TEMPS PROBABLE :
BEAU ET FROID
Soleil—Lever 6 h. 48. Coucher 5 h. 40
Lune—Lever 5 h. 31. Coucher 3 h. 38
FETE DU JOUR.—S. Mathias, apôtre.

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

2 cts

38me ANNEE—No 96 EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, VENDREDI 24 FEVRIER 1922 22 PAGES

UN GRAND MALAISE DU AUX SINN FEINERS

L'IRLANDE SERA-T-ELLE BIENTOT A RECONQUERIR ?

L'entente qui vient d'être conclue au congrès du Sinn-fein crée une dangereuse situation.

ENNUIS DE LONDRES

Londres, 24.—La décision de retarder les élections irlandaises, décision prise par le congrès national des Sinn-feiners, à Dublin, a créé une situation joliment embarrassante pour l'Angleterre. Les journaux du matin continuent de faire des commentaires. Les critiques politiques, cependant, n'ont pas la prétention d'illuminer la situation. Ils semblent se contenter d'approuver l'attitude de M. Churchill, secrétaire d'état pour les colonies, et celle du lord chancelier Birkenhead. Ces deux hommes ont déclaré hier que les renseignements relatifs à la décision du congrès du Sinn-fein n'étaient pas encore suffisants pour permettre de formuler un jugement définitif. Les critiques politiques approuvent le gouvernement qui a retardé la discussion du bill établissant l'état libre d'Irlande, mais ils croient que cette discussion sera continuée jeudi ou vendredi prochain, si des explications satisfaisantes sont obtenues.

Le correspondant politique de la "Westminster Gazette" dit que les ministres anglais croient parfaitement en la bonne foi des chefs irlandais, mais qu'ils désirent savoir si le gouvernement provisoire va présenter au peuple irlandais une constitution strictement conforme aux principes du traité de paix anglo-irlandais. Il ajoute que certains délégués irlandais ont déjà atteint Londres et qu'ils sont à préparer une déclaration avant l'arrivée de M. Arthur Griffith et de ses collègues. Les délégués irlandais devaient être reçus aujourd'hui par M. Lloyd-George.

Les nouveaux événements qui se sont produits en Irlande ont fait naître une forte suspicion chez les conservateurs. Le "Morning Post" dit que la décision du congrès national des Sinn-feiners est un triomphe pour les républicains. Il dit aussi que M. Eamonn de Valera a surpassé en finesse M. Lloyd-George avec une facilité extraordinaire et il prévoit que la Grande-Bretagne aura à reconquérir l'Irlande.

Le "Daily Telegraph" exprime son désappointement, mais il appuie sur la nécessité pour la Grande-Bretagne de tenir les engagements imposés par le traité de paix.

Le "Daily Mail", pense que le traité est en danger et blâme le gouvernement parce qu'il n'a pas fixé une date pour la ratification de l'entente anglo-irlandaise.

MALAISE DISPARU

Dublin, 24.—Le correspondant politique du "Freeman's Journal" écrit: "Il est évident que l'entente conclue par le congrès national des Sinn-feiners pour maintenir l'union dans les rangs du Sinn-fein a donné un grand soulagement au groupe puissant des républicains".

Une scission a été évitée pour le moment du moins.

UN GRAVE PERIL

Londres, 24.—Le plan général du gouvernement pour l'établissement d'une administration légalisée dans l'Irlande du Sud est mis en péril à moins qu'un arrangement puisse être conclu entre les ministres du gouvernement provisoire qui viennent d'être mandés à Londres. On reçoit l'assurance que cet arrangement pourra être conclu.

Telles sont les vues du gouvernement anglais sur les projets de l'Ard Fheis, projets qui ont créé une incertitude considérable dans les procédures parlementaires sur le traité irlandais. Selon la deuxième clause du bill sur les élections irlandaises qui sont en ce moment devant la Chambre des Communes, "ces élections devront avoir lieu aussitôt que possible après l'adoption de ce bill". La décision de l'Ard Fheis a donc créé une certaine ambiguité dans la situation. Lord Birkenhead s'est cependant montré plus optimiste que Winston Churchill, à la chambre des Lords.

GRIFFITH A LONDRES

Dublin, 24. — Après une longue assemblée du Dail Eirean, hier soir, présidée par Arthur Griffith, on a discuté l'invitation du gouvernement anglais aux signataires du traité de se rendre à Londres. Michael Collins déclara qu'il ne s'y rendrait pas et il fut finalement décidé que Arthur Griffith partirait pour Londres avec un ou deux autres délégués vendredi soir; aucun communiqué officiel ne fut publié

A suivre sur la page 21

POUR LE CONGRES DES NOTAIRES DE FRANCE

Au mois de juin prochain, aura lieu à Paris un congrès général des notaires de France. L'Association du Notariat Canadien a reçu de l'organisation de ce congrès une invitation aux notaires canadiens de se faire représenter. Cette invitation a été acceptée et nos notaires seront représentés à Paris au congrès de leurs collègues de France. L'an dernier, Me Edouard Cotelle, de la Chambre des Notaires de Paris, visitait notre ville, et reçut le plus cordial accueil de la part des notaires de Montréal.

On se rappelle que Me Cotelle, lors de son passage dans notre ville, reçut le diplôme de docteur en droit de l'Université de Montréal.

LES EGLISES DE FRANCE SERONT RECONSTRUITES

Paris, 24—"Le temps est venu de reconstruire nos églises qui sont tombées au champ d'honneur". Voilà ce qu'ont déclaré les archevêques et évêques des régions dévastées de la France, dans un manifeste relatif à un emprunt de 200 millions de francs qui sera bientôt émis pour assurer la reconstruction de trois mille églises. L'emprunt sera garanti par l'Etat. Il sera sous forme de coupons de 500 francs remboursables dans trente ans. L'intérêt sera de 6 pour cent. Au nombre des temples à réparer, on compte les admirables cathédrales de Reims, Arras, Soissons et Saint-Quentin. On essaiera de rendre à ces temples tout le charme qu'ils possédaient.

ARTISTE QUI NOUS REVIENT

M. LEO-POL MORIN EST DE RETOUR D'EUROPE

Quelques notes sur ce qui s'est fait depuis Debussy et Ravel.

LA VIE MUSICALE

Impressions sur la vie à Paris. — Ce qu'il faut aux étudiants étrangers.

APPLAUDI A PARIS

Notre compatriote, M. Léo-Pol Morin, pianiste-virtuose, nous est revenu à Montréal après plusieurs années d'études et de perfectionnement en France. Il était de passage à nos bureaux, ce matin, et a bien voulu nous communiquer quelques impressions sur la vie d'étudiant à Paris ainsi que sur les progrès de l'école moderne de musique.

Monsieur Morin dit qu'il nous emporte beaucoup de choses de son séjour à Paris, beaucoup d'oeuvres nouvelles qu'on appréciera peut-être différemment mais que l'on sera très curieux d'entendre au point de vue musical. On pourra voir ce qui s'est fait depuis Ravel et Debussy ; il y a beaucoup d'essais des jeunes talents qui ne sont peut-être pas définitifs mais qui n'en sont pas moins intéressants.

Le groupe le plus brillant est actuellement celui qu'on appelle généralement le groupe des six et auquel se rattachent Honegger, Milhaud, Roland Manuel, Louis Durey, George Auric, Francis Poulenc et Germaine Tailleferre. L'aîné de ce groupe a à peine 30 ans et le benjamin 23 ans.

"On serait porté à croire que ces

A suivre sur la page 21

M. LEO-POL MORIN, pianiste canadien, qui est de retour d'un séjour prolongé à Paris.

PETIT DELIT COUTEUX

Savannah, Georgie, 24. — E.-H. Summers a été condamné à une amende de $250 pour avoir mis des liqueurs dans une malle en partant pour New-York. Une bouteille s'est brisée dans la malle et c'est ce qui a permis aux agents de la prohibition de découvrir le délit.

AIDE AUX FERMIERS

Washington, 24. — Le sénat a approuvé le bill demandant qu'il soit prêté $5,000,000 aux fermiers pour acheter du grain de semence et du fourrage.

DANS ARGENTEUIL

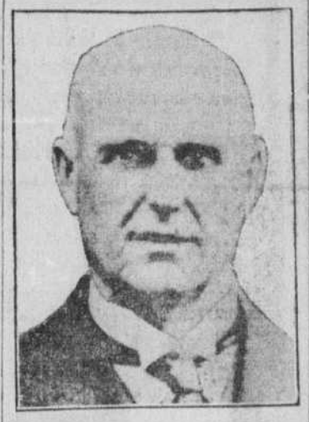

L'hon. CHARLES STEWART, ministre de l'intérieur dans le cabinet King, que les libéraux d'Argenteuil ont choisi comme leur candidat à l'élection partielle rendue nécessaire par la mort de M. P.-R. McGibbon.

L'HON. M. KING SERA L'HOTE DE SIR LOMER

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — L'hon. M. Mackenzie King partira pour Montréal, lundi matin, pour assister à un déjeuner intime qui lui sera offert à une heure au club Mont-Royal par sir Lomer Gouin, ministre de la justice. Une quarantaine de citoyens de la métropole seront invités à ce déjeuner.

NOUVELLE QUI EST DEMENTIE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — Un journal montréalais du matin a publié que le Dr Ernest Poulin, député de Laurier-Outremont, allait bientôt démissionner pour accepter la position de surintendant de l'hygiène publique, position qui doit être créée dans un avenir prochain. Interrogé à ce sujet, le Dr Poulin a déclaré que ce n'était là qu'une rumeur.

Le premier ministre déclare que cette nouvelle n'est pas fondée.

EMOI DANS UNE PRISON

Belfast, 24. — Soixante républicains qui sont dans la prison de Belfast ont fait du tapage toute la nuit et ont tenu réveillées les personnes habitant les maisons voisines de la géôle. Ils ont protesté parce que trois républicains qui ont été condamnés à mort et ont obtenu un sursis, à Londonderry, n'ont pas été considérés comme des prisonniers politiques. Les prisonniers de Belfast ont cassé les meubles et les vitres et ont chanté.

PERTE SENSIBLE

New-York, 24. — Samuel Pratt, président de l'"United Advertising Corporation", est décédé.

RUDE CHATIMENT DES ANARCHISTES

Belgrade, 24. — Les auteurs de l'attentat contre le roi Alexandre, le 29 juin, ont reçu leur sentence hier. Steich, qui lança la bombe, subira la peine de mort. Il est âgé de 28 ans. Son principal complice, Czaki, âgé de 53 ans, passera vingt ans au pénitencier. Six députés communistes seront mis en prison pour deux ans.

MABEL NORMAND EST EN DANGER

Los Angeles, Cal., 24. — L'état de Mabel Normand, actrice de cinéma, ne s'est pas modifié. Il a été annoncé, hier, que Mabel Normand était très gravement malade dans sa maison d'Altadena, faubourg de Pasadena. Elle souffre de l'influenza. Mlle Normand s'est retirée à Altadena après les funérailles de William-Desmond Taylor, directeur d'une entreprise cinématographique, qui fut tué mystérieusement le 1er février. Il est dit que le médecin de Mlle Normand se désespère pas encore. On sait que Mlle Normand était une des amies de Taylor et qu'elle est une des dernières personnes qui l'ont vu vivant. On se rappelle peut-être que pendant les funérailles, elle s'était évanouie.

FEMMES A L'INDEX

Berne, Suisse, 24.—La Cour fédérale suisse a décidé que les femmes-pasteur de doivent pas célébrer des offices dans les églises du canton de Zurich.

LA CRISE EGYPTIENNE

BOYCOTTAGE DES PRODUITS ANGLAIS

Les Egyptiens ont recours aux tactiques employées par les Indous.

TOUT EST A L'INDEX

Londres, 24.—Lorsqu'ils sont proclamé le boycottage de toutes les marchandises britanniques, les Egyptiens ont adopté les tactiques des nationalistes de l'Inde.

Les Egyptiens avaient appris que les Indous avaient tenté avec succès le boycottage des marchandises britanniques et ils se servent du même moyen pour essayer de forcer le gouvernement de Londres à leur accorder satisfaction. Quel a été le résultat du boycottage jusqu'ici? On ne le connait pas encore avec exactitude. Un grand nombre de marchands égyptiens refusent actuellement d'acheter des marchandises britanniques. Les commis-voyageurs représentant les maisons britanniques sont parfois fort mal reçus. Mais il faut dire que la grande majorité des importateurs et des exportateurs sont des étrangers qui désirent acheter et vendre sur les meilleurs marchés.

Si les Egyptiens peuvent exécuter leur programme de boycottage et obliger les importateurs de ne plus acheter les cotonnades et les articles d'acier de la Grande-Bretagne, l'effet sera peut-être inquiétant pour les manufacturiers du Lancashire et de Birmingham.

Le boycottage affecte aussi les banques britanniques. Il est annoncé que de fortes sommes ont été retirées des banques britanniques pour être déposées dans des banques étrangères.

Les écoles britanniques sont mises à l'index et les membres de l'association indigène du barreau ont approuvé la résolution demandant d'interrompre tout travail. Il a été proposé de cultiver moins de coton égyptien, ce qui procurerait des avantages précieux aux Américains cultivant le coton. Il a été proposé en même temps d'arrêter l'exportation des oignons en Grande-Bretagne. On sait que l'Angleterre achète plus des trois quarts de la récolte des oignons d'Egypte.

Les membres de certaines associations ont annoncé qu'ils ne boiront plus de whisky anglais. Il est même des Egyptiens qui ne veulent plus porter la moustache à la mode britannique.

FILLETTE A L'HONNEUR

Mlle MARIE-JEANNE JOANNETTE, qui a lu l'adresse en français à Son Excellence le gouverneur général, lors de la visite de ce dernier au couvent de Verdun, le 20 du mois courant.

LA RECOLTE DU BLE DANS L'ARGENTINE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — Un cablogramme reçu du commissaire du commerce canadien à Buenos-Aires contient d'intéressants détails relativement à la production du blé, du lin et de l'avoine en Argentine durant l'année 1921-22. La production du blé fut de 154,691,000 boisseaux comparée avec 169,756,000 boisseaux, l'année précédente; la production du lin, 31,495,000 boisseaux comparés avec 50,470,350 boisseaux et celle de l'avoine 31,124,000 boisseaux comparée avec 44,806,000 boisseaux. La consommation domestique du blé en Argentine est d'environ 69,813,000 boisseaux.

DELICATES QUESTIONS A DISCUTER

UNE IMPORTANTE CONFERENCE A BOULOGNE

UN MARIAGE QUI SERA IMPOSANT

Zurich, 24. — Le mariage de Mlle Mathilde McCormick, fille de Harold-F. McCormick, président de l'"International Harvester Company" avec Max Oser, professeur d'équitation, de Zurich, aura lieu en mai, près de Chicago. Mlle McCormick est âgée de 16 ans. Oser a plus de cinquante ans.

MM. Poincaré et Lloyd-George se rencontreront demain en France.

DERNIERS INCIDENTS

Boulogne, France, 24. — M. Raymond Poincaré, président du conseil des ministres de France, et M. Lloyd-George, premier ministre de la Grande-Bretagne, se rencontreront demain après-midi, à Boulogne, pour discuter les diverses questions relatives à la prochaine conférence économique et financière de Gênes. Hier soir, le sous-préfet de Boulogne a reçu du ministère des Affaires étrangères, l'ordre de mettre la sous-préfecture à la disposition des chefs des gouvernements de Londres et de Paris. L'entretien doit commencer à trois heures.

M. Poincaré est accompagné du comte Peretta de la Rocca, directeur du département des Affaires étrangères. L'interprète officiel sera M. Camerlynck.

DE BONS INDICES

Paris, 24. — L'atmosphère, en ce qui concerne la conférence de Gênes, semble plus favorable maintenant. Poincaré et Lloyd George vont se rencontrer et conférer, près de Boulogne, samedi, et l'on croit qu'ils s'entendront sur les conditions qu'il faut déterminer pour que la France se sente sûre et ne s'oppose plus à la conférence économique européenne, une création de Lloyd George.

Un observateur peut sourire en songeant à la conférence de Boulogne. La première déclaration de M. Poincaré, en étant devenu premier ministre, fut de proclamer que ces conférences entre premiers ministres alliés allaient cesser et que les discussions se feraient comme autrefois, par les ambassadeurs. Il n'y a pas deux mois de cela, et il se rend à une conférence avec Lloyd George.

Parmi les principaux points que

A suivre sur la page 21

LES EMPLOYES DES POSTES

Les membres du nouveau bureau de direction de l'Association des Employés des postes, section de Montréal, qui viennent d'être élus après une lutte très contestée: De gauche à droite: MM. PIERRE MENARD, président; J.-E. PEPIN, 1er vice-président; H. BEAULIEU, 2ème vice-président; LOUIS POULIOT, secrétaire.

DES AMENDEMENTS AU CODE CRIMINEL

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — Une délégation du Conseil National des Femmes ayant à sa tête Mme D.-M. Edwards, de Calgary, s'est rendue, ce matin, auprès de sir Lomer Gouin, ministre de la justice, pour lui demander de presser le gouvernement d'accorder les amendements au code criminel que cette association réclame depuis quelques années. Elle veut entre autres que l'adultère soit reconnue comme un crime, que l'âge de consentement soit plus élevé et qu'on prenne d'autres mesures pour sauvegarder les jeunes filles. L'hon. D.-D. McKenzie, solliciteur général, assistait à l'entrevue.

LE BILL DE MONT-JOLI

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — Le comité des bills privés de l'assemblée législative a siégé, hier soir, pour étudier le bill érigeant en municipalité de ville le village de Mont-Joli, comté de Matané. Il y a eu une vive opposition à ce bill de la part de certains résidents du village lui-même, et surtout de cultivateurs d'un territoire que l'on voulait annexer.

Le bill a été défendu par M. Léon Garneau, avocat, et combattu par M. Amédée Caron, avocat. Le comité a consenti à l'érection de la ville de Mont Joli, mais en éliminant une partie du territoire que l'on voulait annexer et qui est habité par des cultivateurs.

UNE TEMPETE DESASTREUSE

PERTE DE MILLIONS DE DOLLARS

UN COMTE ANGLAIS OBTIENT LE DIVORCE

Londres, 24. — Le comte de Cathcart a obtenu le divorce aujourd'hui. Lady Cathcart est considérée comme une des plus belles femmes d'Angleterre. Elle est la fille de feu John Fraser, de Capetown, Afrique-Sud, et elle est âgée de 30 ans. Le comte de Craven, âgé de 24 ans, est la cause du divorce. Il a perdu une jambe pendant la guerre.

La neige, le verglas et le vent causent un grand malheur aux Etats-Unis.

PLUSIEURS MORTS

Chicago, 24. —Aujourd'hui, dans les Etats du nord-ouest, on commence à vaincre les ennuis dus à la récente tempête de neige qui s'est abattue sur une vaste région comprenant le Montana, le Dakota-Nord et le Dakota-Sud, le Wisconsin et la partie septentrionale du Texas, de l'Arkansas et de l'Oklahoma. Le froid a été très vif en certains districts et le vent a formé d'énormes bancs de neige.

C'est le nord-ouest qui a le plus souffert de la tempête. Plusieurs personnes ont perdu la vie et les dommages sont de quelques millions de dollars. Cinq hommes ont été tués près de Minneapolis, alors qu'un train a heurté un chasse-neige. Quatre hommes ont péri à cause du froid, à Minneapolis et à Saint-Paul. Près de Langford, Dakota-Sud, une femme a également été tuée par le froid. A Dilmore, Minn., un homme a eu le même sort. Les dommages ont été peu considérables dans le sud-ouest où la pluie, le grésil et la neige ont tombé en abondance.

LOUPS A L'ATTAQUE

Dans quelques districts du Montana, les loups sont sortis des bois

A suivre sur la page 21

ELLE EST SEVERE POUR LES JEUNES FILLES MODERNES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24.—Les filles frivoles ont été vertement dénoncées par le docteur Margaret Patterson, de Toronto, une diplômée en médecine, dans un discours fait, hier soir, au congrès du conseil national des femmes. Le Dr Patterson a surtout critiqué les filles qui sont insuffisamment vêtues et a déclaré que si un homme portant aussi peu de vêtements que la fille moderne, marchait seulement deux longueurs de rues, il serait arrêté pour indécence. Les jeunes filles qui font usage de cosmétiques, ont aussi été dénoncées. La frivolité de la jeune fille moderne, d'après le Dr Patterson détournerait un grand nombre de jeunes gens des choses saines et sérieuses de la vie.

Le Dr Patterson a été nommée récemment magistrat du tribunal de police pour les femmes à Toronto.

L'affiliation de la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises au Conseil National des Femmes a été approuvée par le congrès. On a aussi lu une lettre de lady Aberdeen. Mlle Arnoldi a parlé de l'immigration.

ACTRICE MALADE

Los Angeles, 24. — Il a été annoncé hier que Mabel Normand, actrice de cinéma était très gravement malade.

CIRCULAIRE EPISCOPALE

CONSEILS AUX PROPRIETAIRES

LE VICOMTE HARCOURT EST MORT A LONDRES

Londres, 16. — Le vicomte Harcourt est décédé hier soir à l'âge de 59 ans. Lewis Harcourt était le fils de sir William-George-Granville-Venables-Vernon-Harcourt, homme d'état anglais. Il fut secrétaire d'état pour les colonies de 1910 à 1915. Il fut fait baron en 1905 et vicomte en 1917. Sa femme était la fille de feu Walter-H. Burns, de New-York.

TRIPLE EVASION

San Rafael, Cal., 24.—Alors que le rév. C.-B. Forbes faisait un sermon au pénitencier de San Quentin, hier soir, trois forçats ont profité de l'occasion pour prendre la fuite. Un autre forçat a tenté de s'évader en se couvrant du chapeau et du pardessus du pasteur, mais il n'a pas eu les nerfs assez solides en disant bonsoir aux gardiens.

INCENDIE DESASTREUX

Cleburn, Texas, 24. — Un incendie dû à une explosion a détruit la pension Lambert. Trois personnes ont péri et deux autres ont été blessées mortellement, croit-on.

Mgr Gauthier leur recommande d'éviter toute spéculation. — Les familles nombreuses.

POUR LE CAREME

C'est l'habitude des autorités ecclésiastiques de donner, chaque année, aux fidèles, des renseignements sur les règlements du carême. Ces règlements indiquent clairement ce que tous doivent accomplir pour satisfaire aux préceptes de l'Eglise.

Voici à ce sujet, une lettre de Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique du diocèse de Montréal. Cette lettre sera lue au prône, dans toutes les églises, dimanche prochain:

"Circulaire de Mgr l'administrateur au clergé du diocèse.

"Archevêché de Montréal, le 23 février 1922.

"Mon cher confrère,

"Voici le règlement du prochain carême, dont vous voudrez bien donner connaissance aux fidèles le dimanche de la quinquagésime. C'est le même que celui de l'année dernière.

"1. Tous les jours du carême, excepté les dimanches, sont des jours de jeûne d'obligation;

"2. Tous les mercredis et vendredis, de même que le samedi des Quatre-Temps, sont, en plus, des jours d'abstinence, où l'on est tenu de faire maigre aux trois repas;

"3. Les lundis, mardis, jeudis, sa-

A suivre sur la page 21

NOUVEL ECHEVIN

LE DR J.-P. PARADIS, qui a été élu échevin pour le quartier Limoilou, siège No 1, à Québec.

DESORDRES EN AFRIQUE

Londres, 24. — Une dépêche de Prétoria dit que le général Smuts, premier ministre de l'Afrique-Sud, a démenti la rumeur disant que le gouvernement mobilisait des troupes pour supprimer les désordres dus à la grève des mineurs. Le général a déclaré, cependant, que la situation s'aggravait et que le gouvernement sud-africain protégerait les citoyens pacifiques.

AU FIL DE L'HEURE

IL A 250 ANS

Il y a deux cent cinquante ans arrivait au Canada l'un des plus grands gouverneurs du régime français: Frontenac. Talon, le célèbre intendant, venait de quitter la colonie qu'il avait rendue prospère, y ayant considérablement développé la colonisation, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la navigation. Talon avait su par sa sage administration consolider la colonie de la Nouvelle-France et inspirer aux colons, qui étaient au nombre de plus de six mille cinq cents, confiance dans les destinées du pays nouveau.

M. de Frontenac remplaçait M. de Courcelle, mais il succédait en même temps à l'intendant Talon que le roi n'avait pas jugé à propos de remplacer. Toute l'administration de la colonie retomba donc sur les épaules du gouverneur qui la dirigea pendant trois ans.

Frontenac était un noble coeur et un esprit très ouvert, mais il était très fier, très passionné du pouvoir. Il aimait commander. Il entendait être obéi. Ce fut sans doute un élément de sa force et de son succès, comme aussi ce fut une cause de disgrâce momentanée plus tard.

Représentant absolu d'un roi absolu, Frontenac, conscient de sa responsabilité, et imprégné de son caractère, ne voulait pas que personne ne lui tint tête. Il le prouva quand il se brouilla avec le Conseil souverain comme avec Mgr de Laval.

Dès son arrivée, Frontenac voulut se renseigner sur l'état du pays, sur l'esprit de ses nouveaux administrés et aussi déclarer sa politique. Dans ce but, il réunit les notables. Il ne voulut pas une réunion ordinaire. Son caractère se révéla dans la préparation même de cette cérémonie. Il voulut qu'elle fut revêtue d'un cachet tout spécial, inaccoutumé. Il divisa les notables en trois classes, comme cela se faisait en France. Le représentant du roi, à son idée—et il n'avait pas tort—devait paraître plus grand, plus puissant et en retirer une plus grande influence d'autorité. Il eut cependant le chagrin d'être blâmé par Colbert qui considérait cette division en classes par trop démocratique pour une colonie du souverain de France.

Frontenac, à cette occasion, fit la déclaration de sa politique qui était celle que suivirent de Courcelle et Talon, celle qui avait fait plus solide la colonie canadienne: reproduction des usages et coutumes suivis par la métropole pour les affaires civiles et religieuses; considération unique des intérêts de la colonie dans la politique extérieure, indigène ou anglaise.

Cela se passait il y a deux siècles et demi. Il vaut la peine que ce fait du glorieux régime français de notre histoire soit rappelé. L'histoire est une grande leçon. La politique de de Courcelle, de Talon et de Frontenac, n'est-elle pas encore celle qui devrait animer nos gouvernants? La considération unique des intérêts du Canada ne doit-elle pas être le motif de tous les actes d'un gouvernement canadien?

ON FETERA LE MARDI GRAS CHEZ NOS CARABINIERS

Nos militaires canadiens-français, après une saison de travail actif, ont décidé de clore le carnaval par une fête joyeuse. C'est l'excellente fanfare du Carabiniers Mont-Royal, qui sait toujours répondre à l'appel lorsqu'on a besoin de ses services, qui a eu cette idée. Cette fanfare organise en conséquence un grand bal mascarade pour le mardi gras, le 28 février Cette fête aura lieu dans la grande salle de l'arsenal, avenue des Pins, et commencera à 8 h. 30. Il y aura bataille de fleurs, de confettis, concours de costumes, etc. Le lieut. J.-J. Goulet, chef de la fanfare, est le directeur de cette fête qui sera des plus brillantes.

L'AFFAIRE COURTEMANCHE

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 24. — Il n'était pas neuf heures, hier, que la salle d'audience de notre palais de justice était remplie de gens avides d'entendre la preuve dans l'affaire d'assaut commis par M. Arthur Courtemanche contre l'abbé N.-P. Bélanger, curé de Saint-Dominique.

Il était entendu que la couronne serait représentée par Me J.-O. Beauregard, nommé substitut du procureur-général, pour les fins de ce procès mais sa nomination ne lui étant pas encore parvenue Me Beauregard n'a pas voulu entreprendre la cause.

Cette nouvelle s'étant répandue dans le public, plusieurs témoins convaincus qu'il y aurait remise de la cause sont retournés chez eux.

A la demande du greffier de la Couronne, la cause a été en conséquence remise.

Me J.-W. Pilon, avocat, de Montréal, était présent pour défendre l'accusé Courtemanche.

AU CONSEIL DE NICOLET

M. PHILIPPE RENE, échevin de Nicolet, qui vient d'être élu pro-maire de cette ville.

LACHUTE

Un concert sera donné lundi 27 février, dans la salle Victoria, à Lachute, par les professeurs Lamoureux et Melançon, de Montréal, et les élèves du Pensionnat Sainte-Anastasie. Après le concert, une magnifique nappe faite par les religieuses Sainte-Croix, sera tirée au sort.

GOETHE

Avait l'habitude de travailler à jeun jusqu'à onze heures, alors qu'il buvait une tasse de chocolat et continuait son travail jusqu'à une heure.

Ceci peut paraître étrange, à moins que l'on ne sache que le chocolat est plusieurs fois aussi nourrissant que les oeufs,

Et qu'il est environ deux fois et demie aussi nourrissant que le boeuf.

Et sa popularité chez CHILDS est due à ces raisons et à son goût délicieux.

Chocolat chaud avec de la crème fouettée—voilà un nourrissant et stimulant breuvage.

Childs

144 Rue Peel
232 Rue McGill
293 Ouest Rue Ste-Catherine

HOUBIGANT
Paris
QUELQUES FLEURS

Parfum
Talcum Powder
Poudre à sachets
Eau de Toilette
Brillantine
Poudre
Savon

Dans Tous Les Bons Magasins

HOUBIGANT, LIMITEE, MONTREAL
46 RUE ST ALEXANDRE

RENSEIGNEMENTS VOULUS

Toronto, 24.—L'Association médicale de l'Ontario enverra un questionnaire à tous les médecins de la province pour obtenir des renseignements relatifs à la prohibition.

BUCKINGHAM

A l'Hôpital Général d'Ottawa, où il était retenu depuis une huitaine, est décédé M. Albert Gérard, qui a succombé à la pneumonie. Il laisse son épouse, née Marie-Rose Latour, quatre enfants, Rollande, Réal, Fernande et Maria, et son père, M. Albert Gérard.

—On nommé Herbert Hall, arrêté par le chef de police, Frank Kierman, sous l'accusation d'avoir enlevé la somme de $30 à un compagnon du nom de J. McGarry a été condamné à subir son procès aux assises de mars, à Hull.

—Mme S. Côté est allée à Ottawa, assister au concert donné au théâtre Russell, par Botrel.

—Ces jours derniers a été célébré à Masson, le mariage de M. Albert Verner, de notre ville, avec Mlle Rose Saint-Louis, de Masson. L'heureux couple est en voyage de noces. M. et Mme A. Verner, à leur retour seront les hôtes de M. et Mme D. Verner, de notre ville. Ils résideront à Montréal.

—Le euchre organisé par les Dames de Sainte Anne, au profit des oeuvres paroissiales, a remporté un beau succès.

—Une vive alerte a eu lieu au couvent des Soeurs Grises. L'édifice a été soudainement rempli de fumée. Croyant à un incendie, les religieuses firent sortir leurs élèves dans le plus parfait ordre, et les pompiers furent appelés. Heureusement ce ne fut qu'une fausse alarme. On a découvert que la fumée venait des fournaises qui avaient été fermées presque hermétiquement. Il s'était produit une petite explosion qui dégagea du gaz et une grande fumée.

LES OEUFS FRAIS ONT DE NOUVEAU BAISSE DE PRIX AUX MAGASINS MARTIN

2,000 DOUZAINES D'OEUFS STRICTEMENT FRAIS. Samedi, la douzaine 45c

Valeur Surprenante en Fait de Beurre de Crémerie
3 tonnes de BEURRE DE CREMERIE spécial. Très bon et frais, la lb. 35c

GRANDE OFFRE DE BOEUF DE LA QUALITE MARTIN — DEMAIN (Samedi)
LE BOEUF DE MARTIN SE CREE UNE REPUTATION DONT NOUS SOMMES FIERS

ROTIS DANS LES COTES DE PREMIER CHOIX, depuis, la lb 22½c
Rôtis dans le haut côté . . . . . 14½c | Rôtis dans l'épaule, depuis . . 14½c
Rôtis juteux dans la surlonge ou dans la ronde, depuis 24½c
ON COUPERA EGALEMENT DES STEAKS A CES PRIX.

OS DE BOEUF POUR LA SOUPE GRATUITS

2,000 BOITES DE POIS FRANÇAIS. Boites de 25c. 2 pour 35c
4800 boites de fantaisie de DATTES DE TUNIS. Se vendaient de 25c à 30c. En vente à, la boite . . 15c
2000 doz. de grosses boites de la MEILLEURE SOUPE aux tomates, la boite 7½c

DES TONNES DE DELICIEUX VEAU DE LAIT AUX MAGASINS MARTIN
Rôtis de veau de lait, depuis la lb. 15½c | Côtelettes de veau de lait, depuis la lb. . 20c
2000 LBS DU MEILLEUR JAMBON CUIT. Le jambon à la délicate saveur, tranché, la livre 48c
2 tonnes de très bon fromage canadien, blanc ou coloré, la lb. 25c
6,000 lbs de fèves de Lima de choix, la livre 5c

AGNEAU ET JEUNE MOUTON
Rôtis d'agneau de la meilleure qualité, à partir de . . . 17½c | Rôtis de jeune mouton de choix, depuis 12½c
1,500 COCOS FRAIS, PLEINS DE LAIT, chacun 7½c

De Grandes Quantités de Jeune Porc Frais
EPAULES, LONGES ET CUISSOTS, POUR ETRE VENDUS AU PLUS BAS PRIX SAMEDI.
1,500 côtés DU MEILLEUR BACON BREAKFAST fumé, la livre 27½c

LE DERNIER JOUR A CE PRIX
250 CAISSES DE FAMEUX THE FORT DE 70c, FRAIS DES PLANTATIONS. Samedi, la livre 40c
300 gallons de grosses huitres fraiches. La chopine 45c | 2000 livres de tripes fraichement cuites, la livre 7½c

VENTE D'ECOULEMENT DU STOCK DES CONFITURES PURES
FRAMBOISES, FRAISES ET CASSIS PURS. Boites de $1.00. pour 69c
Pêches, prunes et Reine-Claude pures, marmelade d'oranges, et marmelades de pamplemousses, la boite 59c
2,000 douzaines de boites du meilleur blé-d'Inde à la crème, 2 boites pour 25c
Les meilleures tomates nouvelles, grosses boites, 3 pour 49c | Les meilleurs pois verts canadiens, 3 boites pour . . 49c

LES SAUCISSES AU PORC DE MARTIN SONT UN VRAI REGAL
LA RECETTE POUR LES FAIRE EST UN SECRET BIEN GARDE
Les meilleures saucisses de porc pur, la livre . . . . 25c | Saucisses de Québec, livre . . 15c
Saucisses de la ferme, livre . 20c

10,000 livres des meilleurs oignons d'Espagne, 2 livres 25c | Oranges Sunkist, la douzaine, depuis 30c
Oignons rouges de choix, 2 livres . . . . . 29c | Pamplemousses de Floride, 4 pour 29c
Gros citrons juteux, la douzaine . . . . . 25c | Nouveaux choux de Floride, la livre 7½c

LES PATATES SONT A BON MARCHE
LES MEILLEURES PATATES BLANCHES 10 lbs pour . 17½c

VISITEZ NOTRE MAGASIN AFFAIRE DU CENTRE DE LA VILLE, 247 RUE STE-CATHERINE OUEST (Près Bleury).

Les magasins Martin restent ouverts maintenant le Lundi toute la journée.

A. MARTIN Limited
Successeurs de The Wm. Davies Co., Ltd.
Veuillez référer au nom The Wm. Davies Co. pour les numéros de téléphone.

Voici un Véritable Déjeuner Salutaire

Le repas du matin est la base d'une journée de travail agréable ou d'une journée de pénible fatigue. Conservez le cerveau clair et lucide et le corps plein de vigueur et d'énergie en mangeant au déjeuner du

Shredded Wheat
Avec du Lait CHAUD

Il donne le teint vermeil de la santé en hiver et vous fortifie contre les germes du rhume qui sont toujours en activité dans un corps mal nourri. L'homme qui prend le rhume est celui qui ne sait pas comment se nourrir. Le Shredded Wheat est riche en aliments créant les tissus et donnant de la chaleur—la nourriture idéale pour les jeunes et les adultes. Prêt à servir.

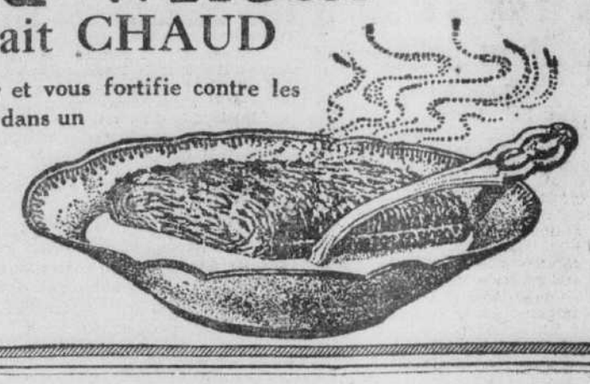

De Fabrication Canadienne

C'EST une aubaine que votre épicier n'ait pas augmenté le prix du GOLD DUST à 8 centins le paquet.

THE N.K. FAIRBANK COMPANY
LIMITED: MONTREAL

Et—

Le Grand Paquet à 38 centins est encore plus économique

Faites faire votre ouvrage par les "Jumeaux Gold Dust"

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

LE SECRET DE BARBERINE

par

Jules Mary

Grand roman dramatique

69 Suite

Les yeux de Raynald étaient emplis de larmes.

—Vous comprenez, n'est-ce pas, qu'il faut que cet homme meure?

—Il a mérité deux fois la mort... dit Lebrun... Mais ton châtiment et le mien ne suffiront pas pour le punir... Il faudrait trouver quelque chose de plus terrible que la mort...

—En attendant, murmura Didier, nous ne savons même pas découvrir où il se cache... Mais il est une chose, du moins, que nous n'ignorons plus, c'est que Karl Sommerfeld est à la tête d'un vaste mouvement de propagande pangermaniste et antifrançaise... J'ai eu le temps, depuis notre arrivée à Mayence, de parcourir les brochures et les tracts que nous avons saisis dans la maison de Peter Kneibs... Brochures et tracts sont d'une violence inouïe... Ce n'est pas tout... L'organisation d'une nouvelle Allemagne militaire y est prévue, décrite, avec une largeur de vues inquiétantes pour l'avenir. Il est évident que nous avons affaire à un homme aux idées supérieures, ambitieux, prêt à tout et qui, pour le triomphe de ces idées, ne reculera pas devant des actes criminels... Enfin, cet homme a des complices, des affiliés...

—Toute l'Allemagne...

—Il se défendra. Il sera défendu. Ce sera presque une question nationale...

Raynald l'interrompit:

—Et le voici, amis, le châtiment qui frappera cet homme mieux que la mort... C'est au moment où il sera ainsi au plein de ses rêves, où il sentira palpiter la sève nouvelle de son pays, où ses grandioses projets de rénovation seront près d'aboutir, où l'on n'attendra plus de lui que le signal promis qui fera peut-être éclater un mouvement populaire, à la veille de réaliser son ambition suprême, c'est à ce moment, à l'heure décisive de sa vie tendue pour un effort gigantesque, que les crimes d'autrefois se dresseront contre lui... car quel qu'il soit, cet homme, le remords le hante, n'en doutez pas... la honte secrète le courbe... la plaie le ronge...

X

Cette même nuit, vers trois heures du matin, Blaise Falskeller sortait furtivement de la Maison du Rossignol, s'assurait qu'il ne réveillait personne et que personne ne le suivait, sautait à bicyclette et se dirigeait vers Mayence par la Porte-Neuve. Il entra dans un garage d'autos sur le quai du Rhin, y déposa sa bicyclette. Un gardien de nuit veillait. En cinq minutes, une auto était prête et démarrait à vive allure. Arrêté trois fois par des factionnaires français, Blaise Falskeller exhiba des papiers qui l'autorisaient à circuler librement nuit et jour. Il traversa Mayence sans quitter la promenade des quais et s'engagea ensuite sur la route des deux Ingelheim.

Une demi-heure après sa voiture stoppait près du pont-levis de la forteresse de Winkeldorf, où dormait sans doute, dans ses rêves de grandeur et de conquêtes, le faux Kurt Sauer... à moins que son sommeil ne fût agité par des cauchemars...

Il tira fortement sur une chaîne qui, au loin, ébranla une cloche au son grave et prolongé. Trois fois la cloche retentit dans la nuit douce et calme. En bas des falaises, le Rhin bousculait ses vagues courtes contre les roches de grès, et il semblait que ce tumulte répandait dans l'air, sur les ondes sonores, la fraîcheur bienfaisante des eaux.

Des sabots traînèrent sur les dalles de la cour intérieure.

Une poterne s'ouvrit dans la muraille, contre la porte d'honneur.

Blaise entra.

Il trouva Sommerfeld réveillé qui l'attendant dans la salle des gardes. Son dur et intelligent regard ne manifestait aucune inquiétude, seulement de la surprise.

Pourtant il interrogea:

—A pareille heure?... Il faut que quelque chose de grave...

—Oui, très grave...

—Dites!

—Depuis l'arrivée des deux Français au Nachtigal, j'ai fait machiner leurs chambres qui sont en communication avec la mienne par un cornet acoustique courant sous la tapisserie des murailles. Les Français ne sont plus deux... ils sont trois...

Sommerfeld fronça les sourcils.

—Le comte Raynald de Liancourt, n'est-ce pas?

—Oui... J'ai surpris de point en point leur conversation. Je vous la rapporte fidèlement.

Et il en fit le récit.

—Oui, le danger est proche, dit Sommerfeld. Ces hommes ne pardonneront pas. C'est le grain de poussière qui peut tout faire écrouler... Ils ignorent ma retraite, mais un hasard la leur livrera... Et alors...

—Abandonnez Winkeldorf... Vingt autres refuges vous sont offerts...

—Fuir... Fuir devant eux...

Il passa le poing sur son front... ses yeux brûlaient de fièvre...

Et tout à coup, il murmura... sans se rendre compte qu'il parlait haut.

—Fuir? A quoi bon?... On n'échappe pas au passé... Le cadavre de Denise Lebrun me suivra partout... Et partout je m'endormirai avec un autre fantôme penché sur mon sommeil... celui d'une femme, frêle et délicate comme une enfant... aux yeux bleus très tendres... aux cheveux blonds... qui suppliait... sanglotait... et qui m'a vu, cette nuit-là... dans du vin répandu... dans des déjections... qui m'a vu... moi... plus bas que la boue... plus répugnant que l'ignoble... et qui a dû s'éloigner d'un tel spectacle en retenant la révolte de son coeur soulevé...

—Karl! Karl!

Il parut revenir à lui... comme brusquement réveillé.

—Qu'ai-je dit?

—Rien que je ne sache... Rien de grave... Rien qui compte...

Sommerfeld réfléchit longtemps. Après quoi:

—Je ne fuirai pas... Tôt ou tard ils me retrouveraient. Et il faudra toujours en arriver au règlement et à la décision... Tout de suite, donc... Cela vaut mieux... Mais, en attendant, je vais préparer ma défense... Rentrez au Nachtigal... Demain vous recevrez mes instructions... Et veillez, veillez toujours!

XI

Trois jours après, à Waast-en-Semoy.

La comtesse Barberine venait de recevoir la dépêche suivante:

"Mon séjour à Mayence menace de se prolonger. Viens m'y rejoindre. Je t'attends samedi, par le train qui arrive vers huit heures du soir. Si je ne puis venir j'enverrai une auto à la Hauptbahnhof, soit avec Louis-Didier, soit avec Lebrun."

La dépêche était signée: "Raynald de Liancourt."

Elle n'éveilla chez Barberine aucun soupçon.

Elle répondit:

"J'arriverai samedi et si personne ne m'attend à la gare, j'irai directement à Nachtigalhaus. Ne t'inquiète pas de moi."

Seulement, le télégramme venant de Belgique était guetté au Nachtigal, et ce ne fut ni à Lebrun, ni à Didier, ni au destinataire qu'il fut remis. Blaise le reçut, le lut, le déchira tranquillement et ce fut tout.

Le samedi suivant, quand le train s'arrêta en gare de Mayence, deux hommes guettaient les voyageurs qui en descendirent.

Ces deux hommes étaient Blaise Falskeller et Sommerfeld.

Lorsque la petite comtesse sauta sur le quai, Sommerfeld murmura:

—C'est elle!...

Et il disparut aussitôt.

Alors, Blaise s'approcha de la jeune femme:

Madame, le comte de Liancourt et ses deux amis sont absents et ne reviendront à Mayence que dans le courant de la soirée... Ils m'ont prié de venir vous attendre et de vous conduire au Nachtigal.... Monsieur le comte s'excuse.... il lui a fallu un devoir impérieux... que vous comprendrez...

Une vague, oh! très vague défiance, chez Barberine.

—Monsieur.... comment et à quoi m'avez-vous reconnue?

L'homme dit, simplement, avec un sourire et en s'inclinant:

—A votre photographie, madame, que votre mari m'a montrée.

La défiance s'envola.

Il y avait quelques colis aux bagages. Blaise s'en chargea. Ce fut rapidement fait. Quelques minutes à peine après l'arrivée du train, l'auto, sous la conduite de Blaise, dévalait par les rues de Mayence. La voiture était découverte. Cette soirée était chaude. Les rues étaient très animées, comme celles d'une ville française par un jour de réjouissance. Et ce qui donnait l'illusion de la France, c'étaient les uniformes bleus et les visages de chez nous à chaque tour de roues rencontrés. Barberine, sans soupçonner le guet-apens dont elle était victime, jetait, à droite, à gauche, des regards curieux et charmés. Du reste, bientôt fut complète l'illusion de la terre française, en cette ville rhénane où se sont conservés, avec une sorte de culte pieux, les souvenirs de nos anciennes victoires, attestés au cimetière par le monument élevé en l'honneur des soldats mayençais qui combattirent dans la Grande Armée. Une rumeur emplissait les avenues au loin et se rapprochait en même temps que l'auto pénétrait dans la Schillerstrasse, où elle fut obligée de stopper contre un refoulement de gens qui se pressaient. Des cuivres retentissaient en une fanfare entraînante, ponctuée par la grosse caisse. Et c'étaient des airs de France qu'on entendait, en cette retraite aux flambeaux qui, tous les soirs, attirait dans la rue une foule curieuse de spectacles militaires, qui faisait ouvrir toutes les fenêtres, et à toutes les fenêtres apparaître des têtes qui se penchaient avidement. D'abord, Barberine aperçut des cavaliers porteurs de torches, derrière lesquels un tambour-major maniait sa canne avec dextérité et une certitude absolue. Puis venait la nouba d'un régiment sénégalais jouant la Marche Lorraine. Après la nouba aux accents exotiques et aigrelets, c'était une musique d'infanterie jouant Sabre et Meuse, qui, elle-même, précédait une fanfare de cuirassiers fermant la marche avec deux escouades de porteurs de torches. Une ruée suivait, d'hommes, de femmes, d'enfants qui se donnaient le bras, avec des poilus s'en allant d'un pas solide, parmi des appels, des cris et des rires.

Quand la retraite se fut éloignée, l'auto reprit sa course.

Bientôt la lune, qui se levait de bonne heure, éclaira faiblement d'un reflet très doux la nappe vivante du Rhin au long duquel s'alignaient des bateaux. Bientôt, les bateaux disparurent, et il n'y eut plus que le noble fleuve dans toute sa majesté, entre deux rives chargées de vignobles, ici et là-bas se soulevant en falaises escarpées. Bientôt, villages et hameaux se firent plus rares. C'était le silence de la campagne dans la nuit. Il n'y avait pas de brouillard ce soir-là. Certains détails du paysage, confusément se voyaient des champs ensemencés, des bois, et tout à coup, sur quelque crête, profilant leurs arêtes de murailles et de tours écroulées, quelques ruines féodales jalonnant le cours du Rhin comme des fantômes du passé disparu.

Blaise se pencha en arrière et dit gaiement:

—Nous arrivons, madame... prenez patience...

Barberine redevenait défiante... Une crainte lui serrait le coeur... Elle se rappelait l'adresse donnée par Jacqueline à son mari: l'adresse où elle-même avait télégraphié: "Porte Neuve, à Mayence". Et, depuis longtemps, on avait quitté Mayence, et l'auto roulait toujours dans la nuit... Et cet homme qu'elle ne connaissait pas, qui était un Allemand à coup sûr—non pas même un Rhénan, mais un Prussien du Nord—et cette absence singulière de Raynald à la Hauptbahnhof...

(A suivre)

RECEPTION POUR LEURS EXCELLENCES

Le gouverneur général et Lady Byng au couvent d'Hochelaga.

LE PROGRAMME

Comme nous l'annoncions hier une brillante réception fut faite hier, au Pensionnat du Saint-Nom de Marie, à Hochelaga, en l'honneur de Lord Byng et de Lady Byng, de Lady Elizabeth et de Lady Mary Byng.

Les distingués visiteurs, accompagnés de M. William-G. Poke, aide-de-camp, arrivèrent au couvent vers les onze heures et furent reçus au grand salon du pensionnat par M. le curé A.-V.-J. Piette, supérieur ecclésiastique de la communauté, l'honorable juge E. Lafontaine, M. l'abbé A. Boileau, chapelain, Mgr L.-A. Dubuc, P.D., la révérende Mère Marie Edith, assistante générale, les révérendes Mères Conseillères et plusieurs autres religieuses de la maison.

Leurs Excellences et suite furent invitées à passer à la salle de réception où les attendaient la communauté et le pensionnat réunis.

Les élèves exécutèrent "Entrée de Fête" qui fut suivie d'une cantate anglais: "Let Us Rejoice Today".

Deux adresses superbement enluminées sur parchemin furent lues en langue française et anglaise par Mlle Florence Demuy, accompagnée de Mlle Marcelle Dionne, et par Mlle May Broadhurst, aussi accompagnée de Mlle Antoinette Robitaille.

Un gracieux compliment en vers fut ensuite récité à Lady Byng par Mlle Pauline de Montgaillard qui présenta à Son Excellence un bouquet de roses rouges. Mlles Gabrielle Deschamps et Madeleine Gagnon offrirent un bouquet de roses thé à Lady Elizabeth et un bouquet de roses blanches à Lady Mary, puis deux cent-cinquante élèves chantèrent "Le Soleil" de César Franck.

Tout à coup, Myra Dart, une charmante fillette de six ans vint avec empressement demander un grand congé: supplique qui fut joyeusement applaudie par toute l'assistance.

Le gouverneur a répondu en termes très aimables en français et en anglais. Son Excellence remercia les religieuses de leur cordial accueil, leur souhaitant de toujours continuer à contribuer au bien spirituel et temporel de leurs élèves, en développant en elles l'amour de Dieu et de la patrie, et leurs sentiments de loyauté envers leur Souverain.

La salle de réception artistiquement décorée offrait le plus joli coup d'oeil: riche baldaquin, armes du gouverneur, portraits de la famille royale, guirlandes de roses d'Angleterre, entremêlées de palmes d'or, de feuilles d'érable et de chêne. Les drapeaux des nations alliées égayaient l'intérieur du couvent et flottaient aussi à l'extérieur de l'édifice.

Après le chant de "God Save the King" et de "O Canada" le gouverneur et la suite furent conduits à la chapelle, pendant qu'on jouait à l'orgue: "Suite Gothique" de Boëlhman. Ils visitèrent aussi les salles d'études et de récréation, le studio, le musée et le cabinet de physique.

Le thé fut ensuite servi par les élèves graduées.

Voici le texte de l'adresse française qui fut lue à Leurs Excellences par Mlles Florence Demuy et Marcelle Dionne:

"A Son Excellence le très honorable lord Julian-Hedworth-George Byng, baron de Vimy, G. C. B., C. G. M. G., M. V. O., gouverneur général du Canada.

"Excellence,

"Votre présence en cette maison nous est une grande joie en même temps qu'un très insigne honneur. Vous êtes, Excellence, le premier représentant de la Couronne anglaise au Canada, le délégué immédiat de notre gracieux souverain Georges V, dont le nom et la mémoire sont restés en vénération chez nous.

"Nous saluons aussi en votre personne le brillant officier dont l'idéal a toujours été de faire rayonner la puissance d'Albion ou de défendre les causes sacrées de l'humanité: le droit, la justice, la liberté. La carrière des armes vous a conduit sur des plages bien diverses: aux extrémités de l'Afrique, aux légendaires Dardanelles, sur le sol glorieux de la France ou de l'héroïque Belgique. Pourrions-nous ne pas nommer Anvers, Ypres, Vimy surtout dont les gloires auréolent votre nom et nous le rendent bien cher.

"L'ère de la paix vous amène au Canada, Excellence, permettez-nous de nous faire l'écho de voix plus autorisées pour vous dire combien nous sommes heureuses de penser que les destinées de notre patrie sont entre vos mains. Nous formons des voeux ardents pour que, après avoir conduit là-bas, nos bataillons à la victoire, vous conduisiez maintenant notre pays vers de nouveaux jours de bonheur et de prospérité. Que Dieu qui tient dans ses mains les peuples et les rois, les armées aussi bien que leurs chefs, soit pour vous, sur la terre canadienne, libéral et magnifique; qu'il vous donne des jours heureux, des années fécondes en tous biens.

"A votre noble compagne, lady Byng, nous offrons également, avec l'hommage de notre respect, l'expression de souhaits sincères pour que son séjour au Canada ne compte que des heures dont le souvenir soit doux à conserver et à rappeler".

Outre les membres du clergé déjà annoncés, on remarquait MM. les Curés M. Roux, J. A. Bourassa, M l'abbé J. M. Melançon, chapelain du couvent d'Outremont, MM. les abbés T. C. Handfield, P. Jarry, J. Bérard, J. A. Latour et autres.

Assistaient aussi à cette réception: Mmes Henri Gérin-Lajoie, Jules Duchastel de Montrouge, F. Bourgeois de Winnipeg, Mlle A. Valois, Mmes J. B. de Boucherville, A. E. de Lorimier, R. de Grandpré, A. Berthiaume, L. D. Mignault, O. Dupuis, Dr et Mme H. Baril, Mlle G. Baril, Mlle Y. Décarie, M. et Mme R. Décarie, Mme J. A. Dion-ne, l'ex-échevin N. Leclaire et Mme Leclaire, Mme C. Duckket, Mlle J. Mount, Mmes N. Préfontaine, V. Bolleau, A. Bazin, Mlle A. Bazin, M. et Mme J. Broadhurst, Mlles Dulude, G. et M. Saint-Denis, MM. J. M. Gardiner et R. Gratton.

CHRONIQUE D'OTTAWA

Les manufacturiers canadiens éclament

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 24.—Si le gouvernement manque d'articles pour son programme sessionnel ce ne sera pas la faute des citoyens canadiens, qui lui envoient presque chaque jour quelques-uns de leurs plus diserts pour le renseigner sur leurs besoins et lui suggérer des projets de loi, des plans d'entreprises nouvelles et surtout des reformes en nombre. Les délégations suivent les délégations, les conseils s'ajoutant aux avis, les requêtes s'empilent à côté des mémoires, dans le bureau du premier ministre. C'est à croire que d'un bout du pays à l'autre, "A Mari Usque Ad Mare", comme dit notre nouvelle devise qui, entre parenthèses, ne signifie pas grand chose, tout le monde revendique l'honneur de partager les responsabilités du gouvernement.

Hier c'était le tour de l'Association des manufacturiers canadiens de faire ses suggestions. Ses délégués, au nombre d'une cinquantaine, ont envahi le bureau du premier ministre où déjà les attendaient devant un feu de cheminée, le seul luxe de cette pièce meublée avec une sobriété remarquable, les honorables MM. Bureau, Kennedy, Murdock, Graham, Fielding, Dandurand et Motherwell. L'hon. M. King siégeait dans son fauteuil à bascule devant un encrier gigantesque et la présentation des mémoires commença.

Ils étaient au nombre de neuf traitant respectivement du traité commercial avec la France que les délégués demandèrent au gouvernement de faire corriger de façon à ce que le Canada bénéficie des réductions tarifaires accordées par la France aux Etats-Unis; à la loi contre le "dumping"; de l'indication du pays d'origine sur les marchandises importées; de la suppression de l'impôt sur les revenus de corporations; de la fondation d'un institut de recherches scientifiques à Ottawa, qui est chaudement recommandée; du maintien du bureau de renseignements du ministère du commerce; des réformes à apporter dans le mode de perception des impôts; du train-exposition canadien en France et de l'entente avec l'Australie au sujet d'un tarif préférentiel réciproque. A ce dernier propos les délégués ont reçu du gouvernement l'assurance que les mesures seraient prises pour leur donner satisfaction. Déjà les négociations sont commencées entre les deux pays depuis le passage à Ottawa de l'hon. sénateur Pearce, ministre australien, et l'on espère conclure une entente favorable.

Pour la réforme concernant la perception des impôts la suggestion fut faite par M. Stewart, de Toronto, de convoquer une conférence des autorités provinciales, municipalités et fédérales pour assurer si par une coopération plus étroite dans le travail de perception l'on ne pourrait pas éviter des frais inutiles et s'entendre pour trouver un mode uniforme qui ferait disparaître l'embarras où se trouvent aujourd'hui les contribuables obligés de faire différentes déclarations écrites sur les détails de leurs revenus.

Ce projet a paru rencontrer l'approbation du gouvernement, mais la difficulté maintenant sera d'amener les provinces et les municipalités à concourir au succès de sa réalisation.

Quant au train-exposition canadien en France, qui neserait en somme qu'une réplique du train-exposition français qui a circulé sur notre réseau ferroviaire l'été dernier, l'hon. sénateur Beaubien, qui a contribué largement au succès de celui-ci, a demandé hier au gouvernement de ne pas laisser passer l'occasion de développer par cet excellent médium d'annonce notre commerce avec la France. Il ajouta que le sentiment canadophile était profond en France en ce moment et qu'il serait sage sans doute d'en profiter pour envoyer notre train le plus tôt possible. Mais parmi les conseils avisés qu'il donna au gouvernement il en est un surtout qui semble particulièrement juste. L'hon. M. Beaubien demande, si on décide d'accepter l'offre du gouvernement français d'utiliser le petit palais des Champs Elysées pour y faire une exposition de produits canadiens pendant quelques mois, que rien ne soit négligé pour faire les choses bien et en grand. Il vaut mieux ne rien entreprendre dit-il que faire médiocre ou mesquin. Sachant le soin qu'on apporte là-bas aux expositions de ce genre, il veut s'assurer que nos produits seront exposés avec avantage et surtout avec goût. Et ce qui devrait faire accepter d'emblée cette politique c'est qu'il assure qu'on obtiendra le résultat voulu en consacrant une somme de pas plus de $50,000 à cette entreprise commerciale, les autres frais devant être à la charge de la France.

Exception faite de la question du traité commercial avec l'Australie, le gouvernement n'a pas voulu émettre de vue surcaume de ces questions, encore moins faire des promesses. Gambetta se présentant dans le département de la Nièvre faisait tellement de promesses qu'un électeur lui cria: "Pendant que vous y êtes vous devriez bien nous envoyer un peu de pluie".

—"Je m'en occuperai", répondit le grand homme d'Etat.

Nos gouvernants ne s'aventurent jamais aussi loin et préfèrent donner aux solliciteurs des sourires et des poignées de main plutôt que des engagements. Il est vrai que dans le cas du présent gouvernement il n'est pas besoin d'avoir recours même à ces procédés anodins; il lui suffit d'invoquer en sa faveur le peu de temps qui s'est écoulé depuis son arrivée au pouvoir et de réclamer un peu de délai, ce qui lui est accordé volontiers.

CLAUDE.

LE MOUVEMENT DES TRANSATLANTIQUES

Le steamer "Canada", de la ligne White Star-Dominion, qui est parti de Liverpool le 16 février, est attendu aujourd'hui à Halifax, après une rapide traversée. A bord se trouvent les Montréalais dont les noms suivent: Mme M. Armstrong, M. L.-O. Chambers, M. et Mme J. Day, M. T. Fawcett, Mlle H. Fawcett, Mlle B.-K. Finch, Mlle Dora Gilbert, Mlle Ruth Parker, M. Jonathan Guest, Mme T. Guest, M. et Mme A. Ingram, Mlle Alice Jackson, rév. M. G.-E. Lloyd, D.D., et Mme Lloyd, Mme S.-E. Martin, Mlle E. Martin, Mlle H. Martin, Mlle Florie Merrifield, Mlle Anne Merrifield, Mme E. Merrifield, Mme M.-B. Newland, Mlle E.-E. Oliver, M. Roy Oliver, M. et Mme J.-W. Parry, Mme H. Petitt, Mme E. Pettitt, M. S. Pettitt, M. et Mme Jas. Riding, M. et Mme H. Snider, Mlle M. Sparrow, Mlle Daisy Stovold, M. H.-J. Summers et Mme Summers, capt. John-A. Turner et Mme Turner, M. John Watts et Mme Watts, Mlle Clara-C.-M. Wayland, Mme J.-C. Webber, Mlle May Webber, Mme E. Whitfield, M. R. Whitfield, M. et Mme T. Wishart, Mlle F. Witham.

Après avoir laissé des passagers et le courrier à Halifax, le "Canada" continuera sa route vers Portland. Il partira ensuite de ce port le 4 mars, et d'Halifax le 5 mars pour l'Europe. Après un autre voyage semblable, il partira de Liverpool le 22 avril pour Montréal, pour son service d'été. Son premier départ de Montréal aura lieu le 4 mai avec de nombreux pèlerins pour le congrès eucharistique à Rome.

Un groupe d'éminents financiers et exportateurs allemands qui sont venus au Canada à bord du "Melita", du Pacifique Canadien, viennent de s'embarquer à Vancouver pour l'orient. Ils se rendent en Chine et au Japon dans le but de rétablir les relations commerciales de l'Allemagne avec ces pays, relations interrompues par la guerre.

Le "Scythia", Cunard, est attendu aujourd'hui à New York.

L'"Aquitania", Cunard, est attendu demain avant-midi à New York.

L'"Oxonian", White Star-Dominion, est arrivé hier matin à Portland.

L'"Orduna", Royal Mail Steam Packet, est attendu cet après-midi d'Hambourg à New York.

ADORATION NOCTURNE

Les membres sont convoqués pour ce soir, vendredi, à 8 heures, à l'église Saint-Nicolas, boulevard Saint-Joseph, pour l'office des Quarante-Heures. Et dimanche soir, à 7 heures 30, à l'église Notre-Dame, à la même intention.

Regina, 24. — Des spéculations malheureuses auraient été la cause du suicide de A.-D. Millar, citoyen de Regina.

UN CHINOIS AURAIT ASSASSINE TAYLOR

Detroit, 24.—Harry-M. Fields a déclaré qu'il est impliqué dans le meurtre de William-Desmond Taylor. Le shrif Irving-J. Coffin a communiqué les détails du crime, tels que relatés par Fields, aux autorités de Los Angeles. D'après Fields, un chinois a tué Taylor, puis enterré son revolver près de la maison de Taylor. Fields fut ensuite engagé comme chauffeur pour conduire à Hollywood le chinois, un homme et une femme. Une autre femme serait aussi impliquée dans le martre. C'étaient des acteurs de cinéma et leurs noms ont été transmis aux autorités de Los Angeles. Fields ajoute qu'il ne connaît pas le mobile du crime et que les quatre complices étaient engagés par des personnes inconnues pour tuer Taylor.

57

Deux sortes de ketchup

Le ketchup qui donne le goût de ketchup à tout et celui qui ajoute un délicieux piquant à la saveur naturelle des aliments et leur donne meilleur goût sont deux choses tout à fait différentes. Telle est la différence entre du ketchup et le Ketchup aux Tomates Heinz.

KETCHUP aux TOMATES

HEINZ

UN MONSTRE DE CRUAUTE

Un habitant de Laurel, Del., aurait fait mourir son frère en le maltraitant.

SPECTACLE AFFREUX

Laurel, Del., 24. — Un des crimes les plus horribles qui aient jamais été commis dans le comté de Sussex, a été révélé hier, alors qu'on a fait l'exhumation du cadavre de Lester Gallaway, au cimetière de cette ville.

Gallaway avait été enterré dimanche dernier, après une enquête pro forma faite par le coroner. Le verdict fut alors que la mort avait été naturelle. Gallaway vivait avec son demi-frère, Seth Walter, depuis la mort de son père, il y a quelques années. Il avait 40 ans et était quelque peu dément.

Lorsque le cadavre fut sorti du cercueil, on constata qu'il n'était plus qu'une masse de peau et d'os; il n'y avait pas la moindre trace de chair. Des parties des orteils et des doigts s'étaient détachées des membres. Les médecins ont déclaré n'avoir jamais vu un cadavre aussi émacié.

Des rumeurs à l'effet que Gallaway était maltraité par son demi-frère, circulaient depuis quelque temps déjà. Souvent Gallaway se rendait chez des voisins pour avoir un peu de nourriture; il disait alors que son frère le maltraitait et que parfois même, il l'enchaînait. Vendredi dernier, le corps de Gallaway fut trouvé gelé dans le grenier de la maison. On croit que craignant les mauvais traitements de son frère, Gallaway se cacha à cet endroit et qu'il mourut de faim et de froid.

Walter est reconnu comme un mauvais caractère. L'été dernier, il avait obligé sa femme à travailler aux champs jusqu'au jour où elle donna naissance à un enfant. La mère et l'enfant moururent quelques jours après.

Walter avait des assurances sur la vie de son demi-frère pour un montant de $3,000. Il est entendu que les compagnies ne paieront pas ces assurances tant que le médecin légiste n'aura pas fait son rapport.

Pour Rhumes, Grippe ou Influenza et comme préservatif, prenez les Pastilles Laxatives BROMO QUININE. Les véritables portent la signature de E.-W. Grove. (Assurez-vous qu'on vous donne les BROMO). 30c. Fabriquées au Canada.

CANADIENS QUI SONT INVITES AU MARIAGE DE LA PRINCESSE MARIE

Londres, 24—Un cadeau de noces, souscrit par toutes les femmes portant le prénom de Marie dans l'empire britannique, a été offert, hier, à la princesse Marie. La somme de 8,000 livres avait été souscrite, mais la princesse ayant manifesté le désir que l'argent soit versé à l'école des Girl Guides, on a pris une partie de la somme seulement pour acheter un collier de perles, qui a été présenté à la princesse.

Plus de 6,000 constables, 1,600 agents spéciaux et 2,000 soldats seront chargés de maintenir l'ordre, mardi prochain, le long de la route que suivra le défilé. La princesse a reçu sept délégations hier. Le roi et la reine ont donné, hier soir, une brillante réception.

Les dames canadiennes à Londres ont fait une souscription entre elles et ont prié la princesse Marie de choisir elle-même le cadeau qu'elle préfère.

Les Canadiens qui ont été invités à la cérémonie nuptiale à l'abbaye sont: l'hon. et Mme W.-C. Noxon, F.-C. Wade, le lieut.-col. l'hon. Dr et Mme J.-P. Pelletier, les hons. et Mmes J. Howard et J. Reid, lady Nanton, lady Schreiber, lord et lady Mossis, de Terre-Neuve, lord, lady et l'hon. Marguerite Shaughnessy, sir Edgar Bowring, Mme Munn, les hon. et Mmes Milley et J. Shea.

DESARROI CAUSE PAR LA NEIGE EN ONTARIO

Toronto, 24. — Le service des tramways et les grandes usines ont subi, hier, plusieurs interruptions à Toronto. Dans la soirée, tout fonctionnait bien, mais London et l'ouest d'Ontario, qui sont approvisionnés de courant par la compagnie de Toronto et Niagara et par la Commission hydro-électrique n'ont pu jouir de service régulier.

A Hamilton Beach, le service a été tellement désorganisé par la tempête qu'on ne croit pas la rétablir parfaitement avant deux semaines. Les arbres fruitiers ont subi beaucoup de ravages.

Dans le nord de la province, la neige empêche tout trafic, surtout celui des chemins de fer. Les chasse-neige les plus puissants sont mis en oeuvre. Dans le district de Cobalt, la neige atteint jusqu'au toit des maisons. Partout on souffre des frasques de la tempête.

DU VIN ET DE LA BIERE SAISIS ET UN PERMIS ANNULE PAR L'AUTORITE

Il a été publié le 15 courant une nouvelle à l'effet que la police de la Commission des Liqueurs avait fait une descente au Club des Employés de chemin de fer, 328 Sainte-Catherine Ouest, et avait saisi des liqueurs alcooliques en certaines quantités. On nous informe qu'il n'y a pas eu de descente de faite par la police au Club des Employés de chemin de fer et qu'aucunes liqueurs fortes n'ont été saisies. Ce qui est arrivé, ajoute-t-on, c'est qu'une cause a été faite par la police de la Commission pour savoir si on vendait de la bière et du vin à ce club sans servir en même temps des repas. La Commission étant satisfaite qu'un soir il fut vendu de la bière à ce club sans servir de repas, a annulé la licence et le lendemain suivant la coutume la police de la Commission a enlevé la bière et le vin qui se trouvaient au club.

L'ANNEXION DE VERDUN

Une nouvelle assemblée des propriétaires de la ville de Verdun est convoquée pour ce soir à 8 hrs, en la salle paroissiale de Notre-Dame de la Paix. On discutera de nouveau les avantages de l'annexion de cette municipalité à la cité de Montréal.

CHEZ LES ITALIENS

Une grande assemblée de la section italienne No 5 aura lieu vendredi le 24 courant, à 8 hrs p.m., à la salle Belisle, rue Boyer, angle de la rue Beaubien. Tous les membres sont priés d'être présents pour affaires importantes.

Poudre à Pâtisserie
COOKS FAVORITE

Madame, quelle que soit votre habileté de pâtissière, vous ne réussirez bien gâteaux, petits fours, brioches, etc., qu'à la condition de faire usage de poudre à pâtisserie Cook's Favorite. Cette poudre, composée d'ingrédients salubres et inodores, ne gâte pas les mets délicats par des relents d'ammoniaque et d'alun, mais elle n'en est pas pour cela moins effective.

Se trouve chez les bons épiciers.

Boîtes de grandeurs pour tous les besoins.

J. J. DUFFY & CO., MONTREAL.

ECOULEMENT FINAL

Nouveaux Rabais pour Trois Jours à Partir de Samedi.

Deux Grandes Occasions

CHEMISES

Valeurs jusqu'à $5. Madras, satinettes et zéphyrs français. Toutes garanties.

$1.69

Soie et satin rayé. Valeurs jusqu'à $8. Jolis dessins pour jeunes gens. Toutes garanties.

$2.49

CHAUSSETTES

Cachemire anglais, dessins de noirs et mélanges de fantaisie. Valeurs jusqu'à $2. 95c

Soie et laine; cachemire noir par côtes. Rég. $1.50. . . 69c (2 pour $1.25)

SOUS-VETEMENTS

Camisoles et caleçons en laine naturelle ou côtelée. Pas toutes les tailles. Valeurs jusqu'à $2.50. $1.00

CRAVATES

fibre de soie tricotée et soie unie.

69c

376 Complets pour Jeunes Hommes

Tailles—34, 36, 37, 38, 39, 40, 42
Quantité—2, 2, 9, 12, 10, 6, 6

$14

Tailles—36, 37, 38, 39, 40, 42
Quantité—2, 11, 17, 17, 35, 2

$20

Tailles—34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42
Quantité—9, 8, 15, 17, 15, 13, 15, 2

$24

Tailles—33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42
Quantité—4, 18, 22, 27, 23, 9, 24, 11, 11

$34.50

116 PARDESSUS d'Hiver

Tous nos paletots se sont vendus jusqu'à $45.00, cette année.

Votre choix à

$11.95

PALETOTS POUR GARÇONNETS

Tous ceux que nous avons en magasin

7.95

Tous ceux que nous avons en magasin

J. H. Blumenthal Sons LIMITED

RUES STE-CATHERINE ET BLEURY

Blouses pour Garçonnets

Récente consignation. Valeur $1.50, pour

85c

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.

ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 24 FEVRIER 1922

Les oiseaux migrateurs regagnent le sud.

Un rouge-gorge, pas plus qu'une hirondelle, ne fait le printemps.

La princesse Marie doit faire un grand nombre de jalouses par le temps qui court.

Il est temps que la loi entoure de plus de protection le public qui fréquente les maisons de courtage.

Le dollar canadien vaudra bientôt le dollar américain. C'est signe que le crédit du Canada va toujours s'améliorant.

Lloyd George et Poincaré se rencontreront, demain, pour discuter plusieurs questions importantes se rapportant à la conférence économique de Gênes. Le monde diplomatique est dans l'attente.

Personne n'ayant réussi jusqu'ici à former un nouveau cabinet, à Rome, on s'attend à une dissolution prochaine du parlement italien. C'est le peuple qui va trancher le nœud gordien et mettre fin à la crise.

La valeur du dirigeable est mise en question, aux Etats-Unis, depuis le désastre du "Roma". Le monde scientifique a hâte, sans doute, de connaître les résultats de l'enquête à laquelle ce malheureux accident a donné lieu.

Les pertes financières considérables qu'a subies notre population depuis quelque temps, par le fait de gens qui ont abusé de sa confiance, lui serviront sûrement de leçon. Nous vivons en un temps où la prudence est une vertu nécessaire.

En demandant au gouvernement King de s'opposer au projet de canalisation du haut Saint-Laurent, l'hon. M. Taschereau a bien exprimé le sentiment de Montréal et de toute la province de Québec. Nous avons raison de nous méfier d'une entreprise qui ferait beaucoup plus l'affaire des Etats-Unis que la nôtre, et qui pourrait créer des difficultés entre deux pays qui se vantent si souvent du siècle de paix dont ils ont joui.

Bienvenue à M. l'abbé Gustave Delattre, l'éminent orateur français qui prêchera la prochaine station quadragésimale à Notre-Dame. Le savant missionnaire nous arrive précédé d'une brillante réputation et des mieux disposés à notre égard, puisque ses premières paroles ont été un plaidoyer en faveur de l'idiome que nous parlons. Nous n'avons pas de doute qu'il marchera sur les traces glorieuses de ses prédécesseurs.

La France empruntera huit milliards pour couvrir les dépenses extraordinaires qu'elle est obligée de faire cette année pour la reconstruction, le paiement des pensions militaires et le maintien de son armée d'occupation. Il faut croire qu'elle sera plus que jamais ferme dans sa politique concernant les réparations allemandes. D'ailleurs, M. de Lasteyrie, ministre des Finances dans le cabinet Poincaré, ne vient-il pas de dire que, suivant le traité de Versailles, toutes ces dépenses sont recouvrables de l'Allemagne ?

OU CHERCHER LA SOLUTION

Nos sociétés modernes sont poussées de façon irrésistible par un courant contre lequel on peut s'insurger, mais qu'il serait illusoire d'espérer endiguer : du petit au grand, chaque individu est mû par un désir de plus en plus ardent d'accroître sa part de confort et de bonheur au banquet que le progrès matériel a si copieusement garni de mets nouveaux depuis un demi-siècle.

Ces aspirations, ces appétits, si l'on veut, ne peuvent être satisfaits qu'en accroissant la capacité de gain des individus, leur pouvoir d'achat. Le résultat pratique, et partout évident, de ces appétences, a été un mouvement général de revendications en faveur de la hausse des salaires, et sa conséquence économique, une progression considérable du prix de la main-d'œuvre.

Mais chacun, aujourd'hui, se rend compte que cette hausse des salaires, en raison même de ses conséquences en ce qui concerne le prix de revient, n'a pas produit l'effet qu'on en escomptait. Tout compte fait, on n'a point réussi à procurer cette augmentation de la capacité d'achat qu'en espérait l'individu. La raison véritable, organique, du malaise dont souffrent nos sociétés, c'est là qu'il faut la rechercher.

Laissant de côté, pour l'instant, l'aspect moral du problème et les remèdes qui en doivent légitimement découler, on peut affirmer que l'impasse économique où nous sommes acculés n'offre matériellement qu'une solution pratique pour en sortir : réduire le prix de revient de la production, indépendamment du facteur salaire, de façon à obtenir, par des méthodes plus économiques de production, une compensation suffisante à la hausse du coût de la main-d'œuvre.

Or, cette solution est possible, dans presque tous les cas ; la preuve en est faite, le principe établi de façon indiscutable.

Un exemple entre mille. Si un cultivateur parvient à faire rendre à ses champs une moisson double de minots de blé, il est clair que ses frais d'exploitation répartis sur un nombre deux fois plus considérable de minots de blé seront moitié moindres par minot. Il pourra vendre son blé à un prix moindre tout en réalisant des profits plus considérables.

Si, de plus ,il trouve à vendre la paille, ce sous-produit qui, à l'heure actuelle, est le plus souvent brûlé ou inutilisé, les recettes de la vente de ce sous-produit viendront encore réduire le prix de revient de sa récolte. Si, d'autre part, par l'emploi de nouveaux engins ,il réussit à obtenir deux fois plus de rendement pour la même durée de travail, il réduira d'autant le coût de son exploitation ; son blé lui reviendra moins cher.

Par ces moyens d'action : diminution du coût de production par un meilleur rendement du travail, meilleure utilisation de sa terre, utilisation des sous-produits, le cultivateur arrivera à réduire le prix de revient de son blé et à pouvoir gagner bien davantage, tout en vendant même à un prix moindre par minot.

Or, tout ceci est réalisable, en fait est réalisé aujourd'hui par nombre de cultivateurs en certains pays.

La science, avec ses progrès, ses découvertes continuelles, a fourni ces facteurs nouveaux. Meilleures machines agricoles, force motrice plus puissante et plus économique, sélection des espèces de grains les mieux appropriés à sa terre et au climat, agents fertilisateurs aidant et accroissant les agents de production du sol, utilisation de la paille pour fins industrielles, meilleures facilités de transport, etc., etc., sont venus peu à peu faciliter le procédé et permettre de réduire le prix de revient.

Or, à qui devons-nous ces nouveaux agents ? Aux savants qui, incessamment, dans les laboratoires, dans les usines, ont travaillé pour rechercher ces améliorations.

Un pays, aujourd'hui, doit donc mettre au premier rang de ses préoccupations cette formation d'une élite scientifique attelée aux recherches qui sont la véritable clef du progrès économique.

PROTEGEONS L'ENFANCE

La hâte de voir les résultats produits par la campagne générale entreprise par le gouvernement de Québec, de concert avec les associations ou groupes particuliers, contre la mortalité infantile dans notre province, ne doit pas nous faire négliger de prendre les mesures nécessaires pour assurer le succès de cette campagne. Il se peut que, comparant avec le passé, nous estimions montrer assez de zèle et de dévouement. Nous ne devons pas oublier, toutefois, qu'il ne faut pas mesurer nos efforts à ce qui a été accompli déjà, mais bien plutôt à ce qui reste à accomplir. Or, à n'en pas douter, la tâche est immense et elle requiert le concours de toutes les bonnes volontés travaillant ensemble et sans relâche à atteindre au but proposé : la réduction au minimum du taux des décès des enfants en bas âge, au sein de notre population.

Le mouvement est du reste en bonne voie. Les règles d'hygiène prénatale, les soins à donner aux nouveaux-nés, principalement pendant les premiers mois qui suivent la naissance, l'importance d'une alimentation saine, l'influence primordiale de l'air pur, de la propreté et de la lumière solaire, dans le développement de l'enfant, toutes ces notions pénètrent chaque jour davantage dans les foyers. Les visites à domicile par des infirmières compétentes et dévouées, la fondation des "Gouttes de Lait", l'établissement des centres de consultation médicale, la création des ligues de petites Mères, les cliniques d'été en plein air, les hôpitaux d'enfants, ces pratiques et ces institutions ne peuvent manquer d'amener une diminution sensible de la mortalité infantile.

On est toujours étonné, presque scandalisé d'entendre certaines mères, parlant de leur famille, déclarer sans s'émouvoir que, sur dix ou douze enfants auxquels elles ont donné naissance, quatre, cinq et parfois davantage sont décédés dans l'année où ils ont vu le jour. Semblable proportion est sûrement anormale et elle ne s'explique que par l'ignorance des règles de l'hygiène. Peut-être aussi par l'idée encore trop répandue qu'un enfant en bas âge, surtout s'il est chétif, est "mieux mort", parce qu'il ajoute alors au nombre des "petits anges". C'est là une mentalité que nous ne ferons jamais disparaître trop tôt. Il importe de faire comprendre aux mères qu'un enfant de plus est un appoint très précieux au capital humain de la race et que, pour nous, tout particulièrement, l'augmentation du chiffre de notre population et, par suite, de notre influence, dépend uniquement des petites vies conservées et développées.

Ne négligeons rien pour protéger l'enfance canadienne-française. Montons fidèlement la garde autour de nos berceaux, parce qu'ils renferment l'espoir des lendemains nationaux. La même vigilance et les mêmes précautions s'imposent, parce que les mêmes besoins se perpétuent et se renouvellent constamment. Nous ne saurions trouver œuvre plus patriotique.

CHASSE ET PECHE

Quelque soin que l'on ait apporté à l'élaboration et à la rédaction de nos lois de chasse et de pêche, il paraît que celles-ci n'ont pas encore toute l'efficacité que l'on pourrait désirer pour la protection de certaines espèces de gibier qui tendent à disparaître dans notre province. C'est ainsi que la bécasse devient de plus en plus rare, en dépit des lois qui semblent, pourtant, en favoriser la multiplication. D'ailleurs, cette disparition de la bécasse n'est pas particulière à notre province ; on observe la même chose aux Etats-Unis.

A ce sujet, un cri d'alarme vient d'être jeté par les membres de l'association "Fish and Game", à leur assemblée annuelle tenue à l'hôtel Windsor, cette semaine, et l'association déléguera auprès de l'honorable M. Mercier, ministre des Domaines et des Forêts de la province, quelques-uns de ses membres qui discuteront avec le ministre des moyens à prendre pour davantage assurer la protection des bécasses. Auparavant, c'est l'intention de l'association de mieux étudier la question et de se rendre compte exactement de la situation.

L'association recommande, en outre, de mettre fin à la destruction des oiseaux insectivores, qui se fait encore, en dépit des lois très sévères édictées pour la protection des oiseaux migrateurs : on pense qu'un bon moyen serait de doubler la pénalité imposée jusqu'ici. D'autre part, au sujet de la perdrix, on se plaint de la trop grande élasticité de la loi, qui ne peut empêcher un chasseur de tuer autant de perdrix qu'il veut ; c'est en vain qu'on a fait condamner nombre de délinquants, au cours de l'année dernière. On demande encore de rendre plus sévère la loi relative à la chasse du chevreuil, en temps prohibé.

La mise en vigueur des lois de chasse et de pêche, on le comprend, est des plus difficiles, sur un territoire aussi étendu que le nôtre. Même si ces lois étaient beaucoup plus sévères, on se heurterait toujours à la difficulté matérielle d'une surveillance absolument efficace ; pour qu'elle le fût, il faudrait une organisation très coûteuse, beaucoup plus qu'elle ne l'est aujourd'hui. Toutefois, plus une loi est sévère, et plus elle a chance d'être observée ; on a pu constater qu'il a suffi, dans maints cas, d'arrêter quelques délinquants et d'en mettre d'autres sur leurs gardes, pour les tenir, par la suite, dans l'observance des lois provinciales.

Au point de vue cynégétique ,il importe d'assurer, autant que cela peut se faire, la protection de notre gibier ; c'est d'ailleurs un capital que nous aurions grandement tort de ne pas conserver jalousement, pour le plus grand profit de la province. Mais, il importe, par-dessus tout, de faire cesser absolument la destruction des oiseaux insectivores, si précieux à l'horticulteur et à l'agriculteur; il n'y a aucune raison, dans ce cas, de ne pas sévir avec la plus extrême rigueur.

Du "CITIZEN", d'Ottawa :

Le vicomte Bryce était certainement un des hommes d'Etat anglais les plus versés dans la connaissance de l'histoire de l'Amérique du Nord. Mieux que la plupart des diplomates et des hommes d'affaires, il avait réussi à faire comprendre la mentalité américaine aux peuples de langue anglaise. Il n'était guère naturel que le Canada attire ses sympathies et son dernier ouvrage : "Canada: An actual Democracy", a prouvé comme il connaissait bien le Dominion, et a également révélé son admiration sincère pour les habitants du Canada.

—Il n'est pas vrai que le devoir soit parfois impraticable ; quand il devient difficile, l'héroïsme est obligatoire, voilà tout. (Mgr D'HULST).

Des Cors?

—vous n'avez qu'à dire Blue-jay au pharmacien et la douleur cessera instantanément

Le plus simple moyen de se débarrasser d'un cor est d'employer le Blue-jay. Le premier contact arrête la douleur instantanément, puis le cor se détache et tombe. Existe sous deux formes—liquide clair et incolore (une goutte suffit) et emplâtres très minces. Employez la forme que vous préférez, emplâtre ou liquide—l'effet est le même: Sûr, doux. Fabriqué dans un laboratoire de renommée mondiale. En vente dans toutes les pharmacies.

Gratis : l'intéressant volume, "Correct Care of Feet" en écrivant à Bauer & Black, Toronto.

MURINE pour LES YEUX Pour Les Paupières Granulées, Les Yeux Enflammés,—l'Irritation causée par le Soleil et le Vent, Murine est efficace et sans danger; ne cause aucune douleur, et peut être appliqué à l'enfant comme à l'adulte. Murine est préparé par des Médecins. Ce Remède est en vente chez les Droguistes et Opticiens en Canada. Ecrivez à la Murine Co., 9 E. Ohio St., Chicago, U. S. A. pour un livre sur les Yeux, gratuit.

Construisez au GYPSE

Absolument à l'épreuve du Feu.

Cela ne coûte pas plus cher

Planches Murales — Blocs Creux
Planchers de Plâtre — Stuc et Plâtre

La planche murale "Gyproc" ne coûte pas plus cher que d'autres, MAIS ELLE EST A L'EPREUVE DU FEU.

C. L. TRIMINGHAM
The Ontario Gypsum Company
14 rue St-Jean, Montréal.
Téléphone : Main 1372.

31,2e

VENTE A 2 HEURES, SAMEDI APRES-MIDI

75 bérets de sport pour jeunes filles seront vendus à, chacun 25c
Ces bérets sont légèrement salis ou fanés pour avoir été étalés dans nos vitrines.
C'est une véritable occasion pour les jeunes filles.

DAVIES
le Chapelier pour Dames
Magasin de la rue Bleury
près du théâtre Impérial

MANGEZ PLUS DE FROMAGE
La Nourriture Parfaite
Appétissant Nourrissant Economique

MAISONS D'EDUCATION

L'Anglais Enseigné par la Poste
25c la leçon.
Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines.
Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans.
Ecrire pour détails.
Mlle BLANCHE FISHER,
1264 Ave Lexington. Dept. 60
New-York, N.-Y. 30-n.A

études chez soi

L'ANGLAIS EN 3 MOIS

SI VOUS VOULEZ UN BON EMPLOI

apprenez l'Anglais — voyez les offres d'emploi dans ce journal et constatez que les meilleures positions vont aux employés bilingues.

VOUS POUVEZ

apprendre l'Anglais chez vous en quelques semaines, en l'étudiant durant vos loisirs. Diplôme et Bureau de Placement pour nos élèves.
Remplissez coupon et vous recevrez livre expliquant notre méthode.

LA CIE CANADIENNE DES COURS PAR CORRESPONDANCE Ltée,
333A Ave Viger, Montréal.
Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
Ville. . . . . .
Prof. . . . . .

Ces Prix ne Reviendront peut-être plus jamais

½ de Rabais — ⅓ de Rabais — ¼ de Rabais

On n'offre toujours que les plus NOUVEAUX et les MEILLEURS MEUBLES chez Albert. Ce n'est pas payant que dacheter autre chose. Voici une GRANDE OCCASION durant notre vente de meubles de février, d'acheter un nobilier ou des pièces désassorties de chambre à couche, salle à manger ou living room à des prix beaucoup mendres que ceux que vous voyez ordinairement. N'ouliez pas que ces prix sont absolument LES PLUS BAS.

½ de Rabais — ⅓ de Rabais — ¼ de Rabais

Venez pendant qu'il est temps de profiter de cette chance

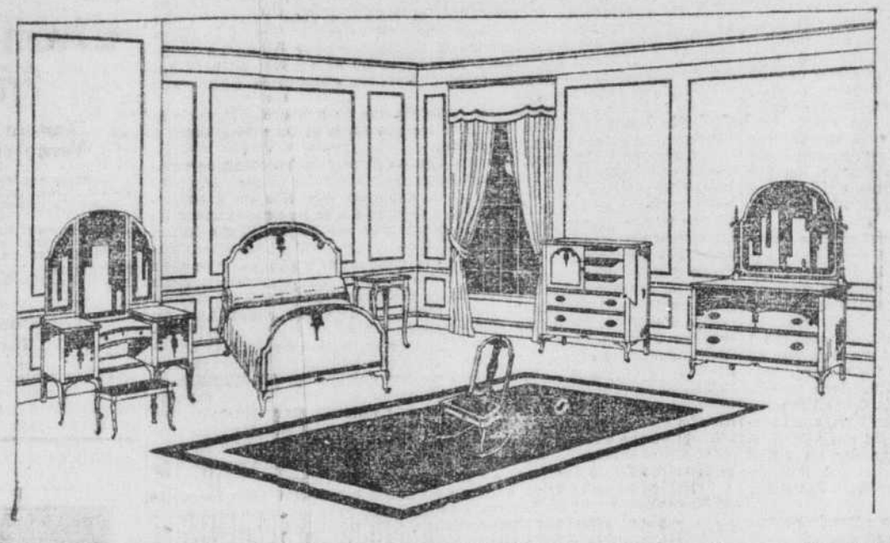

MEUBLES DE CHAMBRE A COUCHER (Occasions Spéciales)

Mobilier de quatre pièces en noyer, miroirs biseautés **$119.00**

Mobilier de chambre à coucher ivoire, quatre pièces **$124.00**

Mobilier de chambre à coucher Adam, quatre pièces, magnifiquement décoré, gris et ivoire **$139.00**

Mobilier de quatre pièces en noyer, miroirs biseautés, grande table Vanity à cinq tiroirs **$169.00**

Mobilier de chambre à coucher de quatre pièces en vrai noyer **$149.00**

Mobilier de six pièces en noyer, lit à pieds arqués et grande table **$198.00**

MEUBLES DE LIVING ROOM (Occasions Spéciales)

Pour demain — Choix sans restriction parmi six beaux mobiliers Chesterfield. — Arrangés en deux groupes.

Trois magnifiques mobiliers Chesterfield, comprenant sofa et deux grands fauteuils avec sièges à coussins à ressort, bras reposants, couverture en tapisserie de fantaisie aux douces couleurs neutres qui durent longtemps. Se vendaient jusqu'à $350.00. Votre choix demain à **$149.00**

Trois magnifiques mobiliers Chesterfield comprenant grand sofa et deux fauteuils, dessins beaux et gracieux, coussins mobiles, bords à ressort, très confortables, le plus beau type de qualité et de bonne fabrication. L'un est recouvert de belle peluche bleue unie, un autre de velours bleu broché, et le troisième de velours rayé couleur mûre. Se vendaient jusqu'à $450.00. Votre choix demain à **$199.00**

MEUBLES DE SALLE A MANGER (Occasions Spéciales)

Mobilier de six pièces en noyer, convenable pour petit appartement **$119.00**

Mobilier de neuf pièces en chêne Jacobite **$129.00**

Mobilier de neuf pièces en noyer, style Louis XVI; table carrée et cabinet haut **$233.00**

Mobilier de neuf pièces en chêne anglais antique, style Louis XVI **$169.00**

Mobilier "Gigbard" de neuf pièces en noyer solide **$200.00**

Mobilier de neuf pièces en noyer cathédrale, style Renaissance Italienne, chaises bien finies recouvertes de cuir bleu **$275.00**

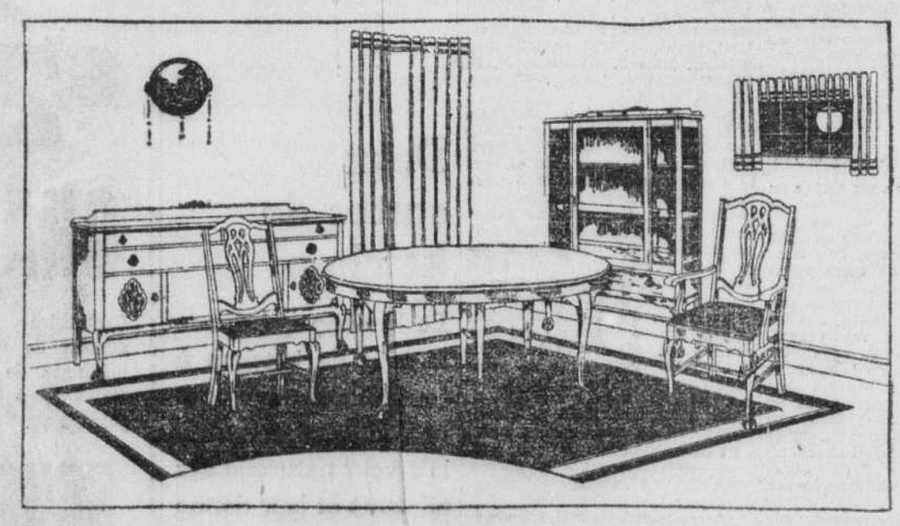

RAPPELEZ-VOUS LE NOM ET NOTRE NUMERO.

Tél.: Plateau 1631* Vous pouvez faire mettre de côté — emmagasiner et assurer gratis tout ce que vous achetez à prix d'occasion.

ALBERT'S
Complete House Furnishers

"La maison qui a une réputation"

Tél.: Plateau 1631* La meilleure qualité. Les plus bas prix possibles.

53 --- rue Sainte-Catherine Ouest --- 53

Fondée en 1887

MORT D'UNE CENTENAIRE CANADIENNE

Mme J.-B. Dufresne avait fondé, avec son époux, la paroisse de Sainte-Agathe.

GRANDE PATRIOTE

Une centenaire canadienne vient de mourir dans la personne de Mme Jean-Baptiste Dufresne, née Flavie Ménard. Elle demeurait depuis plus de quatre-vingts ans à Sainte-Agathe des Monts où elle est décédée chez son fils Hormisdas, à l'âge de 105 ans, 6 mois et quatre jours, lundi dernier. Elle naquit à Saint-Benoit en 1816 et se maria vers l'âge de vingt-cinq ans à M. Dufresne, également de Saint-Benoît et qui mourut il y a huit ans, à l'âge de 95 ans. Aussitôt après leur mariage, les jeunes époux se dirigèrent dans la forêt

Mme JEAN-BAPTISTE DUFRESNE, née Flavie Ménard, fondatrice de la paroisse de Sainte-Agathe, qui vient de mourir dans sa 106e année.

où est aujourd'hui situé le village de Sainte-Agathe des Monts. Ils furent les premiers résidents de l'endroit et ce fut M. Dufresne qui y abattit les premiers arbres pour se frayer un chemin et construire sa chaumière. Avec leurs enfants et quelques autres colons ils formèrent un noyau de population dont les fils ont défriché cette grande paroisse. Madame Dufresne était reconnue comme une grande patriote, une fervente catholique, consciente de ses devoirs et confiante dans l'avenir de son pays.

On cite plusieurs traits aujourd'hui légendaires de sa justice et de sa charité. Son fils Hormisdas consacra sa vie pour s'occuper de ses parents.

Outre ses trente petits-enfants et un grand nombre de neveux et d'arrière-neveux, elle laisse pour la pleurer huit enfants sur les treize auxquels elle donna le jour: Dosithée, 76 ans; Césaire, Hormisdas et Benjamin; Mme Ismaël Marignier, née Albina; Mme veuve Legault, née Georgianna; Mme Isaïe Bigras, née Orzélia, et Mme Joseph Vanier, née Flavie. Nos sincères sympathies à la famille affligée.

CONFERENCE SUR L'INDE

Mardi, le 28 février prochain, M. B.-P. Wadia, fondateur de la 1ère union ouvrière aux Indes et délégué au congrès international du travail à Genève, sera le conférencier du jour au Young Men's Canadian Club, à l'hôtel Windsor, à 6.15 h. du soir. Il parlera de la position de l'Inde dans l'empire.

DANS L'ARENE PROVINCIALE

LA MORT D'UN BILL

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 24. — Nous avons déjà entendu une longue et intéressante conférence par le greffier de la législature sur la vie d'un bill privé, à partir de sa conception dans l'esprit des promoteurs jusqu'à sa sanction par le lieutenant-gouverneur, en passant par les avis requis dans la "Gazette officielle", et les nombreuses procédures qu'il lui faut subir dans les deux Chambres. La mort d'un bill peut se raconter beaucoup moins longuement, surtout pour celui dont nous voulons parler. Il y a pour les bills comme pour les humains, des morts violentes et des morts lentes. Nous avons assisté, hier, à une mort foudroyante. Comme il y a plusieurs façons d'étrangler un chat, il y a bien des moyens de tuer un bill. On peut le rejeter à l'une quelconque de ses trois lectures, ou bien rejeter le préambule au comité auquel il a été référé ; ou bien le rejeter au comité plénier de la Chambre. Une autre façon de tuer un bill est de le défigurer tellement que le parrain, ne reconnaissant plus son filleul, le renie et le retire.

Chacun des moyens peut être employé dans l'une ou l'autre des deux Chambres. On a essayé plusieurs de ces moyens contre un bill qui paraissait fort populaire au début, celui de M. Vautrin, au sujet de la fermeture de bonne heure des magasins. Après avoir résisté à plusieurs tentatives d'assassinat, ce bill a été enfin bel et bien tué, hier soir, par le comité plénier de la Chambre.

Nous avons déjà dit ce qu'était le bill Vautrin. Ce n'est pas une affaire nouvelle. A plusieurs reprises, durant les sessions précédentes, on a essayé de faire amender la loi de façon à donner aux conseils municipaux le pouvoir de décréter que les magasins seront fermés à six heures du soir. Depuis longtemps déjà des conseils municipaux possédaient le pouvoir de décréter la fermeture à sept heures du soir. Il ne s'agissait que de leur donner le pouvoir d'accorder une heure de repos de plus aux employés de magasins.

Cette proposition avait échoué péniblement jusqu'ici. Cette année, les partisans de la fermeture de bonne heure avaient eu recours à M. Irenée Vautrin, député de Montréal-Saint-Jacques, qui s'était pourtant bien promis de faire triompher leur cause.

Le bill avait subi sans encombre ses deux premières lectures à l'Assemblée législative qui l'avait ensuite référé au comité de législation. Quand il fut étudié par ce comité, le premier ministre le combattit ouvertement ; mais comme il ne paraissait pas avoir la majorité, il consentit à ce que ce bill fût envoyé à la Chambre sans que le comité se prononçât. Nous avons dit que l'un des moyens de tuer un bill se pratique devant le comité plénier de la Chambre, quand ce bill est étudié en détail avant sa troisième lecture. Celui qui désire la mort du bill propose tout simplement "que le comité se lève". Si sa proposition est adoptée, c'est la mort du bill et l'on n'en entend plus parler. C'est le moyen que l'on a employé, hier, pour le bill de la fermeture de bonne heure. Et c'est M. Amédée Monet, député de Napierville, qui s'est fait, pour la circonstance, l'exécuteur des hautes oeuvres. A sa suggestion, le comité "s'est levé", et le bill Vautrin a été tué.

Mais le député de Saint-Jacques ne se tient pas encore pour battu. Il veut proposer la réinscription de son projet de loi à l'ordre du jour et recommencer la bataille jusqu'à la victoire. Il n'y a rien comme la persévérance pour venir à bout des obstacles.

Les partisans de la fermeture de bonne heure n'en sont pas à leur premier échec. Les résultats obtenus jusqu'ici l'ont été aux prix de luttes incessantes qui ont durée plus d'un quart de siècle dans notre province. Il y a eu plus d'échecs que de victoires. La victoire finale n'est pas encore complète. Le sera-t-elle avant longtemps ?

CYRANO.

L'HON. M. STEWART CANDIDAT LIBERAL DANS ARGENTEUIL

Lachute, 24—L'honorable Charles Stewart, ministre de l'intérieur dans le cabinet King, a été choisi à l'unanimité hier après-midi, candidat libéral dans le comté d'Argenteuil, pour l'élection partielle qui doit avoir lieu bientôt.

Les conservateurs se réuniront aujourd'hui, mais il est peu probable qu'ils mettent un candidat sur les rangs; leur convention sera plutôt une affaire de routine. Sir George Perley, l'ancien député, y assistera.

Sir Lomer Gouin et l'hon. M. Robb adressèrent la parole aux délégués avant le choix du candidat. Lorsque M. L.-L. Legault, C. R., organisateur du parti libéral dans le comté, demanda qui serait le candidat, MM. Georges Dansereau, A.-H. Tanner et M. Thomas proposèrent l'hon. M. Stewart; ce fut la seule proposition.

Sir Lomer demanda aux électeurs de se choisir un candidat capable. "Il y a plusieurs noms de mentionnés dans les journaux et ailleurs, dit-il, et parmi ceux-là, se trouve celui de M. Stewart. C'est vrai que personnellement, M. Stewart est un étranger parmi vous, mais sa réputation d'homme public est reconnue d'un bout à l'autre du pays". Sir Lomer ajouta que les électeurs d'Argenteuil vont avoir l'occasion de démontrer que la population de Québec a l'esprit assez large pour mettre de côté les susceptibilités afin de servir le parti libéral.

L'hon. M. Stewart a prononcé une courte allocution pour remercier les électeurs qui voulaient bien lui témoigner leur confiance.

SAINTE-MONIQUE DE NICOLET

Un Triduum Eucharistique a été prêché par le R. P. Legault, O.M.I.

—A l'occasion de la fête patronale de l'abbé Alphonse Blondin, curé, une séance dramatique et musicale a été donnée par les élèves du pensionnat, sous la direction des Soeurs de l'Assomption. Mgr de Nicolet et un grand nombre de prêtres y assistaient.

IL QUITTA MONTREAL IL Y A 70 ANS ET IL CHERCHE SES PARENTS

Le chef de police Pierre Bélanger recevait, ces jours derniers, une lettre de M. J. Banford, d'Edmonton, Alberta, lui demandant des informations sur la demeure actuelle d'une famille nommée Blais. M. Banford écrit pour M. Alex.-Télesphore Blais, qui demeure à Edmonton et qui est âgé de 90 ans. Le nonagénaire, dit le correspondant, a quitté Montréal en 1852, pour Fort Garry, laissant ici, plusieurs soeurs. Deux de ses frères, Tom et Fred Blais, l'accompagnèrent à Fort Garry en 1852. Ces deux derniers furent tués lors de la rebellion de Louis Riel. Ses soeurs Sophie, Redgie, Delia et Olive sont peut-être mortes, mais elles ont dû laisser des enfants. M. Banford continue ainsi: "M. Blais est un beau vieillard, encore très agile et dont la conversation est intéressante. Il a de quoi vivre. Ce qu'il désire c'est de se mettre en communication avec ses parents de Montréal.

On pourra adresser toute communication au chef Bélanger.

SOLDE DE COMPTES DUS AUX VETERANS

Le ministère de la Milice a remis récemment à l'Association des vétérans de la grande guerre une liste de noms de personnes à qui il est dû de l'argent, mais dont l'adresse actuelle n'est pas connue. L'association sest occupée de localiser autant que possible toutes les personnes en question, afin que leurs comptes soient fermés. Des listes de noms ont été publiées dans l'organe officiel de l'association et un nombre considérable de ceux qui ont droit à ces soldes de comptes ont été retrouvés. Il n'est pas vrai, cependant, que le ministère de la Milice a remis $300,000 à l'association pour en faire la distribution parmi les vétérans; ainsi qu'il l'avait été annoncé il y a quelque temps.

Boutons Acné Furoncles

La Levure Fraîche Fleischmann vous en débarrasse

IL est établi que les boutons, l'acné et les furoncles sont souvent causés par un mauvais régime alimentaire.

On recommande maintenant la Levure Fleischmann contre ces embarrassantes et douloureuses affections cutanées, car la levure fraîche améliore le mauvais régime qui en est la cause.

Un chirurgien d'un hôpital important de New-York dit: "J'ai eu souvent recours à la levure et l'ai trouvée excellente pour guérir les furoncles." 17 cas d'acné furent traités avec la Levure Fleischmann dans des hôpitaux de New-York et de Philadelphie et les résultats furent remarquables. Parmi les patients il y avait un jeune homme qui avait des boutons depuis trois ans. Il mangea trois galettes de levure fraîche Fleischmann tous les jours avant les repas. En 5 semaines l'éruption était complètement disparue.

Aujourd'hui les médecins et les hôpitaux ont recours à la levure fraîche Fleischmann, qu'il considèrent le remède le plus efficace contre les boutons et les furoncles.

Si vous avez des boutons ou des furoncles, commencez immédiatement à les faire disparaître en mangeant 2 ou 3 galettes de levure fraîche Fleischmann tous les jours avant ou entre les repas.

C'EST TOUJOURS MEILLEUR MARCHE QU'AILLEURS DANS L'ALLEE CENTRALE

7e Vente Anniversaire d'ALMY'S

LE PLUS GRAND MAGASIN LIMITÉE DE MONTREAL

Rues Bleury, Ste-Catherine et St-Alexandre.

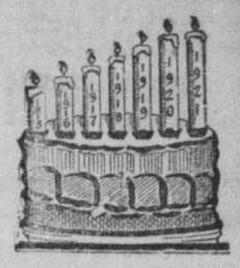

Fil à broder "Artsyle" de Belding, 73 nuances, .05 l'écheveau.

VENEZ SAMEDI ET VOUS ECONOMISEREZ. OUVERT JUSQU'A 10 HRS DEMAIN SOIR.

L'Avant-Garde des Chapeaux du Printemps est Arrivée

Demain nous en Mettrons en Vente de très Jolis à . . . $4.98

C'est une collection charmante de nouveaux modèles que vous ne pourrez vous empêcher d'admirer. Ce sont des chapeaux individuels. Il y en a en mohair, cellophane, paille visca, satin ciré et gailles de fantaisie.

Les formes sont variées y compris formes moyennes, turbans et grands chapeaux de toilette.

Noir, brun, marine et couleurs de fantaisie, coquettement garnis de fleurs, fruits, etc.

Ils valent facilement de $7.50 à $10. Votre choix demain, $4.98.

Chapeaux Garnis et Non Garnis $1.98

Chics canotiers, turbans et formes champignons, en paille unie ou de fantaisie. Spécial, demain, $1.98.

ALMY'S — Premier étage — Commandes Postales Remplies.

CHEMISES DE NEGLIGE $1.55

Ces chemises sont de qualité exceptionnelle. Elles sont en tissus cordes forts, en zéphyr et quelques-unes en soie. Les dessins et les couleurs sont nouveaux et attrayants. Faits avec manchettes molles doubles, emplècement double et de coupe ample. Pointures 14 à 17. Valeurs jusqu'à $6.00. Notre prix de vente demain — $1.55 chacune.

Pantoufles pour Hommes

$1.00 Valeurs jusqu'à $1.49

C'est une bonne occasion de vous acheter une paire de pantoufles confortables et d'économiser. Faites en feutre avec semelle en cuir, semelles intérieures en feutre. Noir, gris et brun. Aussi quelques paires en feutre anglais avec semelle en suède ou en cuir. Pointures 6 à 11. Prix de vente $1.00

ALMY'S — Rez-de-chaussée — Commandes Postales Remplies.

Messieurs! Tous nos Complets en Magasin Sont Offerts à $25.00

Même nos complets en serge bleue y sont compris. Les prix antérieurs étaient de $38 à $65. Modèles pour hommes et jeunes gens.

Complets pour Garçonnnets

1 Complet et 2 Culottes Bouffantes $14.95

Ces complets sont de belle apparence et d'étoffes durables. Grandeurs 26 à 35. Prix ordinaires $18.00—$22.00 et $25.00

ALMY'S — Rez-de-chaussée — Commandes Postales Remplies.

Nous Avons Fait un Achat Spécial de

ROBES

que nous mettrons en vente demain à

$18.95

Elles valent jusqu'à $45.00

Il y en a en Satin, Taffetas, Crêpe de Chine, Serge et en Georgette. Bon assortiment de couleurs et de grandeurs.

Ce sont tous des modèles du printemps, ce qui rend cette offre particulièrement attrayante. Venez faire votre choix de bonne heure demain matin.

ALMY'S — Premier étage — Commandes Postales Remplies.

Riches Manteaux

En Drap Velours tout Laine

A écouler demain à Valeurs jusqu'à $75 **$30**

Ces manteaux sont garnis de collet en beaverine et de poignets de fourrure. Ils sont aussi doublés jusqu'en bas et entre-doublés. C'est sans contredit une occasion exceptionnelle de vous procurer un manteau neuf à une fraction de sa valeur.

ALMY'S Premier étage. — Commandes postales remplies.

Enrôlez-vous Maintenant

DANS LES CLASSES DE

Couture et de Chapeaux de Madame Coates

COMMENÇANT MERCREDI, LE 8 MARS

Le cours de cette année sera sous la direction personnelle de Mme Lois Bowman, la soeur de Madame Coates, qui est une experte en fait de couture, coupe et modes.

Les leçons sont simples, pratiques et complètes et il y aura deux classes différentes.

Classe A—Couture, coupe et confection; cours de 12 leçons $3.50

Classe B—Chapeaux, y compris coplage, bloquage, et garniture de toutes sortes de chapeaux; cours complet de 12 leçons $3.50.

Conférences explicatives gratuites

Lundi, le 6 mars à 2.30 p.m. et mardi, le 7 mars à 2.30 p.m.

Tout le monde est invité. Il n'est pas nécessaire de s'enrôler pour y assister.

Renseignements et billets peuvent être obtenus dans tous les rayons du magasin.

Renouvelez le Papier de vos Murs

C'est plus Economique que de Déménager

Papier de couleur pâle pour chambre à coucher, vendu avec bordure seulement. 150 rouleaux à 10

Papier de dessin couvre-tout de nuances pâles, bleu, rose, vert et gris. Le prix ordinaire est 43c le rouleau. Demain lot pour une pièce comprenant 8 rouleaux de papier et 15 verges de bordure pour . . $1.98

Papier pour salon, imitation de riches effets satinés soulevés et damassés. Lot pour une pièce de 8 rouleaux pour $3.29

Papier farine d'avoine pour salles à manger; bon assortiment de couleurs. Lot pour une pièce comprenant 8 rouleaux de papier et 15 verges de bordure pour . . $2.98

Papier à rayures de nuances or, brun et vert, pour vivoirs, fumoirs, salles à manger et salle d'entrée; vendu avec bordure découpée ou droite. Spécial, le rouleau . . 19c

ALMY'S Deuxième étage — Commandes postales remplies.

Couvertures de Plancher

Aux Prix de Vente Anniversaire

Carpettes Wilton Anglaises

Magnifiques dessins sur fond rouge, vert ou tan.

Grand.	Val.	Prix de vente
3 x 2¾	$79.00	$49.00
3 x 3	$89.00	$59.00
3 x 3½	$99.00	$69.00
3 x 4	$109.00	$79.00

Linoléum Ecossais incrusté. Valeur de $2.75 la verge carré. Prix de vente $1.95

Véritables Carpettes Wilton Spécialement Réduites

Fonds rose, bleu, tan et noirs, convenant pour pratiquement toutes les pièces.

Grand.	Val.	Prix de vente
3 x 2¼	$ 67.50	$27.00
3 x 3	$ 90.00	$36.00
3 x 3½	$105.00	$42.00
3 x 4	$118.00	$48.00

15 carpettes Wilton à moitié prix.

"Seconds" Carpettes en Congoléum

9 x 3 pds	$4.50	$2.95
9 x 4'6	6.75	4.95
9 x 6 pds	9.00	6.95
9 x 7'6"	12.25	8.45
9 x 9 pds	13.50	10.45
9 x 10'6"	15.75	12.45
9 x 12 pds	18.00	13.45

ALMY'S Deuxième étage — Commandes postales remplies.

Venez Choisir des Chaussures Neuves Samedi à $2.98

Des chaussures pour la danse et la rue, en satin noir. Jolis escarpins et souliers à courroie bruns et noirs ; quelques-uns de dessins bizarres avec langue perforées, en suède noir et en chevreau gris; aussi souliers de toilette et de sorties, noirs et bruns.

Il y aura toutes les pointures à 9 heures du matin, mais nous ne pouvons dire que l'assortiment sera complet toute la journée. Un seul prix de vente, demain $2.98

ALMY'S — Rez-de-chaussée — Commandes Postales Remplies.

72 GRANDES DOUILLETTES

En Vente Demain à $2.59

Ces douillettes sont chaudes et confortables; bien remplies et recouvertes en batiste de jolies couleurs. Dimensions 66 x 72 et 72 x 72 pouces. Prix de vente demain $2.50

Grands Draps de Coton, la paire . $2.98

En coton fort, sans apprêts; dimensions 72 x 90 et 90 x 90 pouces. Bien ourlés. Spécial, la paire . . $2.98

Draps en Coton Wabasso, la paire . . $3.98

Remarquez bien les grandes dimensions : 66 x 100 pouces. En coton Wabasso épais et durable.

Taies d'Oreillers, chacune 29

en beau coton blanc, 44 x 36 pouces.

300 Serviettes Blanches de Bain, chacune $1.00

Epaisses et de qualité absorbante; faites pour l'armée américaine; dimensions 23 x 46 pouces. Elles valent facilement $2.50 chacune.

Serviettes de Table Pure Toile

60 douzaines seulement ; dimensions 19½ x 19½; absolument pure toile. Spécial, la douzaine $3.69

ALMY'S Deuxième étage — Commandes postales remplies.

En Achetant vos Meubles Maintenant

aux prix de la vente de février vous réaliserez des économies notables.

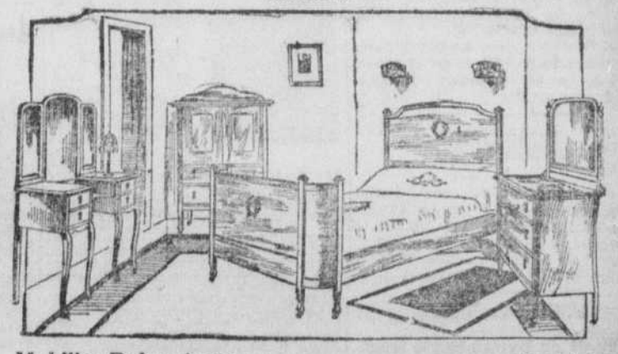

Mobilier Reine Anne $119

En bois franc séché au four, fini noyer satiné, 4 articles en tout y compris un bureau Vanity . . . . . .

Riche Mobilier Chesterfield

Prix antérieur $460

Rembourré en crin et mousse, recouvert en tapisserie de haute qualité; très confortable. Prix de vente $279

Mobilier de Chambre à Coucher . $179

Prix antérieur $325.00

4 articles massifs en noyer; lit, table de toilette à trois miroirs, bureau et chiffonnier avec miroirs biseautés.

3 Mobiliers Chesterfield à $319

Prix antérieur $460.

1 recouvert en mohair, 1 en damas et 1 en tapisserie; tous rembourrés en crin et mousse; luxueux et confortables.

Mobilier Louis XVI pour . . . $369

Prix antérieur $595.00

Beaux Mobiliers à . . . $395

9 articles en beau noyer, y compris une table oblongue; beau dessin Guillaume et Marie. Prix antérieur $525.

10 articles en chêne scié sur le quart. Buffet de 60 pouces, table à rallonge de 54 pouces, grand cabinet à porcelaine et table à desservir; les sièges des chaises sont recouverts en cuir.

ALMY'S Troisième étage. — Commandes postales remplies.

DE FIDELES GARDIENS

LE DRESSAGE ET LE CHOIX D'UN BON CHIEN DE POLICE

Lequel l'emporte du Groenendael ou de l'Alsacien ?— Divers avis.

A L'EPREUVE

Le dressage du chien, destiné à devenir un bon chien de police, pouvant rendre des services pratiques et véritablement effectifs, n'est pas chose facile.

Le chien que l'on doit dresser doit avoir des qualités physiques qu'un expert seul peut distinguer et apprécier.

C'est pourquoi il importe d'être très prudent dans le choix des chiens qui doivent servir à la police.

"QUINY OF BELGIUM", chienne Groenendael, à M. Victor Van Meerbeeck, de Greenfield Park.

"BILLY OF FLANDER", chienne Groenendael, à M. V. Van Meerbeeck, de Greenfield Park.

Nous l'avons déjà dit, il existe bien des chiens aptes à fournir de bons chiens de police, à Montréal et aux environs. Il s'agit donc de prendre son temps et de bien examiner ce que vaut le chien comme travail pratique.

Nous publions, aujourd'hui la photographie de deux Groenendael appartenant à M. Victor Meerbeek, un amateur de Greenfield-Park, près de Saint-Lambert. Comme on peut le voir, la chienne "Quiny of Belgium", qui a remporté tous les premiers prix et le championnat à Montréal en 1920 est une superbe bête. Ses parents sont au chenil de Guybourg dont nous avons déjà parlé. "Billy of Flanders", un fils de "Quiny" mesure 25 pouces ¾.

Une discussion s'est élevée; c'était fatal, entre les éleveurs de chiens belges et les éleveurs de chiens alsaciens. A un défi lancé par un amateur de chiens belges Groenendael, un amateur de chiens alsaciens répond en déclarant que le chien d'Alsace est maintenant le favori en Angleterre, en France, aux Etats-Unis. La question ne peut être tranchée que par des épreuves en campagne et les rapports des expositions dans des revues spéciales. Il n'y a pas de polémique à engager ici sur ce sujet.

DEUX AUTEURS JOUERONT DANS LEURS PIECES

"Monsieur Jourdain reçoit," lundi prochain à la bibliothèque Saint-Sulpice.

REGAL ARTISTIQUE

Le programme de la soirée de prosateurs est terminé et l'on peut dire que cette fête sera la plus belle du genre que nous ayions encore eue. Aux deux comédies déjà annoncées sera ajouté un sketch inédit de M. Jean Dufresne. M. Dufresne figurera dans la distribution de sa pièce. On sait également que M. Henri Letondal tiendra un rôle dans le lever de rideau qu'il a composé pour la circonstance. Chacune de ces comédies sera représentée avec des décors appropriés et dans des costumes tout à fait spéciaux. Mlle Symone Martineau sera la première interprète du nouveau sketch; la distribution sera différente pour les trois. Le programme musical a été confié à M. Yves Lamontagne.

La soirée des poètes avait son nom, celle des prosateurs aura le sien: "Monsieur Jourdain reçoit." Ce sera certes une fête intime à laquelle le prosateur canadien recevra ses amis lecteurs avec toute l'hospitalité et le plaisir de ce bon monsieur Jourdain.

Le programme comporte un grand nombre d'oeuvres inédites dont les auteurs réservent la première appréciation pour leurs amis. Ce sera donc un régal, une occasion unique. La variété des pièces, donnant dans tous les genres, grave et badin, triste et gai, sérieux et piquant, éducatif et récréatif, exotique et local, ancien et moderne, rendra cette soirée à tous points très captivante.

Les auteurs qui viendront en personne ou se feront représenter sont M. Victor Morin, président de la section canadienne de l'Association des Auteurs; M. Marcel Dugas, M. Jean Loranger, M. Fernand Rinfret, Mlle Yvonne Charette, Madeleine, Monique, M. Victor Barbeau, l'hon. Edouard Fabre-Surveyer, M. Adjutor Rivard, M. Olivar Asselin, Laure Conan, M. Louvigny de Montigny, Michelle Lenormand, M. Robert Larocque de Roquebrune, Colombine, M. Albert Laberge, M. Germain Beaulieu, M. Henri Letondal, M. Jean Dufresne, M. Eustache Letellier de Saint-Just.

Bien qu'un grand nombre de billets aient été enlevés, on peut se faire encore un bon choix de sièges. Les amateurs d'art littéraire n'oublieront donc pas que c'est lundi soir, à Saint-Sulpice, que "Monsieur Jourdain reçoit."

COMITE REGIONAL DU NORD DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les sections du nord de Montréal de la Société Saint-Jean-Baptiste se sont formées en comité régional. Les officiers des diverses sections se sont réunis hier soir, à la salle de réunion de la section de l'Immaculée Conception, 596 avenue Papineau. Ils ont fait le choix des officiers de ce comité régional. Ont été élus par acclamation : président, M. J.-W. Cadieux, président de la section Dorion ; vice-président, M. l'échevin Léon Trépanier, président de la section Olier ; secrétaire, M. J. Gingras, président de la section Immaculée Conception ; trésorier, M. P.-H. Giguère, président de la section Saint-Jean-Baptiste ; directeurs, MM. Ernest-J. Brassard, président de la section Saint-Edouard ; J.-H. Gagnon, président de la section Saint-Denis ; A.-H. Cholette, président de la section Saint-Louis de France.

M. J.-W. CADIEUX, élu président du comité régional du nord de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Après l'élection, le président remercia les représentants des sections de l'avoir choisi pour le placer à la tête du comité régional et promit de travailler au succès de la société.

Après quelques remarques de la part des membres présents sur des questions de routine, l'assemblée fut ajournée au 9 mars, à la même salle.

IL VEUT QU'ON VENDE AU MOINS DE LA BIERE

Toronto, 24. — Le sergent-major McNamara, député soldat ouvrier, pour le comté de Riverdale, a demandé à la Législature d'Ontario, hier, que le gouvernement permette la vente de la bière. Il fit une charge contre le groupe ouvrier et accusa le parti d'avoir abandonné son programme électoral. Il attaqua également le parti fermier. Il fit un vigoureux plaidoyer pour la journée de huit heures, les pensions de vieillesse, l'assurance contre le chômage, souleva la question des entrepôts frigorifiques et demanda ce qu'il était advenu des pensions de maternité. Le rév. E. Watson défendit la politique des chemins du gouvernement.

McAFFREY ET RYAN FERONT DU BAGNE

Toronto, 24.—L'hon. juge Coatsworth a prononcé, hier, la sentence de P.-W. McAffrey et de J.-C. Ryan, accusés d'avoir conspiré pour voler et d'avoir publié un faux prospectus concernant la compagnie "Ryan Anti-Glare Light", compagnie constituée avec un capital de $1,000,000. McAffrey passera cinq ans au pénitencier de Kingston, tandis que Ryan sera trois ans au bagne.

En donnant ces sentences, le président du tribunal fit ces remarques: "Nous ne pouvons pas être trop sévère dans un cas comme celui-ci. Les prévenus ont reçu de grosses sommes d'argent d'au moins 175 personnes et, dans la plupart des cas, 25 pour cent de ces hommes ont été payés en commission aux vendeurs des actions. Un grand nombre de ceux qui ont acheté des actions étaient de pauvres gens qui avaient utilisé leurs économies pour faire ces placements dont ils attendaient de gros profits."

Rundle's None-Such Liniment (LINIMENT SANS ÉGAL DE RUNDLE) CONTRE Rhumatisme Maux et Douleurs Chez votre Fournisseur

S'l vous n'avez jamais goûté à la Nucoa — achetez-en une livre aujourd'hui. Vous vous rendrez compte qu'elle constitue un vrai régal pour vous et pour toute votre famille.

NUCOA

"Délicieuse et Hygiénique pour Beurrer le Pain"

CANADIAN PACKING CO., Dépositaires en Gros

RUE MILL - - - - - MONTREAL.

NE MANQUEZ PAS DE PROFITER DE

NOTRE VENTE AU BENEFICE DU PUBLIC

SAMEDI est le dernier jour. Il y a des occasions pour tous. Ne manquez pas de venir.

Stober's REGISTERED

292, RUE STE-CATHERINE OUEST (à côté du THEATRE PRINCESS)

Beecham's Pills vous conservent en santé

Mouton de Perse

Le choix le plus considérable au Canada.

$200 ET PLUS

Cummings & Cummings Limited

Rues St-Sulpice et St-Paul

En arrière de l'église Notre-Dame.

LES FUNERAILLES DE L'HON. GEO. SMITH

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 24. — Les funérailles de l'hon. George Smith, conseiller législatif, ont eu lieu, dans notre ville, hier après-midi. Le corps arriva vers 3 heures de Thetford Mines par train spécial et fut aussitôt transporté au cimetière Elmwood où l'office funèbre fut célébré par le révérend B. B. Brown. Une foule nombreuse reçut la dépouille mortelle à la gare et l'accompagna jusqu'au cimetière. Malheureusement la délégation de Québec ne put arriver à temps, le train qui l'amenait ayant été retardé par la tempête. Quatre voitures chargées de fleurs précédaient le cortège.

Parmi ceux qui ont assisté aux funérailles on remarquait le sénateur Smeaton White, de Montréal, le maire Rousseau, de Thetford-Mines, MM. J. Bennett, N.-R. Fisher, T. McCallum, M. Johnson, P. Hammerich, I. Fréchette, J. Demers, E. Larochelle, B. Pharo, James Lipsey et autres de Thetford-Mines; le maire Morris, le juge White, le magistrat Mulvena, F.-N. McCrea, M. P., J.-H. Walsh, du "Quebec Central", de Sherbrooke; les honorables J.-C. Kaine, Roberge et Tourigny, qui représentaient le conseil législatif.

FEU M. N. BELEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Feu M. N. Bélec

Mont-Laurier, 23. — M. Napoléon Bélec, un de nos concitoyens bien connus, est décédé, ces jours derniers, à l'âge de 71 ans.

Ses funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale de Mont-Laurier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Alcide, Aldéric, Jules, Joseph et Sam Bélec. Les porteurs étaient MM. David Cardinal, Alphonse Bélanger, Napoléon Bélanger, Adonidas Sanche, Eusèbe Gagnon et Joseph Forget.

Deux fils du défunt, MM. Alexis Bélec, de Timmins, Ont., et J. Désiré Bélec, de Montréal, n'ont pas pu assister aux funérailles.

La famille a reçu de nombreuses offrandes de messes et de bouquets spirituels et de nombreux témoignages de sympathies.

COURS REMIS

Le cours d'histoire que donne chaque semaine M. Yves Le Rouzès dans l'édifice de l'Union Nationale Française, 347, avenue Viger, n'aura pas lieu ce soir à cause de l'ouverture des Fêtes Françaises.

MONTREAL-QUEBEC

National du Canada-Grand-Tronc

Les billets Montréal-Québec achetés au National du Canada ou au Grand-Tronc sont également bons sur l'une ou l'autre ligne. Suit l'horaire des trains:

Départs de Montréal, gare Bonaventure, 8.20 a.m., tous les jours sauf le dimanche, via Drummondville et le Pont. Arrivée à Québec (gare du Palais) à 2.30 p.m.

8.30 a.m. tous les jours sauf le dimanche, via Richmond et le Pont. Arrivée à Québec (gare du Palais) à 3.25 p.m.

11.06 a.m. tous les jours, via Drummondville, Lévis, puis par transbordeur. Arrivée à Québec à 4.20 p.m.

7.00 p.m. tous les jours, via Drummondville, Lévis, puis par transbordeur. Arrivée à Québec à midi 10.

11.30 p.m. tous les jours, via Richmond et le Pont. Arrivée à Québec (gare du Palais) à 7 h. du matin.

Le train de 11.30 du soir comporte un wagon-salon et des wagons-lits qu'on peut occuper à 10 heures à Montréal jusqu'à l'arrivée à Québec, à 8 h. Service de restaurant sur le train de 8.20 a.m. et de salon sur les autres trains.

Pour réserve de places, billets et tous renseignements, s'ad. à M. O. Dafoe, service des voyageurs, en ville, 230, rue St-Jacques. Main 3620. (r)

LADY BYNG CHEZ LES FILLES DE L'EMPIRE

Lady Byng de Vimy, régente honoraire de l'Ordre des Filles de l'Empire, a été reçue à dîner, au Ritz Carlton, hier, par le chapitre montréalais de cette association. La régente, Mme W. C. Hodgson, prononça un discours de bienvenue et dit l'oeuvre de la société dans l'éducation patriotique des enfants des soldats morts au champ d'honneur.

Son Excellence répondit par un éloge de cette belle tradition et de la loyauté de l'association, surtout dans l'éducation de la nouvelle génération et dans leur intérêt aux problèmes sociaux. Elle leur suggéra cette phrase de lord Byng: "Honorez les morts en aidant les vivants". Elle salua avec plaisir Mme Clark Murray, l'inspiratrice de cette société.

Lady Drummond fit l'historique de l'ordre des Filles de l'Empire et termina et fit un éloquent plaidoyer pour que le mot empire ne soit pas changé en celui de commonwealth. Mme Charles Bernard parla au nom des dames canadiennes-françaises, disant leur orgueil d'appartenir à l'Ordre et Mme Henry Joseph répondit aux discours prononcés à l'éloge de l'association.

LE BAIL EST ANNULE

L'hon. juge Archer a rendu jugement maintenant l'action de J.-L.-A. Charbonneau et autres, en leur qualité d'exécuteurs testamentaires de feu Louis Aubin dit Saint-Louis contre Henri Jutras, ancien exécuteur de ce même testament. Par ce jugement, le bail de Jutras à sa femme, Dame Blanche Lapierre, pour la location de la maison portant le No 405, rue Demontigny-est, au prix de $23 par mois est annulé et de plus Jutras est tenu de payer $195 pour le loyer dû et $105 pour le loyer jusqu'à l'évacuation des lieux.

FEU Mme L. SEGUIN

(Du correspondant de la PRESSE)

Feu Mme L. Séguin

Sainte-Justine de Newton, 23 — Ces jours derniers ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de Mme Ludger Séguin, née Marie-Joseph Sauvé, décédée à la demeure de son mari, à l'âge de 44 ans.

La défunte laisse son époux, deux fils, Charlemagne et Elzéar, deux filles : Elisabeth et Germaine; sept frères, Napoléon, Georges, Baptiste, William, Elzéar, Joseph et Hervé Sauvé, sa mère, Mme Yve N. Sauvé.

Conduisaient le deuil, l'époux de la défunte, M. Ludger Séguin, et ses deux fils, Elzéar et Charlemagne. La levée du corps fut faite par M. l'abbé O. Dufault, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service. La bannière de Sainte-Anne était portée par quelques dames de Sainte-Anne.

Les porteurs étaient les six frères de la défunte, MM. Napoléon, Georges, William, Elzéar, Baptiste et Hervé Sauvé. Les coins du poêle étaient tenus par Mmes P. Prévost, Johnny Séguin, Wilfrid Lefebvre, H. Vaillancourt, Napoléon Bertault et Salomon Lanthier.

La quête fut faite par la fille de la défunte, Elisabeth, accompagnée de son frère, Elzéar.

Dans le cortège on remarquait : ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Antoine Séguin, Johnny Séguin, P. Prévost, Auguste-D. Repentigny, ses neveux, MM. Charles et Arthur DeRepentigny, H. Séguin, Joseph Brazeau, F. Bériault, Ernest Séguin, ses nièces, Mlles Emelianna Séguin, Doris Sauvé, Berthe Sauvé, H. Séguin, E. Bériault, ainsi que MM. et Mmes A. Decoeur, S. Lanthier, MM. W. Lefebvre, N. Bériault, A. Séguin, F. Lalonde, A. Lanthier, J. Decoeur, Ovila Séguin, Alphonse Marleau, Doris Séguin, H. Séguin, N. Lefebvre, Mlles Délia Bériault, E. Gauthier, L. Gauthier, L. Lefebvre, D. Marleau, ainsi que plusieurs autres. Le choeur de chant était sous la direction de M. J.-E.-P. Deguire.

L'orgue était tenu par Mlle Yvonne Raby.

GREY EST MALADE

Londres, 27. — Le vicomte Grey, ancien ambassadeur aux Etats-Unis, est malade. Il souffre d'une maladie de rein.

Elle paraît être bien portante et heureuse

Voyez le sang rouge et riche à ses joues, c'est le signe de la santé.

Certaines femmes ont un beau teint qui vous dit que leur sang est riche et rouge. Leur figure est ronde et pleine, leur expression est douce et gracieuse. C'est qu'elles ont dans leurs veines du sang rouge en abondance. Il n'y a pas de raison d'être mince et maigre par suite de sang pauvre. Procurez-vous du Pepto-Mangan. Prenez-en régulièrement pendant quelques semaines aux heures de repas. Il vous donnera du sang rouge en abondance. En vous donnant du sang rouge il permettra à votre organisme tout entier de se remettre à l'état normal. Ainsi les couleurs renaîtront sur vos joues et vous ressentirez toutes les joies que donne la belle santé. Procurez-vous du Pepto-Mangan de Gude chez notre pharmacien, sous forme liquide ou en tablettes. (ann)

Voilà la Prescription Qui a sauvé des Milliers de malades

POITRINAIRES, SCROFULEUX, ANEMIQUES, SURMENES

LE VIN MORIN CRESO-PHATES est prescrit couramment par les médecins et il est employé régulièrement dans les hôpitaux comme tonique des poumons. Il devrait être employé par toutes les personnes, faibles de poitrine, surtout par celles qui crachent le sang et sont menacées de consomption. Tarol est en vente partout.

Dr. Ed. Morin & Cie., Limitée, Québec, Qué.

VIN MORIN

Aux femmes à l'âge critique

La lettre de cette femme donne le moyen de passer sans danger la crise

Lascelles, P.Q. — "Pendant la période critique je me sentais si faible et si épuisée que je pouvais à peine faire mon travail. Je pris du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et il me fit beaucoup de bien. J'avais essayé d'autres remèdes, mais je place le Composé Végétal au-dessus de tous les autres. C'est pourquoi je dis à toutes celles que je connais le grand bien qu'il m'a fait." — Mme Duncan Brown, Lascelles, Province de Québec.

Des symptômes tels que : la sensation d'étouffement, des bouffées de chaleur, des maux de tête, le mal de dos, la crainte d'une catastrophe, la timidité, des bourdonnements d'oreilles, des palpitations, des étincelles devant les yeux, des irrégularités, de la constipation, de l'appétit irrégulier, de la faiblesse et des étourdissements devraient indiquer aux femmes à l'âge critique de s'en remettre au Composé Végétal de Lydia E. Pingham, du soin de leur faire franchir sans danger cette crise ainsi que le fit Mme Brown.

Vous êtes invitée à écrire pour demander un conseil gratuit.

Les femmes peuvent recevoir un bon conseil qui ne leur coûtera rien en écrivant au Lydia E. Pinkham Medicine Co. à Lynn, Mass. (ann)

Corsets D & A Practical Front

BREVETES AU CANADA ET A L'ETRANGER

Un Plastron Elastique Pliable

LA particularité la plus intéressante dans le D & A Practical Front est peut-être le plastron élastique pliable, qui s'adapte si bien, avant le laçage, aux formes du corps. Il ne se déforme jamais et demeure irréprochable.

Même avant de le lacer, vous savez que pendant toute la journée, le corset ne bougera pas et ne compromettra pas, par son déplacement votre bien-être, ou ne dérangera pas la bonne ordonnance de votre robe.

Une fois ajusté, le laçage, au moyen d'agrafes d'une forme spécial, se fait rapidement et aisément. Alloeant juste l'espace de trois pouces, requis pour le laçage correct, la tension du plastron élastique disparaît pour être si judicieusement répartie sur l'ensemble des lacets—que personne ne pourrait dire où elle s'exerce.

Votre corsetière peut vous donner d'intéressants renseignements sur le corset D & A Practical Front si toutefois elle s'est familiarisée avec ce nouveau et sensationnel corset. Demandez-lui son avis.

Fabriqué au Canada par la Dominion Corset Co., une des plus importantes industries du Dominion, aussi fabricants des célèbres corsets D & A, La Diva et Goddess.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

HEURES D'AFFAIRES : 9 a.m. à 6 p.m. tous les jours.
Téléphone : Plateau 5000 reliant tous les rayons.

CHEMISES POUR HOMMES 2.50

Chemises en zéphir de première qualité, confectionnées dans notre propre fabrique avec la plus grande précision. Ces chemises valent la peine d'être achetées, car elles se lavent bien, s'ajustent bien et auront une durée longue et satisfaisante.

Une splendide variété de dessins rayés fantaisie. Grandeurs 13½ à 17½. Prix **2.50.**

—Rez-de-chaussée

COMBINAISONS POUR HOMMES

Combinaisons en coton blanc parfaitement tricotées, à côtés élastiques. Epaisseur moyenne. Grandeurs 32 à 42. Prix **2.85.**

PYJAMAS POUR HOMMES

Pyjamas en flanellette anglaise, confectionnés à la perfection dans notre propre fabrique. Grandeurs: 34 à 44. Prix chacun **3.95.**

BAS DE GOLF POUR HOMMES

Bas de golf pure laine, gris et mélanges de bruyère, pointures 9½ à 11½. Prix **2.00, 2.75** et **3.00** la paire.

—Rez-de-chaussée

PANTOUFLES D'INTERIEUR POUR HOMMES

Pantoufles Roméo en chevreau noir et chocolat, très confortables, côtés élastiques, semelles cousues et talons bas. Pointures 6 à 11. Prix **5.00.**

—Rez-de-chaussée

CRAVATES POUR HOMMES

Des cravates en soie française pouvant résister longtemps, ce sont certainement des cravates très désirables. Elles sont à dessins fleuris et rayés fantaisie et marquées à **1.50** chacune.

—Rez-de-chaussée

Oxfords Brogue pour Hommes 8.65

Oxfords Brogue tans et noirs pour hommes, bien faits d'après la nouvelle forme française — donneront certainement un confort absolu aux pieds. Ce sont des chaussures très recommandables et durables, et les semelles sont doubles d'un bout à l'autre. *Se vendaient 12.00.* Maintenant **8.65.**

—Rez-de-chaussée

LINOLEUMS DE PREMIERE QUALITE A PRIX SPECIAUX

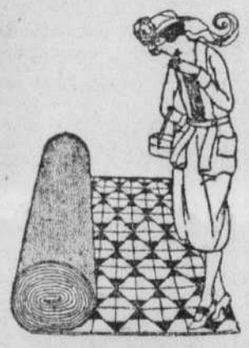

Les linoléums de première qualité sont toujours utiles, surtout au printemps, le moment logique d'ajouter de nouvelles garnitures à la maison.

700 verges carrées de linoléums écossais incrustés, 2 verges de large. *Notre prix de vente régulier 2.25* la verge carrée. Prix spécial **1.95** la verge carrée.

800 verges de linoléum imprimé, 2 verges de large. *Prix de vente régulier 1.00* la verge. Prix spécial **80c** la verge.

—Troisième étage

ECHOS MONDAINS

—Samedi dernier eut lieu chez M. et Mme J. L. Lacroix, du Blvd Saint-Denis, les fiançailles de leur fille, Laurette, avec M. René Brunet, de la rue Saint-Laurent.

—Samedi le 11 février avait lieu chez M. et Mme Antoine Gougeon, de la rue Saint-André, une belle fête, à l'occasion du 61e anniversaire de naissance de M. Antoine Gougeon. Une adresse lui fut lue par sa fille Georgette. Etaient présents à cette fête: M. et Mme Pierre Décarie, M. et Mme Albert Dagenais, M. et Mme Osias Filiatrault, Mme Bollard, Mlle J. Brossard, M. Ovila Lachapelle, M. Dagenais, M. Louis Décarie, Mlles Jeanne Bélanger, J. Bélanger, L. Desjardins, G. Boucher, H. Proulx, O. Lambert, E. Descoteaux, H. Perron, A. Leroy, L. Leroy, P. Pilon, H. Desrosiers, G. Duquette, G. Archambault, P. Choquette, M. Dérome, A. Picard, A. Beaulieu, A. Blais, H. Bourque, A. Létourneau, C. Lapierre, B. Desmarais, F. Desmarais, A. Demontigny, F. Desmarais, G. Gougeon, R. Dagenais, G. Gougeon, M. Séguin, Y. Séguin, C. Sansoucy, L. Demontigny, P. Laflamme, R. Demontigny, F. Goudreau, E. Renaud, F. Parent, E. Parent, A. Miroux, L. Masson, L. Gagnon, H. Gendron, A. Giroux, A. Pellerin, H. Vaillancourt, A. Loiseau, V. Loiseau, R. Daigneault, E. Daigneault, A. Daigneault, A. Lamarre, E. Lamarre, M. et Mme Perreault et autres.

—Samedi le 18 février eut lieu chez M. et Mme Aimé Hébert, rue Sainte - Catherine, Maisonnéuve, une réunion de parents et d'amis à l'occasion de l'anniversaire de leur fille, Thérèse. Parmi les invités on remarquait: Mlles Thérèse Lefebvre et Alice Houle, de Saint-Rémi, Mlles Flore Thomas, Yvonne Hébert, Lauréat Cadieux, Adrienne Hébert, Clara Bérard, Flore Betournay, Blanche Thomas, Germaine Bérard, Bernadette Hébert, Marie-Ange Hébert, Betty Oliver, Florence Voce, Ivy Wiggins, Milly Monroe, May Tait, Mabel Monroe, Margaret Thomasso, Beryl Wiggins, Evelyn Glass, Helen Hamilton; MM. Omer Hébert, Armand Cadieux, Mastaï Guay, Laurent Cadieux, Herménégilde Séguin, Antonio Cadieux, Mastaï Hébert, Gustave Montpetit, Henri Hébert, John Hobus, Jack Bain, Willie Wright, James Bain, Cyrille Conners, Bernard Moffit, Harry Jeffries, Ermal Thomasso, Alfred Ramage, Johnny Wright. Il y eut chant, musique et danse.

—Mlle Parks, rue Irène, recevait quelques amis, samedi, le 18 courant. L'on remarquait Mlles Juliette Bernier, A. Deschênes, Rita Bayeur, Annette Colette, Augustine Denonville, Laetitia Deshaies, Aurore Dufresne, Augustine Fréchette, Antoinette et Lucienne Lamy, Léone Marceau, Gabrielle et Berthe Poirier, May Rodgers; MM. Roméo Allaire, C. Bergeron, René et Armand Denonville, Lucien et Lionel Bayeur, A. D'Anjou, M. Gérard, J.-A. Lamy, M. Labelle, Richard Marceau, R. Tessier, Charles Parks.

—Ces jours derniers, il y eut grande soirée chez M. N. Perron, à Laprairie, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Emelia Deschamps, de Casselman, Ont. Parmi les invités: MM. et Mmes C.-E. Deschamps, Arthur Bougie, N. Chevigny, Georges Rodier, Louis Pominville; Mlles D. Pominville, Emmela Deschamps, Pauline, Jeanne et Emelina Perron, Théodora et Raymonde Bougie; MM. Conrad Perron, Adrien Perron, Arthur Perron, Joseph Perron, Aimé Faille, Hercule Sénécal, Joseph Deslippe, Vital Dupuis, Arthur Dupuis, Isidore Perron, Omer Faille, Arcade Duquette, Pheliza Bleau, Alphonse Marchand, Donat-Eugène Deschamps, Alcide Chevigny, Roméo Chevigny, Amédée Bougie, Emile Goulet, C.-E. Deschamps et autres.

—MM. Georges Arpin et Gérard Cinq-Mars étaient de passage à Saint-Eustache, dimanche dernier.

—M. et Mme Frank Barton, d'Oneonta, N.Y., sont de passage à Montréal, en route pour le Lac Georges.

—Dimanche, le 12 courant, M. et Mme Désiré Lafleur, 233 Fabre, ont reçu à souper en l'honneur de M. et Mme Joseph Lafleur et de leur fille Jacqueline.

A l'occasion, quelques amis avaient été invités. On remarquait: M. et Mme Joseph Lafleur, leur fille Mlle Jacqueline Lafleur, M. et Mme Thomas Barbin, M. et Mme Donat Lafleur, M. et Mme Aurélien Garneau, M. et Mme René Dumont, M. et Mme Fernando Garneau, M. Vaudreuil, Mlles Julienne et Magella Pelletier, Irma, Yolande, Isabelle et Yvette Lafleur, MM. Forest Lamoureu, Roméo, Georges et Lucien Pelletier et autres. Dans le cours de la soirée, il y eut chant, musique, danse et déclamation.

—Mlles Gabrielle et Annette Carignan, de S.-Casimir, sont les hôtes de leurs parentes, Mme H. Dussault et Mme Adélard Bélisle, aux Trois-Rivières.

—A l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Gustave Brossard, il y eut chez Mme F. Leclerc, mère de Mme G. Brossard, une fête de parents et d'amis. Une adresse fut lue par Mlle Eva Leclerc et des cadeaux furent offerts par les parents et amis. Pendant la soirée, des parties d'opéra furent chantées par Mlle Eva Leclerc, Mme G. Brossard, M. Henri Paris, secondé par un choeur. Un tableau termina la fête. Mlle Lucienne Juneau, M. A. Dupuis, M. H. Paris, M. A. Archambault, Mlle Lida Brossard, Mlle Gagnon, Mlle Orise Brossard, Mme G. Brossard y figuraient. Mlles Eva Leclerc et Marthe Charbonneau étaient au piano. Etaient présents: M. et Mme Israel Brossard, Mlles Léa, Lida, Orise Brossard, M. et Mme Oscar Brossard, M. et Mme Ernest Saint-Jean, M. et Mme Benoit, M. et Mme Léopold Juneau, Mlles Raymond, F. Benoit, A. Benoit, F. Vandale, A. Lacombe, H. Ménard, E. Bergeron, L. Juneau, M. Paris, B. Rouisse, M. Charbonneau, E. Leclerc; Mmes Marchand, E. Fortin, Jasmin, Dupuis, F. Leclerc; MM. Z. Rouisse, H. Paris, L. Paris, A. Martineau, A. Labelle, A. Archambault, A. Dupuis, E. Saint-Jean, E. Saint-Jean, L. Saint-Jean, A. Dussault, L. Charbonneau, L. Paris, R. Levesque, E. Donadieu, P. Bergeron.

—Mercredi dernier, Mme Théophile Mathieu, rue Panet, recevait à souper en l'honneur de M. et Mme Dolars Dupuis, de Québec. Parmi les invités: le R. Père Fisette, M. l'abbé O.-C. Dupuis, curé; MM. et Mmes Gaudias Mathieu, F. Masse, J. Mathieu, T. Lapierre, L. Johnstone, P. Lepage, E. Lacasse, L. Guilbault, Mlle Marie Forcier, MM. Donat Mathieu, G. Lepage, R. Masse.

—Le jeudi 16 février, Mlle Judith Saint-Germain, d'Acton Vale, recevait, en l'honneur de Mlle Simonne Brouillard, de Montréal. Parmi les invités: Mlles Ella Lippé, Martine Guertin, Marguerite Lippé, Laurette Ledoux, Hélène Lagassé, Charlotte Ledoux, Ruth Jetté, Thérèse Paradis; MM. Adolphe Sénécal, Armand Proulx, Hector Raiche, G. Bédard, R. Schinck, Thomas Lagassé, Ernest Gauvin, Andréol Saint-Germain, Lewis Lagassé. Il y eut chant, musique et danse.

—Un impromptu, organisé par Mlle Margot Gravelle, eut lieu, samedi dernier, chez M. Beaumont, en l'honneur de sa fille, Marie-Hedwige. Parmi les personnes présentes: MM. et Mmes Joseph Beaumont, Beaumont, Z. Beaumont, Mlles Gisèle Valiquet, Graziella Beaumont, Carmen Laganière, Ida Bruneau, Annette Geoffrion, Georgette Lauzon, Germaine Prévost, Valentine Jubinville, Simonne Jubinville, M. Beaumont, M. Gravelle, MM. Bert McAbbee, Gaëtan Gravelle, Paul Bourbonnière, Ernest Bonhomme, Hector Giroux, Georges Sigouin. Mlle Beaumont reçut des cadeaux. Les salons étaient décorés d'oeillets.

—M. et Mme A.-C. Clément, de Lachine, ont reçu, dernièrement, à un bal mousseline pour leur fille, Hermance. Etaient invités: MM. et Mmes J.-A. Boisseau, J.-E. Nantel, O. Paradis, L. Sarra-Bournet, E. Robillard, Mlles G. Auclair, L. Boisseau, A. Barette, B. Boisseau, B. Baquet, G. Black, R. Boiseau, J. Bellefeuille, M.-P. Bériau, R. Brunet, L. Berthiaume, L. Cabana, C. Bigonesse, B. Bousquet, S. Constantineau, J. Camerlain, D. Demers, Y. Dufresne, L. Duhamel, G. Durocher, A. Gauvin, R. Durocher, S. Girouard, J. Gauvin, T. Genest, A. Gauvin, B. Girard, F. Jodoin, Y. Legendre, R. Jodin, H. Lavimodière, F. Lapierre, J. Lemieux, R. Lambert, A. Lapierre, A. Lalonde, C. Lapierre, Y. Lemieux, V. Lavimodière, M. Morin, T. Michaud, T. Morin, E. Marceau, G. Morin, A. Ouellet, M. Pontbriand, S. Poirier, N. Pontbriand, J. Ratto, G. Rochon, J. Roger, L. Turner, L. Valois, M. Valin, J. Vézina, J. Vallée, G. Vézina, V. Vallée; MM. L.-R. Valois, J. Boisseau, R. Brunel, L. Barette, L. Bernier, R. Brunel, A. Brodeur, G. Baudry, A. Bruno, R. Brodeur, G. Breen, D. Bruneau, A. Bigonesse, H. Chapleau, A. Cornellier, G. Cabana, A. Clément, F. Callaghan, Clerk, G. Carignan, P. Castonguay, L. Demers, G. Duckett, M. Dumont, P. Désy, M. Fortin, G. Favreau, R. Fortin, R. Girard, J.-Gravel, M. Gendron, C. Girard, R. Hudon, J. Hébert, J. Hudon, L. Joubert, R. Longtin, A. Latreille, A. L'Heureux, C. Lanctôt, R. Lalonde, E. Lapierre, A. LeBlanc, G. Lussier, R. Lapierre, G. Lachapelle, W. Lambert, E. Moreau, G. Mahoney, P. Manceau, L. Morin, L.-W. O'Connell, R. Poitras, P. Perrin, F. Pickering, A. Paradis, M. Pontbriand, G. Parthenais, A. Pelletier, Paradis, M. Primeau, L. Renaud, F. Rochon, Riel, P. Remington, R. Rochon, M. Stewart, P. Thibodeau, G. Tassé, J. Trottier, A. Valois, P. et R. Versailles.

—Le jeudi 17 février, à l'occasion de l'aniversaire de naissance de M. Sylva Gariépy, de Vianville, ses parents et amis se réunissaient pour lui offrir leurs voeux. De nombreux cadeaux lui furent présentés. Il y eut chant, musique et danse par les invités et, à minuit, un goûter fut servi. Etaient présents: Mlles R. Gariépy, M. Belliveau, E. Gariépy, G. Marois, Y. Leduc, J. Gariépy, A. René, E. Belliveau, M. Farette, M.-J. Vincent, J. Beaulieu, I. Belliveau, J. Debien, T. Fafard, L. Desmarais, G. Marcotte, J. Fafard, E. Cormier, M. Dufresne, A. Gariépy, B. Lefebvre; MM. D. Forest, E. Gariépy, N. Savage, S. Guilbeault, D. Gariépy, L. Desmarais, P. Parent, A. Marois, P. Dufresne, L. Forest, B. Greenghalgh, J. Larivière, W. Kane, E. Gariépy, M. Farette, E. Hinelson, M. Provost, M. Fielding, G. Dupont, M. Duranleau, R. Dupuis, E. Labelle, J. Langlais.

— M. Nephtalie Boudrias, rue Church, Côte Saint-Paul, a été l'objet d'un impromptu, dimanche soir, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Il y eut présentation d'adresse par Mlle Fabiola Armand et des cadeaux lui furent offerts par ses deux petites nièces, Annette, Rita. M. Boudrias répondit à l'adresse et remercia les invités. Il y eut chant, musique et danse; un goûter fut servi. Les salons étaient décorés d'inscriptions de fête. Etaient présents: MM. et Mmes E. Girard, J. Giguère, L. Giguère, E. Lacombe, A. Lacombe, H. Giguère, A. Lacombe, Mlles E. Girard, R. Girard, G. Charland, B. Charland, G. Sylvestre, A. Lacombe,, C. Giguère, L. Giguère, MM. et Mmes P. Dufour, I. Lafleur, Mme M. Saulnier, E. Hervieux, M. Gosselin, M. et Mme A. Aubertin, Mlles A. Brodeur, M. Saulnier, R. Lacombe, A. Lacombe, G. Giguère, E. Hervieux, J. Hervieux; MM. R. Poliquin, A. Séguin, A. Roy, R. Hervieux, J. Hervieux, T. Giguère, B. Giguère, R. Lacombe. La danse fut ouverte par M. et Mme Nepthalie Boudrias, héros de la fête.

—Une soirée dansante fut donnée par Mlles Lefebvre, rue Dagenais, le dimanche 19 février. Y assistaient: Mlles Alice et Reine-Marie Lambert, H. et Armandine Laporte, Marguerite Giroux, Rachel Loiselle, Antoinette Bonenfant, Maria D'Aoust, de l'Ile Perrot; Thérèse, Gilberthe, Delphine et Armande Lefebvre, Mmes Alfred et Henri Lefebvre, Ulric et Laurent Chénier; MM. Alfred Lefebvre, Dumouchel, Charles Mayer, J. Schaeffer, Vigeo, Marsan, Luesier, Lafortune, Caron, Chénier, Carlo Laurent, Laurent et Ulric Chénier, Henri Lefebvre et L.-R. Parent, d'Ottawa. Il y eut violon par Mlle Loiselle. Les frais du chant furent faits par Mlles M. Giroux, T. Lefebvre et M. L.-R. Parent. On dansa.

—Mercredi dernier, Mlle Angélique Cousineau, de Saint-Laurent, réunissait ses amis pour une sauterie à l'occasion. Etaient présents: Mlles B. Jarry, M. Desmarchais, G. et J. Cousineau, A. et P. Jarry, A. Authier, A. G. Lefebvre, L. et N. Bastien, J. Benoit, J. Dubuc, M. Beaulieu, C. Beaulieu, L. Grou, R. Duquette, B. Léonard, A. et G. Cinq-Mars, C. et F. Bourret, L. Gohier; MM. A. Viau, E. Lefebvre, L. Desjardins, H. Authier, J.-R. Renaud, J. Blain, H. Joannette, P. Boyer, C.-E. Hébert, C.-E. Jarry, E. Bélanger, L. Delorme, Ed. Deslauriers, R. Bourret, C. Dion, L. Gohier, L. Rodier, G. Noiseux, A. Chênevert, L. Léonard, A. Bélanger, D. Léonard, L.-P. Dupras, E. Cousineau, J.-L. Moreau, O. Carignan, J.-M. Bureau, J. Champagne, R. Jasmin, A. Desrosiers, P. Cousineau, P. Cousineau.

Dimanche dernier, Mme P. Brouillette, rue Christophe-Colomb, a reçu pour sa fille Graciá. Etaient invités: Mmes E. Sauvageau, H. Lamarche, C. Laviolette, Mlles Berthe Sauvageau, Germaine Sauvageau, Gilberte Laviolette, Gabrielle Fortin, Marie Reine Gagnon, Germaine Lamarche, Laurence Bissonnette, Adrienne Lamarche, Valmoria Plante, Yvette Plante, Alice Ouimet, Germaine Lamarche, Laurette Groulx, Simone Daoust, Simone Girouard, Adrienne Miron, Berthe Racette, Mignonne Guilbault, Germaine Marcotte, Alice Tessier, Marguerite Loiseau, Thérèse Prezeau, Antoinette Proulx, Annette Perron; MM. Eugène Sauvageau, Fred Clément, George Pilon, Arthur Bélager, Alcide Gagnon, Edouard Lamarche, Benoit Bissonnette, René Pelletier, D'Iberville Guilbault, Henri Vaillancourt, René Poirier, René Gélinas, Jules Guertin, Joseph Dupont, Léo Laramé, Edouard Gagnon, Henri Gareau, Antoine Héroux, Albert Havard, Chas. Bédard, Valmore Plante, Henri Paquin, Rosario Leclaire.

—Jeudi dernier, chez M. et Mme G. Dagenais, rue de Saint-Valier, a été organisé un impromptu en l'honneur de l'anniversaire de naissance de Mme E. Dagenais. Parmi les invités: Mme E. Dagenais, MM. et Mmes N. Boudreau, B. Dagenais, A. Dagenais, G. Dagenais, A. Beaudoin, C. Beaudoin, I. Carrier, Mlles Eva Roy, Laurette et Lucienne Dagenais, MM. Aubin et Lachapelle. De nombreux cadeaux lui furent présentés.

—Samedi dernier, M. O. Payette, rue Dufresne, recevait à souper, ses parents et amis. Il y eut chant, musique et danse. Etaient présents: MM. et Mmes A. Payette, O. Payette, A. Lousian, M. Jolicoeur, L. Laignault, Ovila Jolicoeur, M. O. Jolicoeur, Mme D. Forest, M. et Mme H. Jolicoeur, M. et Mme W. Bertrand, M. et Mme M. Rivest, M. et Mme A. Laframboise, M. et Mme W. Paré, M. et Mme W. Ménard, Mlles D. Forest, E. Jolicoeur, M. L. Jolicoeur, M. A. Laframboise.

—Samedi soir, 18 février, il y eut une réunion d'amis chez M. Joseph Piché, rue Delinelle. Les invitées étaient: MM. et Mmes Armand Harnois, A. Desroches, Jos. Gagné, MM. Joseph Pépin, Théo. Pépin, Adrien Pepin, Léo Pepin, D. Albert Pepin, Paul Desroches, Joseph Desroches, J. Bergeron, J. Gauthier, Philippe Dulac, Wilfrid Dulac, Joseph Saint-Jean, Mlles Jeanne Piché, Rose, Alberta et Gabrielle Robitaille, Louise Dugas, Eglantine Carpentier, E. Duquette, A. Lafortune, Clara Dulac, Cath. Dulac, Simonne, Eva et Aldéa Rodrigue, Mmes Viau, Robillard. Il y a eu musique, chant et danse et un goûter fut servi à minuit.

—Le samedi, 18 février, avait lieu chez M. Anatole Cayer, rue Turcot, une réunion de parents et d'amis. Il y eut chant, musique et danse et un goûter fut servi. Etaient présents: M. Ernest Cayer, M. et Mme H. Palaisy, M. et Mme O. Paquette, M. et Mme L. Noël, M. et Mme J.-B. Regimbald, Mlles Aurore, Leona, Bertha, Mélina Viau, Dinora et Rahéa Aubin, Dianora Larivière, Louisa Dorais, Evangéline Debuissière, Maria et Irène Regimbald, Adrienne Lemieux; MM. Eugène et Armand Cayer, Aimé Desjaouriers, Herménégilde Laurin, Horace Larivière, Armand Drapeau, René Côté, Amédé, Marcel et Hector Larivière, Frédéric Aubin, Arthur Vaillancourt, Joseph Leduc, René Larivière, Alfred Regimbald.

SAINT-PATRICE AURA SON OEUVRE DES MIDINETTES

La coutume populaire en France connue sous le nom de l'oeuvre des midinettes sera inaugurée à Montréal, cette année, à l'église Saint-Patrice. C'est M. l'abbé McShane lui-même, curé de cette paroisse, qui a annoncé cette heureuse initiative qui permettra aux fidèles de sanctifier plus facilement le temps du carême. Pendant toute la durée du carême, un salut du Saint-Sacrement sera chanté tous les jours, entre midi et trente minutes et midi et cinquante minutes. Cet office durera vingt minutes et sera célébré à une heure qui permettra aux travailleurs, qui souvent n'ont pas le loisir d'y assister le soir, de continuer leurs pratiques religieuses pendant l'heure de leur dîner sans que cela puisse les incommoder. Dès midi et quinze on jouera sur l'orgue des cantiques et des hymes qui rappelleront la prochaine fête, puis le salut commencera à midi et trente précis. Il n'y a pas de doute que des catholiques libres vera ce moment dans les environs de l'église Saint-Patrice assisteront à cet office bien populaire en France de "l'oeuvre des midinettes."

South Bolton, Q. — Un club de fermiers a été organisé dans le district de South Bolton. M. Costes a été élu président.

INFLUENZA
NAZALINE
DU DOCTEUR CHRETIEN-ZAUGG
69-m.v

UN MONSIEUR
indique gratuitement à toute personne souffrant de rhumatisme, douleurs de reins, un remède nouveau et merveilleux qui fait disparaître le mal en peu de temps. Cela est la conséquence d'un voeux. Ecrire à Boîte 66, Station N., Montréal. 93-n

Toussez-vous beaucoup ces jours-ci? Avez-vous la gorge sensible, les poumons endoloris? Prenez donc du
AYER'S CHERRY PECTORAL
ce vieux remède contre la toux qui a 80 ans d'existence. Trois grandeurs.

AU BON MARCHE
Letendre Limitée
LUNDI, 27 FEVRIER
43ième ANNIVERSAIRE
Grande mise en vente sans précédent.

VIN BOURDOU
TONIQUE — APERITIF — DIGESTIF
DELICIEUX AU GOUT
Inestimable contre :Anémie, Faiblesse, Convalescence
Chez tous les pharmaciens et épiciers.
J. BOURDOU, Pharmacien de 1ère Classe-CETTE, France

ATTENTION
aux MAUX de GORGE, aux BRONCHITES, aux CONGESTIONS, à la GRIPPE.
Attention
Bronchiteux, Catarrheux, Asthmatiques,
vous tous qui êtes hypothéqués de la poitrine, vous dont la gorge est sensible, dont les Bronches sifflent, dont les Poumons sont délicats
Recourez vite aux
PASTILLES VALDA
Médicament respirable seul capable de porter le remède sur le mal.
LES PASTILLES VALDA
ÉVITENT
les inconvénients du Froid, de l'Humidité, des Poussières, les dangers de Contagion, de Congestions.
COMBATTENT
toutes les maladies des Voies respiratoires à l'état aigu et préviennent le retour des accidents chroniques
Crises de Catarrhes, attaques d'Asthme, etc.
Ci-dessous fac-similé de la boîte

Prix : 60 cts. la Boîte
dans toutes les Pharmacies

"Ma Fillette lui doit la Vie!"
Une mère dit comment sa petite Ethel fut sauvée.
Voici ce que nous a écrit récemment une mère: "Ethel qui vient d'avoir huit ans, prit un gros rhume au mois d'août dernier. Elle a une constitution extrêmement nerveuse et ne pouvait rester tranquille au lit. Nous avons tout essayé pour guérir sa toux, mais celle-ci est devenue plus mauvaise de sorte qu'au lieu d'être rose et vigoureuse, l'enfant est devenue pâle et faible. Rien de ce que nous avons fait n'a pu arrêter la toux, qui à ce moment, se manifestait par des crises régulières. Ces crises de toux fatiguaient et affaiblissaient considérablement la petite, et je crois que le rhume aurait fini par atteindre les poumons en peu de temps... Après avoir essayé tout ce qu'on me recommandait, je vis une annonce du Carnol dans laquelle on vantait la puissance de ce tonique. J'en achetai une bouteille chez le pharmacien et avant même qu'elle ne fut à moitié, ma petite fille était presqu'entièrement débarrassée de son rhume. Ses joues commençaient à reprendre leurs belles couleurs. Elle engraissait et pouvait courir et jouer toute la journée sans fatigue. Aujourd'hui après avoir pris deux bouteilles de Carnol, elle a meilleure mine et se sent mieux que jamais."
Le Carnol est en vente chez votre pharmacien. Si vous pouvez affirmer en toute conscience, après l'avoir essayé, qu'il ne vous a fait aucun bien, renvoyez la bouteille vide au pharmacien et il vous rendra votre argent. 4-122
CARNOL LIMITED,
Montréal

Le poivre rouge arrête le mal de dos
La chaleur du poivre rouge fait disparaître le mal de dos. Il ne peut vous faire de tort et mettra certainement fin immédiatement à la torture.
Si vous avez peine à vous mouvoir à cause de la souffrance essayez simplement le Red Pepper Rub et vous en recevrez le plus rapide soulagement. Rien ne possède une chaleur aussi pénétrante, aussi concentrée que le poivre rouge.
Dès que vous appliquez le Red Pepper Rub vous sentez une chaleur ardente. En trois minutes, il réchauffe de part en part la partie endolorie. La douleur et le mal disparaissent.
Demandez à n'importe quel pharmacien un pot de Red Pepper Rub Rowles. Assurez-vous que vous avez bien le véritable, par le nom Rowles imprimé sur chaque paquet.
Whitehall Pharmacal Co.
Walkerville, Ont.

ENGLISH AND SCOTCH WOOLLEN CO.
Offre
1000
PANTALONS
-- A --
$3.50
Valant jusqu'à $8.00
Répartis comme suit:
200 pantalons à 851 rue Sainte-Catherine Est.
200 " " à 415 rue Sainte-Catherine Est.
200 " " à 261 rue Sainte-Catherine Ouest.
200 " " à 904 avenue Mont-Royal Est.
200 " " à 1764 rue Notre-Dame Ouest.
ENGLISH AND SCOTCH WOOLLEN CO.
LES PLUS GRANDS TAILLEURS DU CANADA
STORES FROM COAST TO COAST

ANY SKIN TROUBLE IN YOUR HOME?

Y a-t-il des Maladies de la Peau chez Vous?
Dans tous les ménages le Zam-Buk est d'une valeur inappréciable. Ce baume herbal est supérieur à tous les onguents vieux jeu. Son action est sûre et il a tôt fait de faire cesser la douleur, de détruire l'infection et la cause du mal et de développer une nouvelle peau saine. Qu'il s'agisse de coupures, brûlures ou échaudures, de l'eczéma, du porrigo, de l'herpès, de plaies empoisonnées ou d'hémorroïdes, les riches essences du Zam-Buk soulagent rapidement et guérissent. Vous ne pouvez vous passer du Zam-Buk.
1.—UNE MERE AVAIT DES ULCERES A LA CHEVILLE. Mme J. Ellsworth, 902, ave Selkirk, Winnipeg, déclare: "Des ulcères se formèrent à la cheville de mon fils et, en dépit des médecins, se répandirent jusqu'au genou. Un échantillon de Zam-Buk soulagea merveilleusement le mal. De nouveaux bandages faits avec ce fameux baume arrêtèrent la suppuration et l'infection et guérirent ma jambe parfaitement".
2.—MALADIE DU CUIR CHEVELU CHEZ UN ENFANT. M. W. D. Love, 33 rue Rand, Central Falls, R.I.A., écrit: "Ma fillette souffrait d'une affection cutanée rebelle aux traitements du médecin. Elle avait le visage, la figure et au cuir chevelu. La première application de Zam-Buk calma l'irritation et démontra immédiatement sa vertu curative. Je continuai le traitement et toute trace du mal disparut bientôt".
ENGELURES ET DOULEURS CAUSEES PAR LE FROID. Mlle M. Smith, 1786, Jeanne-Mance, Montréal, écrit: "Il y a quelques années je me gelai affreusement le nez. Je me mis sous les soins d'un médecin, mais il ne put soulager le mal d'une façon permanente. Il revenait tous les hivers aussi souffrant que jamais. Mais le Zam-Buk eut raison comme par enchantement de la douleur et de l'inflammation, et la soulagement fut permanent.
3.—BRULURES CAUSEES PAR UNE EXPLOSION. M. E. McIntosh, 43, rue Rumbert, Toronto, déclare: En faisant de la photographie à la magnésie, je fus gravement brûlé à la tête et à la figure par suite de l'explosion de l'appareil. Après avoir passé cinq jours à l'hôpital, comme je ne prenais pas de mieux, je me rendis au magasin où j'achetai du Zam-Buk. Ce médicament soulagea l'irritation et m'apporta un prompt soulagement. Après une semaine de traitement au Zam-Buk, la guérison était si parfaite qu'on n'aurait jamais pu découvrir la moindre trace de plaies".
4.—LE DANGER DE L'EMPOISONNEMENT DU SANG. Mme Frank St-Denis, 393, rue Thompson, Winnipeg, déclare: "Après une journée de lavage, j'eus un doigt dur et enflé puis bleu. J'éprouvais une douleur intense. Après que j'eus essayé sans résultat des cataplasmes, on me procura du Zam-Buk, qui atténua rapidement la douleur. De nouvelles applications firent disparaître l'infection et l'inflammation et guérirent la plaie parfaitement".
50c la boîte, 3 pour $1.25, chez les marchands et les chimistes.
Zam-Buk
GRATIS! Sur mention de ce journal à la Zam-Buk Co., Toronto, vous recevrez par retour du courrier une boîte échantillon gratuite de Zam-Buk. Inclure timbre de 1c.

Club de hockey du National qui jouera lundi prochain avec le Sainte-Anne pour le championnat de la Ligue de la Cité.

LUCIEN GERVAIS, gardien de buts.

A. VALOIS, joueur de défense.

A. DESBIENS, joueur de défense.

E. COURCHESNE, joueur de défense.

"BEBE" PELLETIER, centre.

PHILIPPE LAMARRE, joueur d'attaque

ANTOINE LAMARRE, joueur d'attaque

ALD. LAURENDEAU, joueur d'attaque.

DEMAIN, LES COURSES DU MONT SAINT-LOUIS--SEANCE DE BOXE AU NATIONAL LE 7 MARS

FETE SPORTIVE DES COLLEGIENS DU MONT-S.-LOUIS

C'est samedi après-midi qu'aura lieu à l'Arena Mont-Royal la fête sportive annuelle des élèves du Mont Saint-Louis. Le programme comprendra toute une série de courses en patins et une joute de hockey entre les clubs du Mont Saint-Louis et de l'Ecole Polytechnique.

On estime que près de trois cents patineurs prendront part aux différentes épreuves qui composent le programme. L'on verra là du vrai sport.

Les équipes pour la joute de hockey se composent comme suit:

Mont Saint-Louis		Ecole Polytechnique
1. R. Ouimet	buts	R. Latreille
3. J. Dalton	défenses	P. Telmosse
8. L. Deschesnes		G. Laurion
7. H. Nerlich		
4. R. Dubé	ailes	P. Beaubien
5. A. Mathieu		R. Poulin
9. R. Pelletier		
12. G. Décary		
6. R. Cormier	centres	J. Labrecque
2. A. Gratton	substituts	L. McAvoy
11. G. Langevin		Ernest Loignon

Arbitre: Dave Béland.

Chronométreurs: A.-G. Pigeau et L. Gareau.

Juges des buts: Ernest Hébert et G. Dozois.

Voici la liste des principaux donateurs de prix: Arnold, Oscar (prof.) Aspeck, Arthur; Auger, E.; Chauvin, Osias; Chauvin, Mme Osias; Contant, S.-L.; Clossey, Jean (prof.); Décary, Ernest; Gareau, J.-O.; Genin, Trudeau & Cie; Coulet Frères; Goulet, L.-H.; Grégoire, H.-C.; Guérin (Hon. J.-J.) M.D.; Hardy, Edmond (Directeur de l'Harmonie); Hébert, L.-H.; Jerom (Fr. Sous-Dir. du Pensionnat); Larivière Incorporée; Lavallée, A.-S.; Leclerc, J.-N.; Lewis Bros; Mandelius (Fr. Dir. du Mont St-Louis); Marchand Frères Ltée, (La Cie), Imprimeurs; Mappin & Webb; Nivard (Fr. Visiteur); Oswald (Fr. Dir. de Longueuil); Phillips, J.-L.; Prud'homme & Fils; Pigeon, Albert; Quevillon, L.; Ranger, W. E.; Maire de Lachine; Symphorien (Fr. Dir.-général des Etudes); A. Charbonneau; Victor (Fr. Visiteur); Dumas, A., photographe; Gagney, R.-M.; Mme J.-I. Phillips; Barsalou, Jos.; Beaudin J.-Chs., chapelain du Mont Saint-Louis; Boulet, Paul, Joliette; Chauvin, J.-P.; Cousineau, Aimé; Cummings, E.; Emery, E.-F.; Fanfare (section des Anciens); Gagnon, Emile; Gagnon, Paul; Gaudet, A.; Gignac, Eug.-A.; Gignac, Ls.-H.; Hébert, Ernest; Leclair, F.; Leduc, P.; Limoges, Léopold; Limoges, Antoine; Robert, Louis; Reeves, Arthur; Tremblay, Vincent.

GRANDE MASCARADE MARDI A MAISONNEUVE

Les amateurs de patins de Maisonneuve célébreront joyeusement le mardi gras. On nous annonce en effet une grande mascarade pour mardi soir prochain au rond du Champêtre, Maisonneuve où ont eu lieu cette saison, de si brillantes parties de hockey. Il y aura musique et il y a apparence que l'on verra sur la glace de nombreux travestis. Plusieurs patineurs et patineuses sont à se faire confectionner des costumes qui ne manquent pas d'originalité. Le spectacle que présentera le patinoir du Champêtre Maisonneuve, le mardi gras au soir sera sûrement un spectacle fort amusant. Le public pourra s'intéresser à voir évoluer les patineurs.

LA CASQUETTE vs SAINT-STANISLAS

Dimanche, le Saint-Stanislas recevra, pour la deuxième fois cette saison, le fameux club La Casquette. La partie commencera à 2 heures précises. Tous les amis et supporteurs de ces deux clubs devraient se rendre en grand nombre pour assister à cette joute qui promet d'être fortement contestée.

L'AIGLON A FARNHAM

L'Aiglon qui est en train de remporter le championnat de la Ligue Intermédiaire Indépendante, jouera une partie d'exhibition avec le club du collège Saint-Romuald, de Farnham. On s'attend à une grande partie. L'équipe de l'Aiglon se composera probablement des joueurs suivants: Morin, Mantha, Paquette, Roger, Brasseur, Lacasse, Pettigrew, Latreille, G. Toupin, J. Toupin.

Le club du Lower Canada College a remporté le championnat de la Ligue de hockey des écoles en battant hier soir le High School de Westmount par 1 à 0.

Benny Leonard et Pal Moran se rencontreront ce soir dans un combat de 10 rondes à la Nouvelle-Orléans. Moran pèsera environ 136 livres, et Léonard 140.

Mickey Walter, boxeur welterweight, a battu le soldat Bartfield dans un combat de 12 rondes hier soir, à Philadelphie.

Le club McGill est parti ce matin pour Kingston où il rencontrera ce soir l'équipe de Queen's dans une partie de la Ligue des Universités.

George Chaney a eu l'avantage sur Alex. Hart, de Cleveland, dans un combat de huit rondes, à Philadelphie.

Le club de hockey Saint-Patrice, d'Ottawa, a battu le Pere Marquette par 2 à 1, à Boston.

Les Montagnards, d'Ottawa, ont battu le Berwick d'Ontario, par 18 à 5 dans la première partie d'une série éliminatoire pour la coupe Allan.

Le club de hockey Regina a battu Edmonton par 5 à 1.

C'est mardi prochain qu'aura lieu au Manitoba la course annuelle de chiens, de 200 milles, pour une bourse de $2,500. L'Indien Sam Pranteau est favori. Il y aura 14 équipes de chiens.

Freddie Jacks se rencontrera ce soir avec Jimmy Goodrich à Toronto. Il a lancé un défi au champion Johnny Kilbane. Il est aussi possible que Jacks se batte avec Johnny Dundee à New York, le mois prochain.

Le gouvernement français a décidé de voter 10 millions de francs pour les prochains Jeux Olympiques et de mettre le Parc des Princes à la disposition du comité des jeux pour la construction de l'amphithéâtre.

DEMAIN SOIR, AVANT DERNIERE PARTIE LOCALE

Le Canadien jouera demain soir son avant dernière partie de la saison à Montréal, alors qu'il recevra la visite du club Hamilton. La seule autre partie que jouera le Bleu Blanc Rouge cet hiver à l'Arena, sera celle du 4 mars, alors que les champions viendront se mesurer avec l'équipe de Léo Dandurand.

Le Canadien a quatre parties à jouer avant la clôture de la saison, deux à Montréal et les deux autres en dehors.

On croit que Lucien Brisebois, du Voltigeur de Québec, prendra part à la pratique du Canadien aujourd'hui.

On s'attend à une dure lutte pour samedi. Le club Hamilton a battu le Toronto par 4 à 3 mercredi soir, prouvant ainsi qu'il est plus fort que jamais. Le Canadien est cependant bien résolu à lui infliger une nouvelle défaite. Le Toronto et le Canadien se disputent toujours la deuxième place et comme le Toronto a été battu cette semaine, le Canadien compte que, s'il est favorisé par la chance, il pourrait bien se classer deuxième à la fin de la saison. Il est fort possible que le Toronto se fasse battre samedi soir par Ottawa, ce qui aiderait l'équipe locale. On peut supposer que la partie entre le Toronto et l'Ottawa sera dure, mais les champions devraient triompher.

Il y a toute apparence que la rencontre de demain soir entre le Canadien et le Hamilton sera un spectacle entraînant. Le club local a joué des parties sensationnelles avec le club Ottawa et surtout avec le Toronto, et il promet une bonne partie pour demain, à ses partisans.

On nous fait remarquer que le Toronto joue deux parties de suite avec Ottawa, samedi et mercredi, et le Canadien, deux parties avec Hamilton, samedi et mercredi. Si le Canadien gagne ses deux parties et si le Toronto perd les deux siennes, le Canadien et le Toronto seront égaux.

Cooper Smeaton arbitrera demain soir.

LIGUE DES MANUFACTURIERS

Les joutes finales de la Ligue de hockey des Manufactures seront jouées ce soir au patinoir Victoria. Le programme est le suivant:

Imperial Oil vs Berliner Gram-o-Phone.

Northern Electric vs Crane Limited.

LIGUE INDUSTRIELLE

Voici le programme des parties de la Ligue Industrielle qui seront jouées ce soir à l'Arena:

Sherwin Williams vs Steel Co.
Walter Baker vs Imperial Oil.
Simmons vs Goodwin's.

L'AIGLON VAINQUEUR

L'Aiglon a continué, hier soir, sa marche victorieuse dans la Ligue Intermédiaire Indépendante, battant les Forestiers par 3 à 0. Le St-Gabriel a défait le Woodlands par 6 à 1 et le Saint-Lambert a triomphé du Kensington par 8 à 4.

SAUVEGARDE DE VERDUN, 9; SAINT-HENRI AMATEUR, 1

Après avoir défait, mercredi dernier, le Camarade de Verdun par 5 à 1, le Sauvegarde a remporté vendredi une éclatante victoire sur le fameux Saint-Henri Amateur par le score de 8 à 1.

La Sauvegarde recevra ce soir la visite des Alliés d'Hochelaga.

Comme la Sauvegarde joue tous les mercredi et vendredi soirs, il invite ses partisans et les fervents du hockey à aller l'encourager. A partir de mercredi, la Sauvegarde est libre et lance un défi à tous les clubs de 17 à 19 ans. Pour informations, s'adresser au gérant, à 313, 2ème Avenue, Verdun.

LE SAINT-ANTOINE

Dimanche dernier, le Saint-Antoine a ajouté une nouvelle victoire à son crédit en triomphant des Irish Boys par 8 à 0 dans une très belle joute. Les visiteurs se distinguèrent par leur beau jeu d'ensemble, mais ils furent trop faibles pour arrêter les élans des locaux. Comme d'habitude, Desrosiers, dans les buts du Saint-Antoine, s'est fort distingué par ses arrêts sensationnels; il fut l'étoile de la partie. Les points ont été enregistrés par Michaud qui compta cinq fois, et Crevier, trois.

Le Saint-Antoine n'a que des éloges à faire des Irish Boys pour leur belle tenue sur la glace.

Le Saint-Antoine lance un défi à tout bon club. Informations, tél. Est 1651.

HOCKEY A VALLEYFIELD

Le club Royal de Valleyfield a rendu visite au club du collège de Valleyfield et a fait partie nulle de 2 à 2. Ceux qui ont scoré pour le Royal sont: A. Vinet et O. Ross. Le Royal remercie les collégiens de leur bonne hospitalité.

Samedi soir, le 25 courant, le club Royal de Valleyfield accompagné du club des raquetteurs ira rendre visite au club Dorion de Vaudreuil. Le club Royal invite tous ses partisans à faire le voyage. Le départ du train se fera de la gare du Grand Tronc, à 5.20.

Alignement du Royal:

H. Leduc, N. Tessier, A. Leduc, O. Ross, A. Vinet, P. Lafrenière, A. Leduc, A. Leboeuf, A. Rochefort, R. Lafleur.

CLUB SAINTE-ELISABETH

Samedi dernier, le Sainte-Elisabeth a gagné par 7 à 1 contre le Saint-François-Xavier II, privé de ses meilleurs joueurs.

Le dimanche, le Sainte-Elisabeth a joué une grosse partie avec le Sainte-Famille formé de joueurs plus pesants et plus âgés. En cette occasion, le Sainte-Elisabeth a montré un courage et une habileté que les 300 spectateurs présents ont justement applaudis. Des combinaisons de toute beauté ont valu deux points au Sainte-Elisabeth. Partie nulle: 2 à 2.

LE SAINTE-ANNE L'EMPORTE SUR LES COLLEGIENS

Le Sainte-Anne a battu le Collège Loyola par un score de 2 à 1, hier soir, dans la dernière partie semi-finale de la Ligue de la Cité, et il se rencontrera maintenant lundi avec le National dans la partie décisive pour le titre.

Les collégiens ont été très agressifs et ils ont fait de furieuses attaques, mais elles ont invariablement été se briser sur la solide défense du Sainte-Anne. Disons que Cole et Penny, les deux gardiens de buts, ont joué une grande partie, une partie de toute beauté.

Le Sainte-Anne a checké ferme et sans répit. Il a ainsi épuisé graduellement ses adversaires. Comme toujours, les collégiens comptaient sur leur vitesse pour vaincre, mais le Sainte-Anne, en checkant constamment, a fatigué ses adversaires et a modéré leur vitesse.

Les joueurs du Sainte-Anne qui, sous le nom de Banque Royale, avaient joué une dure partie avant-hier, ont dû se surpasser hier soir pour triompher. Ils se ressentaient des efforts fournis mercredi soir, mais malgré cela, ils ont combattu avec une énergie superbe. Plusieurs connaisseurs étaient d'opinion que la partie du mercredi aurait affaibli le Sainte-Anne et l'aurait fait succomber devant le Loyola hier soir. Il en a été autrement. Sullivan a été l'étoile des vainqueurs. Il a checké ses adversaires avec frénésie et a ainsi paralysé leurs efforts. Clem Trihey et Valois ont brillé d'un vif éclat pour les Collégiens. King, du Loyola, s'est retiré de bonne heure, après avoir compté le premier point de la soirée, à la suite d'une belle course. Il avait mal à un pied et il a été forcé d'abandonner la lutte. Son absence a affaibli son club.

Les trois points de la partie ont été enregistrés dans les huit premières minutes de jeu.

Les efforts des deux clubs pendant les dix dernières minutes de la première période et pendant la deuxième et la troisième période, ont été vains et inutiles. Ni d'un côté ni de l'autre, l'on a pu compter.

Cooper Smeaton a arbitré la joute. La foule n'a pas paru goûter sa manière d'agir, si l'on en juge par les cris et les clameurs qui se sont fait entendre au cours de la soirée.

Composition des équipes:

Collège Loyola.		Sainte-Anne.
Cole	Buts	Penny
Shibley	Défenses	Spriggins
McMahon	Défenses	H. Hyland
Trihey	Avants	Davins
Sauvé	Avants	Sullivan
Valois	Avants	Jupp
McDonald	Substituts	MacPherson
W. King	Substituts	Campbell

Première période

Loyola	W. King	1.00
Sainte-Anne	Spriggins	1.15
Sainte-Anne	Davins	5.25

Deuxième période

Aucun point.

Troisième période

Aucun point.

C. P. R. vs SAINT-ROMUALD

Farnham, 24.—Le collège Saint-Romuald se proclame un des meilleurs clubs de la ville. Pourquoi refuse-t-il alors de jouer avec le C.P.R.? Depuis un mois que la population désire voir ces deux clubs aux prises. En justice, le collège Saint-Romuald devrait accepter cette offre soit pour l'honneur ou l'enjeu qui lui plairait, mais qu'il n'attende pas que la saison soit terminée et ensuite se faire de la réclame. Inf. Gordon O'Hara, gérant du C.P.R.

C. C. S. DE VERDUN

Samedi dernier, le Canadien Nord est venu rencontrer le C. C. S. V. et fait partie nulle de 1 à 1. Dimanche, le C. C. S. V. recevait l'équipe du Voltigeur Sainte-Marie dans une partie-revanche. Le club de Verdun a en effet pris une belle revanche, gagnant par le score de 5 à 3, en présence d'au moins 400 personnes.

Samedi, le club local recevra la visite du Carillon de Maisonneuve et dimanche celle du Laval des Rapides. Etant libre pour les samedi et dimanche prochains, il lance un défi à tous les clubs de 16 à 18 ans. Pour informations, s'adresser au gérant, Victoria 6w.

Le Laurier Indépendant annonçait samedi dernier qu'il avait défait le C. C. S. V. par 1 à 0. Le C. C. S. V. ne désire pas discuter très longuement, mais tient à laisser savoir à tous les fervents du hockey qui n'ont pu assister à cette partie et s'intéressent aux deux clubs: que le Laurier Ind. n'a jamais défait le C. C. S. V. Les deux clubs ont joué une partie qui a donné un résultat nul, le score étant de 1 à 1.

CHEVALIER DE COLOMB

Dimanche prochain, 26 février, à 5 heures 30, à l'Arena Mont-Royal, l'équipe de hockey du Conseil Lafontaine se rencontrera avec l'équipe du Conseil Saint-Henri pour décider du championnat des Conseils de Montréal. Une nombreuse assistance est attendue vu la grande rivalité qui existe entre les deux clubs.

HOCKEY A BELOEIL

Le Saint-Mathieu s'est mesuré dimanche avec un club composé de jeunes gens de la ville et l'a défait par un score de 5 à 4, après une période supplémentaire. Les étoiles du Saint-Mathieu ont été Léandre Lapensée, 2 points, Léopold Vachon, 2 points. Roland Bérubé, 1 point.

Composition des équipes:

Saint-Mathieu (5)		La ville (4)
A. Braddley	Buts	E. Béland
H. Guertin	Défenses	A. Payne
R. Gaulis	Défenses	B. Vincent
Léopold Vachon	Centres	F. Vincent
R. Bérubé	Ailes	E. Chauvin
L. Lapensée	Ailes	H. Lebrun
F. Gaulin	Substituts	R. Lecompte
F. Langevin	Substituts	H. Phaneuf

Arbitre: C. Perreault.

CLUB SAINT-ANDRE AVELLIN

Le Saint-André a battu le Thurso par 6 à 5 dans une bonne partie de hockey. Noms des joueurs:

U. Gagnon	Buts	C. Leclerc
H. Pelletier	Défense	H. Racine
A. Bélanger	Défense	E. Séguin
P. Brosseau	Centres	A. Laniel
J. Debrailey	Ailes	R. Chêné
E. Brosseau	Ailes	R. Bélanger
M. Séguin	Substituts	A. Pagé
C. Leroux	Substituts	J. Mélançon

Arbitre, J.-H. Gatien. Chronométreurs, J.-V.-R. Carrier et C.-W. Whiteford.

MATCH SUR CINQ MILLES DIMANCHE A MAISONNEUVE

La direction du club de courses Maisonneuve a préparé pour dimanche un programme d'un intérêt exceptionnel. On en jugera par le simple énoncé des classes inscrites. Match de cinq milles, classe nommée de cinq milles et classe de trot et amble.

Avec deux courses de cinq milles au programme, les amateurs de sport seront sûrement satisfaits. Le match entre Viviani et Daisy C. fait beaucoup parler. Les amateurs de chevaux connaissent la force de ces deux coursiers, mais les propriétaires ont mis de l'argent au jeu et l'on attend la rencontre des deux chevaux avec impatience. Du moment que les conducteurs ont mis leur argent sur leurs chevaux respectifs, on peut s'attendre à voir une lutte corsée.

La classe nommée de cinq milles fournira sûrement une haute qualité de sport. Les organisateurs ont mis dans cette classe des chevaux à peu près d'égale force et l'on s'attend maintenant à une lutte excitante, vu que la bourse est considérable et que les propriétaires des différents trotteurs ont l'ambition de la décrocher.

On nous annonce que Geers et Bélisle prendront part à la classe trot et amble en plus des chevaux mentionnés hier.

Il y aura en outre un match additionnel pour $100 entre Mollie Dillard à A. Morneau, et Darling Joe à H. Groulx, de Lachine.

CIRCUIT DU SAINT-LAURENT

Les représentants du Circuit de courses au trot de la Vallée du Saint-Laurent auront leur assemblée lundi, à 3 heures, à l'Hôtel Place Viger. L'on choisira les dates des différents meetings pour la saison prochaine et l'on discutera certaines questions d'intérêt général.

PAS DE COURSES A LACHINE

Lachine, 24.—Le club de courses de Lachine n'aura pas de matinée dimanche. Le mauvais état de la piste oblige le club à remettre son programme au dimanche, 5 mars. Inf. Arthur Miron, 385 Saint-Joseph, Lachine. Téléphone 323.

A STE-AGATHE DES MONTS

Samedi dernier avait lieu à la patinoire Sainte-Agathe, une superbe joute de hockey entre les Banquiers et le Seamant Kent. Ce fut une des parties les plus intéressantes de la saison. Le score a été de 4 à 3 en faveur des Banquiers, et ce, après 15 minutes de jeu supplémentaire.

HOCKEY AU COLLEGE DE VALLEYFIELD

Dimanche, le 19 février, les collégiens eurent à rencontrer le club Royal, de Valleyfield. La partie fut une des plus intéressantes et des plus rudes de la saison, dirent les 2000 spectateurs.

Le résultat fut de 2 à 2; cette joute fut donc très passionnante. Les joueurs du collège surent, comme toujours, se tenir à la hauteur de leur position.

HOCKEY A VAUDREUIL

Un de ces soirs, cette semaine, le club "Crème du dépôt" rencontrera le club Monette. Equipes:

Crème du dépôt.		Club Monette.
A. Aquin	Buts	Monette Z.
G. Turcotte	Défense	Robillard B.
P. Aquin		Marleau O.
E. Thomeby	Avants	Prévost A.
R. Stroud		Leclaire A.
Z. Aquin	"	Robillard H.
M. Valois	"	
W. Hately	"	

HOCKEY A SAINT-JEROME

Saint-Jérôme, 24—Le 21 février l'Invincible battait de nouveau le Champion Juvénile par un résultat de 4 à 3. Les étoiles de la joute furent: Léo. Cadieux qui compta 3 points et G. Labelle, 1. Le gardien des buts, G. Machabée, attira l'attention des spectateurs par ses arrêts sensationnels.

Nos félicitations à tous les joueurs du Champion pour leur beau jeu. Exceptons cependant L.-D. Bélisle qui se fit remarquer par son jeu brutal. Il aurait dû être mis à la clôture.

Noms des joueurs: G. Machabée, G. Labelle, L. Cadieux, V. Thinel, T. Gauthier, L. Leduc, R. Guay, R. Grignon.

Pour informations, s'adresser à G. Barrette, Saint-Jérôme.

VICTOIRE DU LONGUEUIL

Dimanche dernier l'équipe de Longueuil, a ajouté à la longue liste de ses succès une brillante victoire sur la fameuse équipe Emmett A.A.A.

Rarement la nombreuse assistance qui garnit ordinairement les abords de la vaste patinoire a été témoin d'une partie aussi brillante et aussi rapide. Elle s'est terminée par le résultat de 5 à 4 pour le Longueuil. Brault, Snyder, Roy ont fait un beau travail sur l'attaque.

Noms des vainqueurs: R. Deniger, B. McClure, R. Brault, C. Snyder, A. Roy et J. Bender.

SAINT-PAUL DE LONGUEUIL

Le Saint-Paul a battu le Saint-Louis par 2 à 1. A. Decelles, gardien de buts s'est distingué. Noms des vainqueurs: A. Decelles, R. Grégoire, R. Moquin, L. Grisé, R. Bouchard, L. Bertrand, J. Savigny, H. Lapointe, E. Kirodrin.

CLUB GRANDES PILES

Le Club de hockey de Grandes Piles a battu le Sainte-Flore par 5 à 1. Les points ont été enregistrés par François Dubé, 2; Albert Thibault, 1; Léonce Cloutier, 1; Willie Beaulac, 1, et Vézina, 1.

CHEVALIER

Le club Chevalier a battu le fameux Belmont par le score de 4 à 3. Il lance un défi à tous les clubs de 12 à 14 ans. Noms des joueurs: Plouffe, Sigouin, Saucier, Cuirot, Lefrançois, Martin, Brouillet et Pepin. Inf. Luc Saucier, 1949 Saint-Laurent, de 4 à minuit. Tél. St-Louis 4885w.

WILFRID McGOWAN, l'un des coureurs du club de ski Mont-Royal d'Amérique, qui représentera ce club dans la course en skis pour le championnat du Canada, samedi à Ottawa.

PAS DE DANSE CE SOIR

La direction du National nous informe que la veillée hebdomadaire de ce soir est contremandée. Le National vient d'avoir son grand bal et danseurs et danseuses pourront se reposer ce soir. L'on croit que deux veillées en trois jours serait un peu fort.

Vendredi prochain, il y aura danse comme à l'ordinaire. Les habitués des veillées voudront donc attendre au 3 mars.

NOS RAQUETTEURS

C'est ce soir qu'aura lieu à la palestre du National l'assemblée des clubs de raquettes de Montréal afin de choisir le candidat à la charge de deuxième vice-président de l'Union Canadienne de Raquetteurs qui devra être proposé et élu samedi soir, lors de l'assemblée générale de l'union au National.

Il est important que les clubs de Montréal s'entendent ce soir pour choisir celui de nos raquetteurs qui devra être appelé à devenir deuxième vice-président, et dans trois ans, président de l'Union Canadienne.

Nous avons mentionné hier et avant-hier les noms de plusieurs candidats. Parmi les autres raquetteurs qui ont des chances d'être nommés pour remplir la charge de deuxième vice-président, il convient de citer M. Achille Racicot, du National, qui depuis cinq ans, remplit la position de secrétaire de l'Union. M. Racicot, s'il était élu deuxième vice-président, se trouverait justement à monter d'un échelon.

"Racicot est tout désigné pour la charge", nous disait ce matin l'un des vétérans de la raquette. "Ses états de services comme secrétaire de l'Union depuis cinq ans, le qualifient hautement pour la position. Il a travaillé avec un zèle inlassable et il est juste qu'il soit maintenant à l'honneur. Rappelons que Racicot est le fondateur de la marche en raquette du National et qu'il a toujours travaillé pour la raquette. On objectera peut-être, nous disait notre visiteur, "que le National a déjà eu la présidence avec M. J. N. O. Ledoux, comme le Montagnard l'a eue avec M. Paul Majeau, et que les autres clubs doivent avoir leur tour, mais ce serait sûrement commettre une injustice d'enlever à M. Racicot une charge à laquelle il a droit par ses états de services pour la donner à quelqu'un d'autre, simplement parce que, dans le passé, le National aurait déjà eu la présidence."

Un autre candidat possible est M. Emile Paquette, président du Boucanier. Il est certain, nous dit-on, que si M. Adhémar Tremblay, l'ancien président, était encore à Montréal, il serait élu deuxième vice-président. Alors qu'il était à Trois-Rivières, et qu'il faisait partie du Laviolette, M. Tremblay a démissionné en faveur du Dr J.-H. Béland, qui fut élu président de l'union. S'il était encore ici, M. Tremblay aurait certainement son tour.

M. Paquette, son successeur, a sûrement des chances.

LA RAQUETTE AU NATIONAL

Ce soir à 8.30, assemblée du club de raquetteurs le National à la palestre. Tous les membres sont invités.

AMIS DU PLAISIR

Ce soir, première assemblée du nouveau comité des Amis du Plaisir chez M. A. Rabeau, 74 rue Bienvide.

CLUB IRISH CANADIAN

L'Irish Canadian rencontrera ce soir le Black Sox au patinoir Saint-Jean-Berchmans. Dimanche, il rendra visite au Sault-au-Récollet. Mardi, 28 février, l'Irish Canadian donnera une mascarade à son patinoir, angle des rues Boyer et Faillon. L'admission sera gratuite. L'Irish Canadian lance un défi à tout club de 16 à 19 ans, C. P. Verdun préféré pour mercredi prochain. Inf. E. Pigeon, tél. Calumet 1532 de 7 à 9 le soir.

CLUB SAINT-MAURICE

Le Saint-Maurice a remporté sa quatrième victoire en battant le St-Léon II par 12 à 2. Il lance un défi à tout club de 12 à 14 ans. Inf. N. Cholette, 654 Delanaudière.

LUTTE ET BOXE AU NATIONAL

Le National donnera le mardi, 7 mars prochain, une grande soirée de lutte et de boxe à ses salles. Tous les élèves de Brosseau et de Marcel Champagne figureront au programme, et l'on verra des rencontres intéressantes. Tous ceux qui ont été témoins de la première séance du National voudront assister à celle du 7 mars. Les élèves de Brosseau qui ont remporté de si brillantes victoires sur les boxeurs anglais seront encore à l'affiche.

LUTTE A SAINTE-THERESE

Sainte-Thérèse, 24—J.-B. Paradis, ancien champion du monde des lutteurs poids légers, se rencontrera ici samedi soir avec Lebel, dans un match de 2 dans 3, à finir. La rencontre promet d'être fort intéressante et les sportsmen de la localité verront sûrement un spectacle passionnant.

DEFI DE JACK RAYMOND

Jack Raymond, lutteur à 145 livres de Van Buren, Maine, est arrivé hier, à Montréal dans le but d'arranger quelques matchs. Il aimerait fort à se mesurer avec les frères Tessier et avec Paradis. Raymond a pris part à de nombreuses luttes aux Etats-Unis et il vient ici pour voir ce que valent les lutteurs de Montréal.

TREMBLAY vs PARADIS

Eugène Tremblay, répondant au défi que vient de lui lancer J.-B. Paradis, nous dit que tel qu'il l'a annoncé dernièrement, il ne refuse personne. Il est prêt à accorder un match à Paradis comme à tous les autres lutteurs. Il ne fait d'exception pour personne. Tremblay est prêt à rencontrer Paradis aux conditions qu'il lutte avec tous les autres. Il serait prêt à se mesurer avec lui mercredi soir prochain au King Edward. Tremblay fait remarquer que Paradis n'est plus un poids léger, mais un poids moyen.

PIGEONS VOYAGEURS

A la dernière assemblée, la Fédération Colombophile de Montréal, Inc., a fait l'élection de ses officiers pour 1922.

Les officiers sont: Président, W. Abinovitch; vice-président, Jos. Rochon; secrétaire, H. Marot; ass.-secrétaire, N. Corneille; trésorier, Nap. Leclerc. Directeurs: A. Barrette, M. Mouffé, A.-E. Davies, J. Toussaint.

Pour informations, H. Marot, 4043, 5e avenue, Rosemont.

SAINTE-ANNE INDEPENDANT

Dimanche dernier, le Sainte-Anne Indépendant, a rendu visite au fameux club Saint-Stanislas et l'a défait par un score de 4 à 3 dans une partie mouvementée jouée devant une foule de pas moins de deux mille personnes. Sauf un petit incident qui se produisit à la fin de la troisième période, alors qu'un des joueurs du Saint-Stanislas frappa l'arbitre Gauthier, de Sainte-Anne, tout a bien marché. La partie fut arrêtée quelques minutes et il fallut que la police de Montréal intervienne. La partie finit et le Sainte-Anne retourna chez lui victorieux, remerciant l'Académie Saint-Stanislas, le Révérend Frère du Cercle, ainsi que M. le gérant Daignault, de leur cordialité. Duquette, Lépine, De-Chantal, Pilon et Marineau se sont surpassés et, quoiqu'étant plus jeunes que leurs adversaires, qui comptaient les deux frères Langlais, Juteau, Pilon, les ont surpassés de beaucoup.

Dimanche prochain aura lieu à Sainte-Anne de Bellevue la grande partie entre les deux clubs de l'endroit. Le club Sainte-Anne de Bellevue Indépendant rendra visite au Garden City. La partie promet d'être intéressante. Espérons que des voisins de Pointe-Claire, de Vaudreuil et d'ailleurs, vont supporter l'Indépendant. Pour informations, H. Montpetit, Sainte-Anne-de-Bellevue.

GRANDE MASCARADE

Mardi soir, 28 février, aura lieu sur la patinoire de l'Association, à Laval-des-Rapides, une grande mascarade costumée. Déjà, un grand nombre de billets sont vendus. L'on compte sur tous les amis pour encourager l'Association encore naissante. Un prix de présence $2.50 en or sera donné.

NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Le Notre-Dame des Victoires a défait le Saint-Stanislas par le score écrasant de 12 à 0. Inf. A. Lamontagne, 594 Monsabré, par lettre ou à la maison.

CARNAVAL DE LA CASQUETTE

Notre active et entreprenante jeunesse de La Casquette se prépare à célébrer de joyeuse façon la fin de la saison du Carnaval, avant d'entreprendre l'austère période du Carême.

Les différentes sections de la populaire association du nord de la ville ont tour à tour organisé leurs fêtes respectives chacune dans son domaine propre, avec des succès magnifiques. La saison a été bonne et les officiers généraux, voulant clôturer brillamment une si belle période, ont confié à la section des Soirées Sociales la réunion qui marquera la clôture de toutes les fêtes d'hiver de La Casquette.

La section des Soirées Sociales donnera donc demain soir à la salle Lefebvre, 862 Mt-Royal est, une grande fête sociale du Samedi-Gras pour laquelle on a obtenu les services du populaire orchestre Eddy et dont le programme très élaboré réserve de nombreuses surprises à tous les fervents du sport qui seront les hôtes de La Casquette demain soir.

Les organisateurs ont tout fait pour faire un succès de cette dernière fête et ils s'attendent à recevoir une assistance nombreuse et distinguée.

Les raquetteurs de La Casquette et leur corps de clairons ont fait mercredi soir une belle promenade à Ahuntsic où ils ont été les hôtes de MM. T. Bastien et J. A. E. Gravel qui ne manquent jamais une occasion de manifester leur encouragement à notre jeunesse sportive. Le Carnaval d'hiver du club des amusements d'Ahuntsic a été un succès auquel les raquetteurs de La Casquette ont été des plus heureux de pouvoir contribuer pour une modeste part.

Les raquetteurs feront dimanche leur promenade annuelle à Chambly. Le départ se fera du pied de la rue McGill à 9.30 a.m. et les officiers comptent sur la présence de tous les membres pour l'heure dite.

DEUX CENTS SPORTS AU CARNAVAL DE BOXE

Quelques centaines de personnes seulement ont assisté au carnaval de boxe des Vétérans hier soir au théâtre Saint-Denis.

La soirée fut amusante car on a vu toutes sortes de boxeurs et dans certaines rencontres la lutte a été acharnée. Tous les athlètes qui ont figuré au programme donnaient leurs services gratuitement, de sorte que l'association n'a toujours pas eu d'argent à débourser de ce côté-là.

Les arbitres furent Benny Cohen, George Frame, le capitaine Roberts et Harry Ertle, de Jersey City. Le célèbre arbitre américain est demeuré à Montréal expressément pour aider les soldats de retour du front. Son geste fut fort apprécié et il a été beaucoup applaudi lorsqu'on l'introduisit à la foule.

Sommaire des assauts au programme:

Caporal Eddy, 116 lbs vs Pat Redly 115 lbs. Le dernier a été mis hors de combat à la troisième ronde.

Caporal Saint-Denis, 116 lbs vs Joe Barry, 115 lbs. Barry déclaré vainqueur à la première ronde, St-Denis n'étant pas de taille.

Les frères Holloway, Percy et Stanley, Exhibition. Ces petits bons-hommes, qui ne pèsent pas 50 livres ressemblent aux frères Fisher d'il y a une dizaine d'années. Le combat fut à la fois amusant et intéressant.

Kid Gagnon vs Moe Friedman, 3 rondes. Le dernier a eu l'avantage.

Soldat McLowd vs caporal Guddell, 4 rondes. Les deux se sont infligés une raclée, mais à la fin, il aurait été difficile de décerner la victoire à qui que ce soit.

Joe Baker vs Marty Bloom, 3 rondes. Exhibition.

Jake Sherman vs Sammy Morris, 3 rondes. Exhibition.

Sailor Webster vs Knockout Nelson. Le dernier a eu l'avantage.

Sammy Pierce vs Young Dundee. Le premier a obtenu l'avantage aux points.

Teddy Knox vs Jack Stone. Le dernier a obtenu l'avantage.

Willie Rose vs Artie Shick, 3 rondes. Partie nulle.

Joe Shears vs Kid Watson, 3 rondes. Exhibition.

Silas Green vs Jack Thomas. Exhibition, 3 rondes.

IMPERIAL OIL VAINQUEUR

L'Imperial Oil a battu le Bout de l'Ile par 3 à 0 dans une joute fort intéressante. Le Bout de l'Ile remercie l'Imperial Oil de son hospitalité. Le Bout de l'Ile est libre dimanche et aimerait à jouer avec le Carillon Maisonneuve. Inf. Mederic Archambault, Pointe-aux-Trembles, longue distance, tél. 97 sonner 2.

CLUB STARKE-SEYBOLD

Le club de hockey Starke-Seybold a battu le Caverhill, Learmont & Co. par 7 à 4 dans une partie jouée au Coliseum. Le Starke-Seybold a joué trois parties et les a toutes gagnées.

JOUEURS DU NATIONAL

Les photographies des joueurs de hockey du National que nous publions aujourd'hui, nous ont été gracieusement fournies par M. Albert Dumas, 249 rue Sainte-Catherine Est.

UN DEFI DE CLOUETTE

Nous recevons de Eugène Clouette la lettre ouverte suivante à l'adresse de Alfred Lefebvre, l'un des concurrents dans la marche en raquettes de dimanche dernier:

"C'est avec surprise que j'ai lu vos excuses pour la défaite que nous avons subie dimanche dernier. Pour moi, je considère que Marquis devait gagner parce qu'il était et est encore le meilleur de nous trois. Quant à vous, c'est autre chose, car je suis persuadé que vous auriez dû vous classer pour le moins dixième et encore. Vous n'avez réussi à prendre la troisième place qu'en passant votre temps à courir, alors que c'est de la marche que vous auriez dû faire, et je me demande ce que faisaient les juges sur la route, pour ne pas vous avoir dequalifié. Car vous vous rappelez que vous n'avez gagné en 1919 que sur ma déqualification.

Je serais prêt si quelque club voulait faire recommencer la même marche, à donner mon plus beau trophée, si vous voulez faire la même chose de votre côté, pour répéter la même randonnée contre vous, avec trois juges assermentés.

J'attends votre réponse pour une marche Lefebvre vs Clouette.

Bien à vous,

EUG. CLOUETTE,
Marcheur du Molière,
121A rue Des Carrières.

Note de la rédaction — Nous dirons que nous sommes nous-même très surpris de l'accusation portée par Clouette contre Lefebvre. Nous avons toujours été sous l'impression que s'il y a un athlète qui fait du sport par amour du sport c'est Lefebvre. Jusqu'à preuve du contraire, nous le croirons encore. C'est notre opinion que même s'il avait eu la certitude que personne ne le verrait, Lefebvre n'aurait pas couru, son orgueil de sportman lui interdisant de faire une telle chose.

Clouette est l'un de nos meilleurs coureurs, de nos meilleurs marcheurs, il possède toute une collection de coupe, de médailles et de trophées, c'est un bon sportsman, un homme populaire, et nous regrettons de lui voir porter contre Lefebvre une accusation comme celle qu'il lance là.

SPORT AU MOLIERE

Maintenant que les courses et marches en raquettes sont terminées, les membres du club Molière vont se mettre à la pratique des autres sports en honneur dans ce populaire club.

Le samedi 4 mars prochain, aura lieu à la salle du club, une soirée des raquetteurs sous forme d'un souper d'habitant. Tous les amis du club sont invités à prendre part à cette fête, qui fera époque dans les annales de cette association. Le directeur de la raquette fera probablement son rapport annuel à cette occasion.

La section du jeu de quilles se mettra en branle la semaine prochaine, en organisant des concours et aussi en pratiquant pour les joutes de la M.B.A.

Le club sera, cette année, dans la série "C" et jouera ses parties à la salle du club Canadien, rue Sainte-Catherine est. Tous les joueurs désirant faire partie de cette équipe voudront bien voir le directeur de quilles, Adrien Charlebois. La section des poids et haltères fera aussi de l'entraînement intensif, sous peu, et plusieurs nouveaux athlètes en feront partie.

LEGRIS vs DESJARDINS

Legris qui, l'an dernier a battu Desjardins par 163½ accepte d'accorder une revanche à ce dernier à condition que les tours soient les mêmes. Si la force de Desjardins a doublé comme il le dit, il a une belle chance de battre Legris en se servant des mêmes tours.

GARDE IBERVILLE

Dimanche, à 2 heures, assemblée de la nouvelle Garde Iberville qui vient de s'organiser. L'assemblée aura lieu à l'ancien hôtel de ville de Sainte-Cunégonde. Tous les membres sont invités.

LE DORVAL A POINTE-CLAIRE

L'équipe du Canadien de Dorval ira rendre visite au Pointe-Claire dimanche, le 26. Les deux équipes seront au complet et seront composées de Brunet, Mallette, Blondin, Lauzon ainsi que Legault dans les buts, pour le Pointe-Claire et de Richardson, Lavoie, Shearer, les frères McCombe, Stern, Doherty, Leblanc et Décary. Le 1er mars, le Dorval ira visiter le Saint-Jérôme. Départ de la gare Viger à 6.15 P.M.

Le dimanche, 5 mars, le Pointe-Claire ira à Dorval.

WILSON'S "Le Cigare National"
BACHELOR
Encore le Meilleur pour le Prix
10c.
ANDREW WILSON & Co Montréal et Toronto.
153-M.v.n.O

CE PROJET DE FUSION DE BANQUES

M. C.-E. Gravel en conteste l'opportunité dans une lettre ouverte.

OPINION DE M. BENDER

M. C.-E. Gravel nous adresse la lettre suivante:

Monsieur le rédacteur de
la "Presse", Montréal.

Dans votre édition du 21 courant vous publiez une lettre de M. Bender sur les avantages qui résulteraient de la fusion de nos trois banques canadiennes - françaises, lettre qui a déjà été publiée par le journal l'"Information" dans son édition du 10 février.

Sans être banquier et par conséquent n'étant pas une autorité pour discuter un sujet que l'on peut envisager de différentes manières, je me permets tout de même de différer d'opinion avec Monsieur Bender, car je crois que pour le plus grand bien de notre nationalité on devrait plutôt encourager nos trois institutions à augmenter respectivement leurs affaires sans se fusionner.

Les trois raisons sur lesquelles je base mon opinion sont celles-ci:

1o. — Comment pourraient être favorisées ou plutôt financées, deux industries identiques qui se font une concurrence honnête si ces deux industries doivent l'être par une seule institution, ce qui arriverait nécessairement si nous n'avions qu'une seule banque.

En d'autres termes, la banque ainsi formée par la fusion de nos trois banques serait-elle justifiable de financer une fabrique qui ferait compétition à une autre fabrique du même genre? Les directeurs de la banque connaissant la position financière de ces deux fabriques ne seraient-ils pas enclins à favoriser la meilleure aux dépens de l'autre?

2o. Advenant la faillite ou la liquidation de la banque ainsi formée, où en serions-nous? Nous serait-il alors possible d'obtenir une nouvelle charte du gouvernement fédéral et de faire souscrire un nouveau capital? N'oublions pas que plus de trente banques ont été liquidées depuis la confédération.

3o. Les plus gros comptes sont-ils les plus payants pour les banques; Je ne le crois pas. Plus en pratique qu'en théorie, il est préférable de diviser ses risques.

Telle est mon opinion et celle de plusieurs qui n'osent l'exprimer.

Bien à vous,
C.-E. GRAVEL.

UNE AUTRE LETTRE DE M. J.-HECTOR BENDER

Sous le titre "Fusion de nos banques canadiennes-françaises", M. J.-Hector Bender, nous communique la correspondance suivante, en nous priant de la publier:

M. le Rédacteur de la "Presse",

Nos compatriotes anglais ont compris depuis longtemps la nécessité d'avoir de grandes banques pour obtenir la confiance du public. Si nous étudions l'histoire des trois plus grandes banques anglaises au pays, nous constatons que c'est en absorbant plusieurs institutions qu'elles ont fini par obtenir un si fort montant de dépôts du public. Ainsi la Banque de Montréal a absorbé jusqu'à date les cinq banques suivantes: Exchange Bank of Yarmouth, 1903; Peoples Bank of Halifax, 1905; Peoples Bank of New Brunswick, 1907; Bank of British North America, 1918; Merchants Bank of Canada, 1922. La Banque de Commerce, depuis sa fondation, a également absorbé plusieurs institutions dont la mieux connue fut celle de la Banque des Cantons de l'Est. La Banque Royale du Canada qui, en 1909, n'avait que $50,822,129 de dépôts avait, en 1921, $368,692,851 après avoir absorbé les quatre institutions suivantes: Union Bank of Halifax, 1910; Traders Bank of Canada, 1912; The Quebec Bank, 1916; The Northern Crown Bank, 1918. Ces trois banques qui détiennent à elles seules $1,188,330,845 de dépôts représentent certains groupes et commandent une influence considérable dans les grandes entreprises de notre pays.

Lorsque nous voyons nos compatriotes anglais concentrer ainsi leurs forces, n'est-il pas raisonnable que nous, Canadiens français, cherchions à conserver tous nos dépôts pour les faire servir au développement de notre commerce et de notre industrie. Pour atteindre ce but, qui peut nier qu'une grande banque ne serait pas plus utile que les trois banques que nous avons actuellement?

Nous avons au pays 17 banques à charte dont 14 anglaises et 3 françaises. Le total des dépôts des 14 banques anglaises égale $1,923,987,932, soit $137,427,709 par banque, si on répartit également les dépôts entre ces banques; les dépôts réunis de nos trois banques canadiennes-françaises ne représentent, tel que déjà démontré dans un article précédent, que $128,483,365. La population d'origine française représente à peu près 28% de la population totale du Canada, or, si la fortune était également divisée, nous devrions avoir $585,000,000.

Lorsque nous faisons ces comparaisons, n'avons-nous pas raison de nous demander si vraiment nos banques canadiennes-françaises ont leur part de dépôts? Le fait que les Canadiens-français détiennent à peine 5% des Obligations du gouvernement et ne contrôlent aucune compagnie de transport par eau ou par terre, d'utilités publiques, soit les tramways, la lumière ou le gaz, est une autre preuve qu'une grande partie de nos économies doivent être dans les grandes banques anglaises, car enfin, il est difficile d'admettre que les $128,000,000 répartis dans nos trois banques constituent notre richesse nationale.

N'est-il pas temps d'avoir nous aussi une grande banque? Plusieurs s'objectent à la fusion sous prétexte que si un crédit était refusé à un client canadien-français pour une raison ou pour une autre, il serait dans l'obligation de se passer des fonds demandés ou d'aller à une banque anglaise; d'un autre côté, si nous admettons que notre seule institution représenterait les meilleurs éléments de la race canadienne-française et que ceux-ci refuseraient la demande en question, croyons-nous véritablement que ce compte serait d'une valeur quelconque pour l'une ou l'autre de nos institutions actuelles?

Encore une fois, ne croyons-nous pas qu'une banque française qui prendrait les proportions d'une institution nationale et qui aurait, par exemple, comme président, soit Sir Lomer Gouin, l'Hon. Sénateur Raoul Dandurand, ou M. Tancrède Bienvenu et comme vice-présidents le Sénateur Marcellin Wilson et l'Hon. Geo.-E. Amyot — deux "self-made men" qui ont la réputation d'être nos deux Canadiens-français les plus riches, avec M. Beaudry Leman comme directeur-gérant ou gérant-général et M. Henri Des Rivières comme son assistant et un bureau de direction comme suit: Sir Hormidas Laporte, J.A. Vaillancourt, le Sénateur Béique, J.-H. Fortier, Sir Geo. Garneau, A.-A. Larocque, J.-N. Dupuis, J.-L. Perron, Zéphirin Hébert, Hector Racine, etc., ne serait pas capable de prendre soin des besoins de tous les nôtres?

Qu'il me soit permis d'ajouter que les opinions émises dans cet article et le précédent ne représentent les idées d'aucune action mais sont tout à fait personnelles.

J.-HECTOR BENDER.

CLUB CONSOLIDATED SAND

Mardi soir le C. S. C. est allé rencontrer le Saint-François-Xavier et l'a défait par le score de 4 à 2. Latreille scora deux points et Roger et Paquette, un chacun. La défense fut très solide. Morin, gardien de buts du C. S. C. fut le héros de la partie. Un peu avant la fin de la joute, le C. S. C. eut à souffrir de la perte d'un de ses meilleurs joueurs qui fut attaqué par le gardien de but du S.-F.-X. qui quand il voit ses buts en danger, non satisfait d'arrêter la rondelle attaque furieusement ses adversaires. Le St-F.-X. ne put accepter sa défaite bel et bien méritée et s'en prit aux partisans du C. S. C. qui, après avoir été au moins une heure dehors au froid, allèrent pour entrer dans la salle pour se réchauffer. Ils furent mis dehors par le St-F.-X. Le C. S. C. remercie le St-F.-X. de son hospitalité.

Clubs:

C. S. C.		St-F.-X.
Morin	Buts	Gervais
Massée	Défense	Labelle
Lapierre	Défense	Villeneuve
Latreille	Avants	Cormier
Paquette	Avants	Mondou
Roger	Avants	Provost
Lefebvre	Substituts	Giroux
Lauzon	Substituts	Dame

SOMMAIRE

1—C.S.C.—Latreille.
2—C.S.C.—Roger.
3—St-François—Villeneuve.
4—C.S.C.—Paquette.
5—C.S.C.—Latreille.
6—St-François—Mondou.

Le C.S.C. lance un défi à tout bon club amateur de la province. Information, U. Choquette, St-Louis 7943.

Le C.S.C. a eu la visite du Saint-André amateur dimanche sur sa patinoire et l'a défait après une joute rapide et excitante par le score de 3 à 2. Paquette, du C.S.C. a mis deux points à son crédit. Le troisième fut scoré par Lefebvre. La défense du C.S.C. composée de Lapierre et Massée, fut très solide. Morin, gardien des buts a joué une belle partie.

POSITIONS DES CLUBS

C.S.C.		St-André Amateurs
Morin	Buts	Désilets
Massée	Défense	A. Berthelot
Lapierre	Défense	A. Payette
Lauzon	Avants	P. Bastien
Paquette	Avants	E. Bastien
Lefebvre	Avants	D. Berthelot
	Substituts	J. Berthelot
Lapierre	Substituts	L. Murray
	Substituts	P. Auclair

SOMMAIRE

1—C.S.C.—Paquette 6.00
2—C.S.C.—Lefebvre 7.00
3—Saint-André—E. Bastien . . . 2.00
4—C.S.C.—Paquette 4.00
5—Saint-André—E. Bastien . . . 9.00

AUX CLUBS DE HOCKEY

L'esprit sportif, c'est-à-dire la faculté d'accepter la défaite lorsqu'il est battu, devrait être la première qualité de l'athlète qui accepte de participer à une joute ou un tournoi. Cependant, combien en voyons-nous de ces joueurs indignes du nom de sportsmen? Presque chaque jour, il nous arrive de recevoir une lettre d'un club annonçant qu'il a défait tel ou tel club, alors que comme question de fait, il a été battu lui-même à plate couture. Nous signalerons le cas de deux clubs qui ont prétendu avoir battu l'Ecole Normale Jacques-Cartier, alors qu'ils avaient l'un et l'autre été écrasés. Cette manière d'agir est mesquine, honteuse et indigne de vrais sports.

Par la même occasion, nous prions les clubs qui ont quelques griefs à nous communiquer, de le faire le plus brièvement possible, en quelques lignes. Nous voulons publier des nouvelles, non des doléances. Soyons sports.

LES LALONDE VS LES DESROCHES

Il y aura dimanche prochain, à 4 heures, sur la patinoire du Champêtre de Maisonneuve, coin des rues Notre-Dame et Létourneux, une grande joute de hockey organisée entre les employés civiques.

Cette partie qui réunira une très forte assistance promet d'être fortement contestée, car la plupart des employés qui font partie des deux équipes sont des anciens joueurs qui n'ont pas chaussé de patins depuis bien des années.

Le conseil municipal a promis d'être largement représenté et M. l'échevin O. Lalonde, dont un des clubs porte le nom, mettra la rondelle au jeu.

Alignement des équipes:

Les Lalonde.		Les Desroches.
Clarke	Buts	Stenson
Bergeron	Défense	Dumont
Deziel	"	Jos. Leblanc
Jannard	Avants	Houde
Lépine	"	Daigneault
Quevillon	"	Préfontaine
Lunny	Substituts	Comeau
Nugent	"	Hymers
Lebrun	"	Laplante
Lebel	"	Hooper

Après la partie, une petite fête sera donnée dans les salles du Champêtre, et l'on assistera à une couple de bons combats de boxe adns lesquels figureront des employés qui jadis furent des experts dans ce genre de sport.

La partie de hockey est organisée par MM. Quevillon, Bergeron et Daigneault. M. O. Bergeron agira comme maître de cérémonies après la joute.

Tous les employés et le public en général sont cordialement invités à assister à cet événement qui promet de remporter un franc succès.

CLUB FRANC TIREUR

Sainte-Scholastique, 24.—Samedi soir, le Franc-Tireur de Sainte-Scholastique a rencontré le Voltigeur d'Hawkesbury. La partie a été très intéressante et très animée. Le résultat a été de 5 à 4 pour le Voltigeur.

Une assistance de près de 700 personnes a suivi avec intérêt tous les mouvements des joueurs. Après la partie, une cordiale réception et un délicieux goûter à la salle du collège attendaient les Francs-Tireurs; ils s'en souviendront longtemps. Aussi désirent-ils remercier vivement le révérend Frère Directeur, les Voltigeurs et tous ceux qui se sont intéressés à la partie.

Voici le résultat de la partie:

1—Jean Berthiaume—Voltigeur	5.00
2—Clément Fortier—Franc Tireur	3.00
3—Ernest Berthiaume—Voltigeur	30
4—Rosaire Charron—Franc Tireur	2.00
Deuxième période	
5—Albert Saucier—Voltigeur	10.00
6—Albert Proulx—Voltigeur	5.00
7—Eugène Labelle—Voltigeur	4.00
Troisième période	
8—Guillaume Sauvé—Franc Tireur	5.00
9—Rosaire Charron—Franc Tireur	8.00

Composition des équipes

Voltigeur		Franc Tireur
Aimé Cyr	buts	Lucien Cyr
E. Berthiaume	défenses	R. Charron
J. Berthiaume	défenses	F. Landry
A. Saucier	attaques	B. Réjimbaie
E. Labelle	attaques	C. Fortier
L. Ladurantaye	attaques	G. Sauvé
G. Ménard	substituts	E. Savage
A. Cyr	substituts	P. Lamarche
L. Berthiaume	substituts	
A. Proulx	substituts	
E. Rouleau	substituts	

CLUB C. N. D. P. V.

Le club de gouret C. N. D. P. V. a défait l'école anglaise R. R. S. par 14 à 1 et le Canadien par 5 à 1. Les points ont été enregistrés par E. Cholette, F. Lavoie, C. E. Faille. Equipes:

C. N. D. P. V.		Canadien
A. Boucher	Buts	Villemère
H. Mayé	Défense	Bonin
R. Poirier	Défense	Filiatrault
T. Lavoie	Ailes	Labelle
C. E. Faille	Ailes	Jodoin
E. Cholette	Centres	Mantha
R. Patras	Substituts	Proulx
M. Fontaine	Substituts	

Le C. N. D. P. V. lance un défi à tout club de 10 à 13 ans. Inf. C. E. Faille. Tél. Vict. 1426.

CANADIEN PACIFIQUE

Trains de nuit entre Montréal et Toronto

Tous les samedis soirs le Pacifique Canadien fait circuler tard dans la veillée un train qui va dans les deux directions entre Montréal, gare Windsor et Toronto, gare Union. Ceci permet aux voyageurs de rester près de deux heures de plus dans l'une ou l'autre des villes et d'arriver quand même à une heure raisonnable le dimanche matin.

Pour l'ouest: Départ de Montréal, gare Windsor, à 11 h. 45 p.m. le samedi seulement, arrivée à Toronto, gare Union, à 9 h. a.m.

Pour l'est: Départ de Toronto, gare Union, à 12 h. 30 a.m. le dimanche seulement, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 9 h. 45 a.m.

Les deux trains ont la composition la plus moderne, comprenant wagons de première classe et wagons-lits modèles. Les arrêts intermédiaires ne se feront qu'à Westmount, à Smith Falls, à Havelock et à Peterboro. (r)

Le Jeu de dames

No 5522.—PROBLEME CANADIEN
Par M. P. A. Milot, Louiseville, Qué.
Noirs: 13 pièces

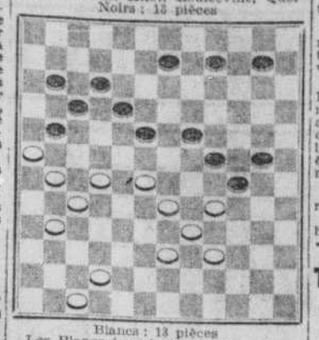

Blancs: 13 pièces
Les Blancs jouent et gagnent.

HIS MAJESTY'S
Ce soir et toute la semaine
MATINEE SAMEDI
La fameuse pièce de guerre franco-canadienne jouée dans le secteur de Lens
"MADEMOISELLE OF ARMENTIERES"
Avec une excellente troupe d'acteurs soldats canadiens
Prix: soirée et mat., de sam., $0.25, $0.50, $1.00, $1.50.
La seule représentation à Montréal

SEMAINE PROCHAINE
Billets maintenant en vente
Nouvelle production moderne de Henry Savage
Cent personnages The Chants, danses et beautés.
Merry Widow
Prix: matinées de merc. et samedi: $0.50, $1.00, $1.50, $2.00. Soirées: $1, $1.50, $2., $2.50, $3.

GAYETY
Aujourd'hui, à 2.15 et 8.15
THE BIG JAMBOREE
avec FRANK HUNTER
Le meilleur spectacle en ville. 92-5 E

PLAZA
Le plus joli théâtre et le plus nouveau théâtre de Montréal.
AUJOURD'HUI et SAMEDI, — Grand programme double.
DUSTIN FARNUM dans "THE DEVIL WITHIN"
"LAVENDER AND OLD LACE"
avec MARGUERITE SNOW et SEENA OWEN.

STRAND
AUJOURD'HUI et DEMAIN
La grande production de D. W. GRIFFITH en 12 parties
"WAY DOWN EAST"
avec LILLIAN GISH, RICHARD BARTHELMESS, CREIGHTON HALE et toute une troupe d'étoiles.

REGENT
AUJOURD'HUI et SAMEDI
NORMA TALMADGE dans "THE SIGN ON THE DOOR"
LARRY SEMON dans "THE BELL HOP", NICK CARTER dans "THE MYSTERIOUS BOND CASE", Snub Pollard dans "STAGE STRUCK", etc.

BELMONT
AUJOURD'HUI et SAMEDI
Programme double
"THE SERVANT IN THE HOUSE"
Une production spéciale en 7 parties
"ALL'S FAIR IN LOVE"
avec toute une troupe d'étoiles
A PARTIR DE DIMANCHE
DOUGLAS FAIRBANKS dans THE THREE MUSKETEERS"

PAPINEAU
AUJOURD'HUI et SAMEDI
Charles Ray dans "Scrap Iron"
Nick Carter dans 'Sealed Orders'
2 comédies spéciales et autres.

MOULIN ROUGE
AUJOURD'HUI
PEARL WHITE
dans une grande vue spéciale de Wm. Fox en 8 parties.
"A VIRGIN PARADISE"
SNUB POLLARD dans "BLOW 'EM UP", etc.

LE SAINT-EUSTACHE

Saint-Eustache, 24. — Dimanche dernier, le Saint-Eustache subissait une humiliante défaite aux mains de la fameuse équipe de Saint-Laurent le Gurney. Inutile de dire que c'est le meilleur club qui a gagné. Le Saint-Eustache ne cherche pas d'excuses à son revers comme le font certains clubs amateurs chaque fois qu'ils sont battus.

L'équipe Gurney se compose de fameux joueurs, et est de taille à vaincre tout club de la ligue de la Cité et Universitaire.

Malgré son écrasante défaite, le Saint-Eustache est prêt à rencontrer le Gurney de nouveau au patinoir Victoria avec son équipe au complet cette fois-ci, car il est à remarquer que lors de la dernière rencontre, le Saint-Eustache était privé de deux de ses bons hommes.

Dimanche prochain, le Dixie viendra rendre visite à l'équipe locale.

Le Saint-Eustache aimerait à avoir un bon adversaire pour le 2 mars au soir.

LE SAINT-MAURICE CHAMPION

Trois-Rivières, 23.—Pour la deuxième année, le club de quilles Saint Maurice Paper a remporté le championnat de la Ligue Industrielle des Trois-Rivières. Noms des joueurs—Philippe Pellerin, Louis Lamy, Jos. Lafrenière, Arthur Chrétien et Léo Brown, capitaine.

ARCADE VS NORMAL II

Le Normal II et l'Arcade ont fait partie nulle de 4 à 4 devant une nombreuse assistance. Les deux clubs se reprendront dimanche, à 2 heures, à l'école Normale.

Théâtre Canadien Français
Cette semaine
"MELI-MELO"
Grande Revue en 7 tableaux de Paul Gury. 92-5 E

ORPHEUM Mat., 2.15 Soir, 8.30
Les acteurs de l'Orpheum dans la pièce à sensation,
"THE BROKEN WING"
Mat., 25-39-55. Soir, 25-50-1.00. 92-5 E

Mont-Royal
143 ouest, avenue Laurier
AUJOURD'HUI SEULEMENT
ANNA Q. NILSSON dans "Three Live Ghosts"
AUSSI
Monroe Salisbury dans "THE BARBARIAN"
COMMENÇANT DEMAIN
Mary Pickford dans "LITTLE LORD FAUNTLEROY"

IMPERIAL
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
"Hail the Woman"
La meilleure vue jamais produite.
GAZETTE—POTINS
Charlotte Bergh, Soprano

IMPERIAL
A partir de DIMANCHE, 5 MARS
Changement de politique
Six Excellents Numéros de Vaudeville
provenant
du circuit de B. F. KEITH
conjointement avec les plus nouvelles et les meilleures vues animées.
Trois représentations tous les jours.
Une excellente et extraordinaire représentation aux mêmes anciens prix.

ATTRACTION SPECIALE
La plus grande attraction de danse jamais offerte à Montréal
CASINO
Square Philipps
SAMEDI SOIR, 25 FEVRIER
Orchestre symphonique Henry Santrey
au théâtre Princess, cette semaine.
Danse de 9 à 11 hrs. Orchestre du Casino.
Danse de 11 à 2 hrs. Orchestre Santrey.
Prix d'Entrée: 75 cents. 96-2 E

PRINCESS
Deux fois par jour Vaudeville de première classe.
HENRY SANTRY
et son orchestre symphonique,
7—AUTRES BONS NUMEROS—7
92-5 E

OUIMETOSCOPE
AUJOURD'HUI—La troupe présente: "UN ONCLE DE CAMPAGNE", comédie en 1 acte, 5 et 9 hrs p.m.—"AFTER MIDNIGHT" avec Conway Tearle, expliquée en français à 8 p.m. Matinée, 10-15-20. Soirée, 15-20-25. 93-5 E

ELECTRA
Ste-Catherine, près Amherst.
AUJOURD'HUI et DEMAIN
Spécial
RALPH INCE présente
WET GOLD
en 8 parties.
Comédies et autres.
ROGER LARIVIERE, soprano coloratura.

Capitol Entertainment
Aujourd'hui et Demain
Rudolf Valentino
dans
"MORAN of the LADY LETTY"
Une émouvante histoire de la mer
Avec le concours de
DOROTHY DALTON
Ouverture. . . . . "Mignen" Thomas.
Le fameux orchestre du Capitol, J. J. Shea, directeur.
Prologue à la vue présentant Le quatuor masculin du Capitol, Neil Quill et Mlle Nonette.
Dimanche pour une semaine
'Boomerang Bill'
Une empoignante histoire du monde interlope et de l'amour d'un "mauvais garnement" qui était plus beau que celui de tout roi.

The Allen
PROGRAMME DOUBLE AUJOURD'HUI
Richard Barthelmess
— DANS —
"TOL'ABLE DAVID"
La vue la plus émotionnante de Richard Barthelmess
MARY MILES MINTER dans "MOONLIGHT AND HONEYSUCKLE"
ATTRACTION SPECIALE SUPPLEMENTAIRE
PHILLIP PELZ
Chef d'orchestre d'une renommée internationale qui dirige l'excellent orchestre de concert de l'Allen.
PRIX POPULAIRES DU ALLEN

"THUNDERCLAP"
Commençant Dimanche
Avec MARY CARR
Une vue des plus fascinantes et des plus émotionnantes.
La scène de la course montrée dans "Thunderclap" rivalise avec la course célèbre dans le monde entier, qui mit en lice "Man-O-War" et "Sir Barton".
Pour une Semaine Seulement
COMMENÇANT DIMANCHE
Au ALLEN

Salle St-Sulpice 28 février
Dernier concert à Montréal
BOTREL
CELEBRE BARDE BRETON
Billets réservés $1.00 et $1.50 en vente chez Archambault. 95-4E

DOMINION
AUJOURD'HUI
Grand programme double
William Duncan dans "No Defense"
Aussi CORINNE GRIFFITH dans "THE GARTER GIRL". Comédie spéciale — Gazette et autres vues.

STUDIO DE DANSE PARTICULIER SINCLAIR. Leçons particulières à toute heure, sur rendez-vous, 695 rue St-Urbain. Plateau 4152. 295-nE

Jardin de Danse
Bleury juste plus bas que Ste-Catherine

SOIREE DU GRAY-DORT
Vendredi, le 24 Février
Nous vous donnerons ce soir-là en échange de votre billet d'entrée deux billets de tirage d'un magnifique
AUTO DE TOURISME GRAY-DORT NEUF
ENTREE—Dames. . 35¢
Messieurs. 60¢
DANSE GRATUITE
95-3 E

HOTELS
HOTEL PLACE VIGER
DINER---SAUTERIE
Tous les samedis soirs
ORCHESTRE SPECIAL DE JAZZ
Un dollar et cinquante centins.
Pour réserver sa table, Main 5720.

HOTELS—EUROPE
HOTEL DE CRILLON
Hôtel de tout premier ordre
Place de la Concorde
PARIS

NAVIGATION
WARD LINE

Départ Hebdomadaire régulier pour
NASSAU, Bahama
Départ de New York tous les samedis, arrivant à Nassau, mardi, de bonne heure le matin.
Aussi service direct bihebdomadaire pour CUBA et service direct hebdomadaire pour MEXICO
NEW YORK & CUBA MAIL S.S. CO., Foot of Wall Street, New York, ou à l'agent local.

LOEW'S
CONCOURS DE BEAUTE
Pour les beautés de Montréal après-midi et soir
VENEZ NOUS AIDER A CHOISIR LA GAGNANTE
Choix final le 24 Février
AUJOURD'HUI
William Desmond
EN PERSONNE
et sa dernière vue
"FIGTHIN' MAD"
PRIX: Meilleurs sièges, tous les soirs, 40c Galerie, 25c, Matinées, 15c, taxe comprise, sauf les samedis, dimanche et jours de fête. 92-5 E

LOEW'S COURT
AUJOURD'HUI
Les plus belles filles de Montréal seront choisies aujourd'hui
Voir notre annonce spéciale ailleurs.
Soirée d'Amateurs
Il y aura prix en argent et du rire à profusion
"KAZAN"
Grande attraction spéciale
William Desmond
En personne
Apparaîtra à 4.15 et 8.40 p.m. tous les jours
PRIX:—Mat. 11c, sauf les dim. et fêtes. Soirée: 26c. Taxe comprise.

MAISONNEUVE
ONTARIO COR LASALLE
Aujourd'hui et demain
PAULINE FREDERICK dans "THE STING OF THE LASH", "Winners of the West". Comédie Christie Spéciale. E

CHEMINS DE FER

Montreal Tramways Company
Amendements à l'horaire suburbain à l'horaire de 1921

LIGNE DE LACHINE
De la Côte Saint-Paul:—
Service de 10 min. de 5.05 A.M.
Du Square de la Place d'Armes (Bureau de Poste)

Service de 10 min.	5.40 a.m.	à	8.60 a.m.
Service de 20 min.	8.00 a.m.	à	4.20 p.m.
Service de 10 min.	4.20 p.m.	à	7.00 p.m.
Service de 20 min.	7.00 p.m.	à	12.00 a.m.
Service de 40 min.	12.00 a.m.	à	12.40 a.m.

Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m.
De Lachine — (Stoney Point):—

Service de 10 min.	5.20 a.m.	à	8.50 a.m.
Service de 20 min.	8.50 a.m.	à	4.30 p.m.
Service de 10 min.	4.30 p.m.	à	7.50 p.m.
Service de 20 min.	7.50 p.m.	à	12.50 a.m.
Service de 40 min.	12.50 a.m.	à	1.30 a.m.

Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m.

BORDEAUX-MONTREAL-NORD
De Bordeaux:—

Service de 10 min.	5.50 a.m.	à	9.37 a.m.
Service de 15 min.	9.37 a.m.	à	4.50 p.m.
Service de 10 min.	4.50 p.m.	à	7.07 p.m.
Service de 15 min.	7.07 p.m.	à	12.07 a.m.

Dernier tramway quitte Bordeaux à 12.07 a.m.
De Montréal-Nord:—

Service de 10 min.	5.45 a.m.	à	8.45 a.m.
Service de 15 min.	8.45 a.m.	à	4.45 p.m.
Service de 10 min.	4.45 p.m.	à	7.15 p.m.
Service de 15 min.	7.15 p.m.	à	11.45 p.m.
Service de 15 min.	12.00 p.m.	à	12.30 a.m.

(A Ahuntsic seulement)

Service de 20 min.	12.50 a.m.	à	12.50 a.m.

(A Ahuntsic seulement)

Service de 30 min.	12.50 a.m.	à	1.20 a.m.

(A Ahuntsic seulement)
Dernier tramway quitte Montréal-Nord à 1.20 a.m.

Service de 10 min.	4.15 p.m.	à	6.45 p.m.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE
De Mont-Royal et Avenue du Parc:—

Service de 15 min.	5.00 a.m.	à	5.15 a.m.
Service de 10 min.	6.45 a.m.	à	7.45 a.m.
Service de 15 min.	7.45 a.m.	à	4.15 p.m.
Service de 15 min.	6.45 p.m.	à	9.00 p.m.
Service de 30 min.	9.00 p.m.	à	1.00 a.m.

Dernier tramway pour Cartierville à 1.00 a.m.
De Cartierville:—

Service de 15 min.	5.45 a.m.	à	6.30 a.m.
Service de 10 min.	6.30 a.m.	à	8.30 a.m.
Service de 15 min.	8.30 a.m.	à	5.00 p.m.
Service de 10 min.	5.00 p.m.	à	7.30 p.m.
Service de 15 min.	7.30 p.m.	à	9.45 p.m.
Service de 30 min.	9.45 p.m.	à	1.45 a.m.

Dernier tramway laisse Cartierville à 1.45 a.m.
BOUT-DE-L'ILE
Des rues LaSalle et Notre-Dame:—
Service de 60 min. 5.00 a.m. à 12.00 a.m.
Du Bout-de-l'Ile:—
Service de 60 min. 6.00 a.m. à 1.00 a.m.
TETRAULTVILLE
Des rues LaSalle et Notre-Dame:—

Service de 15 min.	5.00 a.m.	à	9.00 a.m.
Service de 30 min.	9.00 a.m.	à	3.00 p.m.
Service de 15 min.	5.00 p.m.	à	7.00 p.m.
Service de 30 min.	7.00 p.m.	à	12.00 a.m.

POINTE-AUX-TREMBLES via NOTRE-DAME
De la rue Notre-Dame et 1ère Avenue—
Service de 15 min. 2.00 a.m. à 4.00 p.m.
Service de 7 min. 4.00 p.m. à 6.45 p.m.
Service de 15 min. 6.45 p.m. à 7.30 p.m.
Service de 30 min. 7.30 p.m. à 12.10 a.m.
Service de 30 min. 12.10 a.m. à 1.40 a.m.
Dernier tramway pour la Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m.
De 7.00 à 8.45 a.m. et de 5.15 à 6.15 p.m. tramways supplémentaires de et pour la Place d'Armes.

CANADIAN PACIFIC
STEAMSHIPS LIMITED

DEPARTS DE ST-JEAN

POUR LIVERPOOL
2 mars 31 mars . . . . Minnedosa
10 mars 8 avril . . . . Montcalm
17 mars . . . . . Melita
22 avril . . . Empress of Britain

POUR GLASGOW
4 mars 9 avril. . . . . Tunisian
21 avril. . . . . Corsican

POUR LIVERPOOL et GLASGOW
24 mars. . . . . Metagama

POUR ANVERS
(via le Havre et Southampton)
11 mars. . . . . Corsican
1 avril . . . . . Scandinavian

POUR SOUTHAMPTON-ANVERS
18 avril . . . . . Melita

LA HAVANE, CUBA, PAR LE S.S. "SICILIAN"
De St-Jean . . . . . 23 mars De Boston . . . . . 24 mars

DE NEW-YORK A LIVERPOOL
Empress of Britain . . . . . 23 Mars

DEPARTS DU ST-LAURENT
Québec — Cherbourg — Southampton — Hambourg
3 mai, 30 mai, 27 juin—EMPRESS OF SCOTLAND
16 mai, 13 juin, 11 juillet—EMPRESS OF FRANCE

QUEBEC-LIVERPOOL
26 mai 23 juin 21 juil. Emp. Britain
MONTREAL-LIVERPOOL
5 mai 2 juin 30 juin. . .Montcalm
12 mai . . . . . .Minnedosa
19 mai 16 juin 14 juil. . .Montrose
7 juil. . . . . Montclare
MONTREAL-GLASGOW
6 mai 3 juin 1 juil. . .Metagama
13 mai 17 juin 15 juil. . .Tunisian
27 mai 24 juin 22 juil. . .Corsican
MONTREAL-SOUTHAMPTON-ANVERS
4 mai 10 juin . . . . Scandinavian
24 mai 21 juin 19 juil. . . . Melita
7 juin 5 juil. . . . . Minnedosa
MONTREAL-SOUTHAMPTON
3 juillet . . . . . Victorian
MONTREAL-NAPLES
6 mai . . . . . Montréal
MONTREAL-NAPLES-GENES
22 juin . . . . . Montreal

POUR LE FRET SEULEMENT
Dates approximatives des départs
ST-JEAN — LONDRES
28 mars . . . . . Bosworth
ST-JEAN — LONDRES ROTTERDAM
2 mars . . . . . Bothwell
16 mars . . . . . Holbrook
ST-JEAN — AVONMOUTH
11 mars . . . . . Dunbridge
S.-JEAN—BOSTON—HAVANE KINGSTON
28 fév. . . . . Montezuma
Départ. du fret, immeuble Board of Trade, tél. M. 7700.

S'adresser aux agents locaux ou à J. E. PARKER, agent général, (service des passagers) 141 S.-Jacques, Montréal. Tél. Main 7700.

MACDONALD'S
Cut Brier
Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.
Paquets 15c
½ lb. Boite 85c
Le Tabac avec un coeur

LA COLONIE CANADIENNE A CHICAGO

Elle reçoit les délégués de Québec au congrès des Forestiers Catholiques.

UNE BELLE FETE

(Spécial à la PRESSE)

Chicago, 24—Mardi, mercredi et jeudi, les 14, 15 et 16 février, eut lieu dans la métropole de l'Ouest, la convention internationale spéciale de l'Ordre des Forestiers Catholiques, qui s'est préoccupée plus particulièrement du rehaussement des taux, pour en venir à une parfaite conformité permanente avec les lois qui régissent les sociétés fraternelles tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

Dès lundi matin, la délégation commençait à arriver : Mardi, dans la matinée, la totalité des 375 délégués, venus de tous côtés, répondaient à l'appel et, parmi cette grande multitude d'hommes distingués et de mutualistes, le bloc de la province de Québec faisait bonne figure. La délégation de la Nouvelle-Angleterre, très nombreuse, aussi, était composée presqu'exclusivement de Franco-Américains. L'Ontario était représenté par un groupe plus varié, à la tête desquels cependant se faisait remarquer M. Georges Mercure, organisateur provincial. Le lointain Montana avait envoyé son secrétaire de la Cour d'Etat, M. Geo.-O. Robin, de Great Falls, tandis que l'Illinois, dans sa nombreuse délégation fournissait lui-même sa quote-part de personnel canadien-français dans la personne de M. L.-O.-J. Milord, de Chicago.

La délégation a quitté Chicago, pour la plus grande partie, jeudi soir, à 5.30 de l'après-midi.

—Une petite réunion intime fut organisée en l'honneur des délégués canadiens-français, par l'Association patriotique des Canadiens français de l'Illinois, le mercredi soir.

La délégation de Québec, au nombre de dix-huit, et plusieurs compatriotes de Chicago, se réunirent au restaurant italien Monte-Cucco.

Le président de l'Association Patriotique, M. Félix-E. Daudelin, souhaita la plus cordiale bienvenue au nom de la colonie française à ces distingués visiteurs, exprimant ses regrets qu'un malentendu n'ait pas compris la délégation de la Nouvelle-Angleterre dans la liste des invitations qui devaient être faites, car, à Chicago, on ne fait pas de différence entre un Franco-Américain de l'Est et un Canadien-Français de la vieille province de Québec.

Voici la liste des visiteurs-délégués qui assistaient à cette réception des plus intimes :

M. le juge P.-Auguste Choquette, de Québec; M. Ernest-J. Brossard, chef provincial des Forestiers Catholiques, de Montréal ; le Dr H.-A. Quintal, échevin de la ville de Montréal ; M. l'abbé F.-P. Lamontagne, curé de Saint-Côme ; M. H.-A. Sirois, organisateur pour la province de Québec ; le capitaine de police Dandeneau, de Montréal. Les architectes Albert Sincennes, de Montréal et René-A. Fréchette, de Moncton, N.B.; Mme J.-R. Poirier, Hervé Primeau, R.-P. Bennett, J.-P. Robitaille, J.-J. Nadon, et William-Jean Gauthier, de Granby ; Ls Fisette, de Sherbrooke.

Après les premières observations faites, le président de l'association présenta comme maître des cérémonies, M. Ferdinand Lavigne, ancien chef forestier de la cour Notre-Dame No 25, de Chicago, qui s'acquitta de sa tâche on ne peut mieux.

L'hon. juge Choquette fit un magnifique exposé du vrai patriotisme, tel qu'il est et tel qu'il doit exister dans nos coeurs canadiens-français. Il le résuma par cette jolie définition: "sentiment inné du coeur qui se dénote par des actes généreux dont on fait bénéficier les siens et son pays." Il porta un haut témoignage au patriotisme des Franco-Américains, plus particulièrement de nos Canadiens de Chicago, présents et passés, les félicitant surtout de la conservation du français dans leurs familles, de leur foi toujours intense et du maintien des traditions canadiennes-françaises.

M. le chef provincial Brassard donna d'abord un mot de l'histoire de nos pionniers et de nos missionnaires qui ont contribué pour une si grande part au développement de la civilisation dans l'Ouest des Etats-Unis et de fait dans toutes les parties du monde. Il montra que l'idéal français est fait de valeur, de bravoure et d'amour pour son drapeau et son pays, faisant remarquer que le Canadien de souche française est en Amérique, le continuateur de l'oeuvre humanitaire préconisée par ce bel idéal français. Il prit l'occasion de nous rappeler que dans tous les champs de l'activité humaine le Canadien français se distingue et sait faire apprécier ses talents, son initiative et son dévouement. Ses principes sont solides et chrétiens. Le Franco-Américain conserve ces bonnes qualités de la race et avec cela il y ajoute un surplus d'énergie et d'initiative qui lui permet de faire sa marque dans les milieux cosmopolites. Il conserve intactes ses traditions,sa foi et sa langue. Il mérite notre admiration. Le Franco-Américain doit être fier de son drapeau étoilé, fier de son pays d'adoption. Les Etats-Unis ont mérité l'admiration du monde entier pour la part qu'ils ont toujours prise à la défense du droit et de la vérité.

M. l'échevin (Dr) Quintal, de Montréal, dit d'abord son admiration pour les Canadiens français de Chicago. Il les loue pour la conservation de leur langue, pour la cohésion de leurs efforts, pour leur vie de famille, pour l'entente parfaite qui existe parmi eux. "Nous ne pouvons espérer, dit-il, compter comme race que si nous conservons nos coutumes et notre belle langue française."

M. l'abbé Lamontagne admet volontiers qu'à S.-Côme (Beauce) ce n'est pas tout à fait comme à Chicago. Il dit aussi que l'accueil si sympathique qu'on fait à Chicago aux visiteurs serait une belle innovation à introduire dans sa paroisse. Il admire chez nous notre foi religieuse vive, notre agressif esprit d'organisation, nos initiatives. "Groupez-vous autour de vos prêtres", dit-il en terminant.

M. Fréchette, de Moncton, N.-B., dit le plaisir qu'il éprouve de se trouver, en pays étranger, au milieu d'un groupe aussi important de Canadiens-Français.

M. E. D. LeTourneux, ancien chef forestier de la cour LaSalle, fit un court résumé de l'histoire des Forestiers Catholiques. Il donna la première raison d'être qui a présidé à son berceau, il détailla les premiers pas que l'organisation a faits dans sa course vers les hauts sommets. Il parla surtout de l'organisation de la vieille cour Jacques-Cartier, No. 5, dont il fut le premier secrétaire et l'un, sinon le principal organisateur. Le certificat de M. LeTourneux porte le numéro d'ordre 256. Notre compatriote est un des membres les plus dévoués de la colonie française de Chicago.

Le dernier discours a été prononcé par M. l'architecte Jos. T. Fortin, de Chicago. M. Fortin fit une ébauche rapide de l'histoire de la colonisation des Illinois. Il rappela l'établissement de la ville de Chicago. M. le juge Choquette lui a commandé une copie de l'exposé qu'il a fait à cette réunion pour les archives canadiennes.

XXX

UN TAUREAU LE BLESSE

André Muir, 55 ans, 79, rue Forfar, a été victime d'un grave accident, dans les cours de la Montreal Stock Yards Company, rue du Pont, Pointe Saint-Charles, à 1 heure ce matin. Avec d'autres employés, il faisait descendre des bestiaux d'un wagon dans les cours, quand un taureau brisant ses entraves, se lança sur lui et l'encorna. Muir a eu deux côtes de brisées et a été transporté dans un état précaire à l'hôpital Western.

DISPARITION QUI EST CAUSE D'INQUIETUDE

La police et la Sûreté n'ont pu encore éclaircir le mystère qui entoure la disparition d'une jeune fille de 12 ans qui fréquentait l'école Saint-Jacques, angle des rues Sanguinet et DeMontigny.

La mère de l'enfant, Mme Gwoztich, domiciliée No 366, Hôtel de Ville, appartement 1, a rapporté au poste No 4, mercredi, que sa fillette après avoir quitté la classe, la veille, dans l'après-midi, n'avait pas été revue chez elle, ni chez aucun de ses parents.

Lorsqu'elle a été vue pour la dernière fois, la jeune fille portait une tuque de laine bleue et un manteau noir.

ORDINATION A NICOLET

(Du correspondant de la PRESSE)

Nicolet, 24.—Dimanche dernier, une cérémonie des plus imposantes a eu lieu dans la chapelle du séminaire. Mgr Bruneault a présidé à l'ordination de deux jeunes prêtres, MM. les abbés Armand Foucault et Arthur Forest. Toute la communauté et un grand nombre de membres du clergé étaient présents. On remarquait aussi les parents des jeunes lévites.

Le lendemain, lundi, M. l'abbé Foucault a dit sa première messe à S.-Léonard, sa paroisse natale et M. l'abbé Forest, à S.-Grégoire.

A S.-Léonard, le sermon fut prononcé par M. l'abbé Courchesne, principal de l'Ecole Normale.

A S.-Grégoire, le sermon a été prononcé par M. J. Brossard, un autre enfant de la paroisse.

LE COIN DES ENFANTS

UN MOYEN INFAILLIBLE

M. Tartempion a été volé coup sur coup de deux rouleaux de linoléum exposés à sa devanture. « Jamais deux sans trois, pense-t-il furieux, si le voleur revient, il saura à qui répondre. » Ce disant, M. Tartempion appelle son chien Turc. « Viens ici, toi et fais le guet. Voici une guérite et surtout, si tu pinces le voleur, ne le laisse pas échapper. » Or le voleur ne tarda pas à se présenter devant la boutique. « Tiens, fit-il ravi, M. Tartempion est bien gentil d'avoir mis une autre coupe de linoléum à ma disposition, il m'en manquait encore quelques mètres Personne ne m'observe... Une, deux, trois, hardi, c'est pesé ! » Et il enleva le rouleau, mettant à découvert le vigilant gardien à quatre pattes. En voyant apparaître Turc, il voulut prendre la fuite, mais il s'empêtra dans le rouleau et fut aussitôt harponné par les crocs redoutables du dogue. Aussi le clampin fut-il aisément appréhendé par M. Tartempion et rossé vigoureusement en attendant l'arrivée des agents.

MOSAIQUE

L'arbre qu'on transplante trop souvent ne peut prendre racine.

* * *

On ne craint pas de se faire des ennemis quand on ne dîne pas en ville.

* * *

Le comble de l'habileté pour un coiffeur : Marcher en rasant les murs.

* * *

Ne te lasse point de faire du bien aux autres, puisque par là tu t'en fais à toi-même.—Marc-Aurèle.

SOLUTION

Rebus (A.-B) — La vraie libéralité ne consiste pas à donner beaucoup mais à donner à propos (La - vrai - lit - b -ra - lit - t noeud-concis - ste - pas - a - do - nez beaucoup - mais -a - do - nez - a-pro - pos).

Charade — An-Dante.

MAGIC BAKING POWDER

PRODUIT DU CANADA — LA MEILLEURE DE TOUTES

GOODWIN

La dernière journée

M. Frank Parker part samedi soir de chez Goodwin pour New-York, venez le voir avant qu'il soit trop tard.

Mouchoirs suisses pour dames
2 pour 25 sous
Mouchoirs en mulle ou linon, brodés en blanc ou couleurs, marchandises parfaites, 2 p. .25
Au rez-de-chaussée chez Goodwin.

MEUBLES—IL NE RESTE QUE TROIS JOURS AVANT LA FIN DE NOTRE VENTE DE FEVRIER

Au troisième chez Goodwin

LES COMPLETS GOODWIN EN SERGE MARINE AVEC DEUX PANTALONS POUR HOMMES 27.50

Belle serge épaisse indigo, modèle ordinaire à devant droit ou croisé et un modèle spécial pour jeunes gens.

Rien ne peut les approcher à Montréal pour **27.50**

Nos autres complets de printemps à **30.00, 35.00, 40.00, 45.00** et **50.00** sont aussi merveilleux à leurs prix respectifs que ceux en serge marine à **27.50**

Au rez-de-chaussée chez Goodwin.

PANTALONS POUR HOMMES 2.74

Pantalons en tissu croisé et serge de laine bleu marine. Quatre poches et passe-ceinture.

C'est la meilleure série de pantalons que nous ayons offerte à 2.74 Ceux en tissu croisé sont bruns, gris foncé ou gris rayé. Toutes les grandeurs 32 à 42 dans le lot,mais non dans chaque couleur.

Seulement 100 pantalons en vente à **2.74**

Au magasin du sous-sol Goodwin.

CHAPEAUX POUR HOMMES 1.00

Seulement 63 chapeaux de feutre mou, les uns très beaux—grandeurs 6⅝ à 7 seulement. Bruns, gris, verts, fauve ou noirs.

Seulement 16 chapeaux melon noirs, grandeurs 6, 6⅜, 7 et 7¼.

Seulement 17 chapeaux de tissu croisé, grandeurs 6⅝, 6¾, et 6⅞.

CHEMISES DE NUIT POUR HOMMES 1.25

La même qualité de finette et la même confection que nous avons vendus ici-même 2.50 l'automne dernier. C'est un achat spécial. Samedi **1.25**

Les unes avec col à même, les autres avec encolure basse. Presque toutes les grandeurs de 15 à 19.

CHAUSSETTES DE CACHEMIRE .65

Chaussettes anglaises en cachemire uni ou à cotes, ou en laine à cotes 4/1. 600 paires en tout, sans couture. Choix de noir, marine, brun, bruyère, gris et blanc. Pointures 9½ à 11½. La paire . .65

BOTTINES ET SOULIERS LACES POUR HOMMES 3.95

(Un achat spécial)

3.95 est un prix rare pour une vente de bottines et souliers en veau offrant un choix complet de pointures.

Nous avons aussi des chaussures en cuir tranché numéro un également en un choix complet de pointures.

Souliers lacés bruns seulement—genre brogue pour la plupart. Les bottines sont noires ou brunes.
Toutes les pointures 5½ à 11 dans les souliers.
Toutes les pointures 5½ à 11 dans les bottines.
Tous à trépointe Goodyear.
230 paires à **3.95**

Au rez-de-chaussée chez Goodwin.

MAILLOTS TOUT LAINE POUR GARÇONNETS 1.25

Maillots de cachemire tout laine, boutonnant sur l'épaule, manchettes élastiques. Choix de marine, brun, marron, bruyère et gris.

Samedi, chacun . 1.25

Au rez-de-chaussée chez Goodwin.

Pour la Toilette Printanière de Madame

Il paraît certain que les flanelles et les "homespuns" règneront en maîtres ce printemps.
Nous avons des robes sans manches pour porter avec une blouse, en flanelle, avec col Peter Pan et manchettes blanches pouvant s'enlever facilement, pour aussi peu que 12.75.
Et, savez-vous que nous pouvons difficilement garder un assortiment de robes de "homespun".
Nos blouses en flanelle de teintes de papillons sont à 5.95.
Et, à propos de blouses, nous venons de recevoir les plus fraîches blouses de voile blanc, garnies de filet ou valenciennes. Les unes sont des blouses pour porter avec le costume, le col et les manchetes se posant par-dessus la jaquette. 4.95, 6.95, 7.50, 10.00.
Le costume-cape est arrivé. Nous en avons un en cordline française bleu marine avec manches et ceinture en ratine de soie zinc. Les manches passent au travers de la cape, laquelle est ornée de rosettes de soie floche au bas. Sans cape, ce costume devient la robe la plus charmante. . . 85.00
Un autre costume ressemble à une cape à cause des manches très larges et du collet très grand. De la soie noire, retenue par des rangs et encore des rangs d'étroite soutache orne à profusion les manches, le collet et la jupe. 125.00
Nos costumes en tricotine sont à 32.50, 45.00 et 54.75
A 54.75, nous avons de beaux costumes de grandeurs extraordinaires.
Les gantelets sont toujours les favoris.
Nous avons quelque chose de très nouveau en cape avec manchette élargie avec feston découpé de couleur différente. La lanière assortie ferme avec un bouton d'écaille. Castor et tan. 4.75

NOUVEAUX SOULIERS LACES EN BON CUIR POUR DAMES 3.95

Les nouveaux talons bas et les nouvelles empeignes courtes, et aussi une forme naturelle pour fillettes. En bon veau, cuir verni et chevreau. Souliers lacés, à lanières et genre sandale. Une occasion sans pareille à **3.95**

BAS DE SOIE POUR DAMES 1.25

(Une vente de "Sub-Standards")

La partie en soie de ces bas est parfaite, les légères imperfections qui font de ces bas des "Sub-Standards" comme on les appelle, se trouvent dans le haut ou le pied de lisle. Et n'oubliez pas que ces bas sont pure soie.

En noir, blanc, marine, cordovan, veau de Russie, brun africain, mi-gris avec haut uni. Aussi noir ou cordovan avec haut à cotes 1/1.
1500 paires à, la paire **1.25**

Au rez-de-chaussée chez Goodwin.

FLEURS ET FRUITS ECHANTILLONS POUR CHAPEAUX .55

Les plus nouvelles idées en fait de bouquets, gerbes, couronnes, brindilles, branches—tous différents. Nous ne pouvons vous donner une idée exacte de cette offre. Vous feriez mieux de venir voir notre étalage.
Merveilleux à . . . . . **.55 sous**

Au deuxième chez Goodwin.

Une Vente de ROBES DE SOIE A 13.69 AU MAGASIN DU SOUS-SOL

Soie taffetas, soie messaline, soie tricolette, combinaisons de satin et georgette, taffetas et georgette, georgette et dentelle; avec garnitures de tons opposés.
10 modèles des plus nouveaux dont 4 sont illustrés ici.
En noir, marine, brun, gris, taupe et copenhague. Toutes les grandeurs 16 à 40 dans le lot mais non dans chaque couleur.
75 robes en tout. Prix au magasin du sous-sol **13.69**

Au magasin du sous-sol Goodwin

Complets en "Homespun" tout laine avec deux culottes pour Garçonnets 12.95

Grandeurs pour garçonnets de 8 à 18 ans. Une culotte Golf et une culotte bouffante. Le drap Homespun est d'une très bonne qualité et d'un beau gris. Seulement 50 complets en vente à **12.95**

Au rez-de-chaussée chez Goodwin

Nos Complets en Cheviote "Fox" avec deux culottes

pour garçonnets de 8 à 18 ans

11.95

Deux culottes à un dollar de moins que l'an dernier pour une culotte.

Ces complets sont bleu marine, avec une culotte Golf et l'autre bouffante.

Seulement 50 complets à, samedi, chacun **11.95**

Au rez-de-chaussée chez Goodwin

Dessus de Buffet ou de Bureau en épais tissu de fantaisie

18 x 45 pouces — 55 sous
18 x 54 pouces — 65 sous

L'une des meilleures occasions à notre rayon des ouvrages de dames cette année. 600 en vente, tous ourlés à jour.

Au rez-de-chaussée chez Goodwin

Goodwin's LIMITED

LA TAXE DES PAVAGES

NOUVELLES PROPOSITIONS QUI VONT ETRE MISES A L'ETUDE PAR LE CONSEIL

Un mode de taxation que préconise l'échevin J.-O. Gareau. — Une taxe spéciale et uniforme. — La confection des nouveaux pavages.

AU CONSEIL MUNICIPAL

A la prochaine séance du conseil municipal lundi, la question de la taxe des pavages reviendra sur le tapis. L'échevin J.-O. Gareau présentera un amendement à la motion de l'échevin Victor Carmel, par lequel la ville serait autorisée à imposer une taxe spéciale uniforme de un dixième de un pour cent ou environ.

L'amendement de M. Caron se lit comme suit:

"Qu'une taxe spéciale annuelle uniforme d'un chiffre déterminé (un dixième de un pour cent, par exemple) sur l'évaluation, soit imposée, sur tous les immeubles de la ville. Le produit de cette taxe devra être employé exclusivement à la réparation et à la réfection des pavages déjà existants et à la confection de nouveaux pavages dans d'autres rues déterminées par le conseil exécutif et approuvées par le conseil".

Cette taxe donnerait à la ville une somme approximative de $800,000. M. Gareau croit qu'une somme de $300,000 pourrait être employée aux travaux de réparations, et $500,000 pourraient être utilisés pour la confection de nouveaux pavages. Dans le cas où l'on croirait qu'il vaudrait mieux exempter de cette taxe les propriétaires qui n'ont pas encore de pavages devant leurs propriétés, l'échevin Gareau proposera plutôt le sous-amendement suivant:

"Qu'une taxe spéciale, annuelle, uniforme, d'un chiffre déterminé (un dixième de un pour cent) sur l'évaluation, soit imposée sur tous les immeubles de la ville où les pavages existent déjà." Le reste de la motion se lit comme la précédente quant à l'emploi de cette taxe. M. Gareau est d'avis que la charte n'aura pas besoin d'être amendée pour pouvoir imposer cette taxe.

AUTRE MODE DE TAXATION

La motion de l'échevin Carmel, qui sera débattue à la prochaine séance du conseil, se lit comme suit:

"Attendu que la très grande majorité des pavages permanents qui ont été construits à Montréal a été payée à même les fonds généraux de la ville, et que les propriétaires des rues où se trouvent ces pavages permanents bénéficient de l'augmentation de la valeur immobilière et de la location de leurs immeubles;

"Attendu que la taxe d'amélioration locale que l'ancienne commission administrative a imposée en faisant payer aux propriétaires riverains seuls le coût des nouveaux pavages est injuste, parce que ceux-ci ont déjà, comme propriétaires, payé leur quote-part des autres pavages mis à la charge de la ville;

"Attendu qu'il serait plus équitable qu'une taxe spéciale, d'un chiffre déterminé, basée sur l'évaluation des immeubles et payable en vingt versements annuels, soit imposée sur tous les immeubles en face desquels des pavages ont déjà été construits, afin de pourvoir au renouvellement de tels pavages; la même taxe spéciale devant être imposée sur tous les autres immeubles à mesure que de nouveaux pavages seront construits devant ces immeubles;

"Attendu que ce mode de taxation atteindrait tous les propriétaires même ceux qui sont exempts du paiement de la taxe foncière et principalemnet les propriétaires d'importantes manufactures en face desquelles la cité a dû faire à ses frais, des pavages permanents d'un coût très élevé

"Proposé par l'échevin Carmel, que le comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité pour la ville de se prévaloir des pouvoirs qui lui sont conférés par la dernière partie de l'article 455, de la charte, tel qu'amendé par la section 2 du statut 4 Georges V, chapitre 73, et d'imposer une taxe spéciale uniforme, d'un chiffre déterminé, basée sur l'évaluation des immeubles et payable en 20 versements annuels, sur tous les immeubles en face desquels des pavages existent déjà; le produit de cette taxe devant être employé à la réfection ou au renouvellement des pavages qui existent actuellement, et à la construction des pavages dans d'autres rues, les immeubles en bordure de ces autres rues devenant sujet à ladite taxe au fur et à mesure et aussitôt que tels nouveaux pavages auront été complétés en face de tels immeubles".

CE QU'A DIT M. ASSELIN

Un compte-rendu de la causerie faite par M. Olivar Asselin devant la Coopérative des Electriciens de Montréal lui a fait dire que "la femme est d'intelligence inférieure". M. Asselin nous fait observer que non seulement il n'a pas dit cela, mais qu'il ne pouvait pas le dire, ayant écrit dernièrement le contraire sous sa signature, dans une feuille publique. D'après le témoignage de personnes présentes à la causerie, et dont nous ne pouvons mettre en doute la véracité, il aurait dit tout simplement que la femme avait ses supériorités et l'homme les siennes, et qu'il ne pouvait exister d'égalité entre des êtres différents. On comprend que cette opinion, pourtant fort juste, mais exprimée en anglais, ait pu être mal interprétée par un reporter canadien-français. M. Asselin proteste, et il a raison.

A LIRE DEMAIN

LE SUPPLEMENT DE LA "PRESSE"

Sommaire.

Science, histoire naturelle, ethnographie, littérature, etc., voilà ce que le lecteur trouvera, entre autres choses, dans le supplément illustré de la "Presse" de demain. La page frontispice est consacrée à l'une des grandes espèces animales que l'on s'occupe de protéger, depuis quelque temps: l'éléphant africain "qui menace de devenir aussi introuvable que le bison d'Amérique." C'est là une étude de haut intérêt économique—puisque la question du transport dans le continent-noir s'y rattache—que nul ne doit manquer de lire.

Notre supplément renfermera aussi une page spécialement écrite pour la "Presse" par l'érudit folkloriste qu'est M. Marius Barbeau, d'Ottawa, qui traite d'un sujet qui lui est cher: "La survivance de nos vieilles traditions." Cette page de M. Marius Barbeau s'accompagne de plusieurs illustrations "du Vieux temps." On lira aussi une étude sur la lutte scientifique entreprise en Chine contre la peste pulmonaire; un récit curieux relatif à un peuple étrange dont parla Herodote; un article d'une "avocate" française qui fera bondir les suffragettes de chez-nous; une évocation d'une figure assez peu connue dans notre histoire: l'explorateur canadien-français Fornel; un historique de Lac Pelletier, Sask., etc., etc., sans compter de multiples illustrations et nos rubriques ordinaires: "La Vie au Foyer"; le "Coin de Polichinelle"; les "Choses Gaies"; le "Courrier de Colette" et la causette de Ladébauche: Ces dames au chantier de Québec. N'allez pas manquer de lire demain le supplément illustré de la "Presse"!

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE NOS ARTILLEURS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24.—Le brigadier-général C.-H. Maclaren, d'Ottawa, a été élu président de l'Association d'artillerie canadienne, à l'assemblée annuelle tenue ici hier soir. Le col. J.-J. Penhale, de Sherbrooke, a été appelé à l'une des vice-présidences de l'association. L'hon. C.-P. Graham, le ministre de la milice, qui assistait aux délibérations, a fait allusion au projet de fusion des départements de la milice, du service naval, de l'aviation et de la police royale à cheval en un seul département de défense nationale. Il a déclaré qu'il espérait que le projet serait en bonne voie d'exécution avant longtemps. Le major-général J.-H. MacBrien, le chef de l'état-major, a exprimé l'opinion que le projet de coordination des différents départements de défense était une bonne entreprise. La réalisation de ce projet comporterait de plus grandes économies et assurerait plus d'efficacité.

L'HON. GEO.-P. GRAHAM CHEZ LES CARABINIERS

Mardi prochain, à l'arsenal des Carabiniers Mont-Royal, Avenue des Pins, à 7 heures 30 du soir, MM. les officiers du C.-M.-R. (ancien 65ième) offrent un dîner de mess, en l'honneur de l'honorable G.-P. Graham, ministre de la Milice.

CHEZ LES MINISTRES

L'hon. L.-A. David est arrivé à Montréal hier soir, et est reparti immédiatement pour Biddeford, Maine, où il donne ce soir une conférence devant les associations franco-américaines.

L'hon. J.-L. Perron est aussi revenu à Montréal. Bien que souffrant, l'hon. ministre a fait une courte apparition à son bureau et à son cabinet à l'édifice du gouvernement provincial, rue Notre-Dame est.

CLUB DES JOURNALISTES

L'élection annuelle des membres du conseil d'administration du club des journalistes de Montréal aura lieu demain après-midi, à 1 h. 30, à la maison du club, 406 Place Phillips. Les membres du club qui ont droit de vote sont priés d'être présents.

LA PREDICATION QUADRAGESIMALE DE CETTE ANNEE

Elle sera faite, comme c'est l'habitude, par des orateurs de renom.

A SAINT-PATRICE

Comme à l'ordinaire, pendant la période quadragésimale, il y aura dans la plupart des églises de Montréal, chaque dimanche, et dans quelques-unes, chaque soir, une prédication spéciale. Les sermons auront trait à la pénitence, à la charité, à la pratique de la vie

LE T.-R.-P. T.-F. BURKE prédicateur du carême à Saint-Patrica.

chrétienne et à d'autres sujets édifiants.

Comme on le sait, c'est l'abbé Delattre, prédicateur français de renom, qui fera les sermons à Notre-Dame. A Saint-Louis de France, ce seront les RR. PP. Chêné et Côté, dominicains.

Dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, les sermons du carême ne seront pas prononcés le dimanche, à la grand'messe. Toutefois, pendant quatre semaines et chaque soir, il y aura sermon spécial, donné soit par le R. P. Henri Thériault,

LE R. P. M.-A. LAMARCHE, l'un des prédicateurs du carême à Saint-Jacques.

soit par le R. P. M.-A. Lamarche, tous deux aussi de l'ordre de Saint-Dominique.

A SAINT-PATRICE

Le prédicateur du carême à Saint-Patrice, sera le Très Révérend Père Thomas-F. Burke, C.S.P., supérieur général des pères Paulistes, de New - York. Il prononcera six grands sermons, pendant les dimanches du carême. A la grand'messe de onze carême. A la grand'messe de onze heures et le soir, voici, dans leur ordre, les sermons qui seront prononcés: 1o—"Le réveil d'une grande âme" (Saint-Paul); 2o—"Le repentir d'une grande âme" (Saint-

LE R. P. HENRI THEREAULT, l'un des prédicateurs du carême à Saint-Jacques.

Augustin); 3o—"La conquête d'une grande nation" (Saint-Patrice), h. 30: 1o—"L'Eglise, protectrice

Sermons du dimanche soir, à 7 de la liberté"; 2o—"Emancipation de la femme"; 3o—"L'Eglise, rédemptrice de la société".

Le R. P. Burke, élu supérieur de sa congrégation, jouit de la plus haute estime et de la plus grande confiance des évêques américains. Durant son administration, il a pu par une faveur de Benoit XV, faire nommer sa communauté à la charge spirituelle de la colonie américaine à Rome. C'est aussi par l'entremise du P. Burke que l'on a établi à Montréal une oeuvre dirigée par la congrégation des Paulistes.

Dans la paroisse Saint-Jacques, ce sont les vicaires qui auront charge de la prédication.

LES ECHEVINS VEULENT DES EXPLICATIONS

Où il est question de la nomination des avocats de la ville.

LE BILL DE MONTREAL

La commission échevinale que préside l'échevin Lyon-W. Jacobs demandait, il y a quelque temps, une opinion légale quant à l'interprétation à donner à la loi concernant la nomination des avocats de la ville. L'échevin Jacobs prétendait que c'était au conseil à faire les nominations, et non au comité exécutif. Celui-ci venait en effet de nommer deux nouveaux avocats.

L'échevin Bray, à ce sujet, va faire la motion suivante au conseil, pour trancher la question: 'Proposé par l'échevin Bray, que le département du contentieux reçoive instruction de dire au conseil par écrit, à sa prochaine séance, si la nomination des avocats de la cité défend aux termes de la loi, du conseil ou du comité exécutif ou des deux à la fois."

La charte dit ceci: "Tous les chefs de service, sauf le greffier, l'avocat en chef et le contrôleur, et les estimateurs, et leurs subalternes qui relèvent exclusivement du conseil, sont nommés, suspendus ou destitués par le conseil sur rapport du comité exécutif. Ce rapport ne peut pas être amendé. Il ne peut être rejeté qu'à la majorité absolue du conseil".

UNE EXPLICATION

Le docteur J.-P. Gadbois, surintendant du service des récréations publiques, a expliqué à notre représentant quelle service de l'incinération avait été prié de jeter de la cendre dans le parc Jeanne-Mance dans le but d'aplanir le terrain. Au printemps, on étendra la centre sur le terrain et l'on recouvrira de sable la cendre déposé dans le parc. On s'y prend de cette façon, afin qu'il en coûte meilleur marché à la ville. Le surintendant du parc Mont-Royal fut consulté à ce sujet.

LE BILL DE MONTREAL

Les échevins Brodeur, Sansregret, Bray, Trépanier, Angrignon, Gabias, Savard, Elie, Vaillancourt, Lalancette, Rochon, Bédard et quelques autres probablement, partiront pour Québec lundi soir pour prendre part à la discussion qui se fera autour du bill de Montréal.

ON FAIT OBSERVER LES REGLEMENTS, AU SUJET DES THEATRES

Les agents chargés de faire observer les règlements concernant la bonne administration des théâtres et salles d'amusements continuent à poursuivre sans relâche les directeurs et les employés des salles de vues animées, qui cherchent à se soustraire à ces règlements. Pour avoir placé à la porte d'un théâtre de la rue Sainte-Catherine-est des affiches qui n'avaient pas été préalablement soumises à l'approbation du surintendant de police, un nommé Paul Bonaparte, a été condamné à une amende de $20 et les frais, par le recorder Geoffrion, aujourd'hui.

Dave Goldberg, gérant d'un autre cinéma de la rue Sainte-Catherine s'est fait imposer une amende de $5 et les frais, ou 8 jours de prison pour avoir admis dans son théâtre des enfants de moins de 16 ans qui n'étaient pas accompagnés de leurs parents ou d'un tuteur. Albert Denis, employé dans un cinéma de la même rue, a reçu la même sentence pour un délit analogue.

SUR LE MOUVEMENT ANTISUFFRAGISTE

Mlle Idola Saint-Jean nous fait la déclaration suivante concernant le mouvement anti suffragette relativement à la campagne en faveur du vote féminin au parlement provincial:

"Après une enquête sérieuse et judicieuse au sujet du mouvement anti suffragette, il ne nous est pas possible de trouver une seule femme en tête de ce mouvement.

"Les diverses contre-requêtes qui circulent dans certains comtés n'ont pas été ridigées par des femmes, mais l'ont bel et bien été par des plumes masculines plus ou moins intéressées à ce contre-mouvement.

"Cette constation nous a quelque peu étonnées. Un mouvement qui concerne si directement les femmes ne devrait-il pas en toute justice être dirigé par elles?

"Quoiqu'il en soit, les promoteurs de ce mouvement ont, paraît-il, enrégimenté quelques dames.

"Les chefs du parti suffragiste désireuses de rencontrer ces dames et de discuter sur un terrain de parfaite courtoisie cette question, prient celles qui se sont rangées sous une bannière différente de la leur de leur faire connaître leur nom et de se mettre en communication avec elles.

"Ne mettant aucunement en doute leur sincérité et leur bonne foi, bien convaincues que leur but est le même que le leur: l'amélioration du sort de la femme et le bien-être de tous, les promotrices du suffrage féminin seraient heureuses d'échanger des idées avec ces dames, persuadées que d'une discussion loyale et éclairée jaillit la lumière."

LA TRAGEDIE DE SNOWDON

L'AFFAIRE DELORME A LA LEGISLATURE

MM. Taschereau et Sauvé déplorent la publicité qui est faite.

SEVERES REMARQUES

(De correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — Au début de la séance de ce midi à l'Assemblée Législative, M. Sauvé, chef de l'Opposition, a attiré l'attention du procureur-général sur la publicité énorme de plus en plus étrange que les journaux font sur l'affaire Delorme. Il a cité un journal québécois du matin qui parle de preuves que Raoul Delorme fut tué chez lui, dans son lit, de découvertes de vêtements dans une valise, de travestissement dont on s'est servi, hier, à l'égard de l'abbé Delorme, etc.

"Autant, dit-il, on a cherché le silence sur le drame Garneau, autant on fait du bruit sur la malheureuse affaire Delorme. Les journaux sont à faire le procès d'un accusé. Chaque jour, ils rapportent de prétendus faits, des découvertes compromettantes et préjugeant gravement l'opinion publique. Ces renseignements, en grande partie, me paraissent venir de la police ou de quelques associés.

Il est de mon devoir de signaler ce fait regrettable. Il me paraît évident qu'il s'est commis, dans toute cette affaire malheureuse des indiscrétions non moins malheureuses. La police a, je crois, trop parlé dans ce cas, quand elle a été trop muette dans d'autres cas. La procédure a été longue et sensationnelle, trop longue. On dirait que c'est pour donner cours à tous les commentaires, et pour montrer comme les détectives travaillent.

L'honorable procureur-général ne ferait-il pas mieux de mettre fin à pareil scandale. Il y a, dirait-on, dans toute cette affaire qui se déroule depuis près de deux mois quelque chose de plus dramatique que le crime lui-même. D'elle se dégage un symptôme vraiment alarmant, qui nous force à nous demander où nous allons et ce que sera demain la société émancipée".

M. Sauvé avait fait ces remarques en demandant la permission de soulever une question de privilège. Après ces remarques, l'honorable M. Taschereau s'est levé pour approuver l'attitude du chef de l'Opposition. "Je ne sais, dit-il, si les remarques du chef de l'Opposition peuvent être faites sur une question de privilège. Mais puisqu'il a soulevé cette question, je n'ai aucune objection à dire que je concours absolument et entièrement dans ces remarques, au sujet de l'affaire Garneau et de l'affaire Delorme.

C'est un véritable scandale public que la manière dont certains journaux exploitent ces choses. Je dois dire que ce n'est pas de la police que viennent les prétendus renseignements publiés par les journaux. Des instructions sévères ont été données à la police de ne rien révéler de son travail aux journaux. Ce qui se publie n'est que le produit de l'imagination des journalistes. Souvent même ce ne sont que des mensonges qui ne sont appuyés sur aucun fait.

Il est bien malheureux que les journaux jettent ainsi en pâture au public tant de choses scandaleuses, avant que les tribunaux aient été appelés à se prononcer. On prend parti pour celui-ci ou pour celui-là; on condamne d'avance celui-ci ou celui-là. On saisit la moindre démarche des policiers pour édifier des hypothèses absolument ridicules et pour faire du jaunisme dans le seul but de faire vendre le journal.

"C'est là une bien mauvaise oeuvre et ceux qui la font servent bien mal la justice. Ils rendraient grand service à la justice et à la société en cessant ce scandale. Je ne connais pas beaucoup les journaux des autres provinces, mais je crois pouvoir dire qu'il n'est pas une autre province où les crimes soient pareillement exploités par les journaux. Je désire me joindre au chef de l'Opposition pour demander que cela cesse."

COUP DE FORCE CONTRE GRIFFITH

Londres, 24 — Une dépêche annonce qu'un complot pour enlever Arthur Griffith, Michael Collins et d'autres chefs de l'Etat libre d'Irlande a été dévoilé hier soir. L'enlèvement devait avoir lieu la semaine dernière, avant la réunion des membres du Dail Eireann. Les chefs de l'état libre d'Irlande devaient être enlevés sous menaces de mort. Le but était d'empêcher les partisans du traité de paix de dominer les membres républicains du Dail.

L'HON. D. MARSHALL

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — L'honorable M. Duncan Marshall, commissaire de l'agriculture, part pour Winnipeg, ce soir. Il va discuter avec le gouvernement du Manitoba la continuation de l'octroi fédéral pour fins agricoles de 10 millions devant être partagés entre les provinces. Un peu plus tard il tiendra une conférence à Saskatoon avec les autorités provinciales de l'ouest pour discuter des questions agricoles en général.

LES AVOCATS DECIDERAIENT DE L'ENQUETE

Il leur appartient de fixer les procédures dans l'affaire Delorme.

LES SUBPOENAS

L'ouverture de l'enquête de la cour de Police dans l'affaire Delorme ne dépend pas des autorités policières, selon qu'il ressort des déclarations faites par le chef de la Sûreté. Les détectives sont prêts à témoigner comme le sont tous les autres témoins de la cause. Les subpoenas n'ont pas encore été envoyés aux témoins d'Ottawa qui devront identifier leur signature sur le testament de Raoul Delorme et le chef Lorrain ne signifiera ces documents que lorsqu'il en sera requis par la Couronne.

L'enquête n'est donc qu'une affaire à régler entre les avocats de la Couronne et de la défense, c'est-à-dire entre Me J.-C. Walsh, C.R., M.P. et Me Gustave Monette. Il est impossible de savoir si cette enquête sera reprise mardi, à la date de son ajournement, car les avocats ne laissent rien transpirer de ce qu'ils décident.

Une rumeur courait que Me Walsh, substitut du procureur, n'allait pas continuer les procédures de la Couronne auxquelles il a présidé depuis la dernière séance de l'enquête du coroner. On alléguait que la prochaine session fédérale l'en empêcherait. Me Walsh a déclaré qu'il terminerait la cause commencée et que la session de la Chambre des Communes ne l'en empêcherait nullement, puisque le procès de l'abbé Delorme, s'il est décidé par le juge Cusson, ne se déroulera en Cour du Banc du Roi qu'au terme de juin prochain.

Il est entendu que de nouvelles preuves devront être fournies devant la Cour d'enquête pour la décision du grand jury. Outre le testament on produira probablement la casquette neuve de Raoul Delorme, achetée à Ottawa avant de venir passer ses dernières vacances à Montréal; certaines pièces de lingerie, quelques autres vêtements, etc.

Le rapport de l'audition des livres de la succession ne sera pas encore prêt, mais n'est pas considéré nécessaire pour cette enquête. Si, comme on le prévoit, de nouveaux témoins sont appelés, ou si les témoins déjà entendus sont interrogés de nouveau, l'enquête nécessitera plusieurs séances.

Les détectives continuent leurs recherches sur les pistes que nous avons déjà mentionnées, et l'on ne considère pas impossible l'explosion de développements nouveaux.

L'ALLOCATION DES BUREAUX AUX CHEFS DE TROIS POSTES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — Alors que le problème de l'allocation des sièges aux députés sur le parquet de la chambre des communes n'est que partiellement résolu, voici qu'une autre difficulté a surgi. Cette fois, il s'agit des bureaux qui seront occupés par le premier ministre et les leaders des deux groupes oppositionnistes, l'hon. Arthur Meighen et l'hon. T.-A. Crerar. L'hon. Mac-Kenzie King a l'intention de retenir les bureaux qu'il occupait lorsqu'il était chef de l'opposition, et l'hon. M. Meighen a informé les officiers de la chambre qu'il se propose de demeurer dans les bureaux qui avaient été désignés par l'architecte de l'édifice du parlement pour le premier ministre.

L'hon. M. Crerar, leader du groupe progressiste, à Ottawa, entre en scène et réclame les bureaux réservés pour le chef de l'opposition. L'attitude prise par M. Crerar serait qu'il a au moins droit aux bureaux du chef de l'opposition, si M. Meighen se fait attribuer le salaire de chef oppositionniste officiellement reconnu par la chambre. Apparemment, l'architecte de l'édifice du parlement a préparé les plans et devis sans se rendre compte de la proximité du jour où la représentation parlementaire serait composée de plus de deux groupes politiques.

TRUC LAMENTABLE

Freehold, N.J., 24. — Il est dit que Sarah-L.-M. Robertson a avoué qu'elle avait voulu faire croire au vol de ses bijoux dans sa villa, bijoux évalués à $30,000 et assurés pour $70,000; Mme Robertson a confié ses bijoux à une amie. Elle aurait, l'an dernier, eu recours à une tactique semblable, à Columbus, Ohio, pour obtenir une assurance de $16,000. Une enquête est faite. Mme Robertson a été poussée au désespoir par des ennuis financiers.

JUGEMENT REMIS

Le tribunal chargé des causes de la Commission des Liqueurs, n'a pas siégé, ce matin.

M. le juge G. Perrault avait annoncé cependant qu'il rendrait jugement, ce matin, dans la cause de la Commission contre l'entrepôt Hill.

M. le juge Perrault a été contraint de partir, hier soir, pour le district de Hull, et le tribunal ne siégera que la semaine prochaine, jeudi le 2 mars.

LA POLITIQUE ANGLAISE

LLOYD-GEORGE PARAIT INQUIET

Une forte campagne sera entreprise par le cabinet de Londres.

DEPENSE A REDUIRE

Londres, 24.—Il est annoncé que les ministres vont entreprendre une grande campagne, car le gouvernement sent le besoin de renforcer sa position, à cause du résultat des récentes élections partielles et de la perspective d'une élection générale. M. Lloyd-George ouvrira la campagne en donnant des explications sur la politique du ministère. Il est compris qu'il prononcera des discours en Angleterre, dans le Pays de Galles et en Ecosse.

Un troisième rapport sur les dépenses nationales a été rendu public aujourd'hui par le comité dirigé par sir Eric Geddes. Le rapport recommande une autre économie de 8,782,300 livres sterling, principalement dans les départements du revenu et des colonies. Le comité Geddes veut réussir à faire économiser 100 millions de livres sterling. Il a déjà proposé une forte réduction des dépenses navales.

A la Chambre des communes, M. Winston Spencer Churchill a expliqué les moyens qui seront pris pour régler les réclamations dues aux dommages causés aux propriétés en Irlande. Ces moyens ont été adoptés à la suite d'une entente entre le gouvernement impérial et le gouvernement provisoire de l'Etat libre d'Irlande. Les dommages seront payés par ceux qui en sont responsables et ils seront déterminés par une commission. Cette commission comprendra un membre nommé par le gouvernement impérial, un autre nommé par le gouvernement provisoire et un président choisi par entente. Le président appartiendra à la magistrature.

FAMILLE EPROUVEE

M. RODOLPHE AUBIN, 32 ans, 253A, rue Beaulieu, qui a succombé hier à l'Hôtel-Dieu à l'asphyxie, qui emporta sa femme quelques jours auparavant.

CE N'ETAIT PAS LA UNE FIANCEE D'HENRI LANDRU

La Sûreté connaît l'identité de Mme Héon, inhumée à la Côte-des-Neiges.

LE MARI VIT ICI

La rumeur publiée il y a quelque temps dans un journal de Paris, disant qu'une des prétendues fiancées de Landru serait morte à Montréal, a été démentie cet avant-midi par le chef Lepage, de la Sûreté, à qui le chef Bélanger avait demandé de faire une enquête, à la requête du consul général de France au Canada. D'après ce que nous a déclaré le chef Lepage, voici ce qui serait arrivé: M. Paul Larcher, âgé de 42 ans et domicilié au Canada depuis 23 ans, eut l'occasion de se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, au mois de septembre dernier, et il lut sur un des monuments le nom d'une dame Héon.

Se rappelant qu'une des fiancées de Landru portait ce nom, il raconta le fait à un de ses compatriotes, M. E. Forget, qui à son tour aurait écrit à un des avocats de Landru. Le ministre de la Justice de France fut alors saisi de l'affaire et on demanda au conseil de faire faire une enquête ici, afin d'éclaircir la chose.

Les recherches qui ont été menées à bonne fin par le détective A. Gursky, ont révélé que la dame Héon dont le nom a été aperçu sur le monument au cimetière, était l'épouse de M. Louis Héon domicilié au No 76, Chemin Saint-Laurent, à Cartierville.

Mme Héon, de son nom de fille Mlle A.-S. Girault, naquit en France en 1865.

Elle était arrivée au Canada avec son mari, le 19 mars 1907. Les époux quittèrent le navire à Halifax, puis ils vinrent s'établir dans la banlieue de Montréal, où Mme Héon a habité jusqu'à sa mort arrivée le 5 novembre 1909, dans un hôpital, à la suite d'une opération. Il y a donc plus de 13 ans qu'elle dort son dernier sommeil au cimetière de la Côte des Neiges. M. Louis Héon, le mari de la défunte est aujourd'hui âgé de 67 ans. C'est un homme fort respectable et la rumeur qui circulait depuis quelque temps, l'a affecté. Nous sommes heureux de rétablir les faits.

UN DETENU MEURT AVANT D'AVOIR PU SUBIR SON PROCES

Le procès d'un vieillard du nom de Jones, appréhendé le 10 février, sous une accusation de vagabondage, devait s'instruire, ce matin, devant le recorder Semple. La cause fut cependant discontinuée, après que le président du tribunal eut reçu un avis du gouverneur de la prison du district de Montréal, disant que l'inculpé était mort à l'infirmerie de la prison, le 18 février.

Jones avait été recueilli dans les rues de la ville, alors qu'il était exténué par les privations de toutes sortes. Lors de sa comparution, il avait vivement protesté de son innocence et son procès avait été ajourné au 17 février. Ce jour-là, un avis du gouverneur de la prison annonçait que l'inculpé était mourant, et on ajourna de nouveau la cause à ce matin.

UN ACQUITTEMENT

Mme Lina Wisse, sur qui pesait une accusation de vol, a été honorablement acquittée par le juge Bazin, en Cour des sessions.

L'AFFAIRE EST ENCORE REMISE A S.-HYACINTHE

Et un règlement pourrait être effectué d'ici au 4 de mars prochain.

FOULE AU PALAIS

(Spécial à la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 24.—Le palais de justice n'était pas assez vaste pour contenir la foule qui voulait entendre la preuve dans l'affaire Bouchard-Boisseau, ce matin. Le mis-en-cause est entré dans la salle sans avocat. Le procureur du plaignant, Me V.-E. Fontaine, C.R., s'est déclaré prêt à procéder et a insisté pour procéder.

M. Boisseau a dit que son avocat, Me N.-K. Laflamme, C.R., de Montréal, était retenu à Saint-Jean pour aujourd'hui et il a demandé la remise de la cause.

Me Fontaine a alors déclaré que Me Laflamme ne se chargerait pas de la cause et qu'il lui avait déclaré la chose à lui-même; de plus il a passé au juge Cusson une lettre qui semble bien établir qu'en effet Me Laflamme ne pourra pas se charger de la cause.

Vu l'importance de l'affaire, le juge Cusson a accordé un délai jusqu'au 4 mars prochain alors qu'il faudra procéder.

Il est fort possible que dans le cours de la semaine le mis-en-cause fasse un arrangement satisfaisant avec ses créanciers.

C'est d'ailleurs ce que nous avons annoncé dès que nous avons mis nos lecteurs au courant de cette affaire qui a provoqué bien des commentaires plus ou moins exacts.

En tout cas, nous l'avons encore dit, l'affaire ne tardera pas à être ramenée à ses justes proportions.

FAMILLE EPROUVEE

Mme RODOLPHE AUBIN, née Aline Daigneault, 31 ans, morte d'asphyxie avec son enfant quelques jours avant son mari.

LISEZ DEMAIN le nouveau feuilleton de la "Presse", cette œuvre très dramatique de M. JULES MARY, dont les productions sont toujours si populaires. Très captivant, ce roman auquel l'auteur a donné le titre de . . . . . **"La Maison du Mystère"**

TARIF
des annonces classées de
LA PRESSE
TOUTES LES ANNONCES CLASSEES
(2 centins par mot avec un minimum de quinze mots par insertion, pourvu que l'argent accompagne la demande; si entrées dans nos livres, 3 centins par mot, minimum de quinze mots)

EN-TETE NOIR: Une ligne en caractère noir gothique condensé 9 points (24 lettres à la ligne) 50 centins par insertion. L'annonce elle-même à tant du mot, suivant le tarif.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion suivant la formule. Parrain et marraine, 25 centins extra. Porteuse, 25 centins extra.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 chaque insertion suivant la formule.

MARIAGE: 75 centins chaque insertion suivant la formule (surplus 2 centins par mot extra).

DECES: 50 centins chaque insertion suivant la formule. (surplus 2 centins par mot extra).

MESSE DE REQUIEM: 75 centins chaque insertion suivant la formule.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 centins chaque insertion suivant la formule.

REMERCIEMENTS: pour sympathies $1.00 chaque insertion suivant la formule. (Surplus 2 centins par mot extra).

Toute annonce de naissance mariage, décès, etc., doit être endossée d'une signature responsable et de l'adresse de la personne donnant l'annonce.

Les abréviations, signe de piastre ($) et autres comptent pour un mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau principal.

Nous avons plus de 300 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du Bureau Chef.

LA PRESSE.

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES, ETC

CHARCUTIER parisien désire emploi dans cette ligne ou comme aide cuisinier. S'ad. Oscar, 363 Hôtel de Ville. Est 2499. 96-2

CHAUFFEUR d'expérience désire position sur chars privés ou truck, pouvant fournir bonnes références voulues. St-L. 3196w. 96-2

CHAUFFEUR désire position char privé, parlant les deux langues, bon conducteur. Tél. Est 697. 94-4

COMMIS marchand demande une position dans une épicerie, avec six ans d'expérience, parlant et écrivant correctement les deux langues. S'adresser à Raoul Proux, Kingsey Falls. 94-3

JEUNE HOMME 23 ans, désire position comme clerc, expéditeur, plusieurs années d'expérience et bonnes références, parlant les 2 langues. S'ad. 100 Menai. 96-2

JEUNE homme ayant onze ans d'expérience dans le commerce d'épicerie demande emploi avec intention d'acheter. S'ad. 526 Frontenac. 95-2

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES, Etc

BONNE personne désire se placer dans famille privée pour prendre soin d'une invalide ou d'un convalescent. Casier 255 La Presse.

FEMME âgée demande emploi dans maison privée, à la semaine. S'ad. 11 Wurtele. 95-3

LAVAGES familles humides, 1.00 boîte 25 livres, séchées 1.25, linge uni repassé 1.75, liste exigée. Dominion Laundry. St Ls 6202. 85-26

VOUS trouverez une bonne femme pour ouvrage de maison. S'ad. 97B St-Ferdinand. 96-2

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité, leçons privées, succès assuré, prix modéré. 91 Sherbrooke Est. Est 3541. 94-4

ANGLAIS par la conversation, méthode rapide, pratique ; sténographie française, anglaise. Cours commercial complet, jour et soir. Aussi leçons particulières. Professeurs français et anglais expérimentés. Conditions faciles. Directeur : T.-S. Banks, professeur, Monument National, etc., 415 Henri-Julien. Carré Saint-Louis sud. Tél. Est 1342. 91-7

ANGLAIS, méthode simple, succès rapide. Prix modéré. Institut Laroche, 195 Ste-Catherine Est. Est 7496. 77-23

APPRENEZ l'anglais chez vous — Seulement 15 minutes par jour nécessaires avec notre facile pratique méthode. Prix très modérés. Succès garanti. Ecrivez-nous pour renseignements. Universal Institute, 235 West 108 (Dépt 160), New-York. 90,1,M,v

COLLEGE Commercial Elie, 1 Carré St-Louis Tél. Est 2539. Sténographie anglaise et française, comptabilité, conversation anglaise, télégraphie et administration des gares enseignées par des experts jour et soir. 82-26

COURS THIBAULT, classique et commercial, Olivier Thibault, avocat, élève Université de Paris : Français, anglais, brevets, cours individuels. Jeunes gens, jeunes filles. 287A St-Denis. Est 1958. 22,24

ECOLE PREPARATOIRE. Cours classique, brevets, examens. Cours strictement privés. Cours spéciaux d'anglais. Institut LaRoche, 195 Ste Catherine Est. 10,13,15,17,20,22,24,27

MUSIQUE POPULAIRE ET RAGTIME
enseignée sur piano en trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Chansons populaires enseignées immédiatement. Pas de gammes ni exercices. Brochurette envoyée gratis ou venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124, rue Stanley. Up. 3250. 360 Ste-Catherine Est. Est 1806. 93-6 F

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

BARBIER—Je demande à acheter chaises de barbier, lavabo et jackheater. S'ad. tél. Est 5293J. 96-2

BARBIER demandé. S'ad. 550 Fullum.

BARBIER demandé pour le samedi. S'ad. 1208 St-Denis, près Mont-Royal.

BARBIER demandé, pour samedi, 475 Marie-Anne.

BARBIER demandé pour samedi, No 124 Ave. du Parc. Pla. 5899.

BEAUCOUP DE TRAVAIL
Venez à nos écoles si vous voulez être prêt à prendre une bonne position payante au printemps. Pour aider en ces temps durs, nous permettons à ceux qui sont sans travail de retarder leurs dus. Can. Schools of Telegraphy and Railroading. 314 rue Ste-Catherine O., Montréal. 74-1,M,v F

BON barbier demandé. 1497 Notre-Dame ouest.

BON barbier demandé immédiatement. S'ad. V. Marin, 332 Delorimier.

BONS charpentiers demandés. S'ad. coin 45ième et boulevard des Ormes, Sault-au-Récollet.

BON barbier demandé pour samedi seulement, 6.50. 1619 St-Jacques.

BOUCHER demandé pour la journée de samedi. Tél. Cal. 2665. 3290 Drolet.

BOUCHER demandé, 2168 St-Jacques.

BARBIER demandé, 2098 St-Jacques.

BOUCHER d'expérience demandé, parlant les deux langues. S'ad. 76 Bernard. St-Louis 9446.

BOULANGER d'expérience demandé avec référence. S'ad. Josephat Allary, St-Sauveur des Monts ou téléphoner.

BOULANGER demandé comme second, travail permanent, pétrin mécanique. Tél. No 35, 5 hrs à 6 hrs p.m. Arthur Barbeau, Laprairie. 21,24

CHAUFFEUR expérimenté demandé sur voiture-réservoir pour livraison de gazoline et pétrole. Doit parler les deux langues. Boîte 254, La Presse.

CHAUFFEUR connaissant bien la ville, parlant les deux langues, n'ayant pas peur du travail et ayant des références demandé. Dominion Carpet Beating Co., 262 Dorchester Ouest.

CHAUFFEURS — Apprenez à l'Ecole d'Automobile Coulombe, jour ou soir, licence garantie à l'Ecole Technique, avec de bonnes références. Vous apprendrez sans débourser d'argent et paierez par petits versements chaque semaine, après avoir passé l'examen. Coulombe, 3 Demontigny Est. Est 4344. 52-305

CHAUFFEUR, gagnez $75 par semaine. Apprenez la conduite, réparation, électricité, des automobiles, tracteurs, aéroplanes, devenez mécanicien pour garage, chauffeur, instructeur ou sur les fermes, licence garantie en 2 semaines, position assurée. Cours spécial 4 mois, la seule place pour être qualifié pour ces positions, la mieux outillée, établie depuis 15 ans. Soyez gradué par expert compétent et par pratique. Garage Desrosiers, 279, Visitation, en arrière de 700 Ste-Catherine Est. 96-6

COMMIS pharmacien demandé immédiatement, 2 à 3 ans d'expérience, St-La 2818. 150 Mont-Royal Est. 96-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

CHEF DE SERVICE DEMANDE
par une compagnie d'assurance-vie progressive, pour prendre la direction du service des polices. Connaissance du français essentielle. Mentionner expérience en détail aussi salaire requis en écrivant à Casier 301, la Presse. F

10 COMMIS supplémentaires dans la chaussure. S'ad. E. Lacroix, 687 Ontario Est. Est 7994.

COMMIS-voyageur pour ville, en marchandises sèches, aussi sous-vêtements expérience et connection de ville. Simand, 346 Notre-Dame Ouest. 96-2

COMMIS-voyageur, pour province de Québec, marchandises, et merceries en gros, bonne connection dans ces lignes nécessaire. Simand 346 Notre-Dame Ouest. 96-2

COMMIS-pharmaciens demandé avec expérience, références et les deux langues requises. Pharmacie Leduc. Avenue du Parc et St-Viateur. 95-2

COMPOSITEUR-jobber, avec grande expérience, bel avenir pour homme compétent. S'adresser en mentionnant expérience à Casier 286 La Presse. 96-2

COMPTABLE expérimenté demandé, parlant français et anglais, avec bonnes références. Ecrire: Casier No 256, La Presse. 96-2

COMPTABLE expérimenté, anglais et français demandé. Mentionner âge, références, salaire désiré. Ecrire à Case 241, la "Presse", doit répondre en anglais.

CORDONNIER bon monteur demandé, ouvrage McKay. Plamondon, Fortin Cie, 112 Delorimier.

ETUDIANT en pharmacie demandé, de 2 à 3 ans d'expérience. S'ad. Ph. Quenneville, Guérin, Bélanger, 700 Ste-Catherine est. 96-2

FERBLANTIER de premier ordre demandé pour travail au dehors. Metal Shingle & Siding, ave Delorimier. 96-3

FORGERON général demandé avec place permanente. Albert Pepin, 33 Saint-Mathieu, ville St-Laurent. Tél. Mont-Royal, 164. Sonnez 2. 95-2

GARÇON pour faire les messages demandé, un pouvant conduire un truck et travailler à l'intérieur. Bonnes références demandées, de 16 à 18 ans. S'ad. à 8 Craig ouest. 96-2

GARÇON demandé pour fontaine à soda, 3 soirs par semaine. S'ad. Pharmacie Robert, coin Craig et St-Laurent.

GARÇONS 14 ans pour travailler manufacture de brosses, balais, vadrouilles. S'adresser Imperial Broom, 358 Colonial.

GARÇONS, hommes, faites $35 à $50 par semaine, comme barbier, grande demande, emploi facile, système moderne commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent, position garantie. Informations, Collège de Barbiers Moler, 62 Boul. St-Laurent, Montréal. 151-1,v

GILETIERS (vestmakers) demandés pour gilets de pratique. R. G. Brown & Co., 163 rue Bleury. 94-4

HOMMES de première classe demandés pour travailler sur la mouleuse (sticker) et la planeuse (planer) dans un moulin à scie. W. H. White, Ville St-Pierre. 95-2

HOMMES demandés, $5 à $12 par jour payés à nos diplômés par notre méthode pratique et notre outillage moderne. Nous garantissons que nous vous mettrons en état de remplir une de ces positions très payantes en peu de temps comme mécanicien et conducteur d'auto ou de tracteur, expert en batteries, allumage, électricité, vendeur expert, vulcanisateur, soudeur, etc. Forte demande. Les plus fortes affaires du monde. Les écoles Hemphill sont établies depuis plus de 17 ans, ce sont les plus importantes institutions d'entraînement pratique qui soient. Notre prospérité est due aux merveilleux succès des milliers de diplômés qui gagnent gros salaire ou en affaires pour eux-mêmes. Permettez-nous de vous aider comme nous les avons aidés. Pas d'enseignement antérieur nécessaire. Taux spéciaux maintenant pour classes du jour ou du soir. Si vous n'avez pas d'emploi ou si vous travaillez pour un salaire infime, écrivez-nous ou allez chercher un catalogue gratis. Hemphill's Big Auto Gas Trator School, 128 Saint-Laurent, Montréal. Succursales d'un océan à l'autre. N'acceptez pas d'enseignement inférieur. 93-5

2 HOMMES demandés de 25 à 40 ans, qui sont bons solliciteurs. S'ad. 423 Mt-Royal Est. 96-2

HOMME demandé connaissant le commerce d'accessoires d'automobile, devra être aussi bon chauffeur pour ouvrage de nuit. Inutile de se présenter sans avoir expérience et bien recommandés. 3099 Notre-Dame Est.

CINQ hommes demandés de bonne apparence, marié préféré, pour solliciter pour The Mutual Life & Citizens' Ass. Co. Durant que nous enseignons notre méthode nous payons un bon salaire et commission. Je requière trois hommes brillants pour des promotions, si vous avez l'ambition de vous créer une position payante, venez me voir lundi entre 8.30 et 11 hrs a.m. M. J. T. Bourgeois, surt., chambre 41, 212 rue McGill, Montréal. 96-2

HOMMES demandés. Pensez-vous à l'avenir? Entrez en communications avec la Fuller Brush Co., chambre 25, édifice Balcer, Trois-Rivières.

HOMME demandé pour vendre un article très en demande et rapportant gros profits. Très bon comme "side line". S'ad. à chambre 206, édifice Mappin & Webb. 96-2

HOMMES, garçons demandés. Pourquoi n'apprenez-vous pas le métier de presseurs d'habits, très facile à apprendre. Quelques semaines suffisent, grande demande; ouvrage à l'année. Salaire $45.00 à $65.00 par semaine, pourcentage payé en apprenant si vous travaillez le jour. Venez apprendre le soir de 7 à 10 hrs. Informations gratis. Le Collège des Presseurs United. Chas. Laforce, 76 St-Laurent. 90-10

IMPRIMERIE MODELE. Apprenti typographe avec 2 ou 3 ans d'expérience demandé. S'ad. 195 rue Dorchester est. 96-2

JEUNE apprenti horloger-bijoutier, avec expérience demandé, chez M. Charbonneau, 965 Ste-Catherine Est.

JEUNE homme pour presser les coutures de pantalons. 415 Ste-Catherine Est.

JEUNE HOMME voulant travailler demandé, commerce établi, petit capital requis. Salaire et part dans les profits. Affaire sérieuse. Pour entrevue, tél. Up. 197.

JEUNE homme ayant léger capital demandé. Salaire et profits. S'ad. chambre 413, édifice King's Hall, 591 ouest, rue Ste-Catherine. 96-2

JEUNES hommes, apprenez à conduire Ford pour $5 ; aussi préparation pour licence de chauffeur. 143 Ste-Elisabeth. 96-2

OUVRIERS et voyageurs pouvant investir $1,000.00 dans une industrie en fonction recevront en retour emploi et salaire. Inutile faire application sans le capital. Casier 201, la Presse. 94-4

PEINTRES de voiture et d'auto demandés, sachant strapper, s'ad. Napoléon Des Forges, 156 Côte St-Luc, Notre-Dame de Grâce, en face de l'hôpital des Incurables. 93-5

PEINTRE demandé à Viauville, coin Ontario et troisième avenue, chantier Saucisse & Lavigne. S'ad. M. Aubin, peintre.

PLATRIERS demandés. W. Delongchamp, 219, 5ème ave. Viauville.

DEUX plâtriers demandés immédiatement. Bon salaire. Hand & Parker, 4862 rue Sherbrooke ouest, Westmount.

POSITION permanente et d'avenir pour homme sérieux, ayant quelque expérience de vente ou sollicitation, rémunération libérale. Sujet : Assurance mutuelle-feu. Ecrire casier 183 La Presse, mentionner références. 94-4

PRESSEUR de chemises et de robes de premier ordre demandé. S'ad. Regal Shirt Co., 421 ave Union. 94-2

PROFESSEUR Garret vous enseignera le métier de barbier dans quelques semaines avec son nouveau système et prix réduit. 235 Centre, Pointe-St-Charles. 96-4

REPRESENTANT ayant bonnes relations avec les quincailliers, résidant à Montréal, possédant les deux langues et l'expérience voulue pour vendre une ligne de poêles et fournaises bien connue. Spécifier expérience et salaire en s'adressant à Casier 285 La Presse. 96-4

SOLLICITEUR demandé : Homme actif et honnête voulant position lucrative et libre peut faire plus de cent piastres par semaine comme solliciteur, se présenter le matin. Société de Construction de Montréal, 15 Saint-Laurent. 96-2

VENDEURS demandés pour Montréal et la province. Les meilleures balances calculatrices pour bouchers et épiciers. Standard Scale Co., 9 boulevard Saint-Laurent. 94-4

VENDEUR de spécialités demandé, un vendeur énergique et expérimenté pour aller chez les épiciers en détail, à Montréal et la province. Une splendide occasion pour l'homme voulu de se faire $100 par semaine. S'ad. à chambre 18 Saint-Jacques, après 2 hrs samedi 25 février.

VENDEURS demandés. Toute personne possédant des relations et connaissances à Montréal, pourra se créer une bonne situation en travaillant avec nous; références exigées, salaire fixe payé chaque semaine. Adresse, chambre 605, 263 St-Jacques, Montréal. 96-6

SOLLICITEUR d'annonces demandé pour un journal hebdomadaire à Montréal. Boîte 1449.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

PRESSEUR de jupes et robes demandé. Devra avoir de l'expérience. S'ad. immédiatement chez Rosen Cohen, Immeuble Dubrule, place Phillips. 96-2

VENDEUR. On demande un homme sérieux, honnête, possédant des qualités d'initiative et d'action, parlant l'anglais et le français, qui, non satisfait de sa position actuelle, désire améliorer sa situation en entrant dans une grande compagnie où son travail sera largement rémunéré. Homme marié préféré. S'ad. chambre No 30, 171 rue St-Jacques, Montréal, ou 15 rue Champlain, Trois-Rivières. 80-306

VENDEURS, la Cie de Bougies "Fan Flame" (spark Plug) demande représentants exclusifs pour chaque comté, Québec et Ontario, $125.00 ou plus exigés pour marchandises fournies. 120 St-Jacques, chambre 428. 16,17,18,23,24,25

VOYAGEUR en nouveautés pour une des meilleures maisons du Canada, pour solliciter à Montréal seulement. Edifice Herald, Chambre 43.

VOYAGEURS à commission demandés, pour vendre du tabac en feuilles et haché comme "side line". S'ad. Casier 45, La Presse. 91-6

VOYAGEUR demandé avec expérience dans la papeterie et objet de fantaisie. S'ad. casier 225, la Presse. 96-2

VOYAGEUR d'expérience dans la chaussure, avec clientèle, pour la ville et campagne. S'ad. Casier No 268, la "Presse". 96-2

VOYAGEUR
pour vendre machines pour scieries et menuiseries demandé, anglais, sobriété et connaissances requis. Dites emploi précédent et traitement exigé. Adressez boîte 1073, la "Presse". 8-1,v,s,n-F

AGENTS DEMANDES

AGENTS, hommes et femmes solliciteurs. Compagnie responsable dûment incorporée, pour la mise en opération d'une chaîne de magasins d'accessoires d'automobiles et de poste de service, tant à Montréal que sur les grandes routes de la province de Québec: demande des agents actifs pour recrutement d'abonnés. Commission libérale et bonus additionnel. Chambre 314, 120 St-Jacques. 92-6

AGENTS d'expérience demandés par toute la ville, commission libérale payée à de bons hommes travailleurs, 98 City Councillors.

AGENTS demandés pour solliciter assurance feu pour une forte compagnie anglaise dans Montréal et autres endroits dans les provinces de Québec et Ontario. Rémunération à titre de commission. Applications de personnes accordant un temps limité à ce travail aussi considérées. Répondez à casier No 1072, La Presse. 79-26

BONS agents sérieux et énergiques demandés pour vendre parts de compagnie et ensuite voyager pour vendre du charbon. Place à l'année et pour la vie. Ecrire boîte postale 92, Montréal. 94-10

ON DEMANDE des agents solliciteurs pour la vente de l'appareil Yankee économiseur de bois ou charbon pour poêle, un petit capital est requis pour s'assurer l'agence. Voir ce soir M. H. Ferland, Hôtel Plaza, de 7 à 9, ou demain de 1 à 5 heures.

DE BONS agents peuvent faire $5 à $15 par jour en vendant nos semelles électriques pour rhumatisme, froid des pieds, odeur fétide. Prix 1.00 la paire. Envoyez 75c pour échantillon et liste de prix aux agents. Langlois Mfg. Co., P.O. Box 176, Hochelaga. 94-3

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé, pouvant disposer de son temps et de son énergie, pour affaire sérieuse. Capital d'environ $5,000 requis. Affaire d'or et immenses profits. Casier 93, la "Presse". 91-6

ASSOCIE demandé, commerce établi depuis 26 ans, revenus 500.00 par mois, 1100 Henri-Julien. St-Louis 2469. 95-3

ASSOCIE demandé. Nous avons un commerce bien établi d'agences de manufacturiers, et nous désirerions nous associer un quelqu'un capable de prendre charge du département des ventes et pouvant investir mille dollars sur garantie. C'est une occasion exceptionnelle de se créer une belle position indépendante. Ecrire pour détails: Casier 160, La Presse. 94-4

ASSOCIE demandé pour prendre charge de la comptabilité dans manufacture établie depuis 9 ans, devra avoir 2000 à 3000 dollars capital, immédiatement. Casier 278, La Presse. 96-8

ASSOCIEE demandée, dame demandée, veuve ou fille avec $2500.00, je paierai un salaire de $50.00 par semaine à la personne pouvant fournir les qualifications requises. Ecrire à Casier 223 La Presse. 96-2

INVESTIRIEZ-VOUS $500 sur bonne garantie pour être en charge d'une affaire qui vous rapporterait de $1500 à $2000 par année. Si vous êtes sérieux, écrivez à casier 159 la Presse pour entrevue. 93-5

INVESTIRIEZ-VOUS 500.00 dans un commerce qui vous rapportera $60.00 par semaine garanti. S'ad. 2 Craig Est, ch. 27. 96-2

NOUS avons besoin d'un bon chauffeur-mécanicien, capable d'investir mille dollars sur garantie de toute première classe, salaire de $25.00 par semaine pour commencer, avec part dans les bénéfices. Ecrire pour détails et entrevue à M. Duaner, casier postal 522 rue St Jacques. 93-5

OPERATEURS demandés dans les poches, bon salaire, ouvrage à l'année. S'ad. 394 Notre-Dame O., 3ième étage. 96-2

OUVRIERS et ouvrières demandés, devront avoir capital de 200 à 500 dollars, dans manufacture établie depuis 11 ans. Expérience pas nécessaire. Casier 279, La Presse. 96-8

QUE VOUS AYEZ cent piastres ou plus à disposer, écrivez à boîte postale 2703, Montréal, vous recevrez proposition pour faire beaucoup d'argent sans quitter votre emploi. 95-20

$100 PLACEES chez nous rapporteront deux fois l'intérêt de $2000 placées n'importe où ailleurs. Ecrire Casier 196, la "Presse". 95-2

ASSOCIE DEMANDE
pouvant fournir $300.00 capital pour produits alimentaires garantissant se vendre promptement avec 100% profit net. Ecrire casier 280, la Presse. F

ASSOCIE DEMANDE
Associé demandé avec $2,500.00. Salaire assuré de $100.00 par semaine. Les personnes sérieuses seules sont priées de faire application. Toutes les informations concernant cette affaire seront fournies sur entrevue seulement. Ecrire casier 30, la Presse. 90-8 F

FEMMES, FILLES DEMANDEES

25 BRODEUSES et perleuses au crochet demandées immédiatement. 348 Harbour. Lasalle 3976w.

BRODEUSES A LA MAIN
Quelques brodeuses à la main très expérimentées demandées pour travailler à notre fabrique. Celtic Knitting Co., 14, Turgeon, Montréal. 96-2 F

COUPEUSE de chandails expérimentée demandée. Liberty Knitting Mills, 323 Bleury. 96-2

COUTURIERES à la machine demandées pour confection de robes et de jupes. S'ad. à Regal Skirt Co., 421 ave Union. 93-5

COUTURIERE à la machine expérimentée demandée dans les pantalons. S'ad. 1156 rue Saint-Laurent, au dernier étage. 96-2

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées, pour confection de robes en drap et en soie. Emploi continu. Bon salaire. S'ad. Milady Dress Co., 7ième étage, 321 Bleury. 96-2

COUTURIERES à la machine demandées avec expérience dans les robes de guingan pour dames et enfants. Canadian Waist Co., immeuble Dubrule.

COUTURIERES à la machine demandées pour confection de robes. S'ad. à Madewell Dress Co., 15 Notre-Dame E.

COUTURIERE à la machine absolument expérimentée, pouvant border les poches et piquer les bords, demandée dans les gilets, à 149, Notre-Dame O., près Best, division des gilets (vests).

DEMANDE. Une finisseuse de première classe, dans la fourrure. S'ad. 255 St-Paul Ouest.

EMPAQUETEUSES supplémentaires demandées pour la journée de lundi, 43ième anniversaire. Se présenter de suite au Surintendant du Bon Marché, 625 Ste-Catherine est.

FEMME demandée pour vendre à domicile, licence fournie. 820 Albert, 3ième étage.

FEMME sérieuse pour buanderie avec expérience sur le mangle. S'ad. Jolicoeur Ltée, 1020 Parthenais.

FILLE demandée dans magasin de chapeaux, désirant apprendre, aucune autre désirée. Vogue Millinery, 805 St-Laurent.

FILLES expérimentées demandées pour broder à la main, aussi perleuses au crochet. S'ad. à The Independent Art Embroidery, 1268 blvd Saint-Laurent. 96-2

FINISSEUSES de salopettes à la machine expérimentées demandées. S'ad. à The T. Eaton Co., Ltd., 282 Sainte-Catherine O., 5e étage.

FINISSEUSES de manteaux et costumes de dames demandées; doivent être expérimentées et rapides. S'ad. à 524 Saint-Laurent.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNE fille habile aux travaux de l'aiguille et au crochet. Se présenter demain entre 9 et 10 hrs. 30 St-Jacques, ch. 3.

JEUNE fille demandée comme servante. S'ad. 544 Parc Lafontaine. 96-2

JEUNE FILLE demandée avec expérience pour servir les bonbons, 727 Mt-Royal Est.

JEUNE fille énergique, de bonne éducation, parlant les deux langues couramment, demandée pour occuper une excellente position de voyageur dans la province de Québec. Mentionner numéro de téléphone dans la demande. Casier 195, la Presse. 94-3

JEUNE fille demandée avec expérience dans la tenue de livre et sténographie, références exigées. S'ad. casier 220, la Presse. 96-2

MODISTE de chapeaux demandée, bon salaire, position à l'année. S'ad. Mme Dufour, 1719E Ste-Catherine Est. Las. 1710. 96-2

MODISTE — Une bonne prépareuse dans les chapeaux trouvera de l'emploi permanent chez Eva Fournier, 726 Ste-Catherine Ouest. 96-2

MODISTE de chapeaux demandée, salaire 30.00 par semaine, ouvrage permanent, correspondance confidentielle. Ecrire Casier 263 La Presse.

ON DEMANDE des prépareuses de première classe, pour maison de modes en gros. S'ad. 1er plancher, 91 rue St-Pierre. 95-2

PREMIERE modiste dans les chapeaux. 1247 Wellington, Verdun. 95-3

PREPAREUSES et apprenties demandées pour chapeaux de dames. S'ad. Cupid Hat Shop, 29 Ste-Catherine Est.

PREPAREUSES de chapeaux expérimentées demandées. Devront être vives. 1250 St-Laurent. St-Louis 9286. 95-3

PREPAREUSES de chapeaux demandées immédiatement, bon salaire. S'ad. 5637 Sherbrooke West. West 3544w. 95-3

PRESSEUSES de costumes lavables expérimentées demandées. S'ad. à The T. Eaton Co., Ltd., 282 Sainte-Catherine O., 5e étage.

SAUCEUSES chocolat demandées avec expérience. 727 Mt-Royal Est.

STENOGRAPHE sachant l'anglais pour ouvrage général de bureau, bon salaire. J. A. Caron & Fils, 281 Lasalle, Maisonneuve. 96-2

VENDEUSES de porte en porte pour article de nécessité. Vente facile. Grosse commission. S'adresser à 30 St-Jacques, ch. 3.

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE fille demandée pour servir les tables, à 234 Berri, au Cordon Bleu.

BONNE servante demandée, ouvrage général, bon chez soi pour personne voulue. 1372 boul. St-Laurent.

BONNE d'enfants demandée aidant aux soins du ménage, pas de lavage, références exigées. Tél. Plateau 691J. 96-2

CHEF cuisinier demandé avec références. St. James Hotel, 540 St-Jacques.

CUISINIERE générale pour petite famille, dans plain-pied. Bons gages. 226 Villeneuve ouest, Apt 6.

CUISINIERE sachant bien faire les pâtisseries, meilleures références exigées du dernier emploi à Montréal. Salaire $40.00 par mois. S'adresser à O.K., Boîte postale 2739, Montréal.

CUISINIERE disposée à faire un peu de ménage demandée à 341 ave Metcalfe, Westmount. 96-2

FEMME parlant l'anglais demandée pour ouvrage général dans restaurant. 449 St-Laurent.

FEMME très propre demandée pour ménage, six avant-midis par semaine, 537 Old Orchard, char Windsor-Snowdon, débarquez à Monkland.

FILLES demandées, prendre soin du ménage, bon salaire. S'ad. 54 Lasalle, Maisonneuve. 95-3

FILLE d'expérience demandée pour travailler dans un restaurant de liqueurs douces. S'adresser 40 St-Timothée.

FILLE demandée, ouvrage léger de maison, doit parler l'anglais. S'ad. 1201 St-Urbain. 96-2

FILLE d'expérience demandée pour restaurant liqueurs douces. S'adresser 242a Dorchester Est.

FILLE demandée pour soin du ménage dans petite famille. 25 Ste-Clotilde. 96-2

FILLE demandée pour ouvrage facile de maison dans famille anglaise à St-Lambert. S'ad. 2399 rue Hutchison ou tél. à St-Lambert 457W.

FILLE générale demandée, références exigées. 24 Springfield, entre Metcalfe et Mount Stephen, Westmount.

JEUNE fille pour aider au soin du ménage, ne pas se présenter entre 7 et 9 hrs. 113B Ste-Elisabeth, près Ste-Catherine.

JEUNE fille demandée, parlant anglais et français pour servir les tables dans café. 348 Frontenac.

JEUNE fille demandée parlant anglais, ouvrage général de maison, petite famille. 529 Coloniale, St-Ls. 6082.

JEUNE fille ou jeune femme demandée pour ouvrage général, bon chez soi, Rock. 2486.

JEUNE fille pour ouvrage général dans famille, 2 personnes, 340 Old Orchard, West 5399W.

JEUNE fille demandée pour aider à la cuisine et au ménage, se présenter au No 251 ouest, Boul St-Joseph. 95-2

JEUNE fille demandée de 17 à 18 ans pour les soins du ménage et des enfants. S'adresser 164, St-Jérôme.

MENAGERE d'expérience pour famille comprenant un médecin et son fils. Aux environs de Montréal. Recommandations exigées. 112 St-Jacques, Chambre 67. 95-3

ON demande une cuisinière avec références, au No 804 Sherbrooke Ouest, Téléphone Uptown 6432. 95-4

PERSONNE âgée demandée dans maison privée, pourra coucher chez elle. 11 Wurtele. 94-3

SERVANTE demandée immédiatement, bon salaire, bon chez soi, petite famille, S'ad. 292 Christophe-Colomb. 94-3

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine. Références requises. S'ad. 342 Sherbrooke Est. 95-2

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne fille recommandée, pour une famille de deux. 724 Ste-Catherine Ouest, près Guy. 96-2

SERVANTE demandée sachant faire la cuisine pour famille de trois personnes. Références. 984 St-Hubert.

SERVANTE avec références pour trois personnes. S'ad. immédiatement: 1216 Saint-Laurent. St-Louis 3528.

SERVANTE demandée, personne âgée préférée, pas d'enfants, télép. St-Ls. 1647W.

SERVANTE générale demandée, bon chez soi, inutile de se présenter sans bonnes références, 1266 St-Hubert.

CONSULTATIONS GRATUITES
De 9 à 9 hrs. Spécialités: Maladies vénériennes, syphilis, peau, organes génitaux-urinaires. Ecrivez pour questionnaires. Envoi gratis. Traitement par correspondance. S'ad. Dr J.-L. Leprohon, Institut Médical LeRei, 276 Amherst. 92-6 F

CHAMBRE A LOUER

ADAM, 716. Salon double. Améliorations modernes pour personne tranquille dans famille privée. Lasalle 3243w.

AMHERST 283, jolie grande chambre pour couple ou monsieur, prix raisonnable. Tél. Est 7682. 96-2

AMHERST 591, 2 chambres meublées à louer, $5 par mois.

AMHERST 242, chambre double près Ste-Catherine, téléphone, pas d'enfants, possession immédiate. 93-2

AMHERST 139, chambre double, devant, famille privée, couple, 1 ou 2 personnes, confort, possession immédiate. 95-3

AVE Hôtel de Ville 77, chambre double 3.00, 3.50, grande, chaude, propre, paisible, sans cuisine.

AVENUE Greene, 1359, Westmount, deux chambres meublées ou non, gaz, électricité, eau chaude, bon marché.

AVE. LAVAL, 29, chambre meublée, possession immédiate, pas déménagement. 96-2

BERNADETTE, 177, coin Dorchester près St-Denis, chambres chauffées, confort moderne, prix modéré, pas déménagement.

BERRI, 222. Jolie chambre avec lavabo, téléphone; famille privée. 96-2

BERRI 140, chambre avec lavabo à louer. 96-2

BERRI 146, jolie chambre à louer, confort du chez soi, maison tranquille. 95-3

CHAMBORD, 330. Chambre sur devant, garde-robe, maison tranquille, propre, pas déménagement.

CHURCH 97, près Sherbrooke, belle chambre double et vivoir, confort chez soi, maison privée, téléphone. 96-2

DELORIMIER, 1348, chambre à louer avec balcon dans famille privée, prix modéré. 96-2

DORCHESTER 308, chambre double sur devant avec tout confort moderne, eau chaude, téléphone, etc., possession immédiate. 94-2

DORCHESTER est, 449. Jolie grande chambre, garde-robe, téléphone, électricité, poêle à gaz, famille privée. Possession immédiate. 96-2

CHAMBRES A LOUER

DEMONTIGNY Est 909, Jolie chambre en avant pour 2 personnes, cuisine si désiré, gaz, électricité. Tél. Est 6410J.

DORCHESTER EST, 337. Chambre double, peut convenir pour bureau d'affaires. 95-2

DORCHESTER est 323, jeune fille trouvera chambre dans famille privée, électricité, téléphone, possession immédiate.

DORCHESTER est, 312 près St-Denis, belle grande chambre en avant, bain, électricité, téléphone, eau dans la chambre.

DULUTH Est 121, jolie chambre sur étage du bain, eau chaude, dans maison sans enfants, et tranquille. St L. 3339J. 95-2

EDOUARD-CHARLES 333, près Laurier et Parc. Magnifique grande chambre, dames ou demoiselles, privilège cuisine. 96-3

HOTEL DE VILLE, 384. Jolie chambre ensoleillée, pour monsieur ou couple; sobre et honnête.

HUTCHISON 71, jolie chambre sur devant, maison sans enfants, tout le confort moderne. Plateau 486. 94-3

LALONDE 6, entre Fullum et Dufresne. Salon double, usage cuisine, couple préféré, bon marché. 96-2

LAVAL 271, près Roy. Chambre sur devant avec garde-robe, bien propre, bien meublé, eau chaude, téléphone. 96-2

MARQUETTE, 158B, chambre-salon propre et confortable pour deux demoiselles. St-Louis 2765W.

MONTCALM, 294, 3ième étage, près Ste-Catherine, chambre double, bon chez soi, tél. 96-2

ONTARIO O. 37, petite chambre devant, poêle gaz, $2 semaine, dame. Plat. 2716w.

ONTARIO 352, près St-Denis. Grande chambre, eau chaude, étage du bain, téléphone Est 566.

PANET 370, chambre double à louer, garde-robe, usage de cuisine. 96-2

PARC LAFONTAINE 308, chambre avec garde-robe, électricité, eau chaude, usage cuisine. Est 7089. 96-2

PARC Lafontaine 624C, chambre meublée, usage cuisine, couple ou amis. St-L. 2333J.

RIVARD 730, coin Boul. St-Joseph et St-Denis, salon double ou boudoir, confortable, tranquille; logement moderne.

ST-ANDRE, 729. Grande chambre, lit double, convenable pour une ou deux personnes.

STE-CATHERINE ouest, 180. Chambre à louer, homme préféré. 94-4

STE-CATHERINE Est, 1431. 2 grandes chambres, poêle à gaz, bain, électricité. Tél., prix 3.50. 96-2

STE-CATHERINE Est 717. Belle grande chambre avec cuisine, chauffée eau chaude, téléphone, etc., références exigées. 96-2

STE-CATHERINE Est 417, chambre-salon bien meublée, sur devant, pour 1 ou 2, aussi une très jolie, avec tout confort $3.00. S'adresser en arrière 302 St-Christophe. 96-2

ST-DENIS, 142, belle grande chambre en avant, premier plancher, toutes commodités modernes, maison tranquille. 95-2

ST-DENIS 640, chambre double en avant avec poêle à gaz, très bon marché, gens respectables. 96-2

ST-DENIS, 1244, salon double meublé pour homme de profession ou couple. St-Louis 135M.

ST-DENIS, 140. Grande chambre au premier, en avant, maison tranquille, toutes commodités. Possession immédiate.

ST-DENIS 612. Chambre en avant, cuisine, poêle, lavabo, garde-robe, tél., possession immédiate, E. L. 96-2

ST-DENIS 92A, jolie chambre assez grande, pour deux, maison chaude et propre.

STE-ELISABETH, 142. Chambre à louer, plus haut que Ste-Catherine, dans famille respectable, Est 8489.

STE-FAMILLE, 54. Jolie chambre sur devant richement meublée, pas de déménagement, confort chez soi.

ST-HUBERT 221. Grande chambre avec pension. E. 8727. 92-6

ST-HUBERT, 214, belle grande chambre en avant, confort moderne. Est 3949. 92-6

ST-HUBERT, 225, 2 chambres, confort moderne, pour messieurs seulement. Tél. Est 1504. 95-2

ST-HUBERT 512, petite chambre à louer, électricité, eau chaude, tél.

ST-HUBERT 1387, près Marie-Anne, pas de déménagement, famille privée, commodités modernes, téléphone, prix modéré.

ST-HUBERT 85. Grande chambre à louer sur le devant, téléphone, électricité, maison tranquille.

ST-HUBERT 610, coin Ontario, joli boudoir, 3.50 par semaine, eau chaude, téléphone.

ST-HUBERT, 463, grande et petite chambres, meublées ou non, chauffage central. Tél. Est 5833. 96-2

ST-HUBERT, 197. Grande chambre, balcon, prix modéré, et autre chambre. Tél. Est 7128w. 95-2

ST-HUBERT 213, grande et petite chambres sur devant. Premier plancher, maison tranquille. 95-2

ST-HUBERT 359. Grande chambre avec améliorations modernes. 95-3

ST-LAURENT 632, chambre meublée à louer sur devant, poêle à gaz, eau chaude, téléphone.

SANGUINET, 22. Grande chambre, poêle à gaz, garde-robe, premier plancher. 95-3

SANGUINET, 353 près Sherbrooke, grande et petite chambre sur devant, bain, eau chaude, téléphone. Est 5881. 95-2

SHERBROOKE Est, 69. Chambre simple en avant, garde-robe, eau chaude, téléphone, pas facilités cuisine. 96-2

SHERBROOKE Est, 564, salon double, piano, eau chaude, téléphone. 96-2

SHERBROOKE Est 226, grande chambre cuisinette, 6. par semaine, possession immédiate. Est 256. 96-2

SHERBROOKE E. 357, grande chambre, gaz, électricité, possession immé. 96-2

SHERBROOKE, 253A, près St-Denis, 2 chambres sur devant, un double salon, prix raisonnable.

UNIVERSITY, 669, près Sherbrooke, chambre meublée à louer, confort moderne, tél. 96-2

VISITATION, 274. Grande chambre à louer, près Ste-Catherine, Est 1166w.

WILLIAM-DAVID, 302. Chambre à louer, bon chez soi, pour dame ou demoiselle. 96-3

WINDSOR, 111. Chambres propres et chaudes à prix raisonnables. 91-7

WOLFE, 273, près Ste-Catherine. Grande chambre sur devant, propre, éclairée, avec usage de cuisine. 96-2

A LOUER. — Chambre meublée dans famille privée; prix modéré, téléphone. Est 6600J, monsieur préféré.

CHAMBRES dans famille privée, double et simple, téléphone, eau chaude toute l'année. No 3 Montée du Zouave. 96-2

CHAMBRE et salon ou cuisinette meublée, famille privée, usage du piano, prix modéré, 476 Fabre.

CHAMBRE à louer améliorations modernes, possession immédiate, téléphone. 531 Ste-Catherine Est. 94-3

DEMOISELLE trouvera jolie chambre chaude, électricité, poêle à gaz. 506 St-Timothée, 3ième étage. 92-6

DEUX chambres à louer, une double et une simple près gare Windsor et Cathédrale. S'ad. 51 Mansfield. Up. 2002. 95-2

EN face du Parc Lafontaine, grande chambre, usage de tél., eau chaude, possession immé., tél. Est 7719. 96-2

GRAND salon double non meublé, cuisinette si désirée, améliorations, près tramways. Est 7146W. 769 Berri.

GRANDE chambre, étage du bain, électricité, famille privée, 763 St-Antoine. West 4929W. 96-2

GRANDE chambre à louer, étage du bain avec poêle à gaz. 378 Notre-Dame O. 96-2

2 BELLES chambres en avant, très modernes, télép. 341 Berri. 96-2

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE demandée dans famille privée pour monsieur, pouvant fournir bonnes références, entre Sherbrooke ouest Ste-Famille, Prince-Arthur ouest et rue Université. Casier 269, la "Presse". 96-2

COUPLE marié désire louer une grande chambre ou 2 petites, meublées, avec cuisinette dans famille privée. Prix modéré. Ecrire à Aubin, 293 Bleury. 96-2

CHAMBRES ET PENSIONS

AVE LAVAL 123, grande chambre avec pension pour 2 personnes, famille privée. Est 2934W. 96-2

BEAUDRY, 424. Chambre et pension pour messieurs, dans famille privée sans enfants, améliorations, téléphone.

CHAMBRE et pension, dans bonne famille, paroisse Saint-Stanislas, près des chars, usage du téléphone, 631 rue Garnier. 93-3

CHAMBRE et pension, Moreau No 13, usage téléphone, eau chaude, bain, couple ou personne seule, tél. Las. 3802w. 95-3

JEUNE homme distingué trouvera chambre claire et propre, garde-robe, lavabo, famille privée, strictement honnête; possession accordée. 204 St-Denis.

CHAMBRES ET PENSIONS

MAISONNEUVE 150. Chambre et prendra pensionnaire ou couple, avec usage gaz, bon marché.

ST-DENIS 783, chambre avec pension, famille privée. Améliorations modernes. 96-2

ST-HUBERT 223. Belle grande chambre à louer avec pension, eau chaude, tél., électricité.

ST-URBAIN, 1723; près Villeneuve, personne sobre, honnête, trouvera chambre et pension, bain, eau chaude, électricité, téléphone. 92-6

SHERBROOKE E. 428, chambre et pension, déjeuner et dîner; améliorations modernes, bon chez soi. 93-6

VISITATION 628, bonne pension pour demoiselle, $6; messieurs, $7; seulement chambre, $2. 96-2

APPARTEMENTS A LOUER

A LOUER appartement d'une pièce pour mois de mai avec cuisinette, gaz, électricité et chauffé eau chaude hiver et été, 46 Ste-Famille. 81-7

APPARTEMENTS à louer, avenue du Parc, 4 et 5 pièces, habitation immédiate, aussi pour premier mai. S'ad. 2668 Ave du Parc. Rockland 173. 91-15

AVE OVERDALE 26, entre Mackay et Aqueduc, 3 pièces chauffées et eau chaude toute l'année. S'ad. à 721 Dorchester ouest, télép. Uptown 4507, $55.00. 95-3

OUTREMONT. Six pièces chauffées, service de concierge, planchers en bois dur, chambre de bain en tuiles, salon ensoleillé. Possession immédiate. Surlouer $85.00. S'adresser Ford Motor Company. St-Louis 8460. 94-3

RUE BERRI 198, place idéale pour appartement. S'ad. 1553 Bordeaux. St-Louis 2175J.

ST-HUBERT, 696, près Sherbrooke, appt chauffé, 1, 2, 3 pièces, bain, cuisinette, eau payée, références requises. S'ad. appt 3. 21,24

APPARTEMENTS MEUBLES A LOUER

APPARTEMENT meublé à louer à 204 Champ de Mars. S'ad. L.-A. Déziel, Main 571. 96-2

LORNE, 39; St-André, 629; Osborne, 61; Lagauchetière Ouest, 332; Dorchester Ouest, 111; Shuter, 677; Park, 33: une ou deux chambres meublées, cuisinette, modernes, téléphone, concierge, possession immédiate, loyer raisonnable. S'ad. aux concierges ou Armand Monast Co., 23 Park Ave., tél. Plateau 2795. 95-6

UNE et deux pièces meublées, ave McGill College, près Sherbrooke aussi une pièce. S'adresser 642 ave Union. Plateau 2933. 91-7

1294 ST-DENIS, coin Carrières, appartements meublés, chauffés, éclairés, poêle à gaz, téléphone, chambre de bain, cuisinette, possession immédiate. St-Ls 337w. 22,24,25

2 APPARTEMENTS meublés à louer, gaz, électricité. Maison Belge, 8 Mont-Royal Est. 96-2

MAISONS A LOUER

A LOUER, deuxième étage, 6 appts chauffé. 242 Laurier, Outremont. S'ad. jour 240 Laurier, Outremont. Rockland 1550. 93-5

A LOUER — Logement chauffé, neuf pièces, No 2266 rue St-Denis. Loyer $50.00 par mois. S'ad. à Turcotte & Merrill, 97 rue St-Jacques. Tél. Main 530, ou à J. W. Rice, 194 rue Cherrier. Tél. Est 6297. 95-3

APPARTEMENT meublé à vendre, 5 pièces, avec continuation du bail, 55. par mois, possession 1er mai. S'ad. 402A St-Denis, apt. 12, entre 3 et 5 hrs p.m. 94-6

AVE DELORIMIER 1972, entre Dandurand et des Carrières, 6 pièces modernes avec garage, 35.00 1976, 6 pièces, bas, 35.00. Alf. Pion, M. 7155. Rockland 3784 ou 326 Garnier. 92-6

AVE DU PARC. Deux plain-pieds chauffés, avec garnitures électriques, glacière et poêle à gaz, un étage du milieu, 7 pièces, et un dernier étage, 8 pièces, $90 chacun. S'ad. Dr Dalpé, 1565 ave du Parc. 95-3

AVE GAGNON, No 18, 4 pièces, électricité, $15.00, coin Ontario et Sanguinet. 180 Jeanne-Mance. Plateau 1085. 96-2

A WESTMOUNT et dans l'est de la ville, logements à louer, en parfait ordre. S'ad. Joseph-E. Lemire, N.P., chambre 3, 288 St-Jacques, Montréal. Tél.: Main 4895. 87-12

BAS à louer, 4 appartements, une chambre de bain, un passage, 1235A rue Messier, $16.00 par mois. S'ad. 690 Visitation, Est 2783, ou le soir, 1257G Messier.

BEAU logement à louer. S'ad. 23 carré St-Louis.

BEAU plain-pied 7 pièces, bain, gaz, électricité, balcon, très propre, possession immédiate pour 2 ou 14 mois. 178 Dufresne.

BEAU logement, 8 pièces, chauffé par le propriétaire. 332A Rachel Est, tout près St-Denis. S'ad. à V. Lesage, 338 Blvd. Gouin Ouest. Tél. Calumet, 1364. Sonner 5 fois. 96-2

BERRI, 2602, 2ième étage, 5 pièces bien éclairées, fixtures électriques, commodités des chars, prix $26. D. Brisebois. 95-3

BORDEAUX près Masson, 5 pièces très éclairées, bain émaillé, 2ième, adulte seulement $25. S'ad. St-Jean, 1727 Des Erables. 96-2

BOULEVARD DES ORMES, 2 logis neufs à louer au Sault-au-Récollet, 7 appartements chacun, près église, école, chars, planchers bois franc. Voyez J.-E. Lamy, 6032 Chambord, Sault-au-Récollet, station Sacré-Coeur. 95-3

BLVD GOUIN, Sault-au-Récollet, beau grand logement des plus modernes, à une minute de l'église, du tramway. Main 3200. 96-

CARRE St-Louis un bas, 7 pièces chauffé par propriétaire, fixtures électriques, $60 par mois. S'ad. 7 Carré St-Louis.

DELORIMIER, entre St-Jérôme et Masson, 6 chambres modernes, 30. Delorimier, coin Rachel, 7 chambres chauffées, très beau logis, références exigées. Mercure, Hardware, 1139 Rachel.

FLAT de 10 apparts, cave 6 pds, fournaise à eau chaude, dépense, cuve émaillée, chambre de bain en tuile. St-L. 1554w.

FLAT de 6 et 7 pièces, Jeanne Mance près Milton, 70.00. S'ad. 10 Ave du Parc. Plateau 2933. 95-4

FRANCHERE, 411. Logement 5 appartements, $18. Tél. Calumet 166.

GARNIER 566, logis 5 appts, planchers bois dur, chambre de bain, système à eau chaude, fixtures électriques. 96-2

GRAND-TRONC 239, près Shearer, cottage moderne, deux étages et cuisine d'extension. En brique, 6 pièces et chambre de bain. On ne louera pas mais on vendra moyennant $800 comptant, le reste comme un loyer. Ernest Bolton, 189 St-Jacques. 22,24

HAMILTON, 109a, Ville Emard. Cinq bons logis 3 à 6 pièces, bain, gaz, électricité. $12.00 à 25.00. 22,24,25

JEANNE D'ARC 2016-2018 près Masson. A louer 5 pièces modernes. S'ad. 672 Alma. Cal. 1845M.

LOGEMENT, bas, 4 grands appartements, bain émaillé, fixtures électriques, possession immédiate, $23.00, à 793 Marquette, clef à 803. H. Lauzon, 543 Craig est. Tél. Est 4932.

LOGEMENT 8 appartements, chauffé, spécial pour médecin. 402 De Fleurimont. Calumet 757. 96-2

LOGEMENTS 3 appartements. Nos 1, 2, 3, 7, 8, dans la cour au No 201A Wolfe. S'ad. 190 St-Hubert. 95-2

LOGIS à louer, 1674 Delorimier, ménage fait, 7 appartements, système eau chaude. Possession immédiate. 93-5

MAISON à louer, 8 appartements. S'ad. Calumet 448. 95-4

MAISON à louer, 202 Villeneuve, 7 chambres, fournaise à eau chaude. Tél. Uptown 5223. 96-2

MAISON à louer, 339 Clarke, 15 chambres, $75.00 par mois. Plateau 1580. 95-3

MAISON à louer, 2ième étage, moderne, 5 appts, 2 balcons, système eau chaude, porte acajou émaillé blanc, fixtures électriques, cuve et bain émaillés, très propre, sur Papineau plus bas que Sherbrooke. S'ad. l'après-midi, 1646 Chabot, $32.

MAISON à louer, 8b Hogan, 6 pièces, chambre de bain, gaz, électricité, ménage fait, possession immédiate, plusieurs autres logements pour le premier mai. 96-2

MAISON d'été à louer sur la grève, entre Maple Grove et Bellevue. S'ad. C. Bourdon, 97 St-Martin, Main 3985. 94-4

MAISONS à louer, Brown 137, 151, 293, fixtures électriques, 14.00, 14.50, 15.00; Boyer 1827a, 23.00. Gagnier. Calumet 1659W.

MONTREAL-NORD, Station Auclair, 5 beaux logements à louer, 5 pièces, modernes, cave, lumière électrique, etc. S'ad. T. Bourassa, 90 St-Jacques, chambre 502. Main 1136. 93-6

MOZART Est, 7 appartements, cave, chauffage, eau chaude, garage, 4 places écurie. Cal 2227w. 93-6

ORLEANS, 410. Maisonneuve, bas ou second flat, 7 et 8 chambres, bain, fixtures électriques, $30 par mois.

OUTREMONT, région des cottages, plain-pied semi-détaché. 7 chambres, chauffées, appliqués électriques, fini émail, grand balcon 75.00. Références exigées. S'ad. à A. Turgeon, notaire, 1427 Papineau, Téléphone St-Ls 6258. 95-2

MAISONS A LOUER

MONT-ROYAL, 406 Est, coin Resther en face des Pères du Saint-Sacrement, 4 appts, chambre de bain, chauffé par le propriétaire. S'ad. 125A Christophe-Colomb. 96-2

PETIT et grand logements à louer, aussi garage. S'ad. 158 Lasalle, Maisonneuve. Tél. Lasalle 3853W. 96-2

PETIT logement de 2 pièces meublé à louer et meubles à vendre, etc. S'ad. 566 Rivard. 95-2

PLAIN-PIED chauffé, No 1210 Greene Avenue, loyer $60.00. Monsieur de Bellefeuille, No 80 rue St-Gabriel, Main 8527.

RAPIDES DE LACHINE, plain-pied à louer, 5 pièces et chambre de bain, 22.00 par mois. S'ad. 436 Lower Lachine Road. 96-2

RUE NICOLET, louera 4 pièces bien éclairées, bon marché, possession immédiate, 131 St-Germain.

RUE MARQUETTE, 6 grands appartements, 2 et 3ièmes, tank, fixtures, dépense. S'ad. 408 Garnier.

RUE DU GRAND TRONC, 701 et 699A, un 2ème et deux 3èmes, 4 pièces chacun, $15.00 par mois. Romuald Beaulieu, notaire. 30 St-Jacques. Main 1073. 96-3

ST-ANDRE, 2334. Logement moderne chauffé, 7 appartements, garage. E. Brais, Est 1633. 96-2

ST-DENIS, 700, 7 chambres, fixtures électriques, chauffées eau chaude, $60 par mois. Est 5997.

ST-DENIS, 2609, entre Bélanger et Isabeau, rez-de-chaussée moderne, 8 pièces, bien éclairé, planchers bois dur, cave cimentée, possession immédiate. 2613 St-Denis. Cal. 4601. 96-2

ST-HUBERT, 2605 et 2614, 2 logements de 5 appartements, loyer $30 chacun. Calumet 166.

SAULT-AU-RECOLLET maison à louer sur bord de l'eau, 7 pièces, aussi cottage, 6 pièces, système de chauffage, etc. St-Louis 4795w. 96-2

SHERBROOKE 369, près St Hubert, milieu, plain-pied 7 pièces, $75. Up. 3421. 95-3

3 APPTS à louer, électricité, eau chaude, gaz, pas meublés, bon marché. 150 Maisonneuve.

2 LOGEMENTS, 5 et 6 chambres, fixtures électriques, bain séparé, dépense, plancher bois dur. 3574 Casgrain. Calumet 1030. 96-2

MAGNIFIQUE LOGIS
de 8 grands appartements, à louer, situé 338, Parc Lafontaine coin Duluth, chauffé et fixtures électriques. S'ad. Andrien, 511, avenue Viger. Tél. Est 2729. 93-5 F

MAISONS MEUBLEES A LOUER

GARNIER 587, maison meublée, 4 appartements, possession immédiate, $45.00 par mois. St-Louis 6488J. 95-3

MAISON meublée, 6 pièces, louera immédiatement avec ou sans écurie, 1100 Henri-Julien. St-Louis 2469. 95-3

ST-HUBERT, 800, six appartements bien meublés à $80.00 ou vendra ameublement. Est 2105. 96-3

PROP. DE CAMPAGNE A LOUER

MAISON campagne à louer à 30 minutes du centre de la ville, 7 appartements, prix 18.00 par mois. Plateau 1580. 95-2

ST-BRUNO. Maison meublée à louer, 10 pièces, eau chaude; 3 autres maisons à louer ou à vendre. S'ad. M. Adélard Benoit, St-Bruno. 96-2

COTTAGES A LOUER

A LOUER rue Roy No 134, magnifique cottage, 10 appartements, $75.00 par mois. Est 6409. Est 9620. 96-3

DELAROCHE, 315, près Gilford, beau cottage, 7 grands appts, éclairés, système chauffage. St-Ls 4212.

PARC LAFONTAINE, 226, 11 chambres, système de chauffage moderne, téléphone Est 376. 93-6

MAGASINS A LOUER

A LOUER côté d'un magasin. S'ad 44 rue Bonsecours. 96-2

COTE DU BEAVER HALL, No 250. Un magasin 25 x 105, bâti du front à la ruelle, fournaise à eau chaude. Loyer $2,000. S'adresser à la Succession Masson, 13 rue Saint-Jacques. 93-3

MAGASIN à louer, 24 pds par 60, cave cimentée, avec garage si on désire, prêt à occuper le 1er mars. S'ad. 1775a Ste-Catherine Est. 94-1

ST-JACQUES 1999, près de l'église de St-Henri, grand magasin avec belles fixtures pour magasin de ferronnerie. Est 9071F. 95-2

MAGASIN à louer, bon pour tout commerce, en face de l'église, 147 rue Vinet. S'adresser Banque d'Epargne, coin Vinet et St-Jacques ou 62 rue Vinet, 5e étage. 21,24

MAGASIN à louer, avec maison, la reprise et le loyer bon marché. 6 Mont-Royal Est. 96-2

MAGASIN à louer rue Mt-Royal est, entre Papineau et Marquette, côté nord, J.-E. Leduc, 895 Mt-Royal est. 96-2

MAGASIN et logement situés 1328 St-Valier. S'ad. 542 Christophe-Colomb. 95-3

NOTRE-DAME près gare Viger, bon coin, réparations faites. Chalifoux, 2934 St-Laurent. Cal. 2754J. 96-2

NOTRE-DAME Est 1387 à louer magasin, entrepôt, garage, possession immédiate, bon pour le gros ou manufacture avant 10 heures a.m. Rock. 2932 ou 234 Iberville. 95-2

Magasin Autos et Garage à Louer
Un des meilleurs magasins d'autos et station de service à louer, sur la rue Ste-Catherine. S'ad. à casier 267, la Presse. F

BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer, petite pièce ouvrant sur la rue, pour échantillons, etc. 2 Concord, près Bleury. Plat. 4167.

BUREAU à louer, 706 Ste-Catherine Est. 94-4

GARAGES A LOUER

GARAGE moderne chauffé, éclairé, eau chaude fournie par propriétaire. 834 St-Hubert. Est 7251. 95-3

A LOUER

A LOUER Henri-Julien 967, boulangerie avec logis privé, 6 apts, écurie 4 places, remise pour fleur, grande cour; le tout en parfait ordre. 466 Chambord. 95-3

A LOUER grande boutique, écurie, 4 places, belle cour. 533 Ch. Colomb, possession immé. 95-2

ETAGE de 27 x 40, bon local pour entrepôt. S'ad. 1284 Mont-Royal Est. 95-4

MANUFACTURE à louer. Une partie de manufacture. S'ad. H.-E. Bourassa, Limitée, 1495, Notre-Dame E., Montréal. Tél. Las. 3345. 87-12

MANUFACTURE et magasin à louer. 170-174 St-Paul Est. J. A. Côté, Rockland 809. 92-6

MANUFACTURE à louer, 24 x 70, pour toute ligne, bien éclairée. St-Louis 7734. 93-5

MANUFACTURE, 341 Frontenac, 3 étages, éclairée sur 3 faces, 10,000 pds de plancher, système de chauffage, possession immédiate, 1605 Ontario Est. 96-2

REZ-DE-CHAUSSEE, environ 2000 pieds carrés à louer, pouvant servir pour petite manufacture ou entrepôt. 352D Rivard. St-Louis 8097.

ST-VINCENT DE PAUL, bonne épicerie à louer près du pénitencier, possession 1er de mai. S'ad. Emmanuel Auclair, St-Vincent de Paul, Co. Laval. 95-3

VILLAGE Vincent de Paul, comté Laval, grande épicerie à louer. S'ad. sur les lieux, Emmanuel Auclair, boucher. 92-6

ON DEMANDE A LOUER

MAGASIN, coin préférable, pour pharmacie, centre de la ville ou partie Est préférée. Ecrire Casier 264, la "Presse". 96-2

ON DEMANDE à louer petit logis, pas plus $18. Pas éloigné du centre, pour 1er mars. 1190 St-Antoine.

ON CHERCHE maison ou flat, vide ou meublé, libre à louer pour 2 mois jusqu'au premier mai. Réponse: Ridden, 327 St-Denis.

PETITE famille de 3 enfants demande un logement pour le 1er mai, 4 appartements, propres, prix modéré. S'ad. 475 Montcalm.

OEUFS ET VOLAILLES

OEUFS et volailles. Cochets Wyandottes. Sujets d'exposition. $5.00 chacun. 546 Chambord.

PERDUS

LE 20 courant au soir une chienne noire a disparu du No 3390 Notre-Dame Est. Bonne récompense sera donnée à celui qui la ramènera et celui qui la retiendra après cet avis sera poursuivi.

PERDU bijou maçonique avec nom y inscrit, dans le tramway Saint-Laurent entre Sainte-Catherine et Rachel, le 22 février. Prière de téléphoner à St-Louis 992w. Récompense libérale. 96-2

PERDU, dimanche, sur avenue des Pins, entre Université et Hôtel Dieu, chapelet en nacre de perle avec croix dorée. Récompense, à 316, Av. des Pins Ouest. 96-2

PERDUE, mercredi, montre-bracelet. Récompense offerte. S'ad. 268, Christophe Colomb. Tél.: St-Ls 1350. 96-2

PERDUS

PERDU, jeudi, le 16, un [illegible]thyste avec camée, monture en or, dans un étui noir. Récompense. 491 rue [illegible]lum. Lasalle, 843.

PERDU, petite mandoline-banjo, [illegible] soir sur le chemin Cartierville-S[illegible]ville-Montréal. Prière de rapporter à 141 Crescent. Récompense. 96-2

PERDU porte-monnaie le 22 février, contenant des notes très valables ainsi que billets américains et un billet canadien. Veuillez retourner à 516 St-Ambroise et vous recevrez récompense. Tél. Westmount 3030.

PERDUE, mercredi soir, bourse contenant papiers, petite somme d'argent, coin Dorchester et St-Hubert continuant Craig Ouest. Retournez 162 Versailles, tél. Upt. 8355. Récompense.

PERDU, sur la rue Drummond, entre Ste-Catherine et Sherbrooke, une sacoche en perles contenant une montre de dame, portant gravé les initiales D. B. Récompense de 50.00 à la personne qui la retournera. Tél. Melrose 54. 95-2

PERDUS mardi soir, plusieurs outils d'automobile rue Desjardins, entre Notre-Dame et Ontario, 2764 Ste-Catherine Est. 95-2

DIVERS

AVIS de responsabilité. Après cette date, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans un ordre signé de ma main. Louis Dumouchel, 536 St-Denis, 23 fév. 1922. 95-3

AVIS—Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission d'installer un réservoir à gazoline sur le lot numéro cadastral 159, subdivision No 160 du quartier Ste-Marie. Eugène Desmarais, 863 Craig Est, 22 février 1922. 94-3

AVIS — Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission de faire un commerce de bois et charbon sur le lot numéro cadastral 314, du quartier 27, No 5 rue Vermette. L. Carignan, No 118 rue De-Gaspé. Montréal, 22 février 1922. 95-2

AVIS — Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission d'établir une boutique de machiniste (avec forge), sur le lot numéro cadastral 314, du quartier No 27, No 5 rue Vermette. A. Rioux, No 116 rue DeGaspé. Montréal. 22 février 1922. 95-2

CHAMBRES privées pour dames malades, prix modéré, 473 De Fleurimont, coin St-André. Calumet 1634. 95-3

CHAMBRES privées pour dames dans maternité privée. Docteur Bastien, 29 St-Zotique. Calumet 2579. 91-6

DAME demande à adopter un jeune enfant. S'ad. ou écrire 248, Chapleau. 96-2

DEMANDE à adopter petite fille de 2 à 3 ans, brunette préférée. 49 rue Durocher. 95-2

HOPITAL maternité privé, et approuvé par la ville, sous la surveillance de leur propre médecin. Mlle A. Guindon, 122 Berri, Est 3041w. 83-10

PERSONNE qui s'est présentée avec petite fille, nom Jeanne, est priée de téléphoner. S'ad. 49 Durocher.

REMERCIEMENTS à Saint-François-Xavier pour guérison obtenue, suite d'un accident grave, après neuvaine faite. Joseph Robitaille.

REMERCIEMENTS à la Sainte Vierge et aux Ames les plus abandonnées pour grande faveur obtenue. A. L.

SI la personne qui a laissé des valises au No 150 St Laurent ne vient pas les réclamer d'ici 1er avril seront vendues pour frais. 22,24,25

VIANDE—SPECIAL—VIANDE
Grande vente au Marché Beauchamp, 192 Christophe Colomb, près Mont-Royal. St-Louis 2494. Poitrine, 6c. Jarret, 5c. Steak boeuf, 12½c. Ronde au morceau, 10c. Sirloin, 16c. Haut côté, 8½c. Fesse de veau, 15c. Rôti lard, 18½c. Chops lard, 20c. Fesse de lard, 22c. Provisions, fèves au lard, 6 boîtes pour 25c. Sardines, 10c. 3 pour 25c. Tomates, 14½c. Blé d'Inde, 2 boîtes, 25c. Pois soleil, 20c. 2 pour 35c. Assortiment complets dans le Heinz ainsi que les fruits et légumes. Spécial — 25 lbs boeuf pour $1.00. 10 lbs lard salé pour $1.00. Graisse pure, 17c. 95-2 F

AUTOMOBILES A VENDRE

ACHETEZ votre Ford maintenant, nous changeons de local bientôt et il nous faut vendre sans délai nos chars construits et nos démonstrateurs, la meilleure valeur mise sur le marché. Venez et constatez-le vous-même. Genereux Motor Co., Ltd., 37 Ouest, Ste-Catherine. Ouvert le soir. 95-6

ACHETEZ de nous votre auto usagé, Sedan, Maxwell, Overland, Studebaker, Cole, Chalmers, Chandler. Venez examiner notre assortiment et nous faire une offre. Termes. Plateau 1612. La Cie des Véhicules Moteurs de Montréal, Limitée, 471, Carré Philippe. 92-5

APPAREILS de soudure pour garages, depuis $75.00. Cylindres rayés réparés. Soudure tous métaux. Welding & Supplies, 1142 Ontario, près Delorimier, Lasalle 2556. 86-52

AUTOMOBILE R. C. H. genre Chevrolet en bon ordre, 4 bons pneus, etc., bargain $250 au premier arrivé, tél Cal. 32. S'ad. 1820 Delaroche. 95-3

ATOMOBILE Berliet en bon ordre, magneto Bosch avec coil, carburateur Schebler, etc. 685 Shuter, Apt 2, Plateau 5961.

CAMION McLaughlin avec pneus tout neufs à vendre immédiatement. Tél. Est 9700. 96-2

CAMIONS usagés. Un camion de 2 tonnes et un d'une tonne avec carrosseries à ridelles, bons pneus. Un camion Republic de 1 tonne avec carrosserie express sur pneus. Une voiture Reo rapide, en usage seulement quelques mois. Deux camions Ford de 1 tonne. Un camion White remis à neuf, pour livraison légère. Tous ont été mis en bonne condition et en bon ordre de fonctionnement, prix très bas. Conditions faciles. S'adresser à la White Co. Limited, 3 avenue du Parc. 95-3

CAMION Ford, côtés à treillis en fil métallique, fermé, $450.00. Ford pour livraison légère, $325.00. Ford de tourisme 1920, $425.00. Just Motors Limited, 5 ave du Parc.

CAMIONS à vendre, Reo 2 tonnes, National 3½ tonnes presque neuf, Maxwell 1 tonne, White 1 tonne et d'autres. Termes. Plateau 1612. La Cie des Véhicules Moteurs de Montréal, Limitée, 471 Carré Philippe. 93-5

FORD Touring 1918, parfait ordre, 250, termes faciles si désiré, St-Louis 1518J, le soir entre 6 et 8. 96-2

FORDS usagés, en parfaite condition 200.00 à $500.00 comptant ou conditions faciles. Clermont Motor, 1160 St-Denis. St-Louis 3950. 90-26

FORD Touring 5 places 1914, en bon ordre, 2 pneus neufs, vendra $180. Cal. 1467J.

FORD touring peu usagé, parfaite condition $275, visible samedi et dimanche, 1136A Wellington, Verdun. 96-2

FORD, tous les modèles, c'est le temps de venir choisir un bon char reconstruit ou un démonstrateur. Nos prix sont bas. Nos termes sont avantageux. Notre garantie est parfaite. Genereux Motor Co., Ltd. 37, Ste-Catherine Ouest. 91-8

FRANKLIN limousine, 7 places, parfaite condition. S'ad. M. Fortin, jour: Main 5979, soir : Est 937. 96-2

GRAY DORT touring 1921, véritablement neuf, payé 1850, en juillet dernier, sacrifiera pour 950, comptant, cause départ pour l'Europe. 529 St-Hubert. Est 2712. 96-2

HUDSON Speeder, modèle 1920, 6 cylindres, garanti parfait ordre, 1,900. 297, 4ème ave, Viauville, Las. 719.

HUDSON Super-Six 1919, 7 places, peu usagé, bon ordre, cause départ, 1149 Rachel Est. 96-2

OMNIBUS, 3 carrosseries françaises, partie fermée, partie ouverte, pouvant contenir 14 personnes, ajustable sur ancien châssis, $75. Jos. Bonhomme Ltée, 200 Guy. 23,24,25,28,2,4

OVERLAND livraison légère, en parfait ordre, avec démarreur, faut vendre immédiatement, $390. Lalonde, Plateau 4529. 95-5

OVERLAND Country Club, roues broche, très bon ordre, presque pas servi, bon marché. 521 Beaudry. 95-2

PARTIES d'automobiles pour toutes sortes d'autos. Aussi accessoires à prix réduits achetés en n'importe quel état. Montreal Salvage Co., 977 St-Denis. 93-5

PNEUS, vieux pneus demandés pour rebut, paiera bon prix. S'ad. Las. 3000. 93-5

REO TRUCK en parfait ordre 1921, très peu usagé, ayant marché seulement 3 mois; ayant 5 pneus Cord. Carrosserie spéciale; très beau modèle truck. Dodge 1918 en parfait ordre, garanti sur tout rapport. 670 Mt-Royal E. J.-A. Tardif. 95-2

RUNABOUT Ford, boîte démontable pour épicier ou boucher, bonne condition, $325. S'ad. 157 Gauthier, St-Louis 9973.

SEDAN Ford modèle 1921, n'ayant presque pas servi, peinture première classe, bleu noir, apparence et valeur mieux qu'un neuf, avec 5 roues Pasco en fil métallique, pneus Cord, lumière de côté, spot light avec extension 25 pieds, lumières dans les coins, dôme, self starter et batterie, tout première classe, speedometre, cadran, shock absorber, etc., etc. S'ad. Jolicoeur Ltée, 1020 Parthenais. St-Louis 8419, le soir St-Louis 9298. 96-3

AUTOMOBILES A VENDRE

STEVENS-DUREYA, avec carrosserie double pour l'hiver et l'été, amortisseur de choc Westinghouse en parfait état. Grand aubaine pour du comptant. Main 8538. 95-3

TOURING Ford, $175.00, $290, $300, $320, avec garantie de 30 jours. Termes si désirés. Genereux Motor Co., Ltd., 37 Ste-Catherine Ouest. 95-6

TOURING Ford, dernier modèle, tout bien équipé, aucune offre raisonnable refusée. 1593N Chateaubriand. 96-2

TRUCK de trafic, 2 tonnes en parfaite condition, modèle 1920, échangera pour Sedan. S'ad. Viger Garage, 61 Bonsecours. Demandez Gustave Brière. 95-3

TRUCK pour tabac ou bonbons, presque neuf. 912 Ste-Catherine est. Tél. Est 7934. 95-3

AUTOS USAGES A BON MARCHE

McLaughlin à 6 cylindres, $700.00. McLaughlin H-45 (couverture California), 1000.00. Paige 1920, 1200.00. Willys-Knight 1919, 1100.00. Olds "8" à 7 places, 1920, 1100.00. Conditions si désiré. Télép. Plateau 3852. M. Blyth. 94-4 F

AUTOMOBILES DEMANDES

JE PAIERAI $250.00 comptant pour Ford touring, modèle 1921, en parfait ordre. Donnez détails complets à casier 216, la Presse. 96-2

MOTOCYCLETTES ET BICYCLES

ACCESSOIRES. Nous sommes les plus grands marchands de motocyclettes et d'accessoires au Canada. En achetant de nous vous épargnez au moins 25%. Venez nous voir. Soyez convaincu. Machines usagées à des prix très bas. Une motocyclette de $800.00 l'année dernière vaut maintenant $500.00 ou moins. McBride, 233 Berri. Jos. Lamarre, gérant.

MOTEURS ET YACHTS

BEAU yacht fond rond et engin Kemarch 12 forces, 4 cylindres, 4 temps avec magneto Bosch et renverse, 4 mois d'usage, à vendre séparément ou échangera pour automobile. S'adresser 127 Grand Trunk, Pointe Sainte-Charles, Montréal. 96-2

LES MOTEURS KERMATH ont peu d'égaux et nuls supérieurs. Trois à quarante chevaux. Catalogues gratuits. Agent, Drolet, 137 McGill. 202-m.v.s

A VENDRE, DIVERS

CONFITURES St. William, fraises, framboises, chaudière de 4 lbs pour 75 cts. Banner Brand, fraises, framboises, chaudière 4 lbs, 49 cts. 10 lbs, meilleur sucre blanc, 68 cts. Nous délivrons notre marchandise. 72 Boul. Monk. Vic. 625.

PRESSE Gordon 10 x 15, à vendre à sacrifice, au premier la chance. D. Charest, 168 Ste-Elisabeth, Montréal. 95-2

25 MICROSCOPES à des prix très réduits: "Nachet", "Stiassni", "Verick", "Leitz", avec ou sans lentilles "Zeiss". Comptant exigé. Peuvent être vus le samedi et dimanche. 234 Parc Lafontaine. Tél. Est 1935. 96-2

2 CHAISES de barbier, hydrauliques, miroir 8 pds, lavabo. 377 Plessis. 96-2

JAVELLE! JAVELLE! JAVELLE!

Employez l'eau de javelle David, garantie ne pas endommager le linge. Essayez-en une bouteille immédiatement et voyez la différence entre les autres eaux de javelle. Cette eau de javelle n'endommage ni les mains, ni le linge. Cette eau de javelle magique est vendue dans toutes les épiceries de Lachine. Si quelque épicier désire en avoir, qu'il téléphone à Rés. 746 Lachine. A. David & Co., manufacturiers, Alexandria, Ont. et Lachine, Qué. 96-2 F

ARTICLES DE MENAGE

A BON marché. Le prix de nos rugs Axminster et Wolton, est le plus bas de la ville; assortiment considérable; n'oubliez pas le nom, Joseph Lagarde, 1113 Bordeaux. 94-3

A CEUX qui veulent de bons meubles. Profitez de la vente de liquidation du stock de Kennedy Furniture Company, en vente actuellement à notre magasin, à moitié prix. Beaux sets de chambre kyonix, de 100.00 à 140.00 pour 65, 67.50, 70.00, ivoire de 172.50 pour 115.00, noyer noir, valant 175.00 à 200.00 pour 125. Sets Chesterfield à prix dérisoires. Sets salle à diner fumé de 175.00 pour 115.00, noyer noir de 190.00, 180.00, de 250.00, 172.00. Rugs Axminster 3 x 4, 49.00, rugs tapisserie, 3 x 3½, 10.00. Aussi tout notre stock entier, en vente durant ce mois avec escompte de 33⅓%. Archambault, 949 St-Denis. 95-3

ACHETEZ vos tapis et prélarts maintenant, n'attendez pas la hausse de mai, avec un petit acompte on vous les garde pour le temps désiré. Joseph Lagarde, 1113 Bordeaux. 94-3

AMEUBLEMENT de 9 pièces, à vendre en parfait ordre, avec bail, chambres louées, rapportent $120 par mois, loyer bien bas, 11 Gosford, tél. Main 8636w. 24,27

AMEUBLEMENT à vendre. Logement de 5 pièces, 4 meublées, toutes chauffées. 20 dollars par mois, continuation du bail 1923. 146 avenue Bureau, coin Garnier. 94-3

AMEUBLEMENT à vendre, 12 appartements avec bail. 9 Ste-Catherine Ouest. Tél. Plateau 3445w. 94-3

AMEUBLEMENT 5 pièces, 2e étage, gaz, électricité, assurance feu comprise, continuation du bail. Est 9790. 21,23,24

AMEUBLEMENT à vendre bon marché, continuation du bail jusqu'à 1923, 6 appartements meublés, beau balcon, loyer raisonnable, libre de suite si désiré. 125 Amherst. 95-3

AMEUBLEMENT 8 appts. bien meublés, 6 chambres bien louées, aucune offre raisonnable refusée, 98 City Councillors.

AMEUBLEMENT à vendre. Vingt chambres toutes louées. Continuation du bail. Prix modéré à prompt acheteur. Loyer raisonnable. Pas d'agents. Pour informations: 271 rue Bleury, téléphone Plateau 865. 96-2

AMEUBLEMENT complet avec continuation du bail, cause départ, visible de 2 à 5 hrs et de 7 à 9 p.m. 452 Drolet. 96-3

AMEUBLEMENT 5 pièces avec bail, très bon marché, prompt acheteur. 409 St-Christophe.

AMEUBLEMENT 8 apts avec bail, 4 loués, revenus 96.00 par mois, chauffé, eau chaude, loyer raisonnable, livraison immédiate. 252 Ontario, près St-Denis.

AMEUBLEMENT avec bail, 12 apts, près du théâtre, chance exceptionnelle, cause départ. 311 St-Denis. 96-2

AMEUBLEMENT 13 apts, continuation du bail, possession immédiate, cause départ. 565 St-Dominique. 96-3

AMEUBLEMENT de quelques mois, doit vendre à sacrifice, départ immédiat, set chambre complet noyer, set salle diner 9 morceaux noyer solide, gros chesterfield 3 morceaux, couchette cuivre, lampes, gramophone, gros ressorts, aubaine véritable. 340 Marquette. 96-2

AMEUBLEMENT de 5 appartements, avec continuation du bail, 982A Charlevoix.

AMEUBLEMENT 7 pièces, peu usagé, continuation du bail si désiré, 200.00 comptant, balance au mois, cause maladie. 817 St-André.

A SACRIFICE, nous discontinuons les meubles, 15 sets chambre, sets à diner, divanettes, couchettes en cuivre et fer, d'enfants, tapis, prélarts, poêle, fournaise. 741 Laurier Est. 96-2

ATTENTION: couchette, 4.25; cuivre, 12.45; sommier, 3.20; matelas, 4.90; duvet coton, 6.90; oreillers, 0.95; bureau, 15.50. 1216 St-Denis. G. L. Rolland, 4e porte, Mont-Royal. 91-12

A VENDRE, chaise haute, berceuse et petite chaise d'enfants, lit, vêtements, cadres et autre chose, 39 Boulevard St-Joseph O.

A VENDRE: meubles, poêles, neuf ou d'occasion, faisons échange, réparations J.-B. Paquin, 186 Maisonneuve. Est 4071 82-24

BARGAIN. Futurs mariés, nouveaux et anciens: pour vos tapis, prélarts, rideaux, allez chez Joseph Lagarde, 1113 Bordeaux, vous trouverez tout ce qu'il vous faut à bon marché. 94-3

BEAUX rugs neufs. Joseph Lagarde, spécialité tapis et prélarts. Nous sommes dans notre maison privée, pas de dépense. Notre assortiment est complet. N'oubliez pas le nom. Joseph Lagarde, 1113 Bordeaux. 91-6

BEAU gazelier, set baptême, cachemire brodé à la main, aussi trousseau complet, bon marché, 606A Laval, près Rachel. 95-2

BEAU poêle en fonte, 6 ronds, 6 mois d'usage; cause départ. 46 Cuvillier.

BEAU bureau table (flat-desk) coeur de chêne solide; aussi chaise tournante, 1316 Parthenais. 95-2

BEAU grand rug, beau bureau avec miroir, couchette, sommier en fer, matelas. Le tout presque neuf pour $45. 461A Plessis.

BONNE table de salle à diner, aussi 4 chaises, très bon marché, 1054 Delorimier, près Rachel. 24,25

BUREAU roll top en noyer noir antique, très beau morceau, typewriter Underwood 2104, show case comptoir. 355 Ontario Est. Est 1512.

CABINET de cuisine, $15; grand buffet en chêne, $35; table de salle à manger, $12; robes d'été neuves pour fillettes, $2; vibrateur, $3.50; service à thé, 22 morceaux, $5; draperies en chenille pour porte avec garniture, $3; berceuse en tapisserie, lampe en cuivre pour table, avec abat-jour en soie, $12. S'ad. 1798 Delorimier, coin Masson.

ARTICLES DE MENAGE

BUREAU chiffonnier à vendre, 20.00. S'ad. 125 Beaubien, 2e étage.

CHESTERFIELD set soie damas bleu-or, beauté exceptionnelle, parfaitement neuf, aussi Chesterfield, 2 gros fauteuils, riche tapisserie; cause départ. 350 Olivier, Westmount ouest Greene. 94-5

COUCHETTE en cuivre $80.00, pour 25.00, gramophone $40, pour 20.00. Rock. 3299W.

COUCHETTE complète, gramophone, poêle, tapis, fournaise, miroir et cadres, set de salon. S'ad. 217 Amherst. 93-5

COUCHETTES, 4.15; cuivre, 11.95; sommier, 2.95; matelas feutré, 6.95; oreillers, 75c; bureau, 15.45. Rolland Furniture. St-Denis, coin Villeneuve. 94-6

ELECTROLIERS: Dôme en verre artistique avec frange perlée pour salle à manger, lampe portative, fer à repasser, grille-pains, abat-jour en verre légèrement endommagés par l'eau et la fumée. Doivent être vendus à moitié prix. Venez voir. The Bell Electric 1656 Ste-Catherine Est. 93-6

FIXTURES électriques, sept appartements 8.45; fournitures électriques, travaux d'électricité. P. Faure, 582 Mont-Royal Est, coin Christophe-Colomb. 24,28

GRAND miroir 4 x 5 cadre doré, plusieurs robes de maison, occasion, 1315 Parthenais. 95-2

JE sacrifie mes marchandises. Venez voir. Couchette, 2.50; poêle à gaz, 5.00 en montant; matelas, 5.00; quantité de fournaises; bureaux, 10.00 en montant. Coin Mont-Royal et Bordeaux. 96-3

LE CONTENU d'une belle maison. Mobilier de salon en acajou, portière, carpettes, buffet en chêne ciré, cabinet à porcelaine, 6 chaises recouvertes en cuir, table ronde, valant 450 pour 190.00. Beaux mobiliers Sheraton et noyer pour chambre à coucher, chacun a coûté 200.00, à vendre à 90.00. Lits en cuivre au complet, machine à coudre Singer avec tête à bascule. 714 Saint-Antoine. 96-2

LIT complet, séparé; jupes robes noires, brunes; chaise haute. 1487B St-André.

LITS, sommiers, matelas aux prix du gros. (Lit en cuivre de 30.00 pour 18.00). (Lit en cuivre de 18.00 pour 11.00). (Matelas de 12.00 pour 7.00). (Matelas de 9.00 pour 5.00). Matelas de petit lit de 4.50 pour 2.00). (Sommier de 5.00 pour 3.50). Lit Simmons en noyer de 26.00 pour 17.25. J. J. Macdonald, 645 Saint-Paul Ouest. Main 8522. 96-2

MACHINE Singer neuve, aussi poêle de cuisine, bois, charbon, sacrifice à prompt acheteur, 276 Gauthier.

MACHINES Singer, têtes basculantes $12, $20, $25, $35, toutes garanties. Occasion exceptionnelle, 206 Carrières, près Laurier.

MACHINE à coudre Singer, 5 tiroirs, tête basculante, peu usagée, bon marché, 856 Ontario Est. 20,22,24

MACHINE à coudre Singer, bon marché. Kelly's, 2143 St-Laurent. St-Louis 10377. 94-4

MAGNIFIQUE lit en cuivre complet, bureau et table de toilette en acajou, lit simple, émaillé blanc complet, 8; 2 carpettes, $15 chacune. On doit vendre pour cause de déménagement. 1649 Mance.

MENAGE à vendre, 200.00. 2132 Lafontaine. Boyer Champagne, 570 Valois. 95-3

MENAGE de 6 appartements, avec continuation du bail, cause départ pour la campagne. 1626 Bordeaux. 96-2

MEUBLES, tapis, gramophone, linge de couleur, neuf et presque neuf, vendra bon marché, cause deuil, au No 129 Rivard. 96-2

MEUBLES de chambre à coucher, de salle à manger, de living room, Chesterfields, mobiliers, tapis de bureau, à 50% de rabais. Directement de la fabrique. Case 217, La Presse. 96-2

MEUBLES échangés, assurant la meilleure satisfaction. Syndicat St-Henri, 1685 Notre-Dame O. Tél. Westmount 7617-8. 93-26

MEUBLES. Toujours en stock des meubles pour salon, salle à manger, boudoir, cuisine, etc., poêle à gaz, aussi charbon. 1328 St-Laurent. St-Ls 8536. 94-1,M,v

MOBILIER de salle à manger en acajou, magnifique mobilier chesterfield, 275; magnifique mobilier de chambre à coucher, $85; carpette Axminster, mobilier de boudoir recouvert en cuir, lit en cuivre, tapis. Faut vendre immédiatement. 1082 St-Urbain 95-6

MOBILIER de salle à manger en noyer noir, splendide mobilier de chambre à coucher, élégant mobilier Chesterfield à bras à ressorts, magnifique lit de cuivre complet, lampe de piano avec abat-jour, carpettes, sofa, gramophone, cabinet à musique en acajou. Aubaine pour jeunes couples, occasion exceptionnelle. 225, Esplanade, près Rachel. 96-4

POELE à gaz cabinet, a coûté 125.00, vendra sacrifice. 2683 Drolet. 95-3

SALLE à diner, chêne doré, 215.00, set chambre noyer noir 105.00, set salon, 4 morceaux 15.00 couchette complète, 12.00, poêle en fonte, sleigh, 3.00, fournaise 2 ronds No 3, 9.00 couchette cuivre 12.00, set chambre chêne doré 95.00. 2976 Ste-Catherine est. Lasalle 3747. 96-3

SET SALON et piano à vendre. 144 Christophe-Colomb. St-Ls 6622. 91-6

SET salle à diner, chêne solide, poêle, et autres articles s'ad. 131 Coloniale. 96-3

SET boudoir acajou, chambre noyer noir, salle à diner chêne doré, rideaux, rugs, prélarts, poêles, chauffeurs Ruud, ustensiles. 1767 Chateaubriand. 96-2

SERVICE de salle à diner en chêne doré, comprenant buffet, cabinet pour vaisselle, table à extension, 5 chaises et 2 fauteuils, $150. 288 Marcil, Westmount 8022. 95-3

SET de salon bourré à vendre. 793 Notre-Dame Ouest. 95-3

SET de salon, table et chaises, etc., bon marché. S'ad. 196 Parc. 95-3

SOFA ouvrant, couvert en cuir, en bon ordre, bon marché, S'ad. 235 St-André. Tél. Est 4185. 96-2

UN poêle, 2 tables de cuisine, 2 tables de fantaisie, 2 lits complets, un bureau, un sofa-lit, une chaise berceuse, tapis, chaise, le tout 75.00. S'ad. 48 Garnier.

FIXTURES ELECTRIQUES

de 7 appartements, beaux électroliers, aussi bois renversés, le tout pour 8.00. 637 Marie-Anne. St-Louis 7884J. F

MEUBLES ET TAPIS

Continuation de notre vente à réduction jusqu'à la fin de février. Moïse Laurin, 815, Mt-Royal Est. 93-7 F

FOURRURES

A BAS PRIX. Magnifique manteau en seal de l'Hudson, garni supérieure qualité Alaska, jamais porté, bargain. 481 St-Denis, plus haut Sherbrooke. Vendra un tiers du prix coûtant. 93-5

A BAS prix, manteaux mouton de Perse, 95.00; seal, 85.00; garni riche martre Alaska, 150.00, moitié prix, occasion. 500 St-Hubert, près Ontario. 20,22,24

A BON marché, étole en écureuil foncé, valant 65.00 pour 35.00. 146 Roy, près Laval. 92-6

ATTENTION, manteau mouton Perse à vendre, aussi tapis 3½ x 3¾. S'ad. 46 Cazelais. 95-3

ATTENTION — Manteaux mouton garnis Alaska 175.00, manteau seal uni, collet-châle 100.00. 457 Gilford, près Fabre. 96-3

ATTENTION 50 échantillons, manteau mouton, seal, grand collet Alaska, 85.00, 125.00, 150.00, grande occasion. 297 St-Denis. 91-7

MANTEAU mouton garni alaska, 38 x 40, pris pour dettes. 315 Joliette. 95-4

MANTEAU mouton garni alaska, 30 x 40, cause besoin d'argent, 354 Wolfe. 95-4

MANTEAU mouton garni alaska, cause pas besoin, 410-31ème, Ave. Rosemont. 95-4

MANTEAU mouton garanti pleines peaux, cause départ. 78 Bienville. 95-4

MANTEAU mouton garni Alaska, extra beau, long, luisant, buste 42, payé $300, vendra $110. Westmount 2071.

MANTEAU de seal, un en mouton, pardessus avec collet de loutre, cause départ. 1141 Cartier. 96-2

MANTEAUX échantillons mouton Perse, seal Hudson, seal Français, garantis, occasion exceptionnelle, économisez 50 p.c. Laberge, 16 McGill College, ch. 17. Up. 4193. 96-2

MANTEAU chat sauvage d'Australie, garniture en castor naturel, grandeur 40 x 46, valeur 150.00, pour 90.00, 221 Amherst. 95-3

MOUTON Perse, magnifique manteau en mouton Perse, frisé égal, reluisant, porté deux fois, bon marché. 481 St-Denis. 94-4

PARDESSUS doublé en vison pour homme, en bon état, $35. Chaud Mackintosh doublé, $6. Les deux sont grands. Deux robes d'été, pas portées, $2. Robe en charmeuse marine, taille 36, $15. Elégante collerette, $5. Deux blouses, robe et robe de chambre, $5 le tout. Kimono en soie, $2. Longueur de robe en Jersey de laine, $3.00. "Jumper" en soie, $1. Sous-vêtements en soie, pas portés. 1798 Delorimier, angle Masson.

PEAUX de mouton de Perse, grand choix; $2.00 en montant. McComber, Ltée., 420 St-Paul Ouest. 95-10

ROBES, tuniques paillettes, échantillons français, noires et couleurs, toilettes superbes, $10 et plus. 500 St-Hubert. 20,22,24

VETEMENTS, ETC., ETC.

JOLI manteau vert olive, drap vénitien, manteau bleu beige, en silvertone, robe bleu marine, bon marché, cause deuil. 168 Gauthier. St-Ls. 1791W.

ROBE soie, tête de nègre. 489 Craig Est. 96-2

PIANOS ET AUTRES INSTRUMENTS

A TRES bon marché, pianos carrés réparés, son magnifique, pianos droits Bell, Strathmore, Dominion, Heintzman, etc. Termes faciles si désiré. Langelier Ltée, 368 Ste-Catherine Est. 93-5

BEAU Columbia, Grafonola, demi-cabinet, caisse en acajou, avec 12 records de 10 pouces à double face (24 sélections) à votre choix, $60.20. $10.00 comptant et $1.75 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 94-6

BON petit piano droit Bord en bonne condition, 7 octaves, caisse ébenacée. Prix primitif $450.00. Une occasion maintenant à $185.00. $10.00 comptant et $1.75 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 94-6

CHANCE pour acheteur sérieux, piano 5 mois, acajou, Louis XV, $265. 1026 Cartier. 94-4

ECHANGEZ vos records, grand choix de gramophones, meilleures marques, prix de manufacture; accessoires, réparation, satisfaction garantie. Echange Ontario, 904. Tél. Est 415. 22,24,25

GRAMOPHONE superbe cabinet, style moderne avec quantité de sélections, saphir, aiguilles, payé 300.00, légèrement usagé, sacrifiera 40.00, 313 Galt, Verdun, près Wellington. 92-6

GRAMOPHONE gros cabinet, moteur double avec 50 sélections, le tout pour 40.00, comptant ou terme. 562 Mont-Royal Est. 92-6

GRAMOPHONE 325.00 pour 40.00 avec 80 sélections, besoin, bargain extraordinaire. 42 Galt, près 1387 Wellington. 93-5

GRAMOPHONE, gros cabinet acajou, avec records, moteur double, peu usagé. Occasion. 660 Casgrain, près Beaubien. 94-4

GRAMOPHONE, splendide cabinet acajou, reproducteur Universel, régulateur, 25 sélections, 326, pour 55, occasion. 240 Marquette 94-4

GRAMOPHONE magnifique cabinet acajou avec 40 sélections $52.00. 133 Christophe Colomb plus bas Mt-Royal. 21,23,24,25,27

GRAMOPHONE gros cabinet de luxe, stop, régulateur de danse, 39 sélections 45.00. 168C Wolfe. 21,23,24,25,27

GRAMOPHONE. Superbe gros cabinet de 235.00. Derniers perfectionnements, moteur double, garantie; sacrifiera $50 avec 40 sélections, diamant, 306 Visitation, près Ste-Catherine Est. 95-6

GRAMOPHONE, beau cabinet, acajou avec fort moteur, garanti, vendra bon marché, départ 2303 St-Denis. 95-3

GRAMOPHONE 325 pour 58.00, gros cabinet avec 30 sélections, saphir, arrêt automatique, dernier perfectionnement. 256 Plessis. 95-5

GRAMOPHONE, magnifique gros cabinet, moteur double, valant 300, sacrifiera 30 sélections, 48.00, 428B Aylwin. 96-3

GRAMOPHONE, style Victrola acajou, 20 sélections, valeur 225.00 pour 65.00, garanti neuf. 346A Rachel Est. 22,24,25

GRAMOPHONE gros cabinet, jouant tous les records, vendra $35.00, 1142 St-Hubert, près Duluth. 96-6

GRAMOPHONE. Achetez votre Victrola et records chez P.-A. Phaneuf. Conditions faciles. 610 est, Mont-Royal.

GRAMOPHONES Victor Columbia, Pathé, etc., usagés, à partir de $15.00. Langelier Ltée, 368 Ste-Catherine Est. 96-8

GRAMOPHONE style Victor gros cabinet acajou, coûté $150, vendra 65, avec sélections. 1731 St-Urbain. 96-3

GRAMOPHONE Luxe très riche, 500.00; quantité records, sacrifiera 175.00, cause maladie. 773 Ste-Catherine Est. 96-3

GRAMOPHONE 300.00 pour 45.00, lumière électrique, arrêt automatique, saphir, aiguilles, 68 sélections, sacrifiera cause maladie. 773 Ste-Catherine Est. 96-3

GRAMOPHONE cabinet, reproducteur Universel, sélections, diamant, pris pour dettes, sacrifiera. Véritable occasion. 906 St-Valier. 96-2

GRAMOPHONE cabinet, 48 pcs de hauteur, vrai acajou, coûté 250.00, sacrifiera 65.00 avec records; cause départ. 450 Montana, plus bas Mt-Royal. 95-2

GRAMOPHONE cabinet, style Victor, pur acajou, servi seulement 4 mois, parfaite condition, coûté 265.00 avec 29 sélections, sacrifiera 60.00. Visible jour ou soir. 234 Christophe-Colomb, plus haut Mt-Royal. 94-8

GRAMOPHONE gros cabinet acajou, records, a coûté $175, sacrifiera $35. 15A Robin coin Beaudry. 94-4

GRAMOPHONE $300, vendrais $40, arrêt automatique, lumière électrique, régulateur danse, 1000 aiguilles, 78 sélections, 1285 Wellington. 90-11

JOLI orgue de salon Dominion en bon état, 6 octaves, 11 jeux, 2 pédales d'expression. A coûté $150.00. Prix maintenant $125.00. $9.00 comptant et $1.50 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 94-6

JOLI Columbia grafonola, avec 20 records de 10 pouces à double face (40 sélections) à votre choix. $54.60. $10.00 comptant et $1.50 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 94-6

MAGNIFIQUE piano droit Wing en très bon ordre, 7¼ octaves, cadre tout en fer, belle tonalité, caisse en noyer circassien. Prix primitif $600.00. Une aubaine maintenant à $295.00. $15.00 comptant et $2.00 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 94-6

PHONOGRAPHE Empire, récemment mis à neuf, $35.00 à conditions faciles. C.-W. Lindsay, Limited, 512 Ste-Catherine Ouest. 94-4

PIANO cottage "Marshall & Wendell", à vendre $150.00. 116 Parc Lafontaine. 95-3

PIANO droit fini acajou, bon mécanisme, garanti en bon état, une aubaine. 421 Roy. 93-5

PIANO droit Steinart, venant d'être remis à neuf, son parfait, en excellente condition, $290. A conditions. $15.00 comptant, $8.00 par mois. C.-W. Lindsay, Limited, 512 Ste-Catherine Ouest. 94-4

PIANO droit acajou tout neuf, vendrait bon marché, cause maladie. 1082 St-Urbain. 95-6

PIANO droit acajou, avec banc, neuf, valeur 500.00, pour 285.00, garanti. 346A Rachel Est. 22,24,25

PIANO droit R. S. Williams, un instrument très désirable, bon son. Une occasion à $195. A conditions: $15.00 comptant et $7.00 par mois. C.-W. Lindsay, Limited, 512 Ste-Catherine Ouest. 94-4

PIANOS, un carré et un droit, meilleures marques et en parfait ordre. 373 Gilford. 96-4

PIANOS droits usagés. Bell, Dominion, Nordheimer, à partir de $200.00. Langelier Ltée., 368 Ste-Catherine Est. 96-8

PIANO droit, marque Dominion, en bonnes conditions, bon marché. S'adresser le soir ou dimanche. 26 Brébeuf. 96-2

PIANO droit acajou, belle sonorité, presque neuf, vendra sacrifice. 623 Dorion. 96-2

PIANO cottage à vendre bon marché, en bonne condition. S'ad. 245 Wolfe.

VIOLONCELLE à vendre très bon instrument. S'ad. par lettre, 36 ave Dunlop, Outremont. 95-3

HARMONIUMS DE SALONS

Nous avons douze bons harmoniums usagés en stock, en excellente condition, à partir de $35, à des conditions très faciles. C. W. Lindsay, Ltd, 512 Ste-Catherine Ouest. 94-4 F

PHONOGRAPHE D'OCCASION

Phonographe, machine à cornet, avec cabinet de grandeur complète, en bonne condition, $40 à conditions faciles. C. W. Lindsay, Ltd, 512 Ste-Catherine Ouest. 94-4 F

PHONOGRAPHE

Phonographe cabinet, arrêt automatique, moteur à ressort, plaque tournante de 18 pouces. Occasion avec 10 sélections, $80.00. Layton Bros., 550 Ste-Catherine Ouest. F

PIANO AUTOMATIQUE

PIANO automatique usagé à bon marché, principal fabricant de New York, les plus nouveaux boutons d'expression, son brillant. Ancien prix $1,000.00, prix de vente, $535.00. Conditions à débattre. Layton Bros., 550 Ste-Catherine Ouest. F

PIANO D'OCCASION

Piano droit, beau son, en excellente condition $145. A conditions faciles: $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 Ste-Catherine Oueset. 94-4 F

PIANOS POUR COMMENÇANTS

Nous avons quelques pianos en parfait état, appropriés pour commençants, prix à partir de $55 à conditions faciles. C. W. Lindsay, 512 Ste-Catherine Ouest. 94-4 F

PIANO POUR PRATIQUE

$10.00 comptant et $6.00 par mois. Marque américaine renommée, 7⅓ octaves, complètement réparé, $155.00. Layton Bros., 550 Ste-Catherine Ouest. F

EFFETS de BUREAUX et MAGASINS

A VENDRE coffre-fort 32 pouces par 40, à sacrifice. 57 Boul. St-Laurent. 94-3

A VENDRE, coffre-fort, extérieur 36 x 30 x 66, hauteur intérieur 18 x 24 x 50, combinaison Yale. S'ad. 21 Ottawa. 96-2

BALANCE calculatrice seconde main, bonne comme neuve. Donat Legault, 46 Craig ouest. Main 5157. 95-3

BALANCES. Nous avons plusieurs balances calculatrices Dayton et Toledo pour bouchers et épiciers à vendre à cinquante pour cent de rabais. Computing Scales Agencies, 9 Boul. St-Laurent. 92-12

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garanties 2 ans; réparations, accessoires. "Agences Blackwell & Landry", 4 St-Laurent, Main 4357. 1-305

CAISSES enregistreuses National neuves et d'occasion pour commerce de tous genres, prix, neuves $100 et plus. The National Cash Register Co., of Canada, Ltd, J. C. Laird, agent des ventes. Un seul bureau. Téléphonez Plateau 136, 122 Ste-Catherine ouest, Montréal, Québec. 76-24

COMPTOIR vitré 4 pds long, autre 4 x 2, table solide à échantillons 8 x 2½, aussi comptoir bois imité, propre, 5 x 2, 814 Papineau, près Mt Royal. 95-3

COMPTOIR de bar, entouré avec une grille. S'ad. "Capitol Hôtel", 201 Van Horne. Rock. 4051. 96-2

FIXTURES pour étal de boucher, glacière Eureka, balance Toledo, etc. A sacrifice. Bonne condition. 54 Ste-Marie, St-Henri. 95-2

SHOW-CASE, set de chambre, couchette, springs, fournaise, clavigraphe, glacière. 621 Ontario Est. 93-4

ANIMAUX DOMESTIQUES

ENCAN public, 27 février à 10 heures a.m. Alfred Quesnel, Casselman, concession 5, située sur le chemin d'Embrun. 24 vaches, 14 Holstein, 4 chevaux 17 cochons, poules, oies et tout les machines agricoles. Tout sera vendu sans réserve, le diner sera servi. M. Alfred Quesnel, Casselman, Ont. R.R. 2.

LE PLUS gros lapin géant des Flandres du Canada vient d'arriver des E.-U. enregistré nom (Trotzky) pour service. R. Bélanger, 965 Françoise Barry, Villeray. 96-2

SILVER Skye âgé de 2 mois, vendra bon marché, 84 Amherst. 96-2

VACHE à lait et 10 poules, aussi 12,000 pds 1 et 2 pcs, 418 Bercy. 96-2

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

ATTELAGE double de carrosse, boucles blanches, 70.00; attelages d'express, 18.00 à 30.00; attelages de boghels, 15.00; attelages de tombereaux, 12.00, et beaucoup d'autres. 3314 St-Hubert. Calumet 1868. 96-2

A VENDRE, 7 chevaux de 1000 à 1400 lbs, harnois, voiture de tout genres, 177 Workman. Vict. 1843. 93-6

BELLE jument brune 7 ans, pouliche 8 mois, 50.00. 137 St-Maurice. 95-3

CHEVAL 20, berlot 30.00, attelage 15.00, express, boghel, aussi poêle, table extension. S'ad. 740 Orléans. 96-2

CHEVAL, harnais anglais, berlot $65, express forte et harnais $65. 285 Carrières.

CHEVAUX, 45 et 65, garantis aucun défaut; berlot neuf, 45. 1423 St-Denis. 92-6

HARNAIS doubles et simples de toutes sortes, parties d'attelages. Claude, 692 Mt-Royal Est.

JUMENT 800 lbs. aussi boghel, 5187 Western Ave. coin Prud'homme, N. D. G. 94-2

JUMENT noire 8 ans, 1050, garantie sur toutes voitures, 40.00, très vite, 225 Delaroche.

JUMENT, 1050 lbs, trotte vite, 8 ans, garantie pas défaut, $27. 1082 St-André.

JUMENT noire, vite, 1050, sans défaut, 75. 1848 Ontario coin Moreau. 96-2

2 JUMENTS 1300, 7 ans; autre jument 8 ans, 1100, toutes garanties, faut vendre. 225 Delaroche. 96-2

MAGNIFIQUE cheval noir, 6 ans, sain, 1050, très rapide, harnais, cause marché. 1327 Papineau.

NOUS venons de recevoir 25 chevaux d'une compagnie, plusieurs paires appareillées de voiture et de gros ouvrage, 2 ambleurs très rapides, seront vendus à bon marché. O. Belleau, 1489 Clarke, St-L. 5309. 94-4

NOUS avons reçu quarante chevaux de campagne, y compris quelques beaux chevaux de voitures et plusieurs belles juments de choix. Nous avons aussi une belle paire de juments noires appareillées, pesant 2.600, 325.00. Tous ces chevaux sont vendus garantis à l'essai. Sam. Bednoss & Ferdinand Ducette, 245 St-Paul Est, dans la cour Hôtel du Canada. 96-2

ON DEMANDE à acheter une voiture dompeuse ou échangera pour express. S'ad. 422 Harbour. Lasalle 2508. 95-4

PATCH-BAR, cheval de course enregistré, pas de marque, garanti pour aller 2.20; à sacrifice. 461A Plessis.

PARTIES d'attelages de toutes sortes, aussi belle selle pour monsieur, 17.00; 2 colliers écossais, bons comme neufs, moitié prix. 3314 St-Hubert. 96-2

PLUSIEURS bons chevaux pour tout ouvrage, 1000 à 1400 lbs, aussi cheval trotteur; une dompeuse parfait ordre; harnais d'express. 200 Brébeuf. 95-2

SUPERBE jument café hackney, hauteur 5 pds 4 pouces, 1175 lbs, 6 ans 275, Ste-Catherine Bérard-Major, robe, couverte, harnais doubles et simples de toutes sortes. 340 Mentana. 96-2

UNE PAIRE de juments d'une grande ressemblance garanties sans défaut. S'ad. 39 rue Bruneau, Longue-Pointe. 96-3

2 CHEVAUX, 1800 lbs chacun, garantis chacun, harnais doubles, vendra bon marché. 1065 St-André.

12 CHEVAUX, harnais double et simple, voitures double et simple d'hiver et d'été, cause abandon des chevaux. S'ad. 371 Papineau.

ON DEMANDE A ACHETER

ALLANBY'S achète au plus haut prix ameublements de maison et bureaux, show-cases, pianos, vaisselle, etc. Phone Est 8760. 96-5

BONS Victoire achetés argent comptant. H. L. Coombs Co., Limited, 145 rue St-Jacques, tél. Main 6180. Soir, Uptown 6033. 297-306

BURROUGHS machine à calculer demandée. S'adresser immédiatement au comptable, 345 St-Paul Est, tél. Main 7974. 96-2

DESIRE acheter clos bois et charbon, avec side-line, s'adresser par lettre, 1536a St-Hubert. 96-2

LIVRES usagés achetés au plus haut prix. Librairie Wilfrid Méthot Ltée. St-Denis et Ontario. Est 4978. 76-24

ON demande à acheter un bon ameublement de maison avec loyer raisonnable, au moins trois chambres à coucher, paiera $200 comptant et la balance au mois. Casier 198, la Presse. 94-6

ON demande à acheter des pigeons et lapins de toutes sortes. P. Nadon, 10 Marché St-Jacques. 94-4

ON DEMANDE à acheter magasin merceries, mentionner prix, localité, combien comptant? Ecrire, casier 261 La Presse. 96-2

ON DEMANDE à acheter une caisse enregistreuse, une balance calculatrice et 5 vitrines d'étalage (show-cases). Téléphone Est 8760. 96-2

ON DEMANDE une ronde de lait de 50 gallons ou plus. S'ad. 1090 Boulevard Rosemont.

PIANO demandé, peu usagé, de bonne marque. Doit être en bonne condition. Mentionnez plus bas prix pour du comptant. Casier 257 La Presse. 96-2

PIANO droit de bonne marque demandé. Mentionnez plus bas prix pour du comptant. Boîte 259, La Presse. 96-2

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE, bon magasin ferronnerie et plomberie, rue St-Viateur. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 93-7

A VENDRE bon magasin général à Ste-Marie Salomée. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau 93-7

A VENDRE buanderie privée, avec ménage, bonne clientèle, 365A Sanguinet Est 6803. 94-4

A VENDRE restaurant, 3783 St-Laurent, près Beaubien. 96-4

A VENDRE, bon magasin général, à St-Damase, comté St-Hyacinthe. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 93-7

A VENDRE, bonne boulangerie avec la propriété, à L'Epiphanie. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 93-7

A VENDRE bon banc au marché Bonsecours pour provisions, beurre, oeufs, etc. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 93-7

A VENDRE à grand sacrifice, beau restaurant rue Mont-Royal. Pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 93-7

A VENDRE, plusieurs épiceries faisant de bonnes affaires. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau, près Mont-Royal. 93-7

EPICERIE licenciée, bonne place d'affaires, loyer 30.00 par mois avec logement. Cause: abandon des affaires. Conditions: comptant. 44 Labelle. Est 5964. 96-2

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE, bon magasin de tabac et fruits, rue Laurier. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 93-7

BOUTIQUE de plombier à vendre. Possède charte très exclusive. Libre de toutes dettes. $6,000.00 comptant. Ecrire à boîte postale 3073. 96-2

BOUTIQUE de barbier des plus modernes à vendre, aucune offre raisonnable refusée. S'ad. 142 Daldrom, Tétraultville. 94-3

EPICERIE bien située avec logement de 6 pièces, faisant 550.00 d'affaires par semaine, fixtures, stock et roulant à vendre ou à échanger pour terre ou propriété, aussi plusieurs autres. Dalpé et Cie. 3159 St-Hubert. 96-2

EPICERIE licenciée, centrale, faisant 700.00 à 900.00 par semaine, échangerait pour propriété. Main 7976. Plateau 3246.

EPICERIE à vendre avec logement en arrière, bonne place d'affaires, 695 De St-Valier. 96-2

EPICERIE, beau coin, clientèle au comptant, cause de vente dissolution société. 436 Gilford. 96-2

EPICERIE avec logement 6 appts, bon poste, clientèle au comptant, loyer bas. 689 Laurier Est. 96-2

EPICERIE, magnifique coin, bonne clientèle, établie depuis 15 ans. 1008 Lafontaine, coin Dorion. 96-2

EPICERIE licenciée, très bon et beau coin, aussi à commerce de foin et grain si préféré. Propriétaire, 98 Garnier, St-Louis 7887. 95-3

EPICERIES demandées, licenciées ou non, avec logement préféré ou propriété. S'ad. immédiatement. G. Beauchamp, 98 Garnier, St-Louis 7887. 95-3

EPICERIE à vendre, 327 Orléans, 3 appartements, conditions faciles pour prompt acheteur. Tél. 3711. 96-2

ETAL de boucher, prix 800.00. S'ad. 590 Delanaudière. 96-2

ETAL de boucher à vendre. Jos. Armand, 1385 Papineau, près du théâtre. St-Louis 7061. 96-2

ETAL de boucher à vendre, bonne place, bon marché. 1982 Cartier. 95-2

HORLOGER-BIJOUTIER, vendra magasin établi dans centre d'avenir, seul dans le quartier. Cause santé. Ecrire Casier 189, la "Presse". 95-3

MAGASIN de chapeaux à vendre, bon centre d'affaires avec stock, avec logement, loyer raisonnable, bargain, aussi plusieurs autres. Voir immédiatement Dalpé & Cie. 3159 St-Hubert. 96-2

MAGASIN ferronnerie bien établi au centre de la ville. Pour détails, s'adresser Boîte 270 La Presse.

MAGASIN de chaussures, stock, fixtures et registre, vendra en tout ou en partie, absolument à sacrifice. St-L. 4344J ou 7078. 95-3

MANUFACTURE bonbons avec recettes, expérience pas nécessaire, moitié prix 500. 805 Notre-Dame est. 96-2

PETITE épicerie avec logis, 4 appartements, bien propre, aussi restaurant. 98 Garnier, St-Louis 7887. 95-3

PHARMACIE à vendre à prix réduit. Excellente place d'affaires pour remplir les prescriptions, 2877 St-Hubert. 95-3

POUR chaussures, cuir à semelles, empeignes, fournitures, fittage, formes, patrons, tail, rack, etc., à vendre à sacrifice. 425 Lasalle, tél. Las. 2576. 96-3

RESTAURANT à vendre. S'ad. 51 Bienville. 91-7

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires, 857 Craig Est. 95-3

RESTAURANT à vendre, 1087 Notre-Dame ouest. 95-3

RESTAURANT. A vendre, bonne place d'affaires, près de l'église et de l'école, avec logement. 813 Dorchester. 93-5

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires. S'ad. 231 Maisonneuve. 95-3

RESTAURANT et épicerie, bonne place d'affaires, 2 appartements en arrière, cause d'abandon, maladie, 193 Valois. 96-2

RESTAURANT, établi en 1911, l'endroit le mieux équipé de la localité; licence de bière et de vin, affaires $800 à $1,000 par semaine. Ecrire à Case 206, La Presse. 96-2

RESTAURANT, spécialité tabac, fruits, sur un coin, rue de l'Eglise, couvent, collège, logement 4 appts, loyer bas, faisant bonnes affaires, cause autre occupation, 738 Laurier Est, coin Delanaudière. 96-2

RESTAURANT, bonne place d'affaires, loyer 18.50 par mois, échange compris. 547 Drolet.

RESTAURANT, salle à manger à vendre, conditions très faciles, cause départ. Pinsonnault. St-Ls 7777.

RONDE de bonbons sérieusement établie, ainsi camion fermé, garantira au moins $60 par semaine de bénéfice. Unique raison de vente: autre occupation. Ecrire Casier 258 La Presse. 96-2

UN DES MEILLEURS garages de toute l'île de Montréal pour cause de maladie, place pour 50 automobiles, 42 automobiles en storage. Pour informations, appelez Victoria 2698. Peut être vu dimanche ou en tout temps, jusqu'à ce qu'il soit vendu. 96-2

AGENCE FORD A VENDRE

Un des commerces d'autos le plus payant de la province, à vendre. L'année dernière 550 automobiles ont été vendus. Nous vendrons le tout ou une partie du territoire. Ecrire à casier 281, la Presse. F

BELLE MAISON

toute meublée à vendre et bail à reprendre, 6 grands appartements, chauffage par radiateurs, cave, $40 de loyer. S'adresser 511 avenue Viger (côté St-André, bas). 93-5 F

MAGASIN ET CHAUSSURES

Magasin de chaussures première classe à vendre, faisant bonnes affaires, loyer bon marché. Ecrire boîte 63 Drummondville, P.Q. 96-3

ARGENT A PRETER

J'ACHETE diamants, bijoux, etc., droit de rachat accordé. L. W. Gauvin, 15 St-Jacques, ch 2 93-8

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A. JETTE & CIE, 35 Jacques, chambre 10, courtiers en immeubles, experts en propriétés. (Etablis 1885). Prêts sur première et deuxième hypothèque; achats d'hypothèques et balances de prix de ventes. 74-206

A PRETER 17,000, 5,000, et autres montants, Legault & Ladouceur, notaires, 97 St-Jacques. Main 8589 202-306

A PRETER, 1ère hypothèque, $10,000 et autres montants. Lippé, notaire, 180 St-Jacques. Main 3228. 96-2

PRETS en première et deuxième hypothèque. Achetons créances hypothécaires. Notaire Bohémier, 99 St-Jacques, Main 7263. 34-l.m.M.j.v

1,000, 5,000, 8,000 et 36,000 à prêter sur première hypothèque. Papineau-Couture-Massicotte, 97 St-Jacques, Main 7920. 95-2

500 à 10,000 A prêter, première ou deuxième hypothèque 6½, 7. Simard, 315 St-André. Est 3583. 92-18

ON DEMANDE A EMPRUNTER

DEMANDE $2,000 première hypothèque. S'ad. J.-P. Thériault, 1810 Ste-Catherine Est. Lasalle 58. 96-2

EMPRUNTS demandés, première hypothèque, propriétés construites. J. A. E. Boileau, notaire, 30 St-Jacques. Main 7806. 17,20,22,24,27,1

ON DEMANDE à emprunter 2,500, 1ère hypothèque, sur propriété neuve. Las. 739w. 94-2

ON DEMANDE 9,000, première hypothèque, sur propriété à Montréal, évaluation, 14,500; rapporte $175 par mois; aussi 2500 et 5000, première hypothèque. Romuald Beaulieu, notaire, 20 Saint-Jacques. Main 1073. 96-2

ON DEMANDE à emprunter $4,000 en 2ème hypothèque, après $14,000 sur propriété commerciale, valant $30,000, sise rue Saint-Paul. Paiera bon taux d'intérêt pour cinq ans. Ecrire Casier 277 La Presse. 96-3

1200.00, HYPOTHEQUE, après 1700.00 sur propriété, 564 Alma, 6½, à vendre. 1315 Parthenais. 95-2

1,500.00 en seconde hypothèque, sur flat, à Notre-Dame de Grâce. S'ad. le soir. St-Louis 2435J. 92-6

A ECHANGER

A ECHANGER pour terrain ou auto, piano assuré pour 500. S'ad. Brossoit, 343 Richelieu. West. 8432. 96-2

J'ECHANGERAI un terrain 110 x 24 rue Ste-Catherine entre Chambly et Nicolet pour propriété. S'ad. 377 Amherst. T. Bergeron. 96-2

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou échanger, bonne terre 34 arpents, avec bonne maison neuve, dans le village de L'Abord-à-Plouffe. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 93-7

AVIS aux constructeurs. 2 terrains ave Rockland près Van Horne, prendrait en paiement propriété ou paiera partie comptant en échange. Las. 2385; le soir. 2182w. 21,23,24,25

COIN Lagauchetière, Montcalm, 43 x 80, brique solide, $9,000, prendra auto Ford, $500 argent, balance facile. Laframboise. 97 St-Jacques. 94-5

COTTAGE, dix chambres, bungalow, six chambres meublés, bord du lac, modernes, écurie, garage, électricité, 1253 St-Hubert. Tél. St-Louis 3895w.

A VENDRE OU A ECHANGER

BELLE terre à Epiphanie dans village, bord de l'eau, terre grise, site idéal. 1315 Parthenais. 95-2

DEUX terrains clairs, rue St-Laurent, près Isabeau, à vendre ou à échanger avec argent pour propriété. Lamarche, 2943C St-Dominique. 95-3

TERRE à vendre ou à échanger, au prix de huit mille piastres, située à St-Luc; échangera pour boucherie, magasin, garage auto ou écurie dans Montréal. Chas. Lebeau, 6 Place du Marché, Saint-Jean, Qué.

WAVERLY, près Bernard, 6 flats, 50 pds de front, fournaises dans bas, $21,000.00, acceptera terrain bâtir. Outremont et $7,000.00 comptant. St-L. 6433J.

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE ou à louer, clos bois, charbon, foin, grains, terrain, bâtisse, logement avec outillage, établi depuis 12 ans, ayant donné bon succès. S'ad. au propriétaire, 170 Ste-Marie. 92-6

A VENDRE ou à louer, cottage séparé, 10 pièces, chauffage eau chaude, lumière électrique, beau jardin adjacent, garage, rue Rivard près Boul. St-Joseph. S'ad. Rév. A. St-Jean, 360 Laurier E. St-Louis 1477. 96-2

BELOEIL, 4 maisons d'été et d'hiver à louer ou à vendre, loyer 150.00 à 300.00. S'ad. U. Morin, Beloeil.

LACHINE, 36me Ave. No 9, beau cottage, 11 pièces, 5 chambres à coucher, grand terrain, conditions avantageuses, 926 St-Hubert. Est 6524W.

MANUFACTURE 35000 pds carrés de plancher, système Sprinkler, chauffage vapeur, élévateur. Sur la rue Queen près de Williams. Pour informations, s'adresser C. N. ou J. A. Molsan, 2724 Park Ave. Rock. 2000. 91-6

PETIT magasin à vendre ou à louer 4 apparts, bonne place d'affaires près du G. T. R., garage à louer, électricité, gaz. S'ad. Mme Royal, 283a rue Bourgeois. 95-3

VAL-MORIN, maison à louer ou à vendre. S'ad. Mme L. Marignier, Val-Morin. 96-3

Commerce Foin, Grain, Charbon

A VENDRE ou à louer, commerce déjà établi, et prospère, propriété, superficie 50,000 pds, contenant deux voies d'évitement, élévateur à grain, hangar à foin, et à charbon, écurie, garage, bureau, balance publique, situé à 1752 rue Iberville. F. Gobeille, 1344 rue Henri-Julien. St-Louis 3388, le soir. Rock. 932. 91-7

OCCASIONS D'AFFAIRES

HOMME actif peut se faire un bon revenu en vendant des brûle-parfums français pour automobiles fermées (Sedans, Limousines). Nous accorderons la représentation exclusive en Amérique à personne responsable. Ecrire Casier 191 la "Presse". 95-2

INTERETS dans L. R. Steel Co. Ltd. et compagnies industrielles payant bien. Les montants peuvent être divisés pour favoriser l'acheteur. Ecrire: Casier No 209, La Presse. 95-3

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs, en voyant immédiatement O. Jutras, 1421 rue Papineau, près Mont-Royal 76-26

PROPRIETES A VENDRE

ALFRED PION, entrepreneur général

70, rue St-Jacques. Main 7155.

OFFRE en vente les propriétés suivantes:

AVE. DELORIMIER, 1970 à 1980, 2 maisons neuves de 3 étages, revenu $100.00 par mois. Prix $9500.00 chacune.

RUE BREBEUF, Nos 208-210, magasin et logement, près Mont-Royal $3500.00, place d'avenir; peu de comptant.

COTTAGE, 753 Chemin Ste-Catherine, bien fini, 9600 pds de terrain. Espace pour bâtir 2 autres cottages. Prix $20000.00, partie comptant, balance $200.00 par mois.

ALFRED PION, entrepreneur général, 70, rue St-Jacques. Tél.: Main 7155. Rockland 3784. Est 6467M. 92-6 F

E. LEGAULT & CIE

L'ESPERANCE près Ontario, 9 logements, Rapp. 1.600. Prix 8,000. Peu de Comptant.

MESSIER près Mont-Royal, 7 logis, rapp. 1,104. Prix 9,000.

NOTRE-DAME coin Plessis, à échanger pour commerce ou petite propriété.

ST-URBAIN près Fairmount, 3 étages, rapp. 1,440. Prix 12,000.

ST-DENIS près Bélanger, 6 logements, 7 et 8 appts, fournaise, planchers bois franc, rapp. 2,880. Prix 24,500.

ST-DOMINIQUE près Beaubien, 2 étages, brique solide, 7 appts, fournaise, planchers bois franc, garage, prix raisonnable.

BERRI près DeCastelnau, 2 étages, 2 logis, rapp. $528.00. Prix $4,500.

BERRI près DeCastelnau, 2 étages, 5 et 6 appts, rapp. 422.00. Prix 3,700.

NOUS avons une foule d'autres propriétés, cottages, terrains prêts à bâtir, commerces à échanger pour propriétés.

E. LEGAULT & CIE, 71A St-Jacques, chambre 613. Tél.: Main 6597. Soir: Calumet 2369. Calumet 1595J. 96-2 F

A VENDRE, bonne propriété rue des Erables, près rue St-Jérôme, 6 logements loués 1,332 piastres par année. Prix 8,500. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 93-7

A VENDRE, bonne propriété rue Lepailleur, près rue Notre-Dame, 2 étages, 2 logements. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 93-7

A VENDRE propriété rue Monsabré 695, deux étages, 3 logements. Prix 3,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 93-7

A VENDRE, bonne maison un étage, rue St-Valier, 6 appartements. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 93-7

A VENDRE, maison de 2 plain-pieds, 433-435 avenue Colbrooke, N.-D. de G. avec dépendances. Terrain 75 x 110 pieds. Prix $6500.00 S'ad. 72 rue Anderson. Tél. Plateau 1421. 95-3

A VENDRE propriété rue Boyer, près Bellechasse, 2 étages, 2 logements, prix 4,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 93-7

A VENDRE, propriété à sacrifice rue Joliette, 3 étages, 3 logements, prix 4,200 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 93-7

BONNE propriété, 17 logis, 75 pieds rue Marie-Anne x 100 pieds rue Fabre, coin d'avenir. Revenus $3,600.00. Prix $30,500.00. S'adresser au propriétaire, 124 Fabre. 96-3

BORDEAUX, près Bellechasse, Nos 2542 à 2558. Deux maisons neuves, l'une formant cinq logements, l'autre trois, modernes, seront vendues pour bonnes conditions. S'adresser à Ste-Marie, 567 Carrière. Tél. Calumet 1900. 96-3

BOURBONNIERE, coin de ruelle Ste Catherine 6 logements, 6 appts, 132 Joliette. Las. 1806w. 94-3

BOURBONNIERE, 3 logements, 6 pièces modernes, prix 7,000. Durocher, 26 St-Jacques, Main 3388.

BOYER, maison de 8 logements en brique, 3 étages. Revenu $2,352. Prix 16,000, comptant 5,000. Ernest Pitt, succursale 423 Mt-Royal Est. St-Louis 644. Ouvert le soir. 22,24

CHAMPAGNEUR, coin de ruelle, 3 étages, 3 logements, 6 chambres, chauffage fixtures électriques. Prix $11,500. Un bargain. Ernest Pitt 145 St Jacques. Main 7371. Le soir Est 7448. 94-3

CHATEAUBRIAND, belle propriété, 3 étages. Prix 4,500. Revenus 660. Bargain. Ernest Pitt, succursale 423 Mt-Royal Est. St-Louis 644. Ouvert le soir. 96-2

CHRISTOPHE COLOMB, près St-Zotique, maison à 3 étages, 3 logements, 6 chambres, terrain 25 x 130, vendra pour $8,400. Ernest Pitt, 145 St-Jacques, Main 7371. Le soir, E. Berthelet, Est 7448 94-3

COTE ST-PAUL, 66 et 68 rue Riel, deux flats neufs, 5 et 6 appartements, un loué, l'autre réservé à l'acheteur. $5,000.00; comptant $1,500.00. Balance facile. S'adresser 235 Chatham. Uptown 2565; le soir Victoria 1767w. 92-6

DELANAUDIERE, 4 logements, 45 front, coin ruelle, revenus 1,020, peu comptant, offre raisonnable acceptée, place pour garage, 4 places, 100 Delanaudière. 96-2

DELAROCHE 1787, 2 logis, 6 pièces, écurie, grande cour, 21ème, loué 22.00 pour 2 ans, bas réservé pour l'acquéreur, revenus actuels 540. Prix 4,300, conditions faciles. A. Jeannette. Est 5363J, entre 5 et 7.

DOMINION, maison 3 étages, 8 chambres, genre cottage, occupation mai prochain. Prix $6,000, écurie 2 places, comptant $1,000, $2,000 de bons terrains. Renseignez-vous. Ernest Pitt, 145 St-Jacques. Main 7371. Le soir. E. Berthelet. Est 7448. 94-3

DULUTH EST, 432 à 434B. Deux étages, 1 magasin, 1 logement, deux garages privés, bon ordre. 521 Beaudry. 95-2

ISABEAU, 2 maisons, 3 étages, à vendre ensemble ou séparément. S'ad. 1274 Isabeau, Calumet 2236. 96-2

LAURIER, près Garnier, 2 logements, 1 magasin, 12,000. Revenu 1620. Durocher, 26 St-Jacques. Main 3388.

MAISONNEUVE, manufacture 8,000 pds de plancher, bâtisse neuve, bien éclairée; chance exceptionnelle pour prompt acheteur. 425 Lasalle. Tél. Las. 2576. 96-3

MAISON à vendre 6 logements de 4 appartements. S'ad. 442A Nicolet. 92-6

PROPRIETES A VENDRE

O. JUTRAS

1421, rue Papineau

A vendre propriété rue Stadacona, coin Cuvillier, 2 magasins, 7 logements.

Propriété rue Delisle, près Fulford, 3 étages, 5 logements, prix 5,500 piastres.

Propriété rue Casgrain, 2 étages, 2 logements, terrain 40 par 100.

Propriété rue Boyer près Mont-Royal, 3 étages, 3 logements.

Rue Christophe-Colomb près Marie-Anne, 2 étages, 2 logements.

J'ai aussi à vendre plusieurs autres propriétés. Pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau, près Mont-Royal. 93-7 F

ROSEMONT REALTIES CO.

Nous avons des occasions d'affaires, extraordinaires, des maisons de 1ère classe à des prix ridicules tel que détail ci-joint, venez nous voir.

Rosemont, 6 logements de 5 et 6 appts, 3 étages, 40 x 35, coin de ruelle, belle place, bon marché, 10,000, c'est une construction neuve.

Rosemont 3 étages, 3 logements, 7 et 7 appts, logement libre 1er mai, construction neuve, revenus 900.00, prix 6,800, hypothèque, 3,000 à 6% pour 4 ans.

Rosemont, 2 étages, 2 logements de 7 appts, 25 x 50, de 1ère classe avec les commodités désirables, vrai bargain.

Rosemont 2 étages, 2 logements de 6 appts, 1 libre 1er mai, belle cave, construction neuve, revenu 690.00, prix 4,200.

Rosemont, 2 étages, bonne maison, beau garage, revenu 648.00, prix 3,800.

Rosemont Realties Co., 381, 41ème ave. Las. 3835W. 95-4 F

MAISON neuve à vendre, située rue Nicolet, 4 logements rapportant $1,272 par année. S'ad. 438 Nicolet. 93-6

MAISON à vendre, bois et brique, un étage, près de Laurier, 541 rue Brébeuf, cause départ. 95-3

MAISON à vendre, 2 étages, terrain 25 x 112, prix $2,500. Comptant, No 918 Durocher. 95-3

MAISON à vendre, située 1328 St-Valier. S'ad. 342 Christophe-Colomb. 95-3

MAISON bois et brique, 3 étages, terrain 21 x 73, prix 4,800, 55 St-Timothée. 96-2

MAISON à vendre bon marché, 6 appartements, plancher bois dur, électricité, pouvant servir pour magasin et logement, arbres fruitiers dans la cour. 2877 Chateaubriand.

MAISON à vendre, 2 logements. S'ad. 3567 Berri. 96-2

N.-D. G., Northcliffe, 428-430. Propriété, deux plain-pieds modernes, bas loué $65, haut pour acheteur ou à louer. St-Louis 222. 96-2

NOUS avons une foule de bonnes propriétés à vendre avec conditions faciles de paiement, nous vous invitons à venir nous voir le soir. Ernest Pitt, 423 Mt-Royal Est. St-Louis 644. 94-4

PLACEMENT 16%. Panet près Ontario, 6 logements, un réservé à l'acheteur; prix 12,000. Tél. Est 8990w.

PROPRIETE 2 logements et magasin, 2274 et 2276 St-Hubert, façade pierre, cave cimentée, écurie, garage; très bien loué; parfait ordre. Cal. 1528J. 94-5

PROPRIETE 2 étages très bien finie, planchers en bois dur. S'ad. 705 Bélanger. Calumet 1695M. 96-2

PROPRIETE, revenu $4,600 par année, prix 28,000, cause mortalité, 1100 Henri-Julien, St-Louis 2469. 95-3

ROSEMONT 480, quatrième avenue, propriété neuve, 2 étages, rapporte 15%; un logis libre pour mai. 96-2

RUE FULLUM, près Ste-Catherine, 3 logement en bon ordre. Revenu $2,100. Prix, $18,000.00. Est 2625, de 8 à 9 a.m. ou 7 à 8 p.m. 21,23,24

RUE MARQUETTE, 3 logements, construction neuve, cave cimentée, fixtures, tank, dépense, rapporte 1260, prix 9,000, logement pour l'acheteur, 408 Garnier.

RUE LABRECQUE Nos 544-546, juste au-dessus d'Ontario, six logements et écurie. Revenu $600.00; prix seulement $4000 avec $1000 comptant. Wilder-Bermingham, 349 Bleury. Plat. 240. Ouvert le soir de 7 à 9. 96-2

RUE Rachel, 512 et 514, près Parc Lafontaine, quartier St-Jean-Baptiste. S'adresser: A. Ste-Marie, 567 Des Carrières. Tél. Calumet 1900. 96-3

RUE OUTREMONT, 735-735A, deux logements neufs, huit spacieuses pièces. Finie de toute première classe. Endroit idéal pour médecin ou dentiste. Occupation commencement avril si désiré. S'adresser 2379 Waverley. Phone St-Louis 590.

RUE ROUVILLE, 61-63, Hochelaga, 6 logements rapportant 1000 par année, bonnes conditions, payable comme loyer. S'ad. 139 rue Hector, quartier Mercier. A. Gamache. 94-4

ST-DENIS 2609-11-13 entre Bélanger et Isabeau, 3 plain-pieds 8 pièces chacun, plancher bois dur, chauffage à eau chaude, plomberie ouverte, garage chauffé pour deux autos, un logis vacant. 2613 St-Denis. Cal. 460J. 96-2

ST-LAURENT, près St-Zotique, 3 étages, 1 grand magasin, 2 grands logements, prix $15,000. Comptant $3,000, et $5000 de bons terrains. Ernest Pitt, 145 St-Jacques. Main 7371. Le soir, E. Berthelet. Est 7448. 94-3

ST-VALIER près Bellechasse, 2 étages, 4 logements, prix $5,250, revenu $720. St-Hubert près Bellechasse, 2 étages, 2 logis, prix $4,600, revenu $550. Chateaubriand près Beaubien, 3 étages, 3 logis, prix $8,200, revenu $1,020. S'ad. 2307 St-Hubert. 95-3

SAULT-AU-RECOLLET. Propriété à vendre, bois et brique, planchers bois dur, 2 beaux logis de 7 appartements chacun, près église, école, chars. Faites une offre. S'ad. à 6032 Chambord, Sault-au-Récollet, station Sacré-Coeur. 95-3

VIAUVILLE, Lafontaine, 2931, 6 logements, bois et pierre, revenu $1450, prix $12,500.00; comptant $3,500.00, balance facile. 379 Desjardins, Las. 222; le soir, Las. 3401w. 21,24,25

VRAI bargain rue Devillier. Magnifique maison 2 logements. Faut vendre, départ pour campagne, belle occasion. Albert Aubertin, 19 Debiencourt. Vic. 1968. 22,24

2 BONNES propriétés, 6 logements, Boulevard St-Denis. Revenu $1524 par année, obligé de vendre, bon marché. Calumet 1746. 94 DeNormanville. 96-2

COMME UN LOYER

$25 par mois, $2800, maison un étage et demi, neuve, 6 chambres, bain, eau, électricité, fixtures, terrain 50 x 92, hangar, comptant $500. S'ad. sur les lieux ou par lettre. H. Leduc, rue Larin, Montréal-Nord, 5 minutes des tramways, près école, limites de la ville. F

PROPRIETES A VENDRE

DALPE & CIE

BLVD DE ORMES près blvd Gouin, 2 cottages, 6 pièces. 5,800.00.

MONTREAL-NORD, 1 minute des chars, 2 étages, 2 logements, 7 et 3 pièces, 2 terrains vacants. 7,600.00.

MONTREAL-NORD, 2 étages, 6 pièces, près blvd Gouin, terrain 28 x 110, avec solage 24 x 24, 1600.00.

MARIE-ANNE et Fabre, 4 logements et 1 magasin, 9500.00.

CHATEAUBRIAND, de Bélanger à Faillon, 5 maisons de 2 et 3 logements.

ST-HUBERT, de Bélanger à la 32ième 7 maisons de 2 et 3 étages. Occasions exceptionnelles.

ST-URBAIN près St-Zotique, 2 étages, 2 logements, 5500.00.

32ième, près St-Hubert, 1 magasin, 1 logement, bargain.

ST-DOMINIQUE près 32ième, 2 étages, 2 logements modernes. 4600.00.

CHAMBORD près Villeray, 1 étage, 700.00.

COIN CHAMBORD et Faillon, comprenant étal de boucher moderne, boutique de barbier, boutique de menuisier, glacière, 5 garages privés, 2 logements modernes, 8 et 7 pièces, système de chauffage, bon pour tout genre de commerce. A qui la chance?

CHAMBORD près Beaubien, 2 étages, 2 logements, 3,200.00.

ST-HUBERT près 32ième, 3 étages, 3 logements, système de chauffage, fixtures électriques, pour aujourd'hui 7,000.00.

CHRISTOPHE COLOMB près Isabeau, 3 étages, 4 logements modernes, 9,000.00.

ST-REMI de Napierville, boutique de forge, outillage complet, maison, garage, située sur grand chemin, entre 2 gros villages, prix 1800.00. A qui la chance?

AUSSI plusieurs autres propriétés; voyez immédiatement Dalpé & Cie, 3159, St-Hubert. 24,27 F

MARTIN & COMPAGNIE

ONTARIO Est 2456, Joliette, 4 logements, 2 petits, 2 grands, revenus 900.00 bargain, 6600.00.

DESERY, 11 logements, revenus 1506. Prix 13000.00.

BOURBONNIERE, près Ontario, 2 logements, bargain 2000.00, peu comptant, balance conditions faciles.

JOLIETTE, près Ontario, 6 logements, revenus 1104.00.

ST-HUBERT, 6 logements, 3 magasins, revenus 1932.00.

ESPLANADE et St-Urbain, 12 logements, gros revenus.

HUTCHISON, 3 logements, 1 garage.

DUROCHER, cottage, 9 appts.

STE-CATHERINE, coin Joliete, 2 logements, 1 magasin.

STE-CATHERINE près Valois, 6 logements, 3 magasins, revenus 4000.00.

LASALLE, 2 maisons, 50 pds. front, bargain 6000.00.

NICOLET, 3 logements, 1 garage, 1500.00 comptant, balance, conditions faciles.

DAVIDSON, 4 logements, revenus 1140.00.

LAFONTAINE, près Chambly, 4 logements, revenus 876.00.

VALOIS, 5 logements, revenus 1200.00.

DES ERABLES, 6 logements, façade pierre, revenus 1584.00.

ORLEANS, près Lafontaine, 3 étages, prix 6000.00.

PROPRIETE, quartier Hochelaga, le plus beau site, revenus 3168.00, bargain, 35000.00.

PLUSIEURS propriétés et terrains dans tous les quartiers de la ville. Pour faire un bon marché, voyez immédiatement Martin & Compagnie, 2455, Ontario Est. 96-2F

PROP. DE CAMPAGNE A VENDRE

BONNE propriété de campagne avec toutes les améliorations modernes, 2 arpents de terrain, hangar et poulailler, à 300 pieds des chars, ainsi que plusieurs terrains pour bâtir. S'ad. Boîte No 2, Ste-Thérèse Bainville. 96-2

CARTIERVILLE — Cottage moderne, une minute des tramways, l'église, l'école, C. N. R. et rivière, 9 pièces, plancher et finission en bois dur, fournaise, électricité, avec garage et écurie, 24 x 40 chauffé, terrain coin 60 x 120, conditions faciles. John Dion. Est 5671. 95-2

CARTIERVILLE Bungalow 26 x 30, lambrissé brique, garage, terrain 40 x 150, bord rivière. Jolicoeur, notaire. Main 6767. 93-12

DRUMMONDVILLE. Belle propriété de commerce, comprenant magasin général, entrepôt de foin et grain, un logis cinq pièces, une maison huit pièces. Belle grande cave, très moderne. Sortie sur deux rues, tout sur le même terrain de 17,500 pieds. Bon marché. S'adresser boîte 224 Drummondville ou tél. Plateau 4174, Montréal. 96-2

EN payant 50c par jour vous pouvez acheter un joli cottage pour l'été à Ste-Anne de Bellevue, offrant tout le confort de la ville, chambre de bain complète, eau, électricité, etc. S'adresser à Jean Versailles, 10 Ave du Parc, Plateau 2933. Aussi terrains à vendre prêts à bâtir, Bureau ouvert le soir de 8 à 9. 96-3

MONTREAL Nord, 1919, Boul. Gouin, près station Monette, maison en brique, 30 x 40, solage en pierre, 2 étages, 22 apparts, finis à la peinture, installation électrique, service de l'aqueduc, 2 larges galeries, propriété sur la Rivière des Prairies, avec verger et potager, site unique, superficie 123,000 pieds carrés, proximité du tramway et des limites de la ville, dépendances, remise et kiosque. S'ad. A 1397 rue St-Hubert, St-Ls 994. 24,27,2

MONTREAL NORD, maison 2 étages et demi, 2 logements, 6 appartements, w.c., électroliers, grande galerie aux deux étages, belle cave, grand garage, poulailler moderne, revenus 920.00, hypothèques 6,000 à 6%. S'ad. 79 rue Germain Montréal Nord, débarquez station Boulevard Pie IX. 96-2

PERSONNES AGEES MALADES

abandonnent maison, conséquemment vendront d'ici quelques jours une belle propriété, sept mille pieds terrain, deux maisons, grange, écurie, hangar, poulailler. Détails, adressez: Joseph Choquette, Troisième Rue, Iberville. 22,24 F

OKA, bord de l'eau, à vendre, belle grande maison de 10 pièces toutes meublées, pianos, chaloupe, balançoire, baignoire, arbres fruitiers. Pour plus de détails, Ernest Pitt, 145 St-Jacques. Main 7371 Soir, Up. 4759M. 94-2

ROSEMERE, maison en pierre, 8 pièces modernes, 75 pieds du bord de l'eau; terre 385 x 295, 10 arpents de l'église, toute entourée d'arbres; garage, glacière. 5,500.00. Dalpé & Cie. 3159 St-Hubert. 95-2

OCCASIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

ACCORDAGE DE PIANO

ACCORDAGE DE PIANO

Faites accorder votre piano par un de nos experts. Nous n'employons que des hommes compétents. Si vous désirez un bon travail, téléphonez: Est 135. C.-W. Lindsay, Limited, 394 Est, Sainte-Catherine. 264-m.v.n.F

AUX MALADES

ABATTEMENT mental maladies nerveuses, épilepsie, neurasthénie, dyspepsie, palpitations coeur, bronchite, rhumatisme, eczéma, démangeaison, hémorroïdes. Mme Martin, 306 Mont-Royal E. 93-5

CANCER, changre sans remède ni opération. Payé si guérison obtenue. S'ad. par lettre J. A. B. 1131 Ste-Catherine est.

ENTREPRENEURS

ENTREPRENEUR charpentier menuisier acceptera ouvrage à l'heure ou contrat, ouvrage garanti. O. Drouin, 223 St-Hubert. Est 6889.

PAQUET et ROY, peintres, blanchisseurs, tapissiers, imitation, réparage de murs à l'heure ou au contrat. 292 Wolfe. Est 2018. 96-2

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A BAS PRIX, bois de construction brut et préparé, moulures, Beaver Board, Linabestos. Langevin et Forest, 411 St-Dominique. Est 793. 93-6

A GRANDE réduction, épinette, pin B. C., fir, brut et préparé, moulures. North Lumber Co., Calumet 1710. 91-7

AUX CONSTRUCTEURS. 100 châssis anglais doubles, jalousies 2 x 6 à 11.50, 3 x 6 à 14.00, 3-6 x 6 à 14.50, avec persiennes le même prix. Portes de façade 3 x 8 à $12.50; portes de cuisine 3 x 8 à 17.00; portes de chambre, en B.C. Fir, différentes grandeurs à $4.75 en montant. J.-P. Abel Fortier Ltée, 379 Desjardins, Las. 2385. 21,23,24,25

PORTES de voûtes en fer, poutres à oeillet en acier (eye beams) et fer en U (channels). Outils d'entrepreneurs, piques, pelles, marteaux de forgerons. J. R. Walker & Co., 270 rue Moreau. Tél. Main 1338. 96-2

OBLIGATIONS ET PARTS

PARTS dans compagnie bien établie ou échangerai pour propriété de rapport. Casier 207, La Presse. 95-3

BREVETS D'INVENTION

A VENDRE une invention de mérite patentée en juillet dernier et déjà sur le marché, c'est une chance exceptionnelle pour un parti privé ou un promoteur. Ecrire de suite à Boîte Postale 823 Montréal, P.Q.

MEUBLES, POELES, PRELARTS, ETC

PRELART! PRELART!

Les magasins J. A. Lamy offrent un grand choix de prélart, tapis et linoléum. Les prix sont les plus bas de la ville. Coupons de manufactures, de toutes longueurs, patrons assortis. Cette qualité de prélart, se vend 60c. à nos cinq magasins, 29c. Prélart à escalier à partir de 25c. Rugs Congoleum, toutes les grandeurs, avec quelques défectuosités de manufacture, presque invisibles, grandeurs: 9 pds x 12 pds, 14.50; 9 x 9, $12.50; 7 pds x 9 pds, $10.50. Donnez votre commande maintenant à nos prix d'annonce. Moyennant un petit dépôt nous garderons votre marchandise de côté jusqu'à ce que vous en ayez besoin. J. A. Lamy, 527, rue Centre; 729, rue Amherst; 184, rue Beaubien; 179, rue De la Roche; 2527, rue Ontario Est. 94-4 F

REPARATIONS

ADRESSEZ-VOUS à 523 Delorimier pour réparations de meubles en général, matelas refaits, plumes lavées et désinfectées. E. W. Huot. Est 7643. Est 8525. 96-3

HABITS revirés, teinture, nettoyage, février, prix spécial. S'ad. 399 Amherst. 93-5

MATELAS refaits, 75c en montant, meubles rembourrés, plume lavée désinfectée. W. Watier, 174 Delaroche. St-Louis 3104. 80-28

MATELAS refaits, 50c en montant, ouvrage garanti. Plumes lavées, désinfectées. Place par excellence pour matelas, lit plume. I. Fiset. 129 Beaubien. Calumet 2246 82-18

REPARATION générale de propriété et construction faite à l'heure ou contrat, prix raisonnable. Adressez-vous 1317 Parthenais. Tél. St-Ls 7778W. 91-6

SALON DE COIFFURE

CHEVEUX, toupet fait sur commande. A. Cadoret, 6348 Lajeunesse, Ahuntsic. 96-2

PROP. DE CAMPAGNE A VENDRE

BELOEIL STATION. Belle résidence meublée, grand jardin, près de la station. 228 Parc Lafontaine. Est 376. 93-5

COTTAGES A VENDRE

A VENDRE, bon cottage, boulevard Rosemont, près Pie IX, huit appartements, terrain 52 pieds par 100. Prix 6,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 93-7

A VENDRE — Cottage moderne avec garage, en brique solide, prix raisonnable, Chemin Ste-Catherine, Outremont. Téléphone Rockland 787. 96-2

BOUL. GOUIN, coin Des Ormes, à vendre, cottage, chauffage, etc., 11 appartements. Gohier et Bigras. Main 3220, Rock. 222. 96-3

BOUL. GOUIN 1990, vendra cottage moderne, système chauffage, cave cimentée, bois dur, $6,800, comptant 500. Balance comme loyer. Station Lapierre, voisin Pie IX. S'ad. 10A Fabre. 96-2

BOUL. Gouin, Sault-au-Récollet, 15,500 pieds avec 2 cottages, bord de l'eau. A vendre ou prendra échange de propriétés, rapporte 40.00 par mois. S'ad. immédiatement Dalpé et Cie, 3159 St-Hubert.

COTTAGE moderne, 10 chambres, bains, chauffage, cave cimentée, garage. Faut vendre. 196 Omer. Lasalle 1823. 96-2

COTTAGE à vendre rue Rockland, Outremont, fini bois dur. Bon marché, doit être vendu avant le 1er mars. Téléphonez pour appointement. Jour: Calumet 321; soir: Westmount 6464. 95-3

MAGDALEN 502 — A vendre, $2,100, près Wellington, cottage en brique solide, deux étages, en bon état, 6 pièces et bain. Possession en mai. $500 comptant, le reste comme loyer. Ernest Bolton, 189 St-Jacques. 22,24

OUTREMONT ave Stuart, 633. A vendre magnifique cottage, 9 appartements. S'adresser sur les lieux. 77-12

OUTREMONT, moderne, bien situé, parfait ordre, brique solide, planchers bois dur, garage. Gélinas, Est 250. 96-3

PINE BEACH, Dorval. Bungalow de 6 pièces, lumière électrique, eau courante. Prix $5000. Comptant $750. Le reste par paiements faciles. Visible entre 2.30 et 5.30 samedi, ou photographie à 292 Prudhomme, tél. W. 2641w. 96-2

4 COTTAGES, coin Troy, Cateneau, Côte des Neiges, parc en face, près l'oratoire Saint-Joseph, belle résidence fini cerisier, planchers bois durs, cave cimentée, système chauffage, conditions faciles. S'ad. 832 Ave. Trois et Saint-Laurent. 96-2

$22.32 PAR MOIS

VOTRE nouveau foyer vous attend. Douze cottages de 6 et 7 pièces dans la magnifique Pointe-aux-Trembles sont maintenant en vente à des conditions exceptionnellement libérales. Un petit paiement comptant requis, le reste comme du loyer. Faites venir une brochurette illustrée. Pour examiner ces maisons, raccordez à la 1ère avenue, Viauville et débarquez à la 31ème avenue, Pointe-aux-Trembles. Agents le samedi et le dimanche après-midi. Détails complets de J. A. Davis & Co. Limited, 86 Notre-Dame ouest. Main 226 et Main 4200. 22,24 F

PROPRIETES DEMANDEES

ACHETERIONS maisons meublées de 10 à 12 chambres, pour louer des chambres, paiera comptant. Ecrire à Casier 199, la Presse. 94-6

NOUS vons des demandes pour des propriétés à deux et trois plain-pieds dans l'ouest du boulevard Saint-Laurent et le nord de l'ave. Mont-Royal. Envoyez-nous votre liste et obtenez des résultats. J. A. Davis & Co., Limited, 86 Notre-Dame ouest, Main 225, le soir, St Louis 4929. 22,24

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement O. Jutras, 1421 rue Papineau, près Mont-Royal. 63-26

10,000 COMPTANT et 6 terrains clairs, situés rue Notre-Dame, Lachine, pour propriété bien située. 2909 Lafontaine, Las. 1921. 93-5

TERRAINS A VENDRE

BOUL. GOUIN, Sault-au-Récollet, terrain, 50 x 104, coin de rue, près de l'eau, St-L. 4785w. 96-2

DELORIMIER près de Sherbrooke, côté ouest. Dernier à vendre. Donat Legault, 84 Laval. Est 2157W. 95-3

DES ECORES, Plateau Bon Air, coin de ruelle, près rue Bon Air, $295.00. A. Girard, 921 Mont-Royal, St-Louis 7228w. 96-3

KING'S PARK, St Hubert, dix terrains à prix de bargain pour clore succession. Comptant, boîte P. O. 1414. 94-4

MONT-ROYAL, un coin, terrain, 30 x 103; seulement $1.50 du pied. 84 Laval. Est 2157W. 95-3

QUANTITE TERRAINS pour bâtir moitié prix, canaux faits. P. Simard, 3299 Letang, téléphone Calumet 1548. 94-10

RUE ELMWOOD, en face du parc, terrain 60 x 100. S'ad. 564 Wiseman. 77-12

ST-DENIS entre Bélanger et Isabeau nord de 2613, 2 terrains 25 x 130 usage d'un mur mitoyen, fondation en béton et le plancher, égouts et eau entrés. L. Clément, 2613 St-Denis. Cal. 4601. 96-2

TERRAIN 56 x 100, bon marché, rue St-Charles, Ahuntsic. S'ad. 1921 St-Jacques, Westmount 7058. 92-7

TERRAIN, Parc Lebrun, Longue-Pointe, sur rue Notre-Dame, grandeur 30 x 160, avec ruelle en arrière, bonne condition. S'ad. 84 Rose de Lima. 96-2

TERRAIN prêt à bâtir rue De Gaspé, entre 32 et 33ème, bon marché, conditions faciles. Cal. 2428w. 96-2

TERRAINS situés sur la rue Christophe Colomb, près des chars, 50 x 100, clair de canaux d'égout et d'hypothèques, 500.00, aussi plusieurs autres. Voir immédiatement Dalpé & Cie, 3159 St-Hubert.

UN TERRAIN à Ahuntsic rue St-Denis bon marché, besoin d'argent. S'ad. 371 Papineau.

4 TERRAINS, près des chars avec canaux d'égouts, près église, écoles, grand besoin d'argent. Vendra $200 chaque. $25.00 comptant, balance 5 ans. Tél. Est 8048. 94-3

6 TERRAINS près des chars avec canaux d'égouts près église, écoles, grand besoin d'argent. Vendra $150.00 chacun. Chance extraordinaire. St Louis 3612J. 94-4

6 TERRAINS rue St-Dominique, Mile-End, près Meguire, connes conditions. S'ad. Z. Dubuc. Main 1216. 18,20,23,24,25

ANNEXE MODEL CITY

10 terrains de reste à $125.00 chacun. Egouts, eau, ciment, trottoirs, lumière électrique, téléphone, à 12 minutes de la rue Dorchester. Station, passage 7c. 20 maisons neuves en construction. La plus remarquable offre de terrains jamais faite sur l'île de Montréal. Un terrain gratis. Comment l'obtenir? Détails complets chez J. A. Davis & Co. Ltd., 86 Notre-Dame ouest, Main 4200. 22,24 F

TERRAINS $50.00

LA FUTURE maison avec jardin pour vous et votre famille. Notre nouveau mode de construction de maison est la plus grande révélation dans l'île de Montréal. Tout le monde en parle. Pourquoi pas vous? Détails complets chez J.-A. Davis & Co., 86 Notre-Dame ouest, Main 4200. Le soir, Vic. 3955w. 22,24 F

TERRES A VENDRE

A STE-ELISABETH de Warwick, 3 lots de terre bien bâtis, 2 lots 9000, sans roulant 7,000, un de ces lots avec sucrerie, 2000 vaisseaux, l'autre $5,000, sans roulant 4,000. S'ad. Henri Martin, Kingsey Falls, Qué. 94-4

JOLIETTE — Belle terre située près de la ville de Joliette — bornant Rivière L'Assomption, 130 arpents, 100 en culture, 30 en bois, bien bâtie, maison 2 logis, 2 granges et dépendances. Vendra avec roulant. S'ad. Boîte 176, Joliette.

JOLIETTE, belle terre située près village St-Paul à 3 milles de la ville de Joliette, 112 arpents, 90 en culture, sucrerie, 1,500, beaucoup bois bâtisse, maison, grange, shed à bois, shed à voitures, obligé de vendre d'ici à 30 jours. S'ad. Bte 176, Joliette. 95-3

MASCOUCHE, 90 arpents, 20 arpents en beau bois, terre planche sans roche, maison, remise, étable, grange, aussi quelques machines. Cause de vente: femme seule. Le tout pour 3000. Conditions très faciles. Octavien Renaud, 253 rue Maisonneuve. Est 1784. 94-4

TERRE à St-Basile le Grand, très bonne place, en face du Richelieu et une à Vaudreuil. Propriétaire, L. Beauchamp, 98 Garnier. St-Louis 7887. 95-3

TERRE 60 arpents avec bâtisse et roulant, condition $1,200.00. S'ad. à Regis Robillard, St-Lazare de Vaudreuil. 95-4

TERRE à vendre de 160 acres, 40 en culture, grange et maison, instruments aratoires, 3 vaches, 2 taures, voiture de ferme, voiture fine d'hiver et d'été, harnais de toutes sortes et outillage de toute sorte détails, écrire à Arthur Labelle, Lac McGale, Labelle, Qué. 96-6

VRAI bargain, terre grise à Chambly Bassin, 90 arpents, bord de la rivière, avec roulant. Conditions avantageuses. Aucune offre raisonnable refusée. S'ad. Alfred Lévesque, 28, St-Denis. Est 6884. 96-2

100 ARPENTS, terre grise, érablière avec installation moderne, près du village, église, école, Borden milk. Dr ... Ormstown. 83-10

TERRES A VENDRE

TERRE 60 arpents à 2 milles du pont Victoria, 10 minutes des chars, église, école, bureau poste, vendra avec roulant complet, prix raisonnable. Stanislas Charron, Mackayville, Côte Noire, St-Lambert. 91-6

TERRES A LOUER

TERRE, 50 arpents à louer, stock, roulant, située Boucherville, 1½ mille du village, 9 milles du Marché Bonsecours. Inutile de se présenter sans les références voulues, chance exceptionnelle. Voir immédiatement Dalpé, Cie, 3159 St-Hubert. 96-2

TERRES DEMANDEES

CONFIEZ votre terre à des vendeurs compétents. Petit, vendeur de terres, 694A Mt-Royal Est, Montréal. 76-26

MACHINERIES

DRILLES électriques portatives, un générateur ½ force, un moteur 5 forces, 1 sticker léger, 1 shaper, etc. 355 Ontario Est. Est 1512.

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

LAVERY & DEMERS, avocats (Sallustе Lavery, Rock. 3178, Maurice Demers), 13 St-Jacques. Main 4477. 65-153

MIGNERON J.-Homer, avocat, pratiquant au Canada et aux Etats-Unis, 38 Notre-Dame Est. Main 2860. 96-2

MEDECINS

CLINIQUE PRIVEE du Docteur Prévost, des hôpitaux de Paris, Londres, New-York. Maladies intimes de l'homme et de la femme; voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes, 460 St-Denis. Est 7580. 224-306

Dr F.-L. DEMERS, des Hôpitaux de Paris. Peaux, syphilis, maladie vénérienne. 1075 DeLorimier, près Rachel. Tél. St-Louis 486. 74-26

Dr A. LAMONTAGNE, maladies vénériennes, peau, voies urinaires. 234 St-Denis, en face de l'église St-Jacques. 79-26

Dr ALBERIC MARIN, des hôpitaux militaires vénériennes, France, Angleterre, maladies de la peau, voies urinaires, syphilis. Est 6858, 295 St-Denis. 86-26

A LOUER

BUREAUX

Peuvent être Divisés 500 à 12000 pieds.

RUE STE-CATHERINE EST

(Coin Ave de l'Hôtel de Ville)

Dans nouvelle bâtisse, à l'épreuve du feu, extincteurs automatiques. Ascenseur à passagers et à fret. Loyer modéré. S'adresser

149 Ste-Catherine Est

Tél. Est 432

93-6

LOI DE FAILLITE

Re—Montreal Motor Corporation Ltd., 328 Ste-Catherine Ouest, Montréal, Cédant autorisé.

Avis est, par les présentes donné que "Montreal Motor Corporation Ltd.", a été déclaré en faillite, et qu'une ordonnance de Séquestre a été rendue le 22 février 1922.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers, dans l'affaire ci-dessus, sera tenue à mon bureau, chambre 715, Power Building, Montréal, le 3 mars 1922, à 11 heures de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de vote à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée, doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque, vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de votre réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis; parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37, de ladite loi, je distribuerai le produit de l'actif entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Montréal, ce 23e jour de février 1922.

WILFRID DAMPHOUSSE, Syndic autorisé.

Bureau:—715 Power Building, Montréal.

LOI DES FAILLITES

Des soumissions sont demandées pour l'achat comme commerce actif des biens de JOSLIN BROS., LIMITED, 107 ouest, ave Fairmount, Cédants autorisés.

comme suit:

Stock d'après inventaire	$3,083.05
Matériel et outillage de la fabrique	1,181.35
Accessoires du bureau et du magasin	768.75
Chevaux, matériel roulant	2,234.00
Camion	500.00
Montants percevables	3,429.61
Clientèle du commerce établi depuis plus de 40 ans	
	$11,196.76

Bail pour jusqu'au 30 avril 1925.

Les soumissions seront à tant dans la piastre et doivent être déposées dans les mains du syndic d'ici au 27 février 1922 avec un chèque accepté équivalent à dix pour cent du montant de la soumission.

On ne s'engage à accepter aucune soumission.

On pourra voir le stock en en faisant la demande au syndic soussigné.

H. J. ROSS, Syndic, 180 rue St-Jacques. 18,20,21,22,24,25

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: Julius Gittlesen, faisant affaires sous la raison sociale de "JULIUS L. GITTLESON REGD", 314 Notre-Dame O., Montréal, Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que le 21ième jour de février 1922, Julius Gittleson a fait une cession autorisée au soussigné.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers en cette affaire sera tenue à mon bureau, Chambre 25, 223 rue St-Jacques, Montréal, mercredi le 8 mars 1922, à 11 heures de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de ladite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Montréal ce 22ième jour de février 1922.

PAUL-L. TURGEON, Syndic autorisé.

Bureau de CHARTRAND & TURGEON, 223 rue St-Jacques, Montréal.

UNE SESSION de la Cour du Banc du Roi ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de justice, en la cité de Montréal, le jeudi, deuxième jour de mars prochain, à dix heures du matin. En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles soient présentes. Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix, pour le district susdit qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records. Le shérif, L.-J. Lemieux.

Bureau du shérif, Montréal 10 février 1922. 58-12

LE JUGE MULLIGAN PRETE LE SERMENT D'OFFICE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24.—M. James-A. Mulligan, de Sudbury, Ont., qui a été nommé juge en chef de la cour du comté de Carleton, est arrivé ici, hier. M. J.-A. Ritchie, C.R., le greffier de la paix, lui a fait prêter le serment d'office. Le nouveau juge est entré en fonctions immédiatement.

LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de I. MUSICANT & FILS, Sainte-Agathe des Monts.

Sera vendu à l'encan public, chez Marcotte Frères, No 69, Saint-Jacques, Montréal, vendredi le 3 mars 1922, à 11 heures 30 a.m., l'actif suivant: Accessoires d'automobiles, pneus, outils de garage, etc. Environ . $350.00

Conditions: Comptant. Le garage sera ouvert pour inspection, jeudi le 2 mars 1922.

Pour autres informations, s'adresser à EUGENE PREVOST, Syndic autorisé.

Bureau de PREVOST & PERRAS, 107, rue Saint-Jacques, Montréal. 24,28

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de E. F. EID, Cédant autorisé, 197 St-Laurent, Montréal.

Vente à l'encan public, mercredi, le 1er mars 1922, à 11 heures a.m., au No 69 rue St-Jacques, Montréal, des biens suivants:

Stock suivant inventaire:

Mercerie	779.42
Marchandises sèches	907.34
Marchandises endommagées	453.63
Ameublement	1,011.17
	3,151.56

CONDITIONS DE VENTE: — Argent comptant. Le magasin sera ouvert à l'inspection du stock le 27 février 1922. Pour plus d'informations, s'adresser à VINCENT LAMARRE, Syndic autorisé. Bureaux: 820 Edifice "Power".

Marcotte Frères, Encanteurs. Montréal, 23 février 1922. 96-2

AVIS AUX CREANCIERS

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de ADANAC COAL COMPANY, Inc., Marchands de charbon en gros, 62 rue Saint-Jacques, Montréal, Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que Adanac Coal Company, Inc., a, le 22ème jour de février 1922 fait une cession autorisée au soussigné.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à mon bureau, chambre 506, Edifice Royal Trust, 107, rue Saint-Jacques, Montréal, le 7ème jour de mars 1922, à 3.30 de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de ladite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Montréal, ce 22ème jour de février 1922.

EUGENE PREVOST, Syndic autorisé.

Bureau de PREVOST & PERRAS, Comptables et Liquidateurs.

L'IMMEUBLE

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL

Du 6 au 11 février 1922

Quartier Maisonneuve

Rue Lasalle, Nos 222 et 224, maison en brique, lot No 8-128f, 139a, terrain 22 x 100. Albert Champeau à Pauline Beaudoin, épse de Joseph Morin, $13,000.—436870.

3ème Avenue, lot No 1a-142, 1598, terrain 51 x 100, vacant. Victor Morin à Michel Chouinard, $2,500.—437010.

4ème Avenue, Nos 358 à 380, 402 à 410, maison en bois et brique, lots Nos 2-1269, 1270, 1273, terrain 78 x 100. Albéric Lemay à Richard Plamondon, $20,000.—437187.

4ème Avenue, Nos 358 à 380, 402 à 410, lot Nos 2-1269, 1270, 1273, terrain 78 x 100. Richard Plamondon à Henri Grenon, $21,000.—437188.

Rue Ontario Est, lot No 1-1222 à 1229, terrain 216 x 99.6 d'un côté et 101.2 de l'autre vacant. Moritz Vogel et al à F. X. St Charles et Cie Ltée, $14775.64.—437210.

Rue Ontario Est Nos 2450 et 2452, maison en bois et brique, lot No 18-153, terrain 24 x 110. Louis Hamon à J.-B. Prasseau, $8500.—437227.

Rue Létourneux Nos 656 à 660, maison en bois et brique, lot No 8-408, terrain 25 x 100. Dame Vve Euclide Beauchemin à Alphonse Roy, $5500.—437442.

Rue Ste Catherine Est, lot No 18-74-1, 2, 18-75-1, 2, 18-76-1, terrain 71.6 x 110 vacant. Ulric Jeannotte à Léonidas Rivest, $15500.—437444.

Quartier Mercier

Rue Lapointe, lot No 396-415, 416, terrain 50 x 98 vacant. Horm. Lapointe fils à Emile Rodolphe Beaudry, $728.—437062.

Rue St Emile, lot No 396-648 à 653, terrain 250 x 104 vacant. Horm. Lapointe fils à F.-X. Lussier, $1500.—437063.

Rue Bruneau, lot No 333-31, terrain 40 x 72 vacant. Michel Huneault à Pacifique Couture, $1000.—437126.

Rue Louis Veuillot, lot No 21-402, terrain 25 x 84 vacant. Robert Clarence Dickson à Wallace Dickson, $550.—437140.

Rue Cadillac, lot No 28-137, terrain 24 x 82 vacant. La Cie Foncière Suburbaine de Montréal à George Cuchureau, $520.—437203.

Rue Cadillac, lot No 29-1060, terrain 25 x 82.6 vacant. La Cie Foncière Suburbaine de Montréal à John Mahon et uxor, $130.—437204.

Rue Louis Veuillot, lot No 21-1596, terrain 25 x 91, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $5.—437244.

Rue Louis Veuillot, lot No 21-1597, terrain 25 x 91, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $5.—437245.

Rue Louis Veuillot, lot No 21-1598, terrain 25 x 91.3, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $5.—437246.

Rue Louis Veuillot, lot No 21-1599, terrain 25 x 91.3, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $5.—437247.

Rue Louis Veuillot, lot No 21-1603, terrain 25 x 71.6, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $5.—437248.

Rues Notre-Dame est et Mousseau, lot No 406-618, 619, 1002, terrain 50 x 116 d'un côté et 144 de l'autre, supr. 6474; 1 de 25 x 90, chacun, vacant. Pierre Têtreault à Edmond Bernier, $1950—437261.

Rue Haig, lot No 325-59, terrain 30 x 92, vacant. Montreal City Land Co., Ltd à Louisa Miller, épouse de Robert-John Wood, $655.52—437373.

Rue Lacordaire, lot No 21-944, terrain 25 x 84, vacant. Dame Nap. Crépeau à Joseph Soulard, $100—437375.

Rue Gonthier, lot No 409-431, terrain 33. 5/10 en front 44 5/10 en arrière x 100 supr. 3900, vacant. The Star Realty Co. à J.-B.-Arthur Rodier, $350 —437418.

Rue Bernard, lot No 403-15, terrain 25 x 88, vacant. Pierre Bernard à Succ. Olympe Godmer, Vve de Louis Lanoix, $650—437420.

Rue Bernard, lot No 403-321, terrain 25 x 112, vacant. Pierre Bernard à Exilda Cloutier, $300—437421.

Rue Desormeaux, Nos 134 et 136; maison en bois et brique; lot No 399-133, 134; terrain 50 x 90. Armand Valois à Julien Lahière, $3,600.—437441.

Quartier Mont-Royal

Avenue Grosvenor, Nos 832 et 834, maison en brique; lot No 152-89-2, 151-106-2 pt S.E. 152-89-1, 151-106-1; terrain 33.10 x 101.11. Pick & Shepherd à John Hall Locke et Wm. S. Locke, $13,500.—437425.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Rue King Edward, lots Nos 151-268, terrain 40 x 115. James Watt Nairn à Lillian McCaskill, $1,863. — 437491.

Rue Prince of Wales; lot No 152a-108, 109 et autres; terrain 58 x 85, vacant. Wm. W. Reid jr à Margaret Reid, vve de Wm Wallace Reid, $250. —436958.

Rues Western et Prud'homme, No 120; maison en brique; lot No 180-252, 253, 250, 249, 251; terrain 25 2-10 x 104 1-10 d'un côté et 94 5-10 de l'autre; 1 de 25 2-10 x 84 5-10 d'un côté et 84 9-10 de l'autre; 1 de 25 2-10 d'un côté 23 4-10 de l'autre x 113 7-10, supr 2971, 2 de 25 2-10 x 133, d'un côté 123 4-10, de l'autre 113 7-10. Dent Harrison à Dent Harrison & Sons Ltd.—436760.

Rues Wilson, Côte Saint-Luc et Terrebonne; lot No 175-835 à 871 pt 175 pt 175; 11 terrains 25 x 115; 8 de 25 x 89, 5 de 38 x 95, 1 de 34774, chacun vacant. La Cie des Terrains Productifs à Mount Royal Plateau Ltd., $1.—437054.

Avenue Monkland; maison neuve; lot No 175-880; terrain 23 x 96. Victor-E. Lambert à W.-Herbert Tees, $9,500.—437055.

Rue Melrose; lot No 174-491, 492; terrain 50 x 82, vacant. Alex.-B. Barnett à James Percy Beck et Thos. E. Dickenson, $1,200.—437064.

Avenue Benny; lot No 156-214 à 221, 212, 213; 9 terrains 25 x 97, chacun vacant. Joseph Bergeron à Nap. Deslauriers, $15,000.—437073.

Rue West Broadway; lot No 142-614; terrain 25 x 100, vacant. Dame Vve F.-X. Wilson à Jos.-Phil. Lanctot, $200—437113.

Rue West Broadway; lot No ½ ind. 142-614; terrain 25 x 100, vacant. Jos.-Phil. Lanctot à Joseph Savignac. —437113.

Rue Oxford, lot No 176-104; terrain 25 x 90 vacant. Dame E.-M.-Clovis Chapedelaine à Francesca Perrone, épse. de Paolo Asconi, $2,000.—437117.

Rue Mayfair, lot No 149-475; terrain 40 x 115 vacant. Georges Marcil à Eugène Robitaille, $690.—437145.

Rue Melrose, No 676, maison en brique, lot No 174-84; terrain 25 x 95. Thos.-John Potter à Alexander Woods Brown, $9,000.—437131.

Rue Harvard, No 302, maison en brique, lots Nos 175-365-1, 175-366-1; terrain 37.6 x 76. Edwin H. Wall à Wesley-R. Safford, $12,000.—437141.

Rue Melrose, lot No 174-133; terrain 25 x 95 vacant. Geo.-Hy. Sinel à Joseph Maguire, $750.—437226.

Rue Girouard, lot No 176A-82; terrain 50 x 97.5-10, supr. 4875, vacant. Dame Vve Nap. Desjardins à Jos.-Anthime-Elodore Dion, $1,950.—437230.

Rue Girouard, lot No 176A-81; terrain 50 x 97.5-10, supr. 4875, vacant. Dame Vve Ls.-Nap. Desjardins à Louis-Arthélémé Duquette, $1,950.—437231.

Blv Décarie, Nos 678 et 680, maison en pierre et brique, lot No 52-16; terrain 50 x 150. Gustave Dallaire à Adélaïde Vallée, épse d'Eugène Marchand, $17,000.—437243.

Rue Harvard, No 35, maison en brique, lot No 175-889; terrain 23 x 75. Zénon Trudeau et al à Wm. Guest, $10,500.—437351.

Blv Décarie, lot No 184-566; terrain 34 x 88 vacant. Dame Vve Hugh Lennon à Paul Normandeau, $2,970. —437366.

Rue Oxford, lots Nos 176b-10, terrain 50 x 95 5-10 d'un côté et 95 7-10 de l'autre, supr 4780, vacant. John Meyers à Alice Petit, épouse de Laurent Côté, $750. — 437383.

Rue Wilson, Nos 627 et 629, maison en brique, lots Nos 175-831, terrain 25 x 115. Victor E. Lambert à Lévi Moore, $12,300. — 437438.

Rue Coolbrook, lots Nos 52-173, terrain 25 x 116. Robert Johnstone à Joseph St-Onge, $450. — 437470.

(A suivre)

Parmi les officiers qui se trouvaient sur le "Roma" lors de sa destruction

DES AVIATEURS QUI ONT FAIT A TRAVERS LES AIRS UNE CHUTE TERRIBLE qui a coûté la vie à plusieurs d'entre eux. De gauche à droite, le major J.-G. Thornell, disparu; le capt. Dale Mabry, disparu; le capt. W.-J. Reed, sauvé; le sergent J.-N. Biedenbach, sauvé; le sergent V.-C. Hoffman, disparu; le sergent d'état-major M.J. Beale, disparu; le sergent H.-A. Chapman, sauvé; le sergent R.-C. McNally, disparu.

L'Epargne est la Base du Succès

Jeunes gens qui avez l'ambition de vous établir un jour à votre compte, prenez la sage habitude, à partir du moment où vous commencez à gagner, de mettre à la banque une partie de votre salaire, si petite soit-elle. Chaque dollar épargné représente un pas vers l'indépendance et le succès. Votre réussite en affaires dépendra de vos habitudes d'ordre et d'économie.

Ouvrez un Compte d'Epargne à

La Banque Nationale

et déposez régulièrement le surplus de votre salaire ou autres revenus. La Banque Nationale accepte des dépôts à partir de $1.00 et vous paie deux fois par an l'intérêt régulier des banques, vous mettant ainsi à même de vous créer un capital ou un fonds de réserve pour l'avenir, en attendant une occasion favorable de placement.

CONFIEZ VOS EPARGNES A LA BANQUE NATIONALE, la plus vieille banque Canadienne-Française, qui a aidé financièrement au développement agricole, industriel et commercial de la Province de Québec. C'est la banque du cultivateur, de l'industriel, du marchand. Par l'intermédiaire de ses 347 bureaux, elle offre au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

LISTE DES SUCCURSALES:

101, rue Saint-Jacques. 180, rue Sainte-Catherine Est.
109, rue Saint-Paul Est. 108, rue Cherrier.
819, rue Mont-Royal Est. 2545, rue Saint-Hubert.

Plus que jamais, les Pneus Goodyear à Cordes sont meilleur marché et de qualité supérieure . . . . .

GOODYEAR
MADE IN CANADA

TABAC HACHÉ (CUT PLUG)

"ROYAL NAVY"

LA MEILLEURE VALEUR POUR

15¢

(En boites metalliques d'une demi-livre quatre-vingts cents)

"Tabac de la Virginie de qualité supérieure"

LA GUILLOTINE POUR LANDRU

Le fameux "Barbe-Bleue" de Gambais subira la peine capitale.

MILLERAND REPOND

Paris, 24 — Le président Millerand a refusé de commuer la sentence de Henri Landru, le "Barbe-Bleue" de Gambais, qui a été condamné à mort pour avoir tué dix femmes et un garçonnet. Cette nouvelle a été annoncée cet après-midi. Landru devait être guillotiné, cette semaine, mais un sursis de quelques jours avait été accordé pour permettre à son avocat de faire valoir de nouveaux arguments devant le président de la république et de demander une commutation de peine.

IL VEUT RENDRE LE SYSTEME OBLIGATOIRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24—M. Laurendeau, député de Maisonneuve, a donné avis qu'il présentera un bill pour faire appliquer à toutes les villes de la province de Québec le système de double équipe de pompiers qui existe à Montréal.

AMENDE OU PRISON

Un jeune homme arrêté par le détective Crowe, sous l'accusation d'avoir pris passage dans une des voitures du Grand Tronc entre Saint-Henri et Montréal, a été, cet avant-midi, condamné par le juge Lanctot, à $10 d'amende ou à 15 jours de prison.

ALAMBIC DETRUIT

New-York, 24.—Un alambic a été détruit par une explosion chez W. Perdickes qui a été arrêté. Perdickes soutient que l'alambic servait à la fabrication du savon; mais on a trouvé du whisky chez lui.

ON REUSSIT ENFIN A LE RETIRER DE SA PRISON

Après avoir passé près de huit heures dans la cave de l'hôtel Relais, le cheval qui y était tombé hier matin en a été retiré à 4 heures de l'après-midi.

Il a fallu que M. Charles Gauthier paye pour faire sortir de sa cave cet animal, qui appartenait à la corporation.

Les employés de la maison Blanchard, qui ont exécuté ce travail difficile, ont été obligés d'attacher le cheval, de le jeter sur le dos pour ensuite le hisser avec des câbles.

LE MARI VEUT FAIRE ANNULER SON MARIAGE

L'hon. juge Coderre a pris en délibéré la demande en annulation de mariage présentée par D'Arcy-D. Bogne contre Maragaret-Gretta Hughes. Le requérant allègue que le 31 août 1920, il passa un contrat de mariage avec la défenderesse, devant le notaire R.-B. Hutcheson. Le 3 septembre, il épousa la défenderesse, devant Mgr John-E. Donnelly, curé de l'église Saint-Antoine. Les époux vécurent ensemble jusqu'en janvier 1921, alors que la défenderesse disparut.

A l'époque du contrat et du mariage, la défenderesse prétendait être la fille de feu James-Patrick Hughes et de l'hon. Marguerite Massey.

Le demandeur allègue qu'il appris récemment que sa femme était déjà la femme d'un nommé Christopher Lawrence, de Dublin, et la fille de James Hughes et de Catherine Delaney, de Dublin.

M. Bogue demande donc l'annulation du contrat de mariage et l'annulation du mariage même.

ASSEMBLEE ANNUELLE DES AUTEURS, DEMAIN

L'assemblée générale annuelle de la section française de l'Association des Auteurs Canadiens sera tenue demain après-midi, à 2.30 heures, dans la salle ed la bibliothèque municipale de la ville de Montréal, pour entendre les rapports du président, du secrétaire et du trésorier, et procéder à l'élection du conseil exécutif. Tous les membres de la section sont priés d'être présents sans faute.

REUNION DU CABINET

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24.—Le cabinet s'est réuni spécialement, ce midi, pour recevoir une délégation de Toronto, qui vient demander la réduction des taux de transport par messageries.

UNE BLESSURE FATALE

Mme Arthur Painter, 50 ans, 434, rue LeCaron, qui s'était blessée grièvement à la gorge, le 30 novembre dernier, a succombé hier soir à l'hôpital Western. Le coroner McMahon tiendra une enquête demain matin.

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Caisse Nationale d'Economie

L'assemblée générale annuelle des membres de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE aura lieu au Monument National, LUNDI prochain, le 27 courant, à 8 heures p.m. précises, pour recevoir le rapport de l'année écoulée et procéder aux affaires de la Caisse.

Il est entendu que la présente assemblée est convoquée pour être ajournée au jeudi, 30 mars prochain, à 8 hrs p.m., précises, au Monumetn National.

Par ordre,
LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL.
La Société Nationale de Fiducie, agent.
J. De SERRES, pro-gérant,
286 boulevard St-Laurent, Montréal.
95-3

Incorporée en 1855

Capital et Fonds de Réserve $9,000,000

128 succursales en Canada

LA BANQUE MOLSONS

Il est impossible aujourd'hui de conduire à bonne fin une entreprise quelconque sans l'aide d'une banque. Si vous cherchez à augmenter vos affaires consultez le gérant le plus rapproché de la Banque Molsons.

19 SUCCURSALES SUR L'ILE DE MONTREAL

LES TITRES DU C. P. R. ONT POURSUIVI LEUR ASCENSION

AFFAIRES DE BOURSE

Wall Street, 24.—Les faits saillants de la matinée d'aujourd'hui, en Bourse new-yorkaise, ont été une continuation de la hausse du C.P.R., qui a touché 139¾, son plus haut point depuis des mois, et une dégringolade du Republic Iron & Steel, dont on a annoncé la suppression du dividende.

D'après le "Wall Street Journal" la hausse du C.P.R. n'a rien de surprenant, si l'on tient compte de la situation politique canadienne, de l'immense crédit de la compagnie et de ses possibilités de développement dans l'ouest canadien.

Vers midi, la cote était un peu irrégulière ou indécise. Huiles et moteurs étaient actifs et plutôt à la hausse.

Au début de l'après-midi, Delaware, Lackawanna & Western, Chicago R.I., la plupart des réseaux transcontinentaux et les transports de charbon étaient en hausse de 2 à 3 points. Market Street Ry. Prior Pfd. se hissait de 4⅝ points, à la déclaration d'un dividende initial. Le prêt à vue faisait 5½% contrairement à une moyenne de 4½% depuis le début de la semaine. Vers la clôture, les cours se sont présentés de la façon que voici:

Cours de Bryant, Isard & Co.:

Allis Chalmers Mfg. Co., 44⅝.
Am. Bosh Magneto Corp., 39.
Am. Can. Co., 40¾.
Am. Car & F. Co., 150¼.
Am. Smelting & Rfg. Co., 46⅞.
Am. Sugar, 68.
Am. Sumatra Co., 26.
Am. Woolen Co., 85¾.
Anaconda Copper Co., 48¾.
Asphalt, 62¼.
Atchison T. & S. Fe. Ry., 97½.
Atlantic G. & W. I., 26½.
Baldwin Loco Works, 106⅜.
Baltimore & Ohio R. R., 37⅞.
Beth. Steel B., 64.
California Petrol Co., 49⅝.
Can. Pac. Co., 138⅜.
Cent. Leather Co., 33¾.
Cerro de Pasco, 33⅛.
Chandler Motor Car Co., 67½.
Chesapeake & Ohio Ry., 59⅝.
Chicago Rock Island, 41⅜.
Corn Porducts Rfg. Co., 102⅝.
Crucible Steel Co. of Am. 59⅝.
Cuban Cane Sugar Co., 10.
Erie Railroad, 10½.
Famous Players, 81¼.
Gen. Electric, 152½.
Gen. Motors Co., 8⅝.
B. F. Goodrich & Co., 38.
Great Northern Ore., 35½.
Inspiration Copper Co., 37⅞.
International Marine, 15.
International Marine Prf., 71.
International Paper, 49⅛.
Kelly Springfield Tire Co., 40¾.
Kennecott Copper Corp., 27⅞.
Keystone Tire & R. Co., 16¼.
Mexican Petrol Co., 122.
Midvale Steel & Oil, 30⅝.
Middle State Oil Corp., 13⅜.
Missouri Pac. Ry., 19⅞.
New York Central & H. R. R., 78.
Northern Pac. Ry., 80⅝.
Pan American Pete & T. Co., 54¾.
Pennsylvania R. R., 35.
Pierce Arrow M. C. Co., 16¼.
Pressed St. Car Co., 66¾.
Punta A. Sugar Co., 38.
Replogle Steel Co., 31¼.
Reading Co., 75⅝.
Rep. I. and Steel Co., 49.
Royal Dutch Co., 53½.
Sinclair Cons. Oil Corp., 20⅜.
Southern Pacific Co., 85⅞.
Southern Ry., 21.
Stromberg Carb. Co., 40⅝.
Studebaker Corp., 98⅝.
Texas Oil Co., 45⅞.
Texas and Pacific Co., 31⅛.
Un. Bag and Paper Corp., 63.
Union Drug, 66⅛.
United Fruit, 143¾.
U.S. Fruit Products Corp., 4.
Un. Pacific R.R., 134¼.
Un. Retail Stores Corp., 48.
U.S. Ind. Alcohol Co., 45.
U.S. Rubber Co., 55¼.
U.S. Steel Co., 94¾.
Utah Copper Co., 61⅝.
Vanadium Steel, 36½
Westinghouse, 55½.

* * *

A MONTREAL

La valeur en vedette, aujourd'hui, en Bourse, a été Brazilian Traction, qui s'est hissée à 36¼, ce qui constitue un nouveau maximum. Subséquemment, toutefois, les réalisations de profits entraînaient une réaction de 35¾. Le stock jouit d'une vogue persistante parmi nos spéculateurs, et il n'y aurait rien d'étonnant qu'une plus grande amélioration se produirait, la semaine prochaine.

Une autre valeur active a été National Breweries, qui a retouché son maximum d'hier, soit 58⅛. L'exercice fiscal de la compagnie s'est terminé le 31 décembre, et le rapport qui sera présenté prochainement, à l'assemblée annuelle des actionnaires, promet d'être plus satisfaisant que jamais.

Can. Steamship pfd. a gagné un point, à 37¼, comparativement à son minimum d'hier. On s'attend à ce que les négociations entamées en vue de la vente des obligations de la compagnie soient bientôt closes. L'émission serait placée ces jours-ci.

Dominion Bridge est assez recherché, à prix fermes, mais Montreal Power est un peu lourd. On dément la rumeur voulant que la "Shawinigan" ait obtenu un contrat pour la livraison annuelle de 200,000 chevaux-vapeur aux Etats-Unis.

(Cours de L.-G. Beaubien et Cie)
TRANSACTIONS DE 10 hrs à 11.30 hrs

Nat. Brew.—325 à 58, 50 à 58⅛, 60 à 58, 25 à 58⅛, 15 à 58⅛.
Abitibi—75 à 36½, 25 à 36¾, 25 à 36½, 50 à 36⅜.
Brazil—25 à 36¼, 245 à 36, 25 à 36¼, 25 à 36, 225 à 36⅛, 50 à 36, 25 à 36¼, 50 à 36, 25 à 36⅛, 100 à 36, 195 à 35⅞, 50 à 35⅞, 180 à 35¾.
Dom. Glass—60 à 61½.
St. pfd.—10 à 36¾, 10 à 37¼, 100 à 37, 36 à 36¾, 1 à 37.
M. Power—5 à 87, 75 à 86½, 5 à 86¾, 5 à 86½.
Shawinigan—5 à 105½.
Mackay—74 à 84.
Abitibi pfd.—20 à 83¾.
Toronto Ry.—25 à 65½.
Canada St. com.—30 à 13¼.
Gen. Electric—55 à 96, 7 à 96.
St. Lawrence Flour—10 à 74.
A. Sugar—15 à 26¾.
Dom. Bridge—50 à 65, 50 à 65½, 25 à 65, 66 à 65.
Ogilvie—55 à 195.
Toronto Ry.—35 à 65½.
Mt'l Telegraph—70 à 50.
Converter—25 à 73⅛.
Bell Tel.—1 à 105.
Cement pfd.—25 à 92.
Can. Smelting—50 à 18⅛.
Dom. Steel of Con. pfd.—5 à 94.

Banques—
Royal—5 à 196¼.
Montreal—25 à 215.
Debentures—M. T. & Co.—8500 à 71½.

Obligations—
Asbestos—100 à 80¼.
Textile B.—1000 à 99.

TRANSACTIONS DE 11.30 H. A 12.30

Steel of Can.—66 à 59½; 50 à 59; 10 à 59¼; 55 à 59; 25 à 59.
Abitibi—50 à 36⅜.
Nat. Brew.—25 à 58¼; 10 à 58⅛; 25 à 58⅛.
Brazil—45 à 36; 10 à 36.
B. F. 2nd pfd—10 à 23¼; 10 à 23.
Dom. Glass—40 à 61⅝.
SS pfd—25 à 37⅛; 50 à 38; 25 à 37¾.
Laurentide—20 à 78.
Span. pfd—26 à 80.
MacDonald—15 à 12.
Dom. Bridge—175 à 65.
Tuckett's—27 à 33.
Gen. Electric—1 à 96.
Price—10 à 36½.
Shawinigan—25 à 105½; 33 à 105.
Tuckett's—27 à 33.
Bell Tel.—20 à 105.
Can. Steamship com.—25 à 18¼.
Detroit—25 à 54½.
C.P.R.—25 à 141.
Toronto—50 à 65¾.

Communiqué par Geoffrion & Cie:

	Haut	Bas	Fermeture	Ventes
Abitibi	36¾	36½	36¾	225
Brazilian	36¼	35¾	36	1238
Detroit Unit.	54½	54	54	50
Laurentide	78	78	78	20
Mont. Power	87	86¼	85¼	190
Shawinigan	105½	105	105	30
Steel of Can.	59½	59	59	251
Spanish pfd.	80	80	80	25
Toronto Ry.	65¼	65½	65¾	110
Nation. Breweries	58¼	58	58¼	470
At. Sugar	26¾	26¾	26¾	15

(VENTES DU 23 FEVRIER)

		Max.	Min.	Clôt.
185	Abitibi	36¾	36¼	36½
10	Asbestos	46½	....	....
220	Atl Sugar	27½	27¼	27¼
113	Bell Telephone	105	105	105
1,800	Brazilian	36	34½	35
10	B. E. Steel	9¼	....	....
5	Do 2nd Pfd	23½	....	....
1,405	Boompton	18⅜	17⅞	18¼
25	Can. Car	21½	21½	21½
40	Do Pfd	50	50	50
60	Can. Cement	55⅛	55⅛	55¼
26	Do Pfd.	92	92	92
168	Can. Converters	73½	72¼	73¼
35	C. G. Electric	96	96	96
115	Can. Steamship	13½	13½	13½
1,070	Do. Pfd.	38½	36½	37
60	Con. Smelting	19	19	19
55	Detroit Ry.	59½	59½	59½
190	Dom. Bridge	65½	65	65
230	Dom. Canners	28	24¾	28
90	Dom. Glass	61½	61½	61¼
50	Dom. Steel	25½	25½	25½
20	Do. Pfd	71½	71	71
70	Dom. Textile	140	139½	140
25	Howard Smith	68	68	68
10	Do Pfd	88	....	....
10	Lake of Woods	151⅞	....	....
140	Laurentide 4	78¼	½78	78
90	Lyall	37½	37½	37½
50	Mackay	83¾	83¾	83¾
139	Mont. Power	86¾	86½	86½
113	Mont. Telegraph	50	50	50
556	Nat. Breweries	58⅛	58	58
15	Ogilvie	190	....	....
40	Ottawa Power	80	80	80
60	Quebec Ry	23¾	23¾	23¾
135	Riordon	6½	6½	6½
1	Shawinigan	105⅝	....	....
145	Spanish River	68¼	68¼	68¼
210	Do. Pfd	80½	80	80
135	St. Law. Flour	74½	73¼	74½
240	Steel of Canada	61	61	61
30	Do. Pfd	94	94	94
155	Toronto Ry.	65	65	65
25	Winnipeg Ry.	33½	33½	33½

LA COTE DES GRAINS

Au comptant:

A Winnipeg—Blé No 1 dur, 1.44⅝; No 1 nord, 1.44⅝; No 2 nord, 1.39⅝; No 3 nord, 1.32⅝; No 4, 1.23⅝; No 5, 1.17⅝; No 6, 1.10⅝; fourrage, 1.04⅝; voie, 1.44⅝.

Avoine No 2 cw, 50⅝; No 3 cw et extra No 1 fourrage, 46¼; No 1 fourrage, 45½; No 2, 42¼; rejetée, 40; voie, 49.

Orge No 3 cw, 65⅛; No 4 cw, 61⅞; rejeté, 54⅞; fourrage, 54⅞; voie, 65⅛.

Lin No 1 nwc, 2.40½; No 2 cw, 2.35½; No 3 cw et rejeté, 2.12; voie, 2.40¼.

Seigle No 2 cw, 1.06⅝.

A Toronto—Blé du Manitoba, No 1 nord, 1.60½.

Avoine du Manitoba, No 2 cw, 61½; No 3 et extra No 1 fourrage, 59½.

Orge du Manitoba, nominal.

Maïs américain No 2 jaune, 70⅛; No 3, 75½; No 4, 74½.

Avoine et blé d'Ontario, nominal.

Orge No 3 extra, 57 et 60.

Sarrasin No 2, 78 et 80.

Seigle No 2, 86 et 88.

Son, $28 à $30; moulée, $30 à $32; bonne farine, le sac, $1.70 à $1.80.

Foin extra No 2, $21.50 à $22; mélangé, $18; paille $12.

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Ethel Darling a vendu à Myer B. Eliasoph Joseph Beaudet, Myer Levin & Benj. Chebulin, le lot pt. N.O. 532-4, 5, du quartier St-Laurent, avec bâtisses ayant front rue Bleury, Nos 119 à 125 pour $37,500.

—Zotique Lefebvre a vendu à Solomon Fox & Boris Fox, le lot pt. N.O. 167-2 du quartier Laurier, mesurant 43.4 x 80 avec bâtisses ayant front rue Henri-Julien, Nos 1125 à 1135 pour $14,400.

—Charlemagne Huot a vendu à Benjamin Benoit, le lot 32-1-42 de la Cité d'Outremont, avec bâtisse ayant front rue Edouard Charles, No 317 pour $13,500.

—J.-B. Normandin a vendu à l'Hôpital Notre-Dame, le lot pt. N.O. 1101-94, 1101-95 du quartier Papineau, avec bâtisse ayant front rue Maisonneuve, Nos 640 à 650 pour $11,500.

—The Lancashire Land & Construction Co., Ltd a vendu à Lawrence D. Hicks, les lots 169-780-1, 2, 169-779-1 du quartier Notre-Dame de Grâce, avec bâtisse ayant front rue Hampton, No 263, pour $10,775.

—Emmanuel Emery a vendu à Armand Latreille, le lot 11-848 du quartier Laurier avec bâtisses ayant front rue Bernard, Nos 113 à 115 et rue Esplanade, Nos 2501 et 2503, pour $35,000.

—J.-E. Lemoine a vendu à Chs Choquette Jr., le lot 11-106 du quartier St-Jean-Baptiste, mesurant 24 x 84.6, avec bâtisses ayant front avenue Mont-Royal Est, Nos 420 à 424, pour $21,844.38.

—Robert Neville Jr. a vendu à Mendel Avrasin et Pineu Capelovith, les lots 10-10, 11 du quartier Laurier, mesurant 95 x 75.6, avec bâtisses ayant front rue St-Dominique, Nos 2030 à 2048, pour $14,500.

—Herman F. Briegil a vendu à Dame Abr. Leznoff, le lot 176-88-1 du quartier Notre-Dame de Grâce, avec bâtisse ayant front rue Oxford, Nos 193 et 195, pour $9,000.

COURS DE WALL STREET

(Ces cours sont fournis par la Maison Bryant, Isard & Co.)

	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Allis Ch. M. Co.	44½	44½	44¼	44¼
Am. B. Mag. Cor.	39	..	..	..
Am. Can Co.	40¾	40¾	40¼	40½
Am. Car&F. Co.	149½	150¼	149½	150¼
Am. S. & R. Co.	46½	46⅞	46½	46⅞
Am. Sugar	68	..	..	..
Am. Sumat. Co.	25⅞	25⅞	25½	25⅝
Am. Woolen Co.	85⅝	86	85½	86
Anac. Copp. Co.	48½	48½	48⅛	48½
Asphalt	62⅞	63½	62⅞	63⅛
At. T.&S.Fe.Ry.	96⅞	97½	96⅞	97⅛
Bald. L. Works	106⅜	106⅞	106¼	106⅞
Balt. & O. R.R.	36⅞	37⅝	36⅞	37⅞
Beth Steel B.	64	64⅜	64	64⅜
Calif. Pet. Co.	50	50½	50	50⅛
Can. Pac. Co.	137⅛	139⅞	137½	139⅞
Cent Leat. Co.	33⅛	33½	33¼	33⅛
Cerro de Pasco	33¼	33½	33¼	33⅛
Chand. M. C. Co.	66⅝	67½	66⅝	67½
Chicago R. Isl.	39⅝	41⅜	39⅜	41⅜
Corn P. Rfg. Cb.	102⅛	102⅝	102	102⅝
Cr. St. Co. of A.	59⅝	60½	59½	60½
Cub. Cane S. Co.	10	..	..	..
Davis Chemical	59⅞	60⅛	59⅞	60
Erie Railroad	9⅞	..	..	..
Famous Players	80⅝	80⅝	80⅝	80⅝
Gen. Electric	152⅝	152½	152⅝	152½
Gen. Motors Co.	8⅝	..	..	..
Great Nort. Ore	35⅝	35⅝	35½	35½
B. F. Good.&Co.	37⅝	38	37⅝	38
Gulf St. Steel	72	72	71½	71⅝
Inte. Nickel Co.	12	12	11⅞	11⅞
Intern. Marine	15	..	..	..
Int. Marine Prf	71½	71½	71⅛	71⅛
Kelly Sp. T. Co.	39½	40⅞	39½	40⅛
Kenn. Cop. Corp.	28⅛	28¼	28⅛	28¼
Keys T. & R. C.	16⅛	..	..	..
Mex. Pet. Co.	121¼	123½	121¼	121¾
Mid. St. & Oil	30½	31	30¼	30⅞
Mid. St. Oil Corp	13⅛	13⅛	13	13⅛
Mis. Pac. Ry.	19⅞	19⅞	19⅝	19⅞
N Y. Ct. & H. R.R.	77½	78⅜	77½	78⅜
Nor. Pac. Ry.	80⅝	81	80½	81
Pan. Amer. Pete & T. Co.	54½	55⅛	54⅛	54⅞
Penn. R.R.	34⅞	35	34⅞	35
Punta A Su. Co.	38	..	..	..
Rep. St. Co.	31¼	..	..	..
Reading Co.	74½	75¼	74½	75¼
Rep. I. & St. Co.	51	51	48½	49½
Royal Dutch Co.	52⅜	52½	52⅛	52½
Sin. C. Oil Corp.	19⅞	20⅛	19½	20⅛
Sou. Pac. Co.	85⅞	86⅛	85½	86⅛
Southern Ry.	20¼	20½	20⅛	20½
Strom. Carb. Co.	40	..	..	..
Studebaker Corp.	98	98¼	97¼	97⅜
Texas Oil Co.	46	46	45⅞	46
Tex. & Pac. Co.	30½	30⅞	30½	30⅞
Union Drug	66⅛	..	..	..
United Fruit	143¾	..	..	..
U. S. Fd. Prod. Corp	3⅞	..	..	..
Un. Pac. R.R.	133⅝	134⅜	133½	134⅜
Un. R. St. Corp.	51¼	51⅜	51¼	51½
U. S. I. Al. Co.	44⅞	45⅜	44⅞	45⅜
U. S. Rub. Co.	55⅛	55⅛	54½	55
U. S. Steel Co.	95	95⅛	94⅝	94¾
Utah Copper Co.	61⅝	..	..	..
Van. Steel	36¾	37½	36¾	37¼
Westinghouse.	55⅞	56	55½	55½

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

(Cours de Wall Street)

	Max.	Min.
Bordeaux 6%	85	84¼
Lyon 6%	85⅛	84⅛
Marseille 6%	85	84¼
Canada (1926) 5%	98	97¾
Canada (1929) 5%	99¼	98⅞
Canada (1931) 5%	98⅝	98¼
France 5%	70	68
Japon 4½%	90⅝	90
Japon 2ième série	90	89
Japon (1931) 4%	75⅝	75½
Roy.-Uni (1937) 5½%	100	99¾
Roy.-Uni (1929) 5½%	106	105⅛
Roy.-Uni (1922) 5½%	105⅝	105¼

DINER-CAUSERIE DES ASSUREURS

Le premier diner-causerie de l'Association provinciale des assureurs-vie, aura lieu à l'hôtel Freeman, rue Saint-Jacques, lundi prochain, 27 février courant, à 1 h. p.m. précise. Le conférencier du jour sera M. Armitage Ewing, C.R., aviseur légal de la "Sun Life Insurance Co.". Il traitera le sujet suivant: "Des points de loi concernant les bénéficiaires des polices d'assurance sur la vie."

REUNION DE CREANCIERS DE FAIRBANKS, GOSSELIN ET D'AUTRES FIRMES

Une autre réunion des créanciers de la maison Fairbanks, Gosselin et Cie, aura lieu lundi prochain. Ce sera une assemblée préliminaire, à laquelle on décidera la date d'une assemblée générale où il sera probablement question de nommer des inspecteurs devant être chargés d'examiner s'il s'agit, oui ou non, d'une faillite frauduleuse. Certaines prétendues victimes d'opérations dites de "bucket shop" veulent qu'on institue une enquête.

Le nombre des créanciers est considérable. Il se chiffre à plusieurs centaines. Il est encore impossible de dire quel sera le dividende disponible pour distribution, mais il peut se faire qu'il soit maigre, attendu que la maison en banqueroute serait à découvert sur un grand nombre de valeurs.

Il est établi que la Banque des Marchands est créancière pour une somme de $235,197.

Les titres détenus par la firme Fairbanks, Gosselin et Cie étaient surtout de l'Ames Holden. Il n'apparait pas que le marché puisse être affecté par la vente de ces valeurs.

L'assemblée des créanciers de la firme N.-A. Macdonald et Cie, courtiers en obligations, aura lieu le 9 mars au siège social de la société, 120 Saint-Jacques, à 11 heures. Les procurations doivent être envoyées avant cette date à Gordon W. Scott, liquidateur.

Un second dividende de 7½ p.c. sera payé aux créanciers de la faillite Thornton-Davidson & Co., à partir du 14 mars. Le paiement en sera fait par le liquidateur, M. W. Gordon Finlayson, à l'ancien bureau de la compagnie, édifice Transportation. Le premier dividende avait été de 10 p.c.

Les Produits Alimentaires

OEUFS, BEURRE ET FROMAGE

Les prix n'ont pas varié depuis lundi.

Les arrivages de beurre à Montréal, hier, ont été de 1,522 colis au lieu de 42 colis, le mercredi précédent, et au lieu de 51 colis, le jour correspondant de l'an dernier.

Les arrivages de fromage à Montréal, hier, ont été de 33 boîtes; ils avaient été de 38 boîtes, le même jour, la semaine dernière, et de 1 boîte, le jour correspondant 1921.

Il est arrivé à Montréal, hier, 1,806 caisses d'oeufs; il en était arrivé 2,063 caisses, le même jour, la semaine dernière, et 1,440 caisses, le jour correspondant en 1921.

FARINE ET POMMES DE TERRE

Les pommes de terre blanches du Québec se vendent actuellement $1.25 le sac de 80 livres et $1.35 le sac de 90 livres. Les pommes de terre de Montréal, variétés communes, se vendent $1 le sac de 80 livres. Prises au magasin, l'on constate une diminution de cinq sous le sac. On offre des pommes de terre rouges de l'Ile du Prince-Edouard à $1.25 le sac de 90 livres, livré.

Ottawa, 24.—La farine se vend aujourd'hui $8.70 le baril, à Ottawa, soit une augmentation de 50 cents depuis hier et d'un dollar en dix jours.

CAFE, SUCRE ET MIEL

Sur le marché de Montréal, le miel de trèfle blanc en rayon se vend de 20 à 22 cents le carreau. Le miel coulé se vend $5.10 le seau de 30 livres. Le miel de sarrasin se vend $4.50 le seau de 30 livres.

New-York, 24.—Le sucre brut n'offre aucune fluctuation notable. Le sucre de Cuba s'est offert à 2¼ cents, coût et fret, ce qui équivaut à 7.73 pour les produits de centrifuge. Pas de vente. Le sucre brut a ouvert irrégulier et a oscillé entre deux points à la hausse et un point à la baisse. Le sucre raffiné est stationnaire.

Le café futur a fermé hier à cinq points à la baisse. On cote: mars, 8.50; mai, 8.60; juillet, 8.67; septembre, 8.69; octobre, 8.70; décembre, 8.73.

AMELIORATION MARQUEE DANS LE TAUX DU CHANGE CANADIEN A NEW-YORK

Ottawa, 24. — L'amélioration marquée dans le taux du change canadien à New-York, depuis quelque temps, se constate dans le rapport sur la circulation des billets du Dominion, qui sera publié dans la prochaine édition de la Gazette Officielle. Ce rapport démontrera en effet que s'il y a eu très peu de changement, depuis le mois dernier, dans le montant d'or en réserve pour le rachat du papier-monnaie canadien, le montant des billets du Dominion en circulation a été réduit de $25,000,000 et que le pourcentage d'or s'est sensiblement accru.

Le rapport fera voir qu'à la date du 21 février, les billets du Dominion en circulation se totalisaient à $255,414,663, avec une réserve d'or de $80,825,071, soit 31 pour cent. De plus, la circulation était garantie par des valeurs pour un montant additionnel de $137,327,988. En janvier, les billets du Dominion en circulation se chiffraient à $280,938,727; la réserve d'or, $81,131,830. Il y avait en plus des garanties pour un montant de $162,858,931. Le pourcentage d'or disponible pour liquider le papier-monnaie était de 28, soit trois pour cent de moins que durant le mois courant.

EMPRUNTS DU CANADA

Tableau des cours fournis par L. G. Beaubien et Cie, agents de change, 50 Notre-Dame Ouest. Montréal.

Prix sujets à intérêt couru.

Exempt de l'impôt sur le revenu.
Intérêt 5%.

Echéance.	Dern. Offre	cote Dem.	Ventes de 10 a.m. à 11.30 a.m.
1925	98.10	97.75	
1931	98.25	98.10	
1937*			1000 à 100.
1922	99.90	99.85	73000 à 99.85
1923	99.80	99.70	22000 à 99.75
1927	101.25		3000 à 101.10
1933	102.80	102.75	17000 à 102.75
1937	105		100 à 104.90

Sujet à l'impôt sur le Revenu
Intérêt 5½%

Echéance.	Dern. Offre	cote Dem.	Ventes de 10 a.m. à 11.30 a.m.
1924	99.50	99.40	
1934	99.90	99.80	4000 à 99.75, 6000 à 99.80, 1000 à 99.79

* Payable en fonds New-York.

Echéance		Prix.	Rendement.
1 déc.	1925	98.10	5.53
1 oct.	1931	98.25	5.23
1 mars	1937	100.10	5.00
1 déc.	1922	99.90	5.60
1 nov.	1923	99.80	5.60
1 déc.	1927	101.25	5.25
1 nov.	1933	102.80	5.18
1 déc.	1937	105.00	5.04
1 nov.	1924	99.50	5.68
1 nov.	1934	99.80	5.52

HOLLINGER McINTYRE

Ces deux valeurs minières offrent de brillantes perspectives au spéculateur. Notre fil particulier reliant notre Maison de Montréal à notre Maison de Toronto, nous permet de transmettre instantanément les ordres de nos clients.

Bryant, Isard & Co.
Agents de change
84-90 rue St-Frs-Xavier
Succursale 153 rue Peel.
Communications télégraphiques particulières.
Exécution rapide des ordres.

LES FAILLITES DES COURTIERS AMERICAINS

La liste s'en allonge chaque jour, et une enquête est instituée.

TRENTE EN 2 MOIS

New-York, 24. — A la suite de la faillite de la maison de courtage Kardos and Burke, avec un passif de $1,500,000 et un actif de $150,000, cinq autres firmes d'agents de change viennent de fermer leurs portes. Ce sont: S. S. Ruskay and Company, passif de $2,500,000 et actif, $1,500,000; J. W. Ball and Company, passif de $150,000 et actif de $10,000; Rodney and Company, passif et actif inconnus encore; Rasmussen & Co., du "N. Y. Curb"; Higgins & Dias, bilan non encore établi. Les petits spéculateurs auraient perdu $17,000,000.

Le grand nombre de faillites de maisons de courtage depuis un mois a fait perdre des millions aux spéculateurs américains et canadiens, et, devant une telle situation, le procureur Banton a décidé d'instituer une enquête sur les opérations des courtiers. L'enquête a pour but d'établir si les maisons détiennent réellement les titres qu'elles sont supposées vendre ou si elles les vendent fictivement, en un mot si elles font du "bucket shop." Relativement aux trente firmes faillies depuis le premier janvier, dans douze cas un jury a décrété qu'il y avait matière à procès contre des courtiers. Dix-neuf personnes sont sous accusation et l'on relate que plusieurs agents de change en mauvaise posture ont disparu de la ville.

Le public attache un grand intérêt à la faillite de la firme Kardos and Burke, attendu que celui-ci a occupé le poste de trésorier de la république sous le président Wilson. Burke a démissionné en 1921 pour s'associer avec un courtier de 26 ans, Kardos, qui était messager à dix dollars par semaine dans une maison de courtage.

Hier, on disait que Kardos n'était pas en ville et Burke a déclaré qu'il était en dehors de New-York pour quelques jours seulement.

"Ma profession est le droit, a déclaré Burke, et je m'aperçois que je n'aurais jamais dû m'en écarter. Je veux que le public soit mis au courant de la faillite. J'en aurai la conscience nette."

Burke a déclaré qu'une des clauses du contrat de société entre lui et Kardos stipulait qu'aucun des deux ne pouvait faire des opérations en son propre nom, et le consentement de l'autre était requis dans toutes les transactions. Il a admis qu'il n'avait pas suivi de près sa firme, mais il a ajouté qu'il croyait que Kardos avait respecté le contrat.

Burke a admis que cette faillite le ruinait. Je vais refaire ma fortune, ajouta-t-il, mais comme avocat, cette fois-ci. Il est âgé de 62 ans.

Un grand nombre de femmes ont perdu des sommes assez élevées, et même considérables dans certains cas, lors des dernières faillites. Plusieurs femmes ont signé les demandes de mise en liquidation.

ENCORE UN DECLIN DES COMPENSATIONS BANCAIRES LOCALES

Les compensations des banques locales accusent, cette semaine, un nouveau déclin. Il est, cette fois, de $22,009,993 ou de 20.86 p.c., comparativement à il y a un an. Voici le chiffre des compensations pour la semaine terminée et pour les semaines correspondantes depuis deux ans:

1922	$ 83,476,080
1921	105,486,072
1920	131,772,654

Voici un tableau comparatif hebdomadaire touchant les compensations des autres centres du pays:

	1922.	1921.
Toronto	$86,212,258	$102,391,658
Ottawa	5,339,375	6,132,365
Hamilton	4,950,375	5,052,959
Québec	4,431,053	5,579,425
Halifax	2,438,408	3,089,496
Saint-Jean	2,390,986	2,652,166
Peterboro	585,013	767,925
Fort-William	639,701	803,728
Sherbrooke	742,011	979,870
Kingston	637,880	......

Belding Corticelli.—Dividende de 1¾ p.c. sur le stock de préférence, payable le 15 mars aux inscrits du premier.

Canada Permanent Mortgage Corporation.—Dividende de 3 p.c., payable le premier avril aux inscrits du 15 mars.

Comparez et jugez

Nous offrons les obligations suivantes:

	Normal	environ
FRANCE		
Gouv. Français..6%	$193.	$85.00
Gouv. Français..4%	193.	59.00
Gouv. Français..5%	193.	73.00
Ville Paris (tir).5%	96.50	39.00
Crédit National.5% (à tirage)	96.50	46.00
ALLEMAGNE		
Ville de Berlin..4%	240.	5.25
Gouv. Allemand.5%	240.	4.50
AUTRICHE		
Ville de Vienne..4%	202.50	.50
Ville de Vienne..5%	202.50	.50
POLOGNE		
Gouv. Polonais..5%	238.00	1.10
Gouv. Polonais..6%	238.00	1.15
ITALIEN		
Gouv. Italien....5%	193.00	42.00

Nous garantissons l'authenticité de tous les titres que nous vendons.

E. L. HARDY & CIE
Agents de change
Tels: Main 2923 et 2296, 119 St-François-Xavier, Montréal.
Bureau-chef à Québec
Correspondants: Londres, Paris Rome, Athènes, Bruxelles, Berlin Vienne, Prague
81-n.s

RECETTES ANNUELLES COMPARATIVES DE LA "BELL TELEPHONE CO."

La "Bell Telephone Co. of Canada" nous communique les chiffres suivants de son rapport annuel:

	1920	1921
Rev. du tél.	$16,513,384.44	$18,561,829.01
Frais d'expl.	9,106,078.22	9,545,898.72
Entretien du matériel	3,569,162.87	3,829,322.09
Dépréc.	2,885,400.00	2,549,715.00
Taxes	734,700.00	595,000.00
Dép. totales.	$16,295,341.09	$16,519,935.81
Rec. nettes du tél.	218,043.35	2,041,893.20
Rec. nettes diverses.	663,479.53	234,527.56
Total	881,522.88	2,276,420.76
Moins l'int.	913,483.97	1,168,800.78
Balance	31,961.09†	1,107,620.38
Divid. 8%	1,800,010.00	1,883,630.00
	Débit	Débit
Excédent	1,831,971.09	776,009.62

*Déclin. — †Déficit.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change.

	Cours moyens à New-York.
Londres, livre sterling	$4.40
Paris, franc	0.0909
Bruxelles, franc	0.0864
Genève, franc	0.1957
Berlin, mark	0.0047
Vienne, couronne	0.00025
Rome, lire	0.0507

	Cours moyens à Montréal
New-York	2⅞%
Londres	$4.53
Paris	0.0937
Bruxelles	0.0892
Genève	0.2070
Berlin	0.0051
Vienne	0.0003
Rome	0.0522

Molsons Bank.—Dividende de 3 p.c., payable le premier avril aux inscrits du 15 mars.

Capital Productif

Mettre en valeur une chute d'eau, c'est faire oeuvre utile -- accroître le *bien-être* de la population, par le moyen d'un service essentiel, d'utilité publique; c'est aussi *augmenter la richesse* du pays dans sa puissance productrice.

Le capital destiné aux entreprises hydro-électriques répond ainsi à son véritable objet -- la *production*. Il y trouve à la fois *sécurité et plus grand profit*.

Ces considérations ont pleine valeur dans le cas d'un titre tel que le 7% MANITOBA-POWER 1941—placement de confiance et d'avenir.

RENE-T. LECLERC
BANQUIER
MONTREAL—160, rue St-Jacques
QUEBEC—74, rue St-Pierre
(MAISON FONDEE EN 1901)

Obligations-Or Première Hypothèque

Montreal Public Service Corporation
5%

Dues le 1er Sept. 1942

Capital et intérêt payables à Montréal et à New-York

Coupures de $1,000.

Rendement: 6.30%

Geo. Beausoleil & Cie
112 rue Saint-Jacques,
MONTREAL.

PLACEMENT
5½% à 7.25%

	Echéance	Rendement
Prov. de Québec	Juin 1925	5½%
MUNICIPALITES:		
Mont-Royal	Nov. 1924	5½%
Beloeil	Nov. 1930	6%
Cap de la Madeleine	Nov. 1931	6%
Sorel	Nov. 1927	6%
Sherbrooke	Juin 1925	5½%
Montréal-Est	Nov. 1926	6%
Montréal	Sept. 1923	6%
Verdun	Mars 1923	6%
Shawinigan Falls	1923 à 1926	5½%
Pte-aux-Trembles	Nov. 1927	6%
La Baie de Shawigan	Jan. 1931	6%
Paris	Mai 1930	6%
SCOLAIRES:		
Montréal	Mai 1925	5½%
Hull	Mai 1931	6%
Coteau St-Pierre	Mai 1925	6%
SERVICES PUBLICS:		
Mt. Pub. Service	Juil. 1924	6½%
Montreal Tramways (N.Y.)	Mars 1924	6%
Canada Steamship Lines, Ltd.	1925 à 1931	7%
INDUSTRIELLES:		
Saguenay Pulp & Power Co. (New York)	1933 à 1934	6½%
ETRANGERES:		
Département de la Seine (France)	Jan. 1942	7.25%

Si vous désirez vendre vos débentures, adressez-vous au

Crédit Canadien
Incorporé
99, rue St-Jacques,
MONTREAL

LA FRANCE EMPRUNTE 8 MILLIARDS POUR BOUCLER SON BUDGET DE 1922

Paris, 24.—Le gouvernement français a autorisé le Crédit National à lancer un emprunt de huit milliards de francs, afin de couvrir les dépenses du budget extraordinaire de 1922 pour la reconstruction, les pensions et les frais de l'armée d'occupation.

Le ministre des finances, M. de Lasteyrie, a dit à la Chambre des Députés que, suivant les termes du traité de Versailles, ces dépenses étaient recouvrables de l'Allemagne.

Le ministre des finances est d'avis que de nouvelles émissions de bons du trésor, à six pour cent, sont aussi nécessaires pour équilibrer le budget.

"Je reconnais que cette politique d'emprunt est déplorable, dit-il, mais dans les difficultés au milieu desquelles nous nous trouvons, c'est l'unique solution, sauf celle de forcer l'Allemagne à payer tout ce qu'elle nous doit, remplissant ainsi ses promesses conformément au traité de Versailles".

La somme totale imposable à l'Allemagne d'après le traité est de 13,500,000,000 de francs. La Chambre, sans scrutin, a finalement adopté le budget extraordinaire.

Un emprunt de deux cents millions de francs, à 6%, va aussi être incessamment lancé, dont le but sera la reconstruction de 3,000 églises. Il s'agit ici d'un emprunt lancé par le clergé français et garanti par le gouvernement de la république.

LES MINES

	Offre.	Dem.
Argonaut	....	.40
Dome	25.50	25.75
Hollinger	9.25	9.35
Kirkland Lake	.38	.43
Lake Shore	1.70	1.75
McIntyre	2.88	2.90
Porcupine VNT	.26	.25
Teck Hughes	.33	.33¼
Crown Reserve	.16½	.17
La Rose	.42½	.46
Tretheway	....	.04

Dominion Iron & Steel privilégié. — Dividende de 1¾ p.c., payable le premier avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

FINANCE
Emprunt de la Maison
DUPUIS FRÈRES, LIMITÉE
8%

Un placement exceptionnellement avantageux. Rendement minimum de 8⅛ p.c., avec une garantie immobilière égale à 150 p.c. de la présente émission et un surplus de l'actif sur le passif d'environ 200 p.c. du présent emprunt.

Demandez un Prospectus

CRÉDIT NATIONAL
LIMITÉE
145, rue St-Jacques
Montréal- Tél. Main 5165.

L'Obligation 6%
1ère hypothèque
de la
Brasserie Frontenac
(limitée)
se vend au rendement de
7%

La brasserie est la plus vieille industrie du pays.

La Brasserie Frontenac, fondée en 1913, une des mieux outillées du monde, a garanti sa dette obligataire dans la proportion de 350%.

Advenant la prohibition totale des alcools, elle ferait encore fortune dans la fabrication des bières de tempérance.

Versailles Vidricaire Boulais
MONTREAL QUEBEC OTTAWA
BUREAU-CHEF:
Imm. Versailles, Montréal. Tél: M. 7080

EN FAVEUR D'UNE REDUCTION DES TAUX DE FRET POUR LE TRANSPORT DU BEURRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24—La Commission des chemins de fer a pris en délibéré la requête du Conseil d'industrie laitière nationale ("National Dairy Council") en faveur d'une réduction des taux de fret pour le transport du beurre de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba à Vancouver et Montréal. La requête ne s'applique qu'au transport de grosses quantités de beurre.

M. D'Arcy Scott qui a plaidé la cause du Conseil, a réclamé le retour aux taux en vigueur en 1917. Il a soumis que le beurre se vendait maintenant aux prix d'avant-guerre et qu'une réduction de taux de fret s'imposait.

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA "UNITED AMUSEMENTS"

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la "United Amusements, Ltd" a été tenu mardi, au théâtre Regent. Le président, M. Ernest Cousins, a présenté le compte rendu de l'exercice écoulé, et tous les directeurs furent réélus.

A une réunion subséquente du bureau de direction, M. Ernest Cousins a été réélu président de la compagnie; M. Isidore Crépeau, vice-président; M. Ganetakos, directeur-gérant; M. D.-A. Murray, contrôleur; M. E.-F. McMahon, secrétaire-trésorier.

LES HORS-COTE

(Cours de L. G. Beaubien & Cie)

	Dem.	Offre	Ventes jusqu'à midi
Saguenay com.	3	2½	10- 3.
Hollinger	9.55	9.50	200-9.4[illegible]
Tram. & Power	19	18¾	75- 18¾
North A. Pulp.	2¾	2½	—
Dryden	—	13	—
New Riordon pfd.	—	6	—
Cuban Cane	—	3½	—
Saguenay pfd.	6	3	—

Bank of Nova Scotia.—Dividende de 4 p.c., pour le trimestre se terminant le 31 mars, payable le premier avril aux inscrits du 16 mars. Les livres seront fermés du 17 au 31 mars.

Nous Achetons et Vendons les
OBLIGATIONS ETRANGERES
de tous genres.

E. L. HARDY & CIE
119 ST-FRANÇOIS-XAVIER,
MONTREAL
Phones Main 2923 et 2296
Siège Social à Québec
84-n.s

Aux Prêteurs sur Hypothèques

Le meilleur moyen de protéger vos placements sur hypothèques est d'exiger de votre emprunteur une police de garantie de

LA CORPORATION DE GARANTIE DE TITRES ET DE FIDUCIE
DU CANADA
224 RUE ST-JACQUES. MAIN 6803.

OBLIGATIONS MUNICIPALES FRANÇAISES
Payables en dollars

Nous offrons:—

$25,000 Ville de Bordeaux, France.
Echéance: 12 ans. Rendement: 7.25%.

$25,000 Ville de Lyon, France.
Echéance: 12 ans. Rendement: 7.25%.

$25,000 Ville de Marseille, France.
Echéance: 12 ans. Rendement: 7.25%.

$50,000 Département de la Seine (comprenant la ville de Paris).
Echéance: 10-20 ans. Rendement: 7.30%.

Le principal et les intérêts sont encaissables en fonds américains.

Le prix et le rendement sont sujets à variation.

Demandez notre circulaire.

L. G. BEAUBIEN & CIE, LTEE.
BANQUIERS EN OBLIGATIONS
50 RUE NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL.
TELEPHONE: MAIN 5618.

Le, ou Avant le 4 Mars

La liste de souscriptions pour des actions d'Argonaut Gold Limited, sera close le, ou avant samedi, le 4 mars 1922.

Au taux actuel quotidien des ventes toutes les actions seront vendues le 4 mars ou peut-être avant, surtout si quelques-unes des fortes applications actuellement non finies, sont complétées.

La demande pour des actions d'Argonaut a été beaucoup plus grande qu'on s'y attendait tout d'abord, sans doute causée par le futur boom des titres de mines d'or.

Rappelez-vous, les actions seront allouées dans l'ordre que les applications seront reçues — ceux qui retardent d'acheter jusqu'au dernier moment, leur argent leur sera probablement remis.

Tout indique que lorsque la liste de souscriptions sera close, il y aura un marché actif et fort aux Bourses pour ces actions, et il vous sera alors impossible de les obtenir au prix actuel.

Qu'on n'a pas perdu de temps à mettre les moulins en état de préparer l'or aux Mines Argonaut, est démontré par le fait que déjà une grande partie de la machinerie et des accessoires ont été expédiées.

Pour quelle raison n'achetez-vous pas vos actions de l'Argonaut Gold, Limited, pendant que vous en avez l'opportunité? Retarder peut signifier le désappointement, aussi pour quelle raison continuer à retarder? Remplissez aujourd'hui la formule d'application ci-attachée et envoyez-la de suite avant qu'il soit trop tard.

Dans cet espace restreint nous ne pouvons donner tous les faits sur l'Argonaut, mais s'il y a quelque chose que vous désirez savoir, écrivez, téléphonez ou venez nous voir. Nous serons très heureux de vous renseigner à ce sujet.

Prix 40 Cents l'Action (Valeur Nominale $1.00)
(Payée en entier et non cotisable)

Argonaut Gold, Limited
Chambre 601, Edifice Royal Trust, MONTREAL. Téléphone Main 2784

FORMULE D'APPLICATION

ARGONAUT GOLD, LIMITED,
601, Edifice Royal Trust, Montréal. Date . . . .

Par la présente je fais application pour......actions d'Argonaut Gold, Limited, valeur au pair de $1.00 chaque, au prix de 40 centins l'action.

J'inclus mandat-chèque au montant de $.........en plein paiement des dites actions.

Signature . . . .
Adresse . . . .

A TRAVERS LES MONDANITÉS

PARMI LES INVITES AU BAL DE RAVENSCRAG, hier soir. De gauche à droite, Mlle ANNE D'HALEWYN, Mlle MAGDELEINE HEBERT, Mlle CHARLOTTE DE LOTBINIERE HARWOOD, qui étaient au bal de Leurs Excellences Lord et Lady Byng de Vimy.

—Leurs Excellences lord et lady Byng de Vimy ont donné un bal à Ravenscrag, hier soir. Le capitaine O. Balfour, le capitaine l'honorable F.-W. Erskine, A.D.C.; le capitaine l'honorable W.-G.-H. Jolliffe, A.D.C.; et Mlle Rachel Walpole recevaient avec Leurs Excellences. Lady Elisabeth et lady Mary Byng étaient présentes. Voici la liste des personnes qui ont eu l'honneur d'être invitées: Mlles Rachel Allan, Ruth Abbott, Betty Abbott, Marcelle Amiot, M. Amos, G. Amos, Joy Arbuthnot, A. Aird, R. Aird, Simone Beaubien, Marie Beaubien, Laurette Beaubien, Butler, Marjorie Blackader, Audrey Buchanan, Audrey Buller, Jeanne Boyer, Marthe Boyer, Pauline Bertrand, Marie Bertrand, J. Beattie, Bouthillier, Grace Brown, Harriet Birks, M. Barthe, Baby, Boyd, E. Cantlie, P. Campbell, Beatrice et Francis Caverhill, Sarah et Audrey Cook, E. Cains, Glan Cantlie, Cochrane, M. Caverhill, Thea Cockburn, Elaine Casgrain, Marie et Joséphine Desbarats, Betty Dawes, Hazel Duclos, Anne d'Halewyn, M. Duggan, Helen Drummond, Gwynth Godfroy, Renée Geoffrion, l'honorable Alice Graham, Mlles Charlotte de Lothinière-Harwood, Gwen Hampson, Audrey Hampson, Ruth Henshaw, Constance Hope, Margaret Henshaw, Helen Hogg, Magdeleine Hébert, Synthia Holt, Houghton, H. Hague, Gertrude Hébert, Jeffrey, Kingham, Kennedy, Marguerite Lindsay, Louise Labelle, Berthe Labelle, Pauline Lacoste, Margaret Lockhart, Gwyneth Lewis, Ursula McCarthy, Marie Maréchal, Adeline MacTier, Grace MacDougall, Lorna MacDougall, E. Monk, Beatrice McDougall, Shiela McEachran, Arabella Murray, Louise Molson, M. Murray, Rita Mackenzie, Mary Mann, Helen McKim, Marguerite Mignault, G. Parker, Mona Prentice, Richard, Louise Raphael, Mlles Panet-Raymond, Mlles Queenie Rolland, Vardon Ross H. et M.-A. de Roussy de Sales, Jean et Jeddy Stavert, M. Smith, Elizabeth Sise, Smithers, Springett, Marguerite et Dorothy Stephen, C. Tarte, Marcelle Turgeon, Helen Trainor, Winnifred Tait, Lucille Terroux, Mlles Taschereau, Mlles Thibaudeau, Mlles Thompson, Frances Vanier, Mlles Wilson, Mlles J. Wilson, Gyneth Wanklyn, Marcelle Wood, Wonham, Wilde, B.-W. Wonham, Wilde, Emely Yates; MM. A. Abbott, M. Richard Angus, Donald Angus, P. Amos, Ian Adair, Jim Blaiklock, Kenneth Blackader, Geoff Benson, William Benson, Gerald Birks, Erskine Buchanan, Francis Buller, A. Beaubien, P. Beaubien, W. Beattie, J.-B. Beattie, A. Bergevin, G. Bouthillier, C. Beddington, H. Black, A. Barnard, H. Bogart, Louis Beaubien, Arthur Carlisle, Warwick Chipman, Jim Crowdy, W. Carling, R. Caverhill, Cavanagh, P. Cochrane, Carleton Ford, J. Cawthra, K. Cameron, H. Cook, Donald Davis, Gilbert Draper, Stockwell Day, Galt Drunford, F. Drumm, Desbarats, Ray Dillon, Henry Domvle, Mortimer Davis, Curson Dobell, Sidney Dobell, le lieutenant-colonel Dubuc, M. W.-W. Davis, le capitaine Drury, le lieutenant-colonel Royal Ewing, MM. J. Ellwood, Hubert Fairbanks, Harold Fetherstonhaugh, E. Fauteux, Foster, W. Fleming, Forget, Gaston Fortin, le major Fisst, MM. Gordon, P. Gouin, Blair Gordon, Grainger Grant, Theodore Heney, R. Hampson, Duncan Hodgson, R. de L.-Harwood, W. Hall, le major A. Holt, le capitaine H. Holt, MM. W.-R.-G. Holt, K. Handyside, A. Hamilton, Jim Humphrey, Gordon Herrower, Charlie Hope, Allan

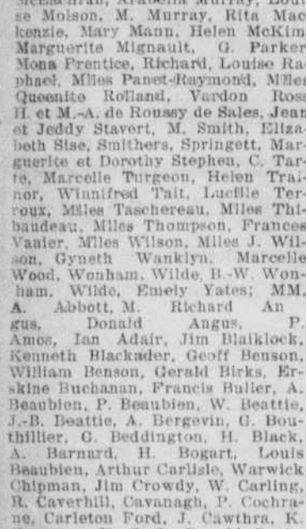

PARMI LES INVITES AU BAL DE RAVENSCRAG, hier soir. De gauche à droite, Mlle FRANCES VANIER, Mlle MARCELLE TURGEON, Mlle SIMONE BEAUBIEN, qui étaient au bal de Leurs Excellences Lord et Lady Byng de Vimy.

Howard, Austin Harrison, Jack Hunter, Bill Harwood, Robert Hart, le vicomte Holmesdale, MM. Hébert, H. Harroyer, W. Home, S. Joseph, J.-P. Kempt, G.-L. Keser, Stanley Lindsay, Lamothe, Graham-D Lewis, S. Lewis, P. Labelle, Jean Lafontaine, M. Lewis, Le Blanc, D. McLennan, T. McCarthy, Stewart Molson, G. McDougall, Jack McDougall, Duncan McEachran, H. McEachran, Stewart Merritt, Hawley Morphy, Dury McLennan, S. McLeod, Jack MacPherson, le major E. McKenna, MM. Eric Millard, S. MacPherson, J. Murray, M. McCauley, J. Macpherson, Ross Malcolm, K.-G. Mappin, F. Meredith, A. Noblet, P. Naggiar, M. Oliver, le major O'Donnohue, MM. C. Palmer, Alec. Parker, George-C. Passavant, Alec. et Hartland Paterson, Jacques Perron, Harold Pope, R. Pease, S. Peek, Poston, le lieutenant colonel Pope, MM. Réal P.-Raymond, Drummond, Ross, Gordon Reid, Jim Routledge, Raphaël Rolland, R. Roy, René du Roure, Bexford, le comte de Roumefort, MM. William Sutherland, Ewart Stavert, Gordon Shirres, Bernard de Salaberry, le marquis Michel de Roussy de Sales, MM. Norman Scott, J. Stethem, D. Taylor, Arthur Terroux, P. Thibaudeau, W.-M. Taylor, Graham Towers, John Trainor, Charles Taschereau, le lieutenant colonel Thackeray, le lieutenant Tidswell, MM. Anthony Vanier, Henri Vautelet, Hugh Wallace, David Wanklyn, Victor Whitehead, S. Williams, A.-Ogilvie White, W. Wonham, T. Wilde, le major E. Willoughby, MM. Monier Williams, W. Wilson, Montagu-Yates.

Lady Byng de Vimy portait une robe de tissu or et, dans ses cheveux, un diadème en diamants; lady Mary Byng portait une robe de tulle blanc et lady Elisabeth Byng, une robe de tulle mauve. Mlle Madeleine Thibaudeau portait une robe de velours jade ornée de tulle et de pierres du Rhin; Mlle Carmen Tarte, une robe de satin bleu pâle et de dentelle argent garnie de fleurs françaises; Mlle Joséphine Desbarats, une robe de velours bleu nuit garnie de ruban or; Mlle Berthe Taschereau, une robe en georgette orchidée; Mlle Marguerite Barthe, une robe de satin rose; Mlle Marie Panet-Raymond, une robe de satin et de tulle noire pailletée bleu paon; Mlle Marcelle Turgeon, une robe de satin bleu paon recouverte de dentelle de même ton; Mlle Françoise Vanier, une robe de satin et de tulle noire; Mlle Marie Maréchal, une robe en georgette bleu nuit; Mlle Pauline Bertrand, une robe en satin vert eau garnie de tulle et de feuilles; Mlle Marguerite Bertrand, une robe de georgette blanche avec tunique de dentelle et une touffe de fleurs françaises à la taille; Mlle Marie Beaubien, une robe blanche dont la tunique était entièrement perlée de perles argent; Mlle Anne d'Halewyn, une robe de velours chiffon bleu nuit et un évantail d'autruche gris argent; Mlle Simone Beaubien, une robe française en chiffon perlé bleu horizon; Mlle Magdeleine Hébert, une robe de tulle et soie rose cendré; Mlle Lucette Beaubien, une robe en georgette jade; Mlle Gertrude Wilson, une robe en satin bleu pâle; Mlle Lucienne Wilson, une robe en crêpe de Canton blanc perlée d'acier; Mlle Cécile de Lotbinière-Harwood, une robe blanche entièrement perlée d'acier ornée d'une ceinture, bleu paon; Mlle Charlotte de Lotbinière-Harwood, une robe de georgette violette.

—Les Canadiens qui ont été invités au mariage de la Princesse Marie au vicomte Lascelles, qui aura lieu en l'abbaye de Westminster, mardi prochain, sont: lord et lady Shaughnessy et l'honorable Marguerite Shaughnessy, l'honorable et Mme W.-C. Noxon, l'honorable et Mme J.-P. Pelletier, de Québec; lord et lady Morris, de Terre-Neuve; sir Edgar Bowring, l'honorable et Mme J.Shea, l'honorable et Mme F.-C. Wade, l'honorable et Mme J. Howard, de la Nouvelle-Ecosse; lady Nanton, Mme Munn, l'honorable et Mme J. Reid, lady Schreiber, l'honorable et Mme A. Milley. Ces jours-ci, la princesse Marie recevra lady Morris et Mme Munn, qui lui offriront un écrin à son chiffre, fait de l'or du Labrador; cet écrin sera enfermé dans une boîte en peau de phoque de Terre-Neuve.

—A la réception dont lady Byng a été l'objet à la Galerie des Arts, mercredi après-midi, Mme Rosaire Thibaudeau lui a souhaité la bienvenue et lui a offert un bouquet de roses. Son Excellence était accompagnée de Mlle Rachel Walpole et a été reçue par Mme Lyman et le Dr Grace Ritchie-England.

—Mme Louis Marchand et Mlle Cécile Joseph sont parties, ce matin, pour New-York, où elles passeront six semaines.

—Mme Roger Maillet recevra chez son père, M. J.-N. Dupuis, le mardi soir 28 de février, en l'honneur de M. Léo-Poi Morin, arrivé à Montréal hier soir, pour entreprendre une série de concerts. M. Adrien Hébert recevra, à son atelier, les amis de M. Morin, le samedi 4 de mars.

—Mme Léon Choquette a reçu à une partie de bridge et au thé, hier après-midi, en l'honneur de Mlle Olive Lavallée, de Berlin, N.H. Mmes Beauvais LaForest, Arthur Lalonde, Roméo Paquette, Mlle Juliette Cardinal ont servi le thé. Les salons étaient ornés de jonquilles.

—Mme Léon-Mercier Gouin est revenue de Québec.

—M. et Mme J.-N. Dupuis sont en voyage dans le sud des Etats-Unis.

—Lady Forget est revenue le Québec.

—Le bal qui a eu lieu, hier soir, au Ritz, au bénéfice de la Société de bienfaisance belge a remporté un beau succès. Plus de quatre cents personnes y assistaient. Les invités ont été reçus par les membres du comité d'organisation: M. et Mme John VanRickstal, M. et Mme Henry Laureys, Mmes de Verneuil, de Lalande, M. et Mme Fyan, Mme F. de Martigny, la baronne d'Halewyn, M. et Mme Joseph Chaballe, Mme Léopold Rodier, Mme R. Tessier, Mme O. Asselin, Mlles Céline Tanguay et I. Saint-Jean, MM. Ducastel, de Boucq, Van Acken. Les invités d'honneur étaient l'honorable Dr Henri Béland et M. Maurice Goor, consul général de Belgique. Tous les consuls généraux, les vice-consuls et leur épouse étaient présents. Mme John Van Rickstal portait une robe de tissu argent garnie de dentelle; Mme Henry Laureys, une robe de satin charmeuse à tunique pailletée et perlée noire; Mme J. Chaballe, une robe de satin noire garnie de dentelle; Mme Fyan, une robe de satin charmeuse et de dentelle noire; Mme de Lalande, une robe de crêpe de Chine verte; Mme R. Tessier, une robe de dentelle bleu alice; Mme Olivar Asselin, une robe de tulle grise et perlée; Mme F. de Martigny, une robe de charmeuse et de dentelle noire; Mme Rodier, une robe de crêpe de canton noir garnie de frange de soie; Mme la baronne d'Halewyn, une robe de satin noire et violette; Mlle Tanguay, une robe de charmeuse paon et de dentelle or.

—Mme Lorne McGibbon a reçu à dîner, mercredi soir, avant la danse qui a eu lieu, au bénéfice du Bien-Etre de l'Enfance. Les invités étaient: lady Mary et lady Elizabeth Byng, Mlles Lorna MacDougall, Audrey Cook, Magdeleine Hébert, Sarah Cook, le major Hoogson, M. Claude Pasavant, M. Charles Greenshields, M. Wanklyn, M. Herbert Cook.

—Mlles Paula et Lili Dussault, avenue Stuart, ont reçu, à l'heure du thé, mercredi et jeudi dernier.

—Mlle Madeleine Fortier est retournée à Ottawa, après avoir été l'invitée de Mme Eugène Béique.

—Mme E.-R. Gagnon, rue Sherbrooke, est de retour d'un voyage de deux mois dans l'Ouest Canadien. Mme Gagnon a aussi visité Saint-Paul, Minn., et Chicago.

—Mme Milton McDonald est à Ottawa, l'invitée de Mme A. Desjardins.

— Sir Stopford et lady Brunton reçoivent à dîner, ce soir.

—Mlle C. Wilhelmy, de Boston, est actuellement à Montréal, en visite chez sa soeur, Mlle Irène Wilhelmy, rue Saint-Denis.

QUEBEC

—Mme I.-A. Fortin a donné une partie de bridge, mardi après-midi. Les invitées étaient: Mmes Ernest Lapointe, d'Ottawa; Antonin Gallpeault, Adolphe Stein, de Rivière du Loup; E. Angers, de Springfield, Mass.; Georges Parent, Cyrille Delage, Louis Létourneau, Elzéar Létourneau, P.-J. Paradis, S. Gaudreau, Georges-H. Brunet, J.-Langlois, P.-W. Fortier, Louis H. Fortier, Emile Fortier, Arthur Saint-Laurent, Richard LaRue, P.-J. Jolicoeur, D. Brochu, Louis Moreney, A. Potvin, Edgar Fisher, Jules Brochu, H.-D. Barry, Aimé Marchand, J.-M. Roy, Albert Paquet, Achille Paquet, John Perkins, Thomas Vien, Joseph Gosselin, J.-T. Bégin, C.-O. Lacroix, René Dupont, Jean Lemieux, J.-E. Rose, H. Pinsonnault. Mmes Georges Parent, D. Brochu, John Perkins, S. Gaudreau ont servi le thé.

—Mme Alfred Lamontagne, de Chicoutimi, a reçu, mercredi, à une partie de bridge, en l'honneur de Mme Charles-Eusèbe Boivin. Les invitées étaient: Mmes Elz. Lévesque, Philippe Girard, Thomas Boivin, Edouard Savard, Mlle Routhier, Mmes Eudore Boivin, Raymond Belleau, Alphonse Tremblay, Mlle Cimon, de Bagotville; Mmes Jean Guay, Vincent Dubuc, Adolphe Routhier, L.-P. Desbiens, Albert Lemieux, Edide Lemieux, Philippe Coutu, Pierre Vézina, Guilmet, M.-R. Kane, Flynn, Bourbeau, W. Giroux, J.-C. Gagné, Bourbeau, Duchesnay. Mlles Antoinette Lévesque, Julia Donahue et Jeanne Garneau, de Québec, servaient le thé.

—Mme Oscar Drouin a reçu, mercredi, à l'heure du thé. Mmes C.-J. Lockwell, Eugène Furois, Alphonse Lessard servaient le thé, aidées de Mlles Juliette Alain, Jeanne Boutin, Antoinette Hamel, Cécile Tessier, Yvette Furois et Yvonne Morin. Les invitées de madame Morin étaient au nombre d'une soixantaine.

—Mme Janitch passe quelques jours à Québec, chez sa tante, Mme Jules Tessier, rue Laporte.

—Mlle Jacqueline Belleau, de Lévis, partira la semaine prochaine pour Saint-Lambert, où elle sera l'invitée de Mme Fred. McDonald.

OTTAWA

—Mardi, Mme Alexandre Bélanger, avenue Daly, recevait à une partie de bridge et au thé. Servaient le thé: Mmes M. Morisset, P.-T. Sylvain, A. L'Abbé, aidées de Mlles M. Primeau, A. Bureau, M. Barthe, J. Bélanger. Parmi les invitées: Mmes A. Saint-Laurent, C.-A. Séguin, L.-J. Beausoleil, P.-E. Marchand, A. Pinet, F. Brunet, E.-R.-E. Chevrier, J.-C. Woods, J.-T. Coupal, J.-L. Lamy, M.-W. Lefebvre, H. Bance, E. Rochon, A. Rocque, H. Valin, Ernest Brunet, H. Grignon, C. Bourdeau, A. Pinard, O. Langlois, P.-E. Bernier, A. Major, R. Barthe, E. Lortie, A. Gagnon, O. Sauvé, H. Trudel, Alfred Trudel, Mlles Bélanger, Bolduc, Dufresne et Touzin.

—Mme F.-O. Séguin a reçu à une partie de bridge intime, mercredi après-midi. Le thé fut servi par Mmes Bruchési, C.-A. Séguin, M.-A. Bélanger, assistées de Mlles Hébert, Robillard et Bélanger.

— Mme J. Bourque a reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de Mme Milton McDonald, de Montréal, et de Mme Bertrand, de l'Isle-Verte.

ON CROIT AVOIR ENFIN ARRETE CE MAITRE-CHANTEUR

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — La police municipale vient d'arrêter un individu qu'elle croit être le maître-chanteur qui opérait surtout dans les presbytères et chez les médecins où il se faisait donner des montants assez considérables, sous prétexte que si on ne s'exécutait pas, il dévoilerait des faits imaginaires ou autres et causerait un scandale.

Sa dernière victime serait un médecin bien en vue de Québec où il se serait présenté en déclarant que si on ne lui donnait pas une somme de $100, il le dénoncerait comme ayant maltraité sa femme au chevet de laquelle il se serait présenté en état d'ébriété.

Le médecin, par un concours de circonstances qui lui firent croire ce que l'individu lui disait, tomba dans le piège, mais plus tard, il constata que l'individu n'était pas marié et qu'il avait eu affaire à un escroc. Une plainte fut aussitôt portée. Cet individu comparaîtra pour enquête, le 28 de ce mois. Dans les presbytères, il se faisait passer pour étudiant.

SAINT-ROSAIRE

—M. et Mme Hervey Noël et M. Oscar Noël sont venus passer le dimanche avec leur soeur, Hélène qui est malade.

—Mme B. Ritchot, qui est dangereusement malade, a été transportée à l'hôpital.

—M. Beauchemin, de Warwick, était de passage ici, ces jours derniers.

—Mme J. Hébert a donné une réception, ces jours derniers.

SYSTEME QUE LE MAIRE SAMSON DESAPPROUVE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — Le maire Samson s'est déclaré absolument opposé à l'avance de l'heure, cette année, parce que, prétend-il, l'adoption de ce système amène la désorganisation générale.

Le conseil de ville sera probablement appelé, ce soir, à se prononcer sur cette question, mais on croit que la majorité sera pour l'adoption de cette mesure.

Le conseil aura à considérer, à ce sujet, une circulaire de l'association des chemins de fer canadienne qui demande, afin d'éviter les malentendus des années passées, d'attendre que les chemins de fer aient inauguré leur horaire d'été avant de prendre une décision.

LE GROUPEMENT DES AUTEURS A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24—Les auteurs canadiens de cette ville ont décidé, hier soir, de former une section québecoise des auteurs canadiens. Québec aura en conséquence des représentants, à l'assemblée générale de la société qui aura lieu demain, à Montréal, à trois heures de l'après-midi, dans la salle de la bibliothèque municipale.

Voici les noms des auteurs qui se sont réunis, hier soir, à l'hôtel de ville: l'honorable Thos. Chapais, l'honorable juge Rivard, MM. Joseph Dumais, Geo. Bellerive, W. Dumontier, A. Plamondon, N. P., Alphonse Désilets, Jules S. Lesage et J.-Eug. Corriveau, agent consulaire. L'honorable Thos. Chapais a été élu président de la nouvelle section et M. Joseph Dumais, secrétaire.

UN PRETRE CONSUL

New-York, 24.—Le "New-York Herald" annonce que le président Harding a nommé consul général au Maroc le P. Joseph M. Denning, curé de la paroisse Sainte-Marie, à Marion. Ce prêtre, qui est un vieil ami du président, a été autorisé par l'archevêque du diocèse à s'absenter pour un temps assez long, sans que la position que lui a confiée le gouvernement nuise à sa situation dans l'Eglise.

LE "CONTINENTAL LIMITED"

Le "Continental Limited" qui quitte Montréal, gare Bonaventure à 9.00 a.m. tous les jours fournit un service rapide et de luxe, traversant le Canada via la ligne courte et sur une route supérieure.

Le train est des plus modernes, est tout en acier et éclairé à l'électricité. Il comprend un wagon-bibliothèque-observatoire à compartiments, un wagon-lits ordinaire et un wagon-lits de touriste, des wagons-buffet de première et des wagons de colon. On a tout fait pour rendre le voyage confortable et agréable.

Renseignements complets, billets, taux donnés au bureau des billets de la ville, 230 rue S.-Jacques, Montréal ou à nimporte quel bureau des billets des chemins de fer Canadien - National - Grand-Tronc. (r)

mais Oui! Des Petits Pois SOLEIL

"Il y a 20 ans que j'en mange", nous disait récemment un vieil amateur de ces délicieux légumes et petits pois belges, réputés dans le monde entier. Quand on y goûte, on les adopte! Qualité absolument irréprochable.

Autres spécialités importées de grande réputation.

Savon de Castille "Le Soleil"
Huile d'Olive James Plagniol
Champignons "Feyret"
Pâtés Foie gras "Feyret"
Légumes "Le Soleil"
Fromage Roquefort "Grimal"
Fromage Gruyère "Bouquetin"
Eau gazeuse "Perrier"
Eau de table Evian Cachat
Moutarde "Géodite"

Thé Blue Bird

Le parfum des fleurs sous une forme rafraîchissante, —voilà ce que vous obtenez quand vous commandez ce thé nouveau.

LAPORTE, MARTIN, Limitée
DISTRIBUTEURS
684, rue Saint Paul Ouest
MONTREAL

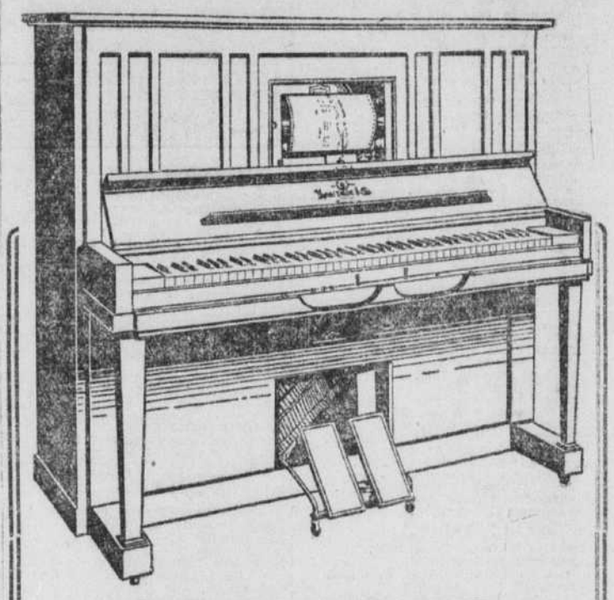

LES NOMS
PRETENT PARFOIS A LA
CONFUSION

POUR CETTE RAISON, EXPLIQUONS-NOUS

LE PIANO
HEINTZMAN & Co.

pour lequel nous possédons l'unique droit de vente à Montréal et dans les autres villes du Canada, est le Heintzman & Co. authentique, le seul piano Heintzman & Co.

C'est l'instrument employé par Tetrazzini, Melba, Caruso, Albani et autres grands artisques, celui qui a causé un extrême ravissement dans le monde entier.

C'est le piano dont la haute réputation n'affecte en rien le prix.

ET IL EST FABRIQUE AU CANADA

VENDU A MONTREAL *(avec facilités de paiement)* seulement

CHEZ
LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE

OUVERT CE SOIR ET DEMAIN SOIR
512 O.—rue Ste-Catherine—394 E.
2600 rue Notre-Dame Ouest
MONTREAL

LA MONTRE DE LA "FEMME AFFAIREE"

Doit être une montre qui garde bien le temps plutôt qu'une montre de parure. Avec cadran doré ou argenté, boîtier en or de 14 carats et un de nos meilleurs mouvements à 15 pierres—$38.00.

Les personnes qui désirent une montre qui tout en étant petite garde bien le temps, feraient bien de venir voir notre grande variété de montres-bracelets pour hommes et femmes.

Vous trouverez aussi des prix de bridge commodément placés sur un table spéciale. Depuis 50c.

Mappin & Webb CANADA LIMITED
353, rue Ste-Catherine O. — Montréal.

Semi-rogné — Gagne du temps

Papiers peints Empire semi-rognés pour votre salle à manger

Nous exposons divers dessins nouveaux et exceptionnellement jolis de papiers peints Empire, appropriés pour salles à manger.

Notre collection de papiers peints en tapisserie (auxquels la mode donne le premier choix pour murs de salle à manger), à effets cuir, batiste Canton et autres, est la plus belle du Canada.

Si vous voulez quelque chose de bon et d'élégant pour une pièce quelconque de la maison, voyez le choix de papiers Empire chez n'importe lequel des 4000 marchands et décorateurs vendant ces marchandises au Canada.

Le papier étant semi-rogné, l'ouvrage se fait plus vite. Demandez à votre décorateur ce qu'il pense des papiers peints Empire.

Empire Wall Papers LIMITED

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS
Magasin de détail: 192 rue Peel, Montréal.
Aussi à Toronto et à Winnipeg

12

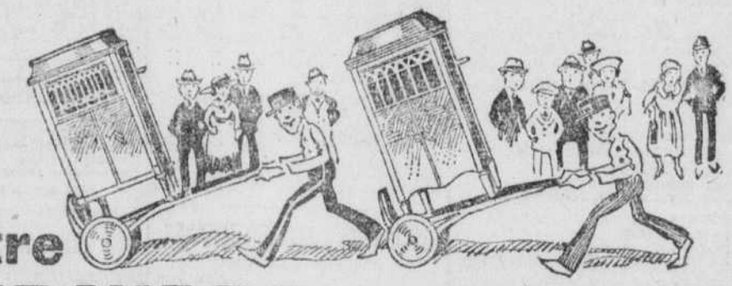

Notre DERNIERE SEMAINE
Nous Fermons le Magasin Lundi le 27. Nous abandonnons les affaires
DERNIERE CHANCE
DE VOUS PROCURER UN PHONOGRAPHE
PATHE

EN DESSOUS DU PRIX COUTANT DU MANUFACTURIER
Le reste de nos phonographes et Records doit être vendu demain soir
—IL NE NOUS RESTE QUE 20 MACHINES—
PHONOGRAPHES de $60.00 pour $25.00 PHONOGRAPHES de $175.00 pour $75.00
PHONOGRAPHES de $200.00 pour $90.00
Ces phonographes sont munis des fameux moteurs Meissleback et Heinaman à ressorts doubles. La caisse est en chêne ou acajou solides. Chaque machine est garantie neuve et parfaite.
OUVERT SAMEDI SOIR JUSQU'A 10.30 HEURES.

RECORDS
Une table de Records Pathé, votre choix à 4 pour . . . $1.00
Autre lot de Records Français. . . . . 75c la pièce

Fairbain Sales Co.
582, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

UN PROJET A ETUDIER

L'ACCES AUX AUTOMOBILES DU PARC DE LA MONTAGNE

Une proposition qui sera mise à l'étude par les autorités municipales. — Ouvrir un chemin particulier jusqu'à l'observatoire.

DES OPINIONS

Vu ce matin, l'échevin T. O'Connell, membre du comité exécutif échevinal, a déclaré qu'il allait d'abord se renseigner sur l'opinion du public, avant de soumettre au comité un projet de règlement concernant l'accès des automobiles dans la montagne. Personnellement, l'échevin O'Connell s'est déclaré favorable à l'idée de mettre un chemin à la disposition des automobiles. Il a mis ce projet de l'avant afin d'avoir, tout d'abord, l'opinion publique sur ce sujet. Aujourd'hui, l'accès du Mont-Royal est difficile, attendu qu'il n'existe plus de funiculaire. Le projet concernant le tramway n'a pas été adopté, et l'échevin O'Connell croit que si le public se prononce en faveur du projet, ce serait d'un grand avantage pour les visiteurs. Une fois qu'il aura reçu l'assurance que la population favorise l'accès de la montagne aux automobiles, l'échevin O'Connell soumettra un plan au comité exécutif.

L'échevin J.-Allan Bray est d'avis qu'on ne doit pas permettre aux automobiles de se servir du chemin qui part de l'avenue du Parc, attendu qu'un grand nombre de voitures à chevaux fréquentent cette route, et il y aurait danger d'accidents. L'échevin Bray croit que l'on pourrait très bien utiliser le chemin Shakespeare ou bien l'avenue des Cèdres, jusqu'à l'observatoire. Ce serait une bonne affaire, si l'on permettait aux touristes d'atteindre le sommet de la montagne en automobiles, a dit l'échevin Bray, pourvu que l'on ouvre une route particulière par laquelle ils pourraient se rendre jusqu'à l'observatoire.

L'échevin Victor Carmel déclare que si la chose peut se faire ce serait d'un grand avantage pour les touristes qui viennent visiter notre ville. Il faudra cependant choisir un chemin particulier, comme le chemin Shakespeare par exemple. Ainsi, les automobiles ne nuiraient pas aux voitures à chevaux. Il faudra empêcher les automobilistes de se servir du chemin qui part de l'avenue du Parc, où passent tant de voitures, surtout l'été. Enfin, il faudra trouver le moyen d'éviter les accidents. Le projet, en tout cas, mérite d'être étudié. Puisque nous ne pouvons avoir de tramway ni un nouveau funiculaire, la proposition de l'échevin O'Connell, d'étudier le projet concernant l'accès des automobiles dans le parc de la montagne mérite d'être examinée.

M. T.-C. KIRBY

Le secrétaire-trésorier de la Ligue des Automobiles de Montréal, se prononce absolument en faveur d'accorder aux automobilistes la permission de voyager sur les routes conduisant au sommet de la montagne mais, à condition que des règlements sévères soient mis en force et que de six à huit hommes à cheval, soient placés, en différents endroits, pour faire respecter scrupuleusement ces règlements. Pour exiger cette condition, M. Kirby se base sur le fait que les routes actuelles n'ont pas été construites pour supporter un tel trafic, qu'elles sont très dangereuses à cause de leurs nombreuses courbes et que, si des règlements très sévères n'existent pas ou ne sont pas strictement mis en force par la présence de policiers, de nombreux et sérieux accidents se produiront tous les jours.

LES MEMBRES DE LA DOMINION ALLIANCE REUNIS EN CONGRES

Le congrès annuel de la Dominion Alliance s'est ouvert, hier, à l'édifice central de la Y. M. C. A., rue Drummond. Les congressistes des deux sexes étaient assez nombreux.

La première séance fut présidée par le juge Eugène Lafontaine, de la Ligue anti-alcoolique de Québec. Présenté à l'auditoire par M. S.-J. Carter, le juge fit l'éloge de la Dominion Alliance qui a été une des premières sociétés à faire une campagne de tempérance dans la province. Il ajoute qu'il a été obligé d'abandonner la lutte active mais qu'il est toujours d'opinion que le seul moyen de faire disparaître les maux occasionnés par l'alcoolisme, est de supprimer la fabrication, l'importation et l'usage des liqueurs.

Le professeur J.-A. Nicholls, de Boston, dit qu'il est heureux de reconnaître que le mouvement de prohibition ne se confine pas au Canada et aux Etats-Unis; c'est un mouvement mondial. C'est un mouvement humanitaire et cosmopolite dans le meilleur sens du mot.

Il dit qu'il a eu l'avantage de diriger plusieurs campagnes de prohibition en Grande-Bretagne. Au cours de la guerre, plusieurs constructeurs de navires écossais demandèrent l'abolition des buvettes. Ils prétendaient que les ouvriers, ayant de meilleurs gages, buvaient plus qu'auparavant. Le gouvernement nomma alors une Commission de contrôle qui limita les heures de la vente des liqueurs.

M. Nicholls parla aussi quelque peu de la prohibition aux Etats-Unis. Il dit qu'il est faux de dire que tous les soldats sont en faveur de la vente des breuvages alcooliques.

Le président, M. S.-J. Carter parla du mouvement de prohibition dans la province. Il dit que la loi des liqueurs de Québec est une concession aux brasseurs. Il regrette que lors du referendum sur la bière, les prohibitionnistes n'aient pas eu le temps de faire une campagne effective. Il dit que le gouvernement ayant pris sous sa responsabilité, la vente des liqueurs fortes, les prohibitionnistes se trouvent malgré eux à faire le commerce de ces liqueurs.

M. Carter parla ensuite du chiffre d'affaires de la Commission des liqueurs. Depuis sa fondation, cette commission a vendu pour plus de $9,000,000 de marchandises, soit pour environ $1,000,000 par mois. Comme les profits sont considérables, il reste toujours la tentation de vendre le plus possible.

Le président ajouta que les circonstances l'obligent à croire que les conditions qui existent dans la province, sont mauvaises. Il est regrettable, dit-il, que le Québec n'ait pas suivi la même politique que toutes les autres parties du continent nord-américain.

NOCES D'ARGENT DE M. ET Mme A. PAPINEAU

Il y eut une nombreuse et jolie réunion, le soir du 11 du courant, dans le salon Saint-Denis, à l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Arthur Papineau.

Une adresse de circonstance fut lue au héros de la fête par M. J.-Eugène Pilon, pendant que le fils des jubilaires, M. Benoit Papineau leur présenta une bourse bien garnie.

M. Papineau fort ému devant cette marque d'estime, remercia du fond du coeur tous ceux et celles qui ont pris part à la sympathique démonstration. Il y eut de la danse, du chant et des déclamations. La "Serenaders Jazz Band" a fait les frais de la musique. L'on a fort applaudi Mme J.-Eugène Pilon dans les chansons qu'elle a rendues d'une manière artistique. Prirent

M. ET MME ARTHUR PAPINEAU
qui ont célébré leurs noces d'argent.

part aussi au programme du chant: Mlle Bella David, M. le docteur Prud'homme et M. J. Thibodeau. M. J.-Eugène Pilon a déclamé de fort jolies choses qui furent appréciées.

Un délicieux goûter fut servi aux invités parmi lesquels nous voyions:

M. et Mme Olivier Papineau ainsi que leur fils Emile; M. et Mme J.-Eug. Pilon, M. et Mme Albert Laliberté, M. et Mme Arthur Hétu, M. et Mme Paul Bilodeau, M. et Mme Sam Patenaude, M. et Mme Gaudias Bilodeau, M. et Mme Roméo Labelle, M. et Mme Georges Bilodeau, M. et Mme Ernest Bilodeau, M. et Mme Dominique Corbeil, M. et Mme Jos Tremblay, M. et Mme H. Corbeil, M. et Mme David Dion, M. et Mme J.-B.Lefebvre, M. Léon Bilodeau, M. F. Bilodeau, M. P. Bilodeau, M. Z. Bilodeau, le docteur Hector Prud'homme, M. et Mme Trudel, M. et Mme Wilfrid Labelle, M. et Mme R. Jubinville, Mlle Yvette Bilodeau, Mlle Irène Lefebvre, M. Aldéa Lefebvre, M. et Mme Chs Houlzet, M. et Mme O. Ballantyne, M. E. Robert, M. Jos. Bilodeau, Mlles Bérangère Thibodeau, M. et Mme Pierre Lefebvre, M. O. Taillefer, M. Jos. Dion, MM. E. et Jos.Bissonnette, Mlle Alphonsine Godmer, la famille de M. Gagné, du Salon Saint-Denis; Mlle Paquette, Mlle Simone Dansereau, M. Almanzar Therrier, M. et Mme Blanchette, M. Gauthier, M. Jetté, Mlle Yvonne Tremblay, Mlles Bélair, M. Larocque et plusieurs autres.

L'ACHAT DE SIX CAISSES ENREGISTREUSES POUR LA PERCEPTION DES IMPOTS

Le trésorier municipal, M. P. Collins, vient de recevoir les six caisses enregistreuses qui serviront à la perception des taxes. Ces caisses enregistreuses ont été achetées au prix de $5,179; elles faciliteront de beaucoup le travail des receveurs, à l'hôtel de ville. La caisse imprime le montant de l'argent reçu et la date du paiement, et détache ensuite le coupon du compte, le coupon étant la partie du compte que la ville garde. Avec les nouvelles caisses enregistreuses, on gagnera beaucoup de temps, surtout durant la période de perception des taxes, en septembre et en octobre. Comme les nouvelles machines sont plus grandes que les caisses enregistreuses ordinaires, il faudra probablement agrandir les cabines des percepteurs.

Londres, 23. — Un magasin qui coûtera 2 millions de livres sterling sera bientôt construit à Piccadilly.

FATAL ACCIDENT A SAINTE-ELISABETH

(Du correspondant de la PRESSE)

Arthabaskaville, 24.—Un pénible accident est arrivé à la scierie de M. Léandre Baril à Sainte-Elisabeth. M. Zéphirin Girouard, un des employés, a été saisi par une courroie et jeté avec force sur une machine en mouvement. Il a eu un bras arraché et fut affreusement mutilé. Il a succombé à ses blessures quelques heures plus tard. Il a été inhumé à Saint-Médard de Warwick. M. Girouard était âgé de 50 ans et laisse une femme et plusieurs enfants. Il était le frère de M. Philippe Girouard, de Mmes J.-B. Leblanc et Honoré Lambert, d'Arthabaskaville, et de M. Urbain Girouard, de Victoriaville.

Poughkeepsie, 23. — M. E.-N. Smith, président de la "Canadian Press", a épousé hier Mlle Besala-A. Siddall, garde-malade.

Cinnaform Pastilles

Pour les irritations de la gorge, l'amygdalite ou esquinancie. Efficace comme antiseptique de la gorge—détruit tous les germes. Agréable à prendre—goût de cannelle. 21F
50c. le Flacon. Petit Flacon 25c.
Ayez-en toujours une bouteille à votre portée.
NATIONAL DRUG & CHEMICAL CO. OF CANADA, LIMITED

GRANDE VENTE DE VIANDE
Pour VENDREDI et SAMEDI
MARCHE BREBOEUF
671 Avenue Mont-Royal Est—Tél. St-Louis 551.

Croupe de boeuf	10½c	Pattes de cochon	5c et 7c
Rosbif, au morceau	12½c	Bonne saucisse	10c
Sirloin	18c	Bologna	8c
Rôti	7c	Jambon cuit, au morceau	35c
Soupes	4c	Jambon cuit, en tranche	44c
Epaule	8½c	Breakfast Bacon, au morceau,	19½c
Bouillir	4c	Devant d'agneau	8c
Haut côté	5c et 8½c	Fesse d'agneau	15c
Cervelle de boeuf, 10 lbs.	75c	Fesse de veau de lait	14c
22 lbs de bon boeuf	$1.00	Bon beurre de crémerie	34c
Chop de boeuf, filet, au morceau	10c et 12c	Par 5 lbs	33c
Petite épaule de porc frais, trimmée	17c	Graisse de 1ère classe	14c
Tête de cochon	5c et 7c	Par 5 lbs	12c
		Oeufs frais	37c

TOUTES NOS MARCHANDISES SONT GARANTIES
Venez avant 9 hrs le vendredi, pour éviter la foule du samedi.
95-2

Certaines nourritures très riches sont plus utiles que d'autres
L'Emulsion Scott
est remplie de ces éléments qui produisent la croissance et la force.
Scott & Bowne, Toronto, Ont.
—FABRICANTS AUSSI DES—
KI-MOIDS
(Tablettes ou Granules)
Pour L'INDIGESTION
20-17

NOURYSO NOEL
Le Meilleur Remède pour les Yeux
Les yeux larmoyants, causé par le vent et le soleil, et les afflictions telles que yeux affaiblis, rouges, ulcères, paupières granulées, écailleuses, orgelets, etc. Nouryaol contient un liquide et un onguent, aucune drogue nuisible et peut être employé par les enfants et adultes. Ce remède employé au début renforcit la vue et prévient le port de lunettes. Vendu par les pharmaciens et opticiens au Canada.
17.20.22.24

COKE DE GAZ
Le Combustible Propre et Bon Marché
Charbon Anthracite - - $16.50 la tonne
Coke - - - - - - - - - - - - $11.50 " "
Economie - - - - - - - - - - $5.00 " "
Montreal Light, Heat & Power Cons.
Tél.: Main 4040 — Up. 4310 — Est 2935 — St-Louis 9090 — St-Louis 7378 — Rock. 1733 — Lasalle 1850 — Lasalle 397.
ou commandez à l'un quelconque de nos magasins ou bien chez votre marchand de combustible.
94-6

LES NOCES D'OR DE M. ET Mme C. CADIEUX

(Spécial à la PRESSE)

Saint-Hermas, 24. — M. et Mme Chrysologue Cadieux ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage.

La fête à laquelle a pris part toute la paroisse commença par une messe solennelle avec diacre et sous-diacre, chantée par M. le curé Demers dans l'église paroissiale magnifiquement décorée pour la circonstance. Au cours de cette cérémonie, M. le curé prononça une allocution des plus appropriées.

A l'issue de la messe, les paroissiens se joignirent aux parents pour escorter les jubilaires jusqu'à

M. et Mme CHRYSOLOGUE CADIEUX, qui ont célébré leurs noces d'or à S.-Hermas.

leur domicile où eut lieu une véritable fête de famille.

Une bourse de $150 et un grand nombre de cadeaux furent présentés aux jubilaires et une adresse leur fut lue par une de leurs petites-filles, Marie-Thérèse Cadieux, âgée de 14 ans. La bourse leur a été présentée par une autre petite-fille, Marie-Paule Cadieux, âgée de 5 ans.

M. Cadieux est âgé de 73 ans et Mme Cadieux de 70 ans. Leur famille est composée de 6 enfants et de 10 petits-enfants. Ils demeurent à Saint-Hermas depuis nombre d'années. M. Cadieux y occupe un poste d'affaires important.

Au nombre des parents invités qui ont pris part à cette fête, citons: de Montréal, MM. et Mmes Odilas Cadieux, témoins d'honneur, Ernest Paré, Z. Boileau, Mme H. Groulx, Mlles Azilda, Eva et Marie-Anne Cadieux, Alice Perrier, Lorette Groulx et Arthur Perrier, de Sainte-Thérèse, MM. et Mmes Albéric Paré, Edmond Paré, Désiré Charron, H. Charron, Léonidas Desjardins, MM. Alph. Cadieux, Ovila Desjardins, Mlles Rosina, Laida et Cécile Desjardins; de Sainte-Rose, M. et Mme A. Cadieux; de Saint-Benoit, MM. et Mmes Félix Perrier, Osias Drouin; de Terrebonne, M. et Mme Cléophas Paré; de Saint-Hermas, M. et Mme Félix Sauvé, tous cousins, cousines, neveux ou nièces des jubilaires; M. et Mme C. Cadieux, d'Hawkesbury; M. et Mme Donat Cadieux, de Grenville; Mme veuve H. Cadieux, de Montréal; M. et Mme A. Groulx, de Saint-Placide; Mlles Marie-Anne et Alexina et M. Alcide Cadieux, de Saint-Hermas, tous parents des jubilaires; Thérèse, Rita, Marie-Paule, Antonio, Anatole et Delval Cadieux, leurs petits-enfants.

Parmi les personnes qui ont envoyé des cadeaux, mentionnons: la famille Hormisdas Cadieux, la famille Odilas Cadieux, Ludger Gravel, G. Méthot et le Dr Pager.

LACADIE

Les funérailles de Mme Prosper Ferdais, née Hélène McDiermott, ont eu lieu le 22 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service fut chanté par l'abbé A. Lecourt, curé de S.-Luc, assisté des abbés J.-A. Coutlet, curé de la paroisse, et A. Campeau, vicaire à Notre-Dame-Auxiliatrice. Les porteurs étaient MM. Pierre Ferdais, J.-Bte. Ferdais, Charles Ferdais, François Ferdais, J. Bésette, A. Bouchard.

La défunte était âgée de 73 ans; elle laisse son mari, cinq fils, Pierre de S.-Jean; Charles, de S.-Jean; J.-Bte. et François, de L'Acadie, et Joseph, qui demeure dans l'Ouest canadien; deux filles, Mme Bessette, d'Iberville; et Mme Bouchard, de S.-Edouard.

LA CAUSE EST RENDUE EN COUR SUPREME

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — L'appel de la compagnie du Grand Tronc contre un jugement de la cour du banc du roi confirmant un jugement de la cour supérieure de Québec, qui accorde $8,000, de dommages à Dame Florida Labrèche, veuve de Hector Sarrazin, victime d'un accident mortel alors qu'il était à l'emploi de la compagnie, a été prise en délibéré par la cour suprême du Canada.

Sarrazin était employé comme inspecteur et réparateur de wagons dans les cours de la compagnie à Turcot; blessures reçues la veille alors qu'il fut succomba le 2 août 1920 aux fût frappé par un convoi rapide venant d'Ottawa. Madame Labrèche réclama $10,000 de dommages de la compagnie. La Cour supérieure de Québec lui accorda $8,000. La compagnie du Grand Tronc interpella appel devant la Cour du banc du roi qui confirma le jugement de la Cour supérieure.

ACCIDENTS DUS AU GEL

Vers 6 heures hier soir, Valmore Farineau, 34 ans, cultivateur de Sainte-Philomène de Châteauguay, s'est fracturé la jambe droite, en tombant sur le trottoir glissant, au coin des rues Bonsecours et Notre-Dame. Il est à l'hôpital Notre-Dame.

Mme A. Neilson, 50 ans, 26, rue Donacona, a eu la cheville du pied droit fracturée hier soir vers 9 heures, en tombant sur le parquet d'un tramway, au moment où elle allait en descendre, au coin des rues Sainte-Catherine et Guy. L'inspecteur Vincent, de la compagnie des tramways, la conduisit au restaurant du Louvre, puis le constable Hargrave accompagna la victime en autotaxi à sa demeure.

Berlin, 23.—Le chancelier Wirth a annoncé que bientôt sera discutée la question de l'élection d'un nouveau président d'Allemagne.

Ne Gâtez pas vos Cheveux en les Lavant

Lorsque vous lavez les cheveux de vos enfants, attention à ce que vous employez. N'employez pas des shampooings préparés ou rien autre chose contenant trop d'alcali, car c'est très dangereux, vu que ça sèche le cuir chevelu et rend les cheveux cassants.

La meilleure chose à employer c'est la "Mulsified cocoanut oil" ordinaire car elle est pure et entièrement exempte de graisse. Elle est peu dispendieuse et vaut mieux que toute autre chose. Mettez simplement deux ou trois cuillerées à thé de Mulsified dans une tasse où un verre avec un peu d'eau chaude, puis humectez les cheveux avec de l'eau et frictionnez.

Cela fait une riche et abondante mousse crémeuse qui nettoie parfaitement et se rince facilement. Les cheveux sèchent promptement et également et restent duveteux, d'une coquette apparence, luisants, soyeux, ondulés et faciles à peigner. En outre, elle détache et enlève toutes particules de poussière, de saleté et de pellicules.

Vous pouvez avoir le Mulsified dans toutes les pharmacies et quelques onces suffiront à tous les membres de la famille pendant des mois. Exigez le Mulsified. Gare aux imitations. Cherchez le nom Watkins sur le paquet.

R. L. WATKINS CO.
Walkerville, Ont.

Les thés verts du Japon ou de Chine
ne sont que de malheureux substituts du véritable thé vert
"SALADA"
961 F
Faites l'essai du "Salada" et convainquez-vous par vous-même. Sur réception d'une simple carte postale nous vous en expédierons un échantillon.
Adresse—SALADA, MONTREAL.

10c

Pastilles Pectorales MARTINEAU
Ces bonbons adoucissent les irritations de la gorge. Ayez-en à la maison.
Pastilles Noires, Menthol Marrube — Parégorique Menthol — Marrube

N'IMPORTE qui peut faire des beignes exquis avec la recette suivante, la Farine Preparée XXX Brodie qu'elle renferme est votre garantie qu'ils seront légers, bien gonflés, délicieux.
La Farine Préparée XXX Brodie est une farine scientifiquement préparée à laquel le vous n'avez à ajouter ni POUDRE A PATE, ni SEL, ni SODA.
Elle est idéale pour faire des beignes.
Faites-en une platée, vous verrez comme ils disparaîtront vite lorsque vos hôtes auront gouté leur exquise saveur.
RECETTE
2½ tasses de Farine Préparée Brodie, ¼ cuillerée à thé de muscade, 1 oeuf, 1 tasse de sucre, ½ asse de lait.
Battez les oeufs avec le sucre, ajoutez le lait, battez de nouveau et mélangez avec la farine et la muscade pour faire une pâte molle. Pétrissez légèrement, roulez, découpez avec le coupe-pâte et faites frire dans du saindoux chaud.
Depuis au-delà de 50 ans la Farine Préparée XXX Brodie a donné entière satisfaction à la Ménagère Canadienne.—Elle a obtenu les plus flatteuses distinctions officielles, dont deux médailles d'or aux Expositions Universelles de Paris et de Philadelphie. C'est la meilleure farine préparée au monde---la seule que vous devez employer.
EN VENTE PARTOUT EN PAQUETS DE 6 lbs. et de 3 lbs.
FARINE PRÉPARÉE XXX
BRODIE
Facilite la Pâtisserie
GRATIS: ECRIVEZ pour demander notre livre "SECRETS DE CUISINE."
Brodie & Harvie Limited, Montreal.

CASE
Pour Samedi Seulement
Un Achat Spécial de
Cravates Importées
95c

Un heureux achat nous permet de faire cette offre extraordinaire pour SAMEDI SEULEMENT. 756 belles cravates de soie importées de Suisse et de Lyon, France. Il y en a en magnifiques brocarts, jolis rayés et riches soies unies, dans les nouveaux effets de couleurs. 756 et à peine deux pareilles. La plus grande variété jamais offerte.

507 rue Ste-Catherine Ouest — CASE — Immeuble Drummond

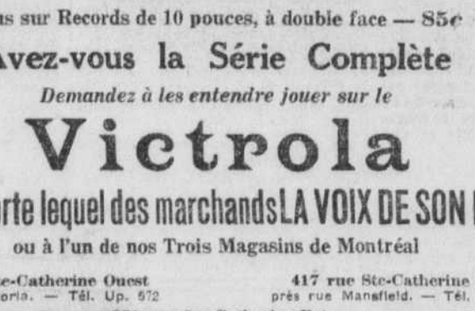
"HIS MASTER'S VOICE"

Records Victor
"La Voix de son Maître"
PAR
Paul Whiteman
et son Orchestre

They Call It Dancing et Dear Old Southland	18856
On the 'Gin 'Gin 'Ginny Shore et Marie	18859
Just a Little Love Song et Ty-Tee	18842
Gypsy Blues et When Buddah Smiles	18839
Everybody Step et Ka-Lu-A	18826
Weep No More My Mammy et April Showers	18825
Canadian Capers et Bimini Bay (Benson)	18824
Second-Hand Rose et Have You Forgotten	18818
South Sea Isles et Rosy Cheeks (All Star)	18801
Sweetheart et Baltimore Buzz (Blake)	18789
Learn to Smile et Oh Me Oh My	18778
Cho Cho San et Song of India	18777
Mon Homme et Toddle (Benson)	18756
Underneath Hawaiian Skies et Sip Sip Sippy Shore	18744

Tous sur Records de 10 pouces, à double face — 85c
Avez-vous la Série Complète
Demandez à les entendre jouer sur le
Victrola
Chez n'importe lequel des marchands LA VOIX DE SON MAITRE
ou à l'un de nos Trois Magasins de Montréal
355 rue Ste-Catherine Ouest, près rue Victoria. — Tél. Up. 572
417 rue Ste-Catherine Ouest, près rue Mansfield. — Tél. Up. 2418
279 rue Ste-Catherine Est, près rue Saint-Denis. — Tél. Est 2972
HIS MASTER'S VOICE LIMITED

Foisy Frères, Inc.,
210-216 Rue Ste-Catherine Est
TELEPHONE: EST 1644
Assortiment complet de
Victrolas et Records
"La Voix de son Maître"

His Master's Voice TRADE MARK
M.G. Valiquette LIMITE
471-477 STE. CATHERINE, EST
L'ASSORTIMENT COMPLET DE VICTROLAS ET DE DISQUES "HIS MASTER'S VOICE"
APPELEZ EST 4182 ET NOUS VOUS L'ENVERRONS SANS DÉLAI

NOUVELLES OUVRIERES

Les charpentiers de Montréal repoussent l'échelle des salaires du gouvernement.

UNE REQUETE A QUEBEC

Les ouvriers organisés des métiers du bâtiment, à Montréal, viennent de protester auprès du gouvernement de Québec, contre les salaires qui sont actuellement payés sur les chantiers publics, pour le compte de ce gouvernement. Un vif protêt a été envoyé au premier ministre l'hon. L.-A. Taschereau, à Québec, par les unions de la Fraternité Unie des charpentiers menuisiers, qui se plaignent que les salaires payés aux charpentiers, notamment, ne sont pas des salaires raisonnables. Dans leur requête, les charpentiers exposent que sur certains chantiers où s'exécutent actuellement des travaux importants, pour le gouvernement provincial, les charpentiers sont payés à raison de 35 cts, de 40 cts, ou de 50 cts de l'heure, alors que le gouvernement lui-même, oblige certains autres entrepreneurs à payer les charpentiers de 50 cts à 60 cts de l'heure. Les unions des charpentiers, affiliées à la Fraternité Unie d'Amérique, réclament et affirment que ce salaire de 50 à 60 cts de l'heure n'est même pas proportionné avec le coût actuel de l'existence. En conclusion de leur requête, les charpentiers demandent qu'à l'avenir, l'échelle des salaires raisonnables soit annexée aux contrats accordés par le gouvernement, de manière à obliger tous les entrepreneurs à payer un taux uniforme de salaire, et un salaire qui soit vraiment proportionné aux charges du père de famille. On attend la réponse du premier ministre.

UNION DES PLATRIERS

Le plus vif enthousiasme règne actuellement dans l'union internationale No 33 des plâtriers de Montréal. L'agent d'affaires et président de cette union, M. Morache, a reçu depuis quelques jours les applications de 25 membres nouveaux, qui seront initiés, à l'assemblée de ce soir, aux quartiers de la construction. M. Morache annonce que 23 plâtriers, qui étaient d'anciens membres de cette union, mais qui, pour une raison ou une autre s'en étaient retirés ont rejoint, avec joie, le vieux drapeau de l'union internationale.

A l'assemblée de l'union No. 33, ce soir, M. Morache fera un rapport très important sur la situation, et l'activité du travail pour les plâtriers à Montréal.

UNION DES REMBOURREURS

Les membres de l'union internationale des rembourreurs, No. 78, sont convoqués en assemblée régulière et d'urgence par le président de cette union, M. Wilfrid Bélanger, pour ce soir, à 8 h. au Monument National. Le comité chargé de l'organisation du concert-boucane, que cette union donnera dans 15 jours, le 10 mars, fera son rapport du travail accompli jusqu'ici. Cette fête doit réunir ce soir-là, au Monument National, un bon nombre d'officiers et dirigeants du mouvement international de Montréal, tous amis des rembourreurs. M. W. Bélanger a été élu président de ce comité. Les services de l'orchestre unioniste Donato sont retenus pour le concert. Tout annonce une brillante soirée.

CONFECTION POUR DAMES

Le local No. 112 des ouvrières de la confection pour dames appelle ses membres en assemblée, pour ce soir, à 8 h. à la salle Prince-Arthur. L'agent d'affaires, M. P. Martel, doit faire un rapport important sur la situation. Tous les membres sont priés d'y assister. Par ordre.

SYNDICATS CATHOLIQUES

Le conseil central des syndicats catholiques et nationaux de Montréal convoque tous les délégués affiliés à ce conseil, en assemblée régulière, pour ce soir, à 8 heures, aux quartiers des syndicats, 3 Craig est. Le conseil demande que les personnes ayant en mains des billets pour les trois dernières représentations théâtrales, qui ont été données récemment, en fassent retour ou rapport à l'assemblée de ce soir, sans faute. Divers rapports des comités seront soumis et discutés. Par ordre.

OUVRIERS D'AQUEDUC

Une assemblée d'une extraordinaire importance pour les hommes employés aux travaux d'aqueduc, à Montréal, sera tenue, ce soir, à 8 heures, au Monument National, par l'union No 16561 des travailleurs d'aqueduc, affiliée à la Fédération Américaine du Travail. Tous les membres sont priés d'y être présents. Par ordre.

CLUB DE LACHINE

Le club ouvrier de Lachine tient une assemblée extraordinaire, ce soir, à 8 heures, dans la salle des réunions de ce club, coin Saint-Louis et 10ème avenue. Des questions importantes et d'intérêt public y seront soumises et discutées. M. Harris Daoust, secrétaire.

UNION DES BARBIERS

L'union internationale No 455 des barbiers et coiffeurs d'Amérique prépare une grande soirée récréative pour mardi prochain, 28 février, jour du mardi gras. Cette fête aura lieu à la salle Lefebvre, 862 avenue Mont-Royal Est, et consistera en un bal mascarade. Des prix pour le meilleur costume et pour les concours de danse seront distribués à l'issue de la soirée. Le comité est présidé par le confrère Jean Dion. Le comité annonce que, pour être admis à cette fête, il n'est pas absolument nécessaire d'être costumé. Des billets seront en vente à la porte de la salle. Un orchestre renommé est retenu.

DANS LA FOURRURE

C'est demain soir, samedi, 25 courant, qu'aura lieu, dans la grande salle de l'Auditorium, coin Bleury et Ontario, la soirée de "euchre" et bal organisée par les unions internationales des ouvriers de l'industrie de la fourrure. Près de 200 prix, dont plusieurs de grande valeur, ont été recueillis pour le "euchre". Un orchestre de l'union est chargé de la partie musicale. Tout annonce un fort brillant succès.

REUNIONS POUR CE SOIR, 4me VENDREDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL, 303 Saint-Dominique: Union Nationale des briqueteurs, incorporée. Union internationale des travailleurs sur cuivre.

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario est: Union internationale No 33 des plâtriers. Union No 178 des charpentiers de navires. Union internationale des huileurs et nettoyeurs de machines. Conseil fédéré des métiers de la métallurgie.

QUARTIERS DES CORDONNIERS, 1215 Sainte-Catherine est: Union No 249 des tailleurs de cuir de la B. & S.W.U.

SALLE DES CHARPENTIERS, 2452 Ontario est: Union No 1558 des charpentiers-menuisiers.

MONUMENT NATIONAL, 296 Saint-Laurent: Union internationale No 78 des rembourreurs. Union des travailleurs de l'aqueduc.

SALLE PRINCE-ARTHUR, 37 Prince-Arthur: Union internationale No 112 des travailleurs de la confection pour dames.

SALLE DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 3 Craig est: Conseil central des syndicats catholiques et nationaux.

UNE AFFAIRE QUI INDIGNE TOUT PARIS

Paris, 24.—La population de Paris est indignée de voir que les plaintes pour commerce avec l'ennemi durant la guerre portées contre Paul Meunier et Mme de Ravisi ont été retirées, après que ces deux personnes aient été emprisonnées pendant 27 mois consécutifs. M. Meunier accuse l'ex-premier ministre Clemenceau de s'être servi de son autorité de premier ministre pour satisfaire des vengeances politiques personnelles.

M. Meunier fait aussi remarquer qu'il n'y a jamais eu de preuve contre lui. D'autres rejettent une partie du blâme sur Meunier, en lui reprochant d'avoir refusé d'aider les juges d'instruction.

Le "Temps" fait remarquer à ce propos que la liberté n'est pas suffisamment protégée, en France, dans de pareils cas. "Nos voisins d'Angleterre, dit le journal, ont une conception de la liberté et des droits individuels que nous pourrions avantageusement adopter". De son côté, le "Gaulois" dit: "Nous sommes fatigués des scandales financiers et politiques. Nous n'avions pas besoin de ce scandale judiciaire".

COUTEUX INCENDIE

(Du correspondant de la PRESSE)

Dixville, 24.—Un incendie a détruit la maison de M. Victor Cloutier, du rang 3, ainsi que les hangars y attenant.

MM. Joseph Hébert et Henri Maillhot arrivèrent les premiers sur les lieux, et, aidés du propriétaire de la maison, réussirent à sauver quelques meubles, ainsi qu'un voiture et une charrue, qui se trouvaient dans un des hangars. Tout le reste fut détruit. Il n'y a que de faibles assurances.

FEU M. O. TRUDEAU

(Du correspondant de la PRESSE)

Feu M. O. Trudeau

St-Edouard de Napierville, 23. — M. Octave Trudeau est décédé ces jours derniers à l'âge de 77 ans. Il laisse son épouse, née Marie Circé, cinq fils, Irénée, Séverin, Adrien, Dominique et Omer et cinq filles, Mmes E. Kirouac, Fillion, J. Bouchard, E. Poissant, A. Trudel, ainsi qu'un frère, Onésime et deux soeurs, Mmes Alfred Gervais et Moïse Monette.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Conduisaient le deuil, deux petits-fils du défunt, Oswald Lussier et Come Trudeau. Conduisait le corbillard, M. H. Trudeau. Les porteurs étaient: MM. Domina L'Ecuyer, Chéri Hébert, Dieudonné Serre, Domina Poissant, Hamefroi Trudeau et Wilfrid Poissant. Le service a été chanté par M. l'abbé Bernier, curé de la paroisse, assisté des abbés Perras et Derome, comme diacre et sous-diacre. Dans le cortège on y remarquait les petits-enfants du défunt, O. Trudeau, Blanche Trudeau, Lord Trudeau, Russell et Richard Poissant, Come et Nelson Trudeau; ses gendres, MM. Edouard Kirouac, Jos. Bouchard, Emile Poissant; ses neveux et nièces, Mme J. Meunier et son fils, Mme Ulric Trudeau et son fils Armand, Mme Ernest Serre, Mlle Marie-Anne Circé, de Montréal; Mme Octave Painchaud, L. Sénécal, M. et Mme Pacifique Lestage; MM. H. Trudeau, E. Trudeau; Mlles Maria Trudeau, de Lacolle; Irène Gagné; MM. D. Thibert, D. Poissant, J.-Bte Serre, Fridolin Lestage, Ovila Circé, Simon Thibert, Emery Circé, Hormier Gagné, Jean Thibert, W. Levert, Jean Levert, Paul Serre, Dieudonné Poissant, Emery Hébert, Eugène Remillard, Séverin Boulerice, François Lefebvre, Pie IX Lefebvre, Mme Paul Tremblay; MM. Joseph Bédard, Bruno Gagnier, Romuald Tremblay, Arthur Belcôa, Jos. Beaudin, Edmond Martinbeau, Antonio Bisaillon, Wilfrid Circé, le Dr et Mme Daignault, etc.

ON A ACCORDE UN SURSIS A LANDRU

Paris, 24.—Me Moro-Giafferi, le procureur de Henri-Désiré Landru, le "Barbe-Bleue de Gambais", vient d'obtenir un sursis de quelques jours, en faveur de son client. Me Moro-Giafferi a présenté au président Millerand d'autres considérations militant en faveur de Landru et le président de la république a promis de prendre une décision dans quelques jours. Landru devait être guillotiné cette semaine. Il s'agirait de commuer la sentence de mort prononcée contre Landru aux assises de Versailles.

TRING JUNCTION

M. Evangeliste Lagueux, qui était à l'hôpital de Québec depuis le commencement de janvier, est revenu dans sa famille.

—MM. Omer Doyon, Pierre Gagné et Pierre Roberge, père, ont assisté aux funérailles de M. Pierre Roberge, de Coleraine Station.

—M. et Mme Linière Huard sont revenus de leur voyage de noces.

—M. J.-H. Tremblay, B.S.A., surintendant des fermes de démonstrations fédérales, était de passage ici, mardi. Il a donné une conférence agricole à S.-Jules, où il y a une ferme de démonstration. Il a traité spécialement de la culture du blé d'Inde. Presque tous les cultivateurs de S.-Jules et quelques-uns de S.-Frédéric y assistaient.

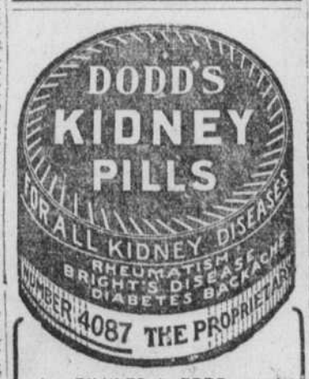

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

264-n w

LES TROUBLES DE 1837-1838

Une conférence de M. l'abbé Emile Dubois à la Société historique.

M. BENJAMIN SULTE

M. l'abbé Emile Dubois, professeur au collège de Sainte-Thérèse, a donné, hier soir, une très intéressante conférence sur les troubles de 1837 et 1838 à la réunion de la Société Historique de Montréal. La réunion était présidée par Me Victor Morin. A la suite de la conférence de M. l'abbé Dubois, M. Benjamin Sulte a fait un certain nombre d'observations au sujet des fameuses 92 résolutions et de l'organisation politique de la Grande-Bretagne au temps de l'agitation au Canada.

M. l'abbé Dubois, en faisant l'historique des événements de 1837 et 1838, a donné des détails inédits tirés de différents mémoires, ce qui a d'autant plus intéressé les auditeurs. Le conférencier a d'abord parlé de la grande assemblée du 10 août 1837, à laquelle prirent part Papineau et Chénier. Il décrivit ensuite l'organisation militaire confiée à Girod qui eut pour résultat la réunion d'environ 1,500 patriotes, dont à peu près 250 prirent part au combat de Saint-Eustache sous le commandement de Chénier. Les autres patriotes s'étaient alors dispersés et Girod s'était enfui. M. l'abbé Dubois parla du camp de Saint-Benoit, et de l'expédition commandée par Colborne contre ce camp. Le conférencier stigmatisa les carnages, les pillages et les brigandages par lesquels se signalèrent les soldats loyaux, notamment à Saint-André, à Saint-Placide, aux Eboulis. Les chefs, dit-il, doivent porter leur part de la honte pour de tels actes de leurs soldats.

M. Benjamin Sulte, parlant des 92 résolutions, dit qu'elles n'étaient pas raisonnables, car l'Angleterre ne pouvait pas donner ce qu'elle ne possédait pas alors. A partir de 1792, dit-il, nous n'avons cessé de demander des réformes, tout le monde sait cela, mais personne n'a jamais pris la peine de s'assurer si l'Angleterre possédait de telles réformes. Il conclut que les Canadiens qui demandaient des réformes allaient plus loin que le parlement de Londres. Ce n'est que plus tard que les réformes se firent en Angleterre. En réalité, la constitution de 1791 était à peu près calquée sur celle de l'Angleterre à cette époque.

LE CAPITAINE GORMAN FAIT, DEPUIS 35 ANS, PARTIE DE LA POLICE

Il y a eu 35 ans le 21 du courant que le capitaine James Gorman qui a la direction des postes 24 et 25, fait partie du corps de la police de Montréal. Le capitaine Gorman est estimé de ses chefs et aimé de ses camarades et de ses subalternes.

Le capitaine J. GORMAN qui, depuis 35 ans, fait partie de la police.

Aussi le 21 février ne s'est pas passé inaperçu. Dans la soirée plusieurs officiers et constables se réunissaient au poste 25 pour féliciter M. Gorman et lui offrir leurs bons souhaits. La fête était présidée par M. l'échevin Angrignon. L'adresse de circonstance fut lue par le lieutenant Shanahan, pendant que le constable Bertrand, au nom de ses camarades, présentait une magnifique plume-fontaine à l'officier qui pendant 35 ans s'est dévoué sans relâche pour la protection de ses concitoyens.

M. Gorman remercia de tout coeur les généreux donateurs, après quoi on exécuta un intéressant programme de chant, de musique et de déclamations. L'orchestre Bougie avait été retenu pour la circonstance.

Le capitaine Gorman a servi sous les chefs Paradis, Hughes, Legault, Campeau et Pierre Bélanger. Il a endossé l'uniforme le 21 février 1887. Nos félicitations.

Londres, 24. — Le colonel Armstrong, président de l'Association des industries britanniques, croit que la restauration commerciale n'aura pas lieu avant un an.

UN ATTENTAT D'UNE AUDACE INOUIE SE PRODUIT A BROOKLYN

New-York, 24.—Trois bandits se sont rués en plein midi, hier, à Brooklyn, sur un courtier en bijoux, Jacob Wisniack, l'ont obligé de monter dans un automobile et lui ont enlevé des diamants d'une valeur de $20,000.

Après que la victime fut dans l'auto, deux des bandits saisirent la sacoche dans laquelle se trouvaient les diamants tandis que le troisième fit avancer la voiture à petite vitesse. Il y avait plusieurs personnes sur les lieux, y compris un agent de police et un pompier, mais aucune d'elle n'eut connaissance du vol avant que Wisniack, étourdi par un coup qu'il reçut sur la tête, fut jeté en dehors de l'auto.

Après avoir jeté leur victime sur le pavé, les bandits s'enfuirent à toute vitesse. Personne n'eut l'idée de les poursuivre.

* * *

Comme résultat d'une bagarre au cours de laquelle on s'est servi de revolvers, un homme est mort et sept personnes ont été arrêtées. Trois de ces dernières sont blessées. La bagarre a eu lieu hier matin, dans le café Neutral, 19, rue Kenmare. La victime, Jerry Ruberto, fut frappée au coeur et transportée à l'hôpital Saint-Vincent où elle mourut quelques instants plus tard.

On sait que lors de la bagarre, il y avait plusieurs hommes et femmes dans l'endroit. Tous célébraient l'inauguration du nouveau restaurant.

Lorsque les agents pénétrèrent dans le restaurant, ils trouvèrent que la vaisselle était cassée et que les meubles étaient recouverts de tâche de sang. La police croit que Ruberto avait déjà participé à deux assassinats.

POUR PREVENIR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

M. W.-G.-H. Cam a fait une conférence sur les moyens de prévenir les accidents dans les usines, à l'Institut du Génie Civil, rue Mansfield. Le conférencier illustra son travail au moyen de projections lumineuses.

M. Cam a expliqué comment la mécanique a remplacé le travail manuel au détriment de la société mais au grand bénéfice du commerce car on n'a qu'un but: produire beaucoup et vite. Les pertes de vies sont innombrables; on a vu naître les bouges, la maladie, le crime et enfin la haine des classes. Sur le total des accidents, aux Etats-Unis et au Canada, l'industrie contribue pour 30%.

Le conférencier conseille pour remédier à cela une coopération des sociétés de prévention et une législation adéquate. M. A.-E. Tagge, de la Canada Cement Company occupait le fauteuil.

UNE DEMISSION

Liverpool, 24.—Sir Alfred Booth a abandonné la présidence de la compagnie Cunard parce qu'il est malade. Il sera remplacé par sir T. Royden.

OBTENEZ VOTRE PAQUET

GRATUIT

DE $1.00 DE VERITABLES YEAST VITAMINE TABLETS (TABLETTES VITAMINE DE LEVURE) chez votre pharmacien AUJOURD'HUI. SI VOUS ETES MAIGRE ET EMACIE ET DESIREZ AVOIR QUELQUE CHOSE POUR VOUS AIDER A ENGRAISSER ET AUGMENTER VOTRE POIDS les Yeast Vitamine Tablets (Tablettes Vitamine de Levure) devraient être employées en même temps que le Nuxated Iron organique (Fer nuxaté). Sans fer organique la nourriture et les vitamines sont absolument inutiles, parce que votre corps ne peut pas transformer une nourriture inerte et sans vie en cellules et tissus vivants à moins d'avoir beaucoup de fer organique dans le sang. Le fer organique ramasse l'oxygène de vos poumons. Ce fer organique oxygéné se mêle avec votre nourriture digérée, lorsqu'il est absorbé dans votre sang exactement comme le feu s'unit au charbon ou au bois et de ce chef il crée une force et une énergie énormes. Sans fer organique dans votre sang, les aliments passent pour ainsi dire par votre corps sans produire aucun bien.

Des arrangements ont été pris avec les pharmaciens de cette ville pour donner à chaque lecteur de ce journal un gros paquet de $1.00 de véritables Yeast Vitamine Tablets (Tablettes Vitamine de Levure) absolument gratuitement avec chaque achat d'une bouteille de Nuxated Iron (Fer nuxaté).

NUXATED IRON
For Red Blood, Strength and Endurance

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS
Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

L.M.V.-8.A

L'EXTRAIT ORCHITIQUE CONCENTRE DU Dr FRED. DEMERS
est infaillible contre découragement, maladies nerveuses, attaques de nerfs.
Essayez-le, en vente partout.
DEPOT: 309 ST-DENIS 78-m.v.n

Mlle Flora Boyko, raconte coment Cuticura l'a guérie de ses boutons.

Mon visage commença d'abord par me démanger, et après il devint couvert de boutons qui le défiguraient beaucoup. Les boutons étaient durs, rouges et petits, et ils étaient répandus par toute ma figure et me démangeaient tellement que je les grattais et je ne pouvais dormir.

"Ces boutons m'incommodèrent pendant près d'un an, avant que j'eus employé le Savon et l'Onguent Cuticura et quand j'eus employé cinq morceaux de Savon Cuticura et cinq boîtes d'Onguent Cuticura je fus guérie". (Signé), Mlle Flora M. Boyko, Gardenton, Man., Déc. 26, 1918.

Si vous avez acquis une peau claire et saine grâce à l'emploi de Cuticura, tenez-la claire en vous servant de ce Savon pour tout ce qui a rapport à la toilette, aidé de légères applications d'Onguent quand ce sera nécessaire. N'oubliez pas d'y inclure le Talc parfumé et exquis dans vos préparations pour la toilette. Magnifique après le bain.

Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. Vendus par tout le Dominion. Dépôt canadien: Lymans, Limited, 344, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Le Savon Cuticura rase sans pot

SERVICE d'un JOUR pour tous GENRES de VETEMENTS

Pas seulement pour les complets et paletots, mais encore pour chandails, vestons, écharpes, cravates, gants, robes de bain, vestons de fumeurs, gilets de fantaisie, bonnets et paletots en fourrure. Examinez les articles que vous avez mis de côté; il peut s'en trouver que notre service rendrait à leur beauté initiale.

Nettoyeurs — BRITISH-AMERICAN DYEING CO. LIMITED — GOLD MEDALISTS DYERS & CLEANERS — Teinturiers

Victoria 470 — Uptown 1999 — Main 1803

LE INTERNATIONAL MUSIC STORE

Autrefois 101 rue Drummond

est Déménagé

au No 633 Ste-CATHERINE Ouest

GRANDE VENTE DE MUSIQUE

Escompte jusqu'à . . 60%

96-2

Notre Rayon du PAPIER-TENTURE

prend trois étages de l'immeuble ci-contre. Les ressources sont si grandes que nous pourrions faire la décoration d'une douzaine

D'HOTELS MONT-ROYAL

et nous en aurions encore suffisamment pour approvisionner le reste du Canada.

L'assortiment a été pris au Japon, en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada.

Il est si considérable qu'il peut satisfaire tous les goûts. Venez nous faire une visite.

The G. A. Holland & Son Co.

517, 519, 521 rue Ste-Catherine Ouest

Purity ICE CREAM

HEATHISATION VEUT DIRE PURIFICATION

HEATHISE

La Heathisation purifie davantage notre délicieuse crème à la glace et augmente sa valeur nutritive en préservant de la destruction ces mystérieuses vitamines que sont les éléments de santé et de développement de la nourriture.

Meilleure, plus pure, plus nourrissante.

PLUS PURE QUE L'AIR

Notre Spécial pour Dimanche
BISCUITS AUX AMANDES
Alléchant comme son nom.

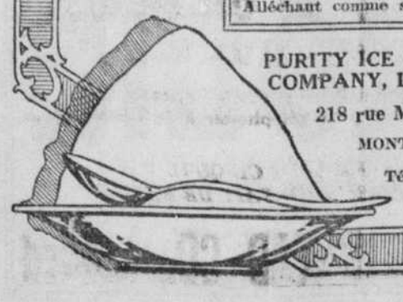

PURITY ICE CREAM COMPANY, LIMITED
218 rue Mountain
MONTREAL
Téléphones: Up. 5300, Up. 7596

PIANOS

PIANOS Mason Risch Hartford

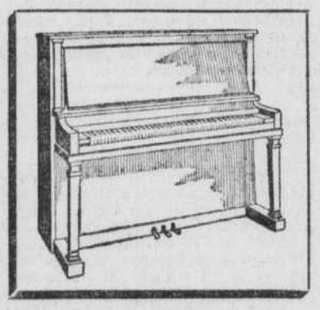

PIANOS Toronto Kleber

POURQUOI ?

de tous les pianos canadiens

Le Piano Pratte

EST-IL LE SEUL

qu'on entend dans les grands concerts par des artistes de renom? — C'est parce que c'est le SEUL vrai piano d'artiste canadien vraiment digne de ce nom.

Le meilleur endroit pour acheter un Pratte c'est chez

Bouvier Limitée

452 Est, rue Ste-Catherine

(En face chez Dupuis)

Où vous trouverez l'assortiment complet de Grafonolas et tous les disques Columbia et Phonographes.

Dans le Département de Musique en Feuilles, vous trouvez le plus grand Assortiment de Musique CLASSIQUE et MODERNE, aussi bien que les PIECES demandées aux divers EXAMENS des ACADEMIES et CONSERVATOIRES. Si vous n'assistez pas aux Auditions de musique Française, demandez le Catalogue, envoyé sur réception de 3 cents pour affranchissement.

NOTA:—Assistez à nos auditions gratuites de musique française tous les mardis.

SAMEDI

VENTE D'OUVERTURE DE NOUVEAUX CHAPEAUX DE PRINTEMPS CHEZ DAVIES LE CHAPELIER POUR DAMES

Plus de 500 modèles ravissants venant de New-York — chapeaux garnis et tailleur pour dames, jeunes filles et fillettes. Prix de vente $3.95

Des centaines d'autres beaux chapeaux marqués spécialement à $4.95, $5.95, $6.75

VENEZ LES ESSAYER ET PRENEZ CONNAISSANCE DES NOUVELLES MODES DU PRINTEMPS CHEZ

DAVIES — LE CHAPELIER POUR DAMES

Magasin de la rue Ste-Catherine, coin Drummond.
Magasin de la rue Bleury, près du théâtre Impérial.

A LA SESSION DE QUEBEC

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE A FAIT BEAUCOUP DE TRAVAIL

Elle adopte plusieurs bills et en rejette d'autres. — La colonisation.

L'AFFAIRE DES TYPOS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — La tempête qui s'est abattue hier sur Québec a eu quelque effet sur la Législature, à la séance d'hier après-midi, car peu de députés étaient présents. A un certain moment, il n'y avait pas quorum et l'on dut faire fonctionner la cloche appelant les députés pour un vote. Les députés arrivèrent à la hâte pour voter, mais on ne leur en demandait pas tant. C'était pour obtenir un quorum qu'on les appelait.

On a cependant fait beaucoup de besogne. On a adopté quelques bills et l'on en a tué un important, celui relatif à la fermeture de bonne heure des magasins. Puis on a discuté longuement un cas de colonisation que le ministre intéressé a expliqué à la satisfaction de la Chambre.

L'AFFAIRE DES TYPOS

Au moment où l'on allait passer à l'ordre du jour, M. Joseph Gauthier, député de Montréal-Sainte-Marie, demanda la permission de soulever une question de privilège pour communiquer à la Chambre une résolution adoptée par les typographes de Québec. Voici le texte de cette résolution:

Résolution.
Union Typographique Internationale.—

Québec, 21 février 1922.

A la requête de l'honorable Médéric Martin, maire de Montréal, et de M. Joseph Gauthier, député de Montréal-Sainte-Marie à l'Assemblée Législative, nous avons décidé de retourner à l'ouvrage et de terminer les travaux d'impressions de la Législature nécessaires au fonctionnement de ladite Législature, durant la présente session, aux conditions offertes par les patrons, soit $29. pour 48 heures de travail, l'impression des Statuts comprise.

Nous voulons prouver à la population de la cité de Québec et de toute la province que l'intention de l'Union Internationale n'était pas d'arrêter le travail de la Législature.

Nous espérons que les membres des deux Chambres et le public en général sauront apprécier notre action.

(Signé): Vincent FUSK,
Président de l'Union Typographique de Québec.

"J'ai cru, ajoute M. Gauthier, devoir communiquer cette résolution à la Chambre, étant donné la position embarrassante dans laquelle je me trouvais placé. Je suis député d'une division ouvrière, de plus je suis typographe et représentant de l'Union Typographique internationale dans la province de Québec. J'ai voulu faire mon devoir et je puis déclarer que, depuis le 14 février, c'est-à-dire depuis la déclaration de la malheureuse grève des typographes de Québec, j'ai fait tout mon possible pour engager les intéressés à en arriver à une entente.

"Finalement, l'hon. Médéric Martin, maire de Montréal, étant arrivé à Québec, lui et moi avons travaillé ensemble et nous avons obtenu que le travail de la Législature ne fût pas affecté par cette grève.

"Je dois dire que les typographes n'ont jamais voulu lancer un défi à la Législature en déclarant la grève durant la session. Leur contrat expirait le 14 février, cette date était fixée depuis bien longtemps, et les typographes n'ont jamais eu l'intention de nuire en quoi que ce fût aux travaux de la Législature. Ils persistent à penser que leurs revendications sont justes et qu'ils finiront par obtenir justice.

"Qu'il me soit permis d'ajouter que j'espère que, d'ici à peu de jours, probablement dès la semaine prochaine, tous les typographes seront retournés à l'ouvrage et qu'il y aura un entente définitive entre les intéressés."

M. Sauvé:—"L'honorable député me permettra-t-il de lui poser une question?"

M. Gauthier. "Certainement".

M. Sauvé: "Avec la permission de la Chambre, je demanderai à l'honorable député comment il se fait que les typographes n'aient pas jugé à propos de se rendre aux demandes que le premier ministre leur a faite, la semaine dernière et qu'il ait fallu l'intervention du maire de Montréal pour les faire retourner à l'ouvrage pour les travaux de la Législature?"

M. Gauthier: "Si le chef de l'Opposition veut se renseigner au sujet de l'intervention du maire de Montréal, il fera mieux de s'adresser à l'honorable M. Martin lui-même."

ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

L'honorable M. Taschereau: "Je suis enchanté que la proposition que nous avons faite la semaine dernière ait été enfin agréée. Qu'elle l'ait été par l'entremise de l'hon. M. Martin et du député de Montréal-Sainte-Marie, je n'y ai aucune objection et je les en félicite.

"Je tiens tout de même à dire que le gouvernement maintient l'attitude qu'il a prise la semaine dernière et que je n'ai rien à retirer des paroles que j'ai alors prononcées. Les typographes nous font savoir qu'ils n'ont jamais eu l'intention de nous arrêter dans nos travaux législatifs. Je dois dire que, la semaine dernière, ils avaient absolument refusé de travailler aux ouvrages de la Législature; ils avaient même refusé de nous laisser un seul homme pour nous aider à nous débrouiller dans le labyrinthe qu'est une imprimerie. Je constate heureusement aujourd'hui qu'ils sont revenus sur leur décision.

"Qu'il me soit permis de formuler un souhait; c'est que le voeu exprimé par le député de Montréal-Sainte-Marie sur la fin prochaine de la grève se réalise et que difficultés entre les maîtres-imprimeurs et leurs ouvriers soient réglées définitivement.

"Je répète ce que je disais récemment. J'espère que nous ouvriers auront assez d'indépendance et d'esprit patriotique pour savoir régler leurs propres affaires sans avoir à attendre des ordres de l'étranger. Je suis heureux du règlement amical qui vient d'être conclu grâce à l'esprit canadien qui anime les nôtres. Et j'espère que, grâce à ce même esprit, la grève ne recommencera pas après la session.

"Je sais que notre attitude a pu déplaire à quelques ouvriers et c'est bien malheureux. Mais nous avons reçu tant de témoignages d'approbation de toutes parts que nous avons la conviction que notre attitude est celle qui devait être prise dans les circonstances. Dans tous les cas, le gouvernement n'a rien à regretter et, si l'occasion s'en présentait de nouveau, il n'hésiterait pas à prendre la même attitude."

AFFAIRE DE COLONISATION

M. Sauvé, chef de l'Opposition, a soulevé un débat en présentant une motion pour la production de la correspondance échangée entre M. Elphège Bourbonnais, de Lachine, et le gouvernement, en 1921, au sujet des lots 12 et 13-4 du canton de Howard.

"En faisant cette motion, dit M. Sauvé, je désire savoir si les renseignements que je possède sont exacts. La Chambre et la province ont besoin de connaître, de mieux connaître l'administration du gouvernement, en particulier ce qui a trait à la colonisation. En parlant sur ma motion, je veux qu'il soit bien compris que je ne veux nullement prendre la défense de certaines gens contre les colons, mais mon seul but est de bien connaître comment se fait la colonisation dans notre province et quel en est le résultat pratique.

"En parlant ainsi, je veux établir que si je suis obligé de parler de Montréal et de colon, cela ne veut pas dire que je suis pour les sports de Montréal au détriment des colons. Le colon, je veux le protéger contre les politiciens prévaricateurs. Le colon est un cultivateur, et on sait trop l'attention particulière que je porte aux classes peu protégées, pour douter de mes sympathies pour le colon. Mais nous sommes réunis ici pour connaître les actes administratifs du gouvernement, et pour savoir si les différentes branches d'administration sont conduites comme le disent les ministres et leurs journaux. Il s'agit de colonisation, il importe de savoir si ceux qui possèdent des lots sont réellement des colons et si la province doit compter sur ces gens pour assurer le progrès de la colonisation et une plus grande production.

"Le 18 octobre 1921, un M. Bourbonnais, de Lachine, écrivait au ministre de la Colonisation pour lui demander d'acheter les lots 12 et 13 du 4ième rang du canton Howard. Le 25 du même mois, le ministre lui faisait répondre qu'il transmettrait copie de sa lettre à M. l'agent Marchand, de Sainte-Agathe pour rapport. Le ministre faisait ajouter que la vente du lot 13 avait été annoncée pour révocation au mois de mars dernier et que les choses étaient restées dans le statu quo. Le 8 novembre, le ministre écrit à M. Bourbonnais qu'il n'y a pas lieu de révoquer les lots 12 et 13. Le 1er décembre M. l'agent Marchand aurait écrit une longue lettre au ministre de la Colonisation, dénonçant ces messieurs de Montréal et d'ailleurs qui désirent se procurer des places de villégiature au détriment des colons.

"J'avais compris que le gouvernement bâtissait la route de Montréal à Mont Laurier, pour avantager les colons sans doute, mais pour aussi faire du nord une place de villégiature idéale en vue de l'avenir quand les marchands de bois auront là fini leur commerce. On calcul que le cultivateur du nord trouvera alors dans le touriste ou le villégiateur, une de ses principales sources de revenus.

"Mais cela ne veut point dire que le colon doive être négligé, maltraité pour faire place aux messieurs de la ville. Le colon a ses droits et j'entends les respecter et travailler à les faire respecter.

"Dans le cas présent, je ne connais nullement M. Bourbonnais; je ne l'ai jamais vu. Si le député de Jacques-Cartier le connaît, il devra nous dire un mot de l'un de ses électeurs. Je ne connais nullement les détenteurs des lots.

"Voici les renseignements qu'on me fournit. Le numéro 13 appartiendrait à un M. Thivierge demeurant dans le village de Sainte-Agathe. Mme veuve Bruyère qui possède le lot No 12, demeure aussi dans le village de Sainte-Agathe. Ce sont ces deux lots que M. Bourbonnais voulait acheter. Je ne suis pas prêt à blâmer le gouvernement de n'avoir pas révoqué ces lots pour les vendre ensuite à M. Bourbonnais. Il me faudrait une raison bien forte pour enlever des lots à ces pauvres gens du nord qui, eux, ont connu la misère et mérité la sympathie de tout homme de coeur. Mais il paraît que le gouvernement voulait révoquer les lots et qu'avis à cet effet avait été donné à la porte de l'église. On prétend que les détenteurs de ces lots ne sont pas des colons, ne résidant pas sur les lots et ne font pas les travaux exigés par la loi. L'agent M. Marchand prétend le contraire.

"Un M. Choquette a acheté le lot 11 de Omer Plouffe, mais le billet de location était fait au nom de Xavier Plouffe, de Saint-Jérôme. Le lot d'Omer Plouffe, No 10, était occupé par un nommé Desjardins qui y coupait du bois et le charroyait à Sainte-Agathe. Il n'y aurait pas fait de terre neuve. Aujourd'hui c'est un nommé Doré qui possède le lot.

Il l'aurait eu d'un nommé Desjardins qui n'aurait pas de titre. Le point est celui-ci: Les détenteurs de lots remplissent-ils tous leurs obligations? Est-ce qu'il ne se fait pas un gros trafic de lots, au point de vue de bois de corde, etc.? Pourquoi des détenteurs n'ont-ils pas resté sur ces lots? Probablement parce que cela ne paye pas. Est-ce parce que le colon manque de protection ou que la colonisation a été dirigée vers des régions impropres à la culture. Je comprends que la situation soit souvent difficile à juger pour le ministre. Mais il reste un fait, c'est que grand nombre de colons ne gardent pas leurs lots.

"Je soulève cette question afin de bien connaître la situation. Un grand nombre de lots sont détenus par des gens qui ne résident pas dans le canton où ces lots sont situés. Pourquoi? Je ne veux pas maintenant blâmer ces détenteurs, mais je veux bien connaître la situation avant de me prononcer sur le cas des détenteurs de Saint-Agathe. "Le Soleil" ne dira toujours pas que je ne suis pas raisonnable.

L'HON. M. PERRAULT

L'honorable M. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, répond au chef de l'Opposition que la colonisation a fait des progrès considérables en cette province en ces derniers temps. Puis il explique le cas des lots de M. Bourbonnais, de Lachine.

Une pauvre veuve, Madame Brière, avait obtenu des lots du gouvernement, il y a quatre ans, mais elle ne put commencer à faire les travaux de défrichement avant deux ans parce que la limitation de ces lots n'était pas établie. Depuis 1919, elle a défriché dix acres, mais c'est une pauvre veuve, mère de cinq enfants qui ne sont pas en âge de cultiver la terre, et à cause de sa pauvreté, elle a décidé de vendre ses lots.

Il peut y avoir eu des torts, mais à cause des circonstances, le département a fait exception aux règlements en faveur de cette femme.

Y a-t-il quelqu'un qui blâmerait le gouvernement d'avoir refusé de se rendre à cette demande? C'est à la demande de l'agent des terres que les délais demandés ont été accordés.

Dans le cas de M. Gaudet, ce dernier avait commencé ses défrichements quand il a demandé du délai, qui lui a été accordé.

D'ailleurs, les rapports des inspecteurs disent que ceux qui ont fait du défrichement sur ces lots n'ont fait aucune exploitation forestière. Le bois y a été coupé par les détenteurs de permis de coupe.

Le ministre ajoute que la loi a été faite sévère pour exiger la résidence autant que possible sur les lots et l'accomplissement de toutes les conditions du billet de location. Cependant, il peut se présenter des exceptions lorsque les colons donnent des raisons sérieuses, telles que la pauvreté ou la maladie, pour obtenir un délai ou un transport de lots. Et il y a une foule d'autres raisons.

"Pas une foule", dit M. Sauvé.

"Retirons le mot "foule", si vous le voulez, reprend l'hon. M. Perrault, mais il y a d'autres raisons, et nous n'accordons les demandes que lorsque l'on nous donne des raisons sérieuses.

REPLIQUE DE M. SAUVE

Le chef de l'Opposition remercie le ministre de la Colonisation de ses renseignements et dit que c'est de cette façon qu'on peut le mieux connaître l'administration de notre province. C'est en mettant devant la Chambre le pour et le contre d'une question qu'on peut la comprendre et saisir les réformes qui s'imposent. En agissant ainsi, on évitera les protestations injustes et les faux colons.

"Le ministre de la Colonisation, continue M. Sauvé, dit que la Colonisation progresse plus que jamais, même plus qu'au temps du merveilleux curé Labelle, mais comment se fait-il que la population rurale diminue toujours? Il y a déménagement de colons, c'est vrai, nos vieilles paroisses se dépeuplent. Mais il n'y a pas d'immigrants ni de Canadiens des Etats-Unis parmi les nouveaux colons. Ce sont les vieilles paroisses qui se dépeuplent au bénéfice des régions de colonisation. C'est pourquoi l'on voit tant de maisons fermées dans les vieilles paroisses."

L'hon .M. Perrault fait remarquer que, l'été dernier, il nous est revenu 300 familles des Etats-Unis qui se sont établies sur nos terres.

M. Sauvé reprend que cela n'apparaît pas dans les rapports officiels qu'on lui a remis. Il croit, d'ailleurs, que ces familles des Etats-Unis qui sont revenues remplacent sans doute celles de Thetford-Mines, qui sont parties pour les Etats-Unis.

La motion a été adoptée unanimement.

FERMETURE DE BONNE HEURE

Le Chambre se forme ensuite en comité plénier pour étudier le bill Vautrin relatif à la fermeture de bonne heure des magasins.

Le Dr Lemieux, vice-président, est au fauteuil et va pour déclarer le bill adopté aussitôt après sa lecture.

"Expliquez", demande M. Monet.

Il faut dire que ce bill, qui avait été référé au comité de législation, a été rapporté à la Chambre par ce comité sans expression d'opinion. Le bill y avait été combattu par le premier ministre.

M. VAUTRIN

M. Vautrin explique que, depuis trente ans, la loi donne aux conseils municipaux le pouvoir de réglementer les heures de fermeture des magasins. A Montréal, plusieurs règlements ont été adoptés à ce sujet. Le règlement actuel oblige les magasins à fermer leurs portes à sept heures du soir les quatre premiers jours de la semaine.

Il s'agit simplement de donner aux conseils municipaux le pouvoir de retoucher leurs règlements de fermeture de bonne heure. Ils pourront le faire s'ils le jugent à propos, après avoir avoir entendu les opinions des délégations qu'ils recevront à ce sujet de la part des employs et des patrons.

On a dit que ce bill était demandé par les grands magasins. Cela n'est pas exact. Ce sont les organisations ouvrières qui l'ont demandé, entre autres les syndicats nationaux et catholiques qui ont formulé des voeux dans ce sens à leurs conventions de Chicoutimi et de Hull.

On a dit que cela nuirait aux marchands. M. Vautrin lit à ce sujet l'opinion de M. Gareau, marchand, de Montréal, qui croit que le mouvement de la fermeture de bonne heure devrait se faire graduellement jusqu'à ce qu'on ait obtenu la fermeture à six heures du soir.

M. Vautrin fait remarquer que les personnes employées dans les magasins de Montréal, à l'heure qu'il est, et qui sont pour la plupart des femmes, travaillent aujourd'hui 66 heures par semaine, soit dix heures les quatre premiers jours de la semaine, douze heures le vendredi et 14 heures le samedi. Il n'est pas étonnant que cet état de choses fasse triompher le mouvement qui se fait pour écourter trop les heures de travail chez certains corps de métier. Il est vrai que, dans certaines villes, les magasins restent ouverts encore plus longtemps qu'à Montréal. Mais on emploie un double personnel dans ces magasins. Dans ces conditions, si l'on exigeait l'emploi d'un double personnel, le bill n'aurait plus sa raison d'être. Mais il ne faut pas s'attendre à cela ici.

M. Bédard, député de Montréal-Hochelaga, se prononce contre ce bill qu'il croit très désavantageux pour les ouvriers en général. En effet les ouvriers cessent généralement de travailler à six heures et ce n'est qu'après cela qu'ils peuvent acheter ce dont ils ont besoin. D'un autre côté, la réduction des heures d'ouverture de magasins nuirait à la concurrence qui est nécessaire pour faire baisser le coût de la vie.

L'hon. M. Lacombe, député de Montréal-Dorion, et M. Arthur Paquet, député de Saint-Sauveur, se prononcent en faveur du bill Vautrin. Ils prétendent qu'il ne s'agit aucunement de forcer les conseils municipaux à faire fermer les magasins de bonne heure, mais seulement de les autoriser à passer des règlements à cet effet. L'autonomie des municipalités est donc respectée.

M. Monet, député de Napierville, propose que le comité se lève. C'est-à-dire qu'il propose la mort du bill. Cette motion est rejetée par un vote de 16 à 17. L'hon. M. Taschereau est au nombre des députés de la minorité.

M. Ricard propose alors que l'on autorise les conseils municipaux à empêcher l'ouverture des magasins avant huit heures du matin, mais qu'on laisse telle quelle l'heure de la fermeture. On réduirait ainsi les heures de travail des employés de magasins sans nuire aux ouvriers qui désirent faire leurs achats entre six et sept heures du soir.

On prend le vote sur cet amendement, mais M. Ricard est le seul à voter pour.

M. Vautrin propose alors l'adoption de la clause principale. Cette proposition est rejetée par un vote de 15 à 16.

Le bill étant pratiquement rejeté, M. Vautrin propose que le comité ajourne à plus tard l'étude du bill.

L'hon. M. Taschereau fait remarquer qu'il serait mieux d'adopter une autre procédure. "Il vaudrait mieux, dit-il, rapporter le bill à la Chambre, puisqu'il reste un article, celui qui dit que la loi entrera en vigueur le jour de sa sanction. Le député de Saint-Jacques pourrait alors présenter une motion pour renvoyer de bill devant le comité plénier avec instruction de l'amender dans le sens qu'il désire, et il aurait l'avantage d'avoir un vote régulier, inscrit aux procès-verbaux."

M. Vautrin n'adopte cependant pas cette procédure et M. Monet propose de nouveau que le comité se lève.

"Soyons sérieux, dit M. Sauvé. Le bill est important et nous devrions procéder plus sérieusement."

"Ma proposition, réplique M. Monet, est très sérieuse. C'est le seul moyen d'en finir."

On prend le vote sur cette nouvelle proposition de M. Monet, qui est adoptée par 18 à 14. C'était la mort du bill.

Il est à remarquer que tous ces votes ont été pris en comité plénier, en bloc. On n'a fait que compter les votants, sans les inscrire.

M. Vautrin doit proposer la semaine prochaine la réinscription de son bill sur le feuilleton de l'ordre du jour.

LOI DE COLONISATION

L'hon. M. Perrault a fait adopter un bill amendant la loi de colonisation. Il ne s'agit que d'autoriser le sous-ministre de la colonisation à signer la révocation des lots.

"N'y a-t-il pas de danger?" demande M. Sauvé.

"Pas quand on a un bon sous-ministre", répond l'hon. M. Perrault.

M. Sauvé répond que l'on pourrait bien ne pas avoir toujours de bons sous-ministres de la colonition, et qu'il n'est pas bon que le ministre rejette trop de responsabilité sur le sous-ministre.

Le bill a néanmoins subi sa troisième lecture.

Le premier ministre a aussi fait adopter sans discussion un petit bill sans importance, amendant la loi des compagnies de Québec.

LEGISLATION PRIVEE

On a oté la troisième lecture du bill concernant le pont de l'Ile Bizard et le bill concernant la commission métropolitaine de l'Ile de Montréal, chacun avec un amendement.

M. Sauvé a fait adopter sans discussion une motion pour la production de documents concernant la "Clarke Steamship Co."

AU CLUB LIBERAL LAURIER-OUTREMONT

Le club libéral Laurier-Outremont convoque ses membres à une assemblée qui aura lieu ce soir à 8 hrs, à la salle Boismenu, 142 avenue Laurier Est. D'importantes questions seront discutées. Tous sont requis d'y assister.

LES CORPS BIEN NOURRIS RAYONNENT ET ATTIRENT

Ce dont les personnes faibles ont besoin pour se refaire de la chair ferme et retrouver leur charme, c'est de suivre un traitement au Tanlac.

LES formes arrondies, les joues pleines et les belles couleurs ont un charme qui attire et qui proclame la santé. Elles attirent ceux qui se portent bien parce qu'ils veulent avoir auprès d'eux des personnes qui ont une vigueur, une capacité de travail comparable à la leur, et surtout parce que ceux qui ont une bonne santé en connaissent le prix.

Ce qui précède fait comprendre que les femmes maigres, frêles et souffrant de malnutrition sont souvent déçues et ont de l'amertume au coeur. Non seulement elles sont perdu la plus grande partie de leur charme physique, mais aussi leur esprit est devenu amer et si désagréable que les personnes qui se portent bien ne veulent plus les voir. Elles voient la vie en noir et ne peuvent goûter les mille voies qu'offre chaque jour la vie à celles qui se portent bien. Pourtant il leur suffirait de savoir que la seule cause de leurs maux est la malnutrition — tout simplement que par suite de mauvaise assimilation des aliments, elles dépérissent et meurent lentement de faim, même au milieu de l'abondance.

Dans ces cas de ce genre le Tanlac a prouvé un nombre incalculable de fois sa valeur indiscutable. Aucun médicament n'a été récommandé de façon aussi positive par un aussi grand nombre de personnes de toutes les conditions sociales. Il tonifie rapidement l'appareil digestif de manière qu'il soit en mesure de remplir ses importantes fonctions qui consistent à fournir à l'organisme les matériaux nécessaires à la récupération des forces perdues.

Vous devriez avoir faim presque tout le temps. Excepté en sortant de table, la pensée des choses qui se mangent doit vous intéresser vivement et faire naître votre désir d'en manger bientôt, et même tout de suite. Si vous n'avez pas aussi bon appétit que cela, c'est qu'il n'est pas ce qu'il devrait être et que vous n'êtes pas en aussi bonne santé que vous devriez être.

Votre santé est la résultante de la quantité de principes nutritifs que les milliers de cellules de votre organisme extraient de vos aliments pour se refaire des forces et de l'énergie. Lorsque votre appareil digestif est en parfait état, il faut vraiment un malheur pour vous ennuyer et l'attaque des microbes qui suffirait à tuer un être affaibli, sera repoussée sans que vous en ayez même connaissance par votre organisme si vous vous portez bien. Il est probable que les milliers de personnes qui meurent de maladies infectieuses n'en auraient même pas été incommodées si leur organisme eut fonctionné normalement et eut été convenablement préparé à repousser les microbes par une assimilation convenable des aliments.

Il est aujourd'hui facile à quiconque d'être en santé parfaite. Le Tanlac en effet peut remettre l'appareil digestif, les organes d'élimination en parfait état. Si vous êtes amaigri, si vous souffrez de dyspepsie, d'excès de bile, de maux de tête, procurez-vous aujourd'hui même une bouteille de Tanlac chez votre pharmacien. Commencez tout de suite à suivre le traitement du Tanlac. Il vous donnera les résultats qu'il a déjà donnés à des milliers de personnes qui l'ont suivi.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux.

International Proprietaries, Inc., Atlanta, Ga.

Votre Thé du Dimanche

n'est pas complet

sans la dernière création en fait de pâtisserie, le

Gâteau au Café

magnifiquement glacé et aromatisé.

Achetez-en un Samedi

C'EST DELICIEUX.

On peut l'acheter chez tous les épiciers ou de nos vendeurs, ou on peut **téléphoner à St-Louis 108 et West. 1332.**

NOUS FAISONS CE QU'IL Y A DE MIEUX EN FAIT DE PAIN

CANADA BREAD CO., Limited

La Vente d'Ecoulement de Février de Woodhouse Finit Mardi Soir à 7 hrs.

On n'a plus que jusqu'à mardi soir, soit quelques jours seulement, pour profiter de nos occasions d'économie de février. Ajournez vos occupations et venez bénéficier des grands rabais que nous offrons. Choisissez ce qu'il vous faut et ouvrez un compte aux termes qui vous conviendront. Nous garderons vos meubles et les assurerons gratuitement jusqu'à demande ou vous les expédierons immédiatement à votre gré. Mais venez aussitôt que possible, car tout se vend si vite qu'il nous faut constamment renouveler nos assortiments chez les manufacturiers. Il y a plusieurs merveilleuses occasions que nous n'avons pas suffisamment d'espace pour mentionner ici. Venez en prendre connaissance, ce soir si vous le pouvez. Le magasin sera ouvert jusqu'à 9 heures.

Mobilier Adam pour Salle à Manger

Mobilier de 9 articles très approprié pour le nid des mariés d'avril ou de juin, ou pour la maison de campagne. Table ronde à rallonges, buffet de 48 pouces, originales poignées de bois, siège mobile. Fini noyer ou ciré. Bonne valeur à $150. Exactement tel que cliché.

Très spécial à **$99.75**

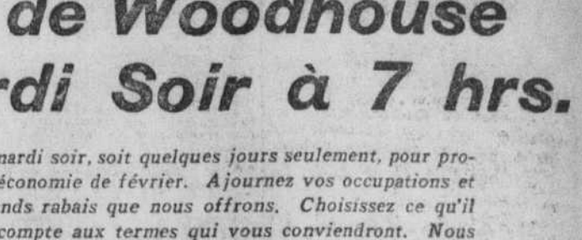

Mobilier de Boudoir de 7 Articles

en chêne massif fini ciré. Sièges à ressorts en simili-cuir. Tel qu'illustré. Quatre chaises, une table et des appui-livres. Prix ord. $50.

Maintenant **$36.95**

Carrosses de Bébés

Les nouveaux modèles sont exposés dans nos salles. Ils sont charmants, ingénieux, sont le dernier cri du confort et se présentent dans les plus belles couleurs. Ne manquez pas de les voir.

Mobilier de Salle à Manger Louis XVI

tel qu'illustré ci-haut, en riche noyer mat. Buffet de 54 pouces avec grand compartiment à vaisselle, tiroir à linge et tiroir à coutellerie doublé de velours. Cabinet à vaisselle de 38 pouces, table ronde à rallonge de 48 pouces. Sièges cuir espagnol mobiles. Prix ord. $375.

Maintenant **$225**

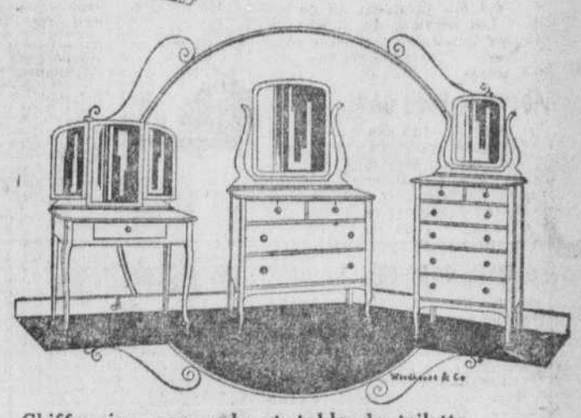

Chiffonnier, commode et table de toilette, fini ivoire ou noyer. Les 3 articles se vendent ordinairement $100.

Maintenant **$59**

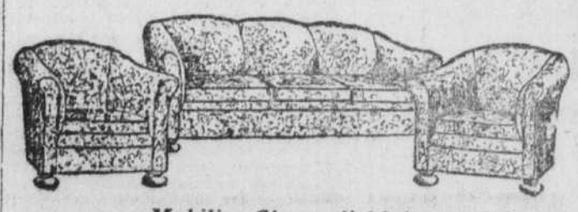

Mobilier Chesterfield de 3 articles

recouvert en tapisserie, très bien rembourré, ressorts Marshall, ressorts au dossier et au siège, qui est muni d'un coussin mobile. Belle et bonne couverture en tapisserie. Prix ord. $135.

Très spécial **$89**

Chaises pour salle à manger

5 chaises et un fauteuil en chêne massif avec siège moëlleux en excellent cuir. Vu la qualité, le prix en est modéré à $39.75. Tant qu'il y en aura

$21.95

Nous ne pouvons nous engager à exécuter les commandes par téléphone. Venez au magasin. Heures: 8.30 a.m. à 7 p.m.; le vendredi, jusqu'à 9; le samedi, jusqu'à 10.

Grand soin pour les commandes par la poste. Port payé dans un rayon de 150 milles. Emballage gratuit.

Woodhouse & Co.

—les grands marchands de meubles anglais.
Vingt magasins en Grande-Bretagne.

79-83 Rue Sainte-Catherine Ouest

Succursale de Toronto: 384-6, rue Yonge.

Siège social: 29, Curtain Road, Londres, E. C. 2, Ang.

Télép.: Plateau 4125, 4071.
Montréal.

Londres, Angleterre. Edimbourg, Ecosse. Glasgow, Ecosse. Liverpool, Angleterre.

MURPHY'S

Angle des rues Ste-Catherine et Metcalfe.

HEURES D'AFFAIRES — 9 A.M. à 6 P.M.
TELEPHONE UPTOWN 6010

VENTE DE SOUS-VETEMENTS TRICOTES POUR DAMES

COMMENCERA SAMEDI

Marchandises de haute qualité provenant des principaux manufacturiers du Canada et des Etats-Unis.

Il y a plusieurs années que nous n'avons pu procurer à notre clientèle un tel assortiment de sous-vêtements à d'aussi bas prix.

CAMISOLES

Unies ou à côtes suisses, de stylo ordinaire ou d'opéra. Grandeurs : 36 à 40. Prix de vente **.29**

En beau coton blanc, d'un tricot uni, de style ordinaire, d'opéra et à effet de manches courtes. Grandeurs : 36 à 40. Prix de vente **.35**

En beau coton, unies ou à côtes suisses, de style ordinaire ou d'opéra, avec étroite bandelette sur l'épaule. Grandeurs : 36 à 40. Prix de vente **.39**

Camisoles unies ou à côtes suisses, de style ordinaire ou d'opéra; blanches ou rose pâle. Grandeurs : 36 à 40. Prix de la vente **.49**

En beau coton blanc, d'un tricot uni, avec col en V, et manches courtes ou sans manche. Grandes grandeurs : 44 à 50. Prix de la vente **.69**

CULOTTES

En jersey de coton, blanc ou rose pâle, d'un beau fini. Grandeurs : 36 à 40. Prix de la vente **.39**

En jersey, de belle qualité, rose pâle ou blanc, avec double gousset. Grandeurs : 36 à 40. Prix de la vente **.39**

En jersey de belle qualité, rose pâle ou blanc, de bonne coupe et d'un beau fini. Grandeurs : 36 à 42. Prix de la vente **.49**

En jersey de coton de très belle qualité, bien faites, et renforcées. Grandeurs : 36 à 42. Prix de la vente **.89**

En lisle mercerisé, rose pâle ou blanc, d'un très beau fini. Grandeurs : 36 à 40. Prix de la vente **1.98**

COMBINAISONS

En coton blanc d'un beau tricot, garnies de dentelle. Grandeurs : 36 à 40. Prix de la vente, **.89**

En coton d'un tricot uni, amples au genou, sans manches, avec dentelle comme garniture. Grandeurs : 36 à 40. Prix de la vente, **1.35**

En coton de belle qualité, à col bas, sans manches, avec garnitures au crochet. Grandeurs : 42 à 44. Prix de la vente **1.35**

Caleçons d'un beau tricot uni, amples au genou et garnis de dentelle. Grandeurs : 36 à 40. Prix de la vente **.79**

(AU CINQUIEME)

SOUS-VETEMENTS POUR ENFANTS

CAMISOLES en laine pour bébés, jusqu'à un an. Prix de vente **.85**

CAMISOLES d'été en beau coton à côtes, pour enfants de 2 à 14 ans. Prix de vente **.29**

CULOTTES en beau jersey de coton, blanc ou rose pâle, pour enfants de 4 à 14 ans. Prix de la vente **.25**

COMBINAISONS en coton blanc, descendant jusqu'au genou. Avec manches courtes. Garnies de dentelle. Pour enfants de 6 à 14 ans. Prix de la vente **.75**

(Au cinquième)

VENTE DE GANTS

POUR DAMES ET MESSIEURS, A UN DOLLAR LA PAIRE

Tous des gants de la toute première qualité pour hommes et femmes. Des gants qui avaient certaines légères imperfections mais qui ont été réparés avec soin.

POUR HOMMES

Gants en suède gris, avec doublure de soie ou sans doublure; tan et mocha, avec doublure de laine; en mocha tan et gris, avec doublure de fourrure; en chèvre du Cap tan, avec doublure de laine ou sans doublure; en chamois, couleur naturelle; en laine double, couleur faon; en laine grise et bruyère; et en suède noir. Samedi, la paire **1.00**

POUR DAMES

Gants en mocha tan et gris, avec ou sans doublure; en mocha tan, avec doublure de soie ou de fourrure; en suède gris; en chevreau tan, gris, noir et blanc; gantelets en chèvre du cap tan, avec courroie; gantelets en chamois en suède gris et en chamois blanc; longs gants en chevreau blanc; en chevreau noir, brun, et blanc; en laine faon, grise et blanche. Un seul prix, vendredi **1.00**

NOUVELLES ROBES DE PRINTEMPS

PRIX SPECIAL . . . . POUR SAMEDI **39.50**

Il est inutile de tenter de décrire ces robes; il faut les voir. Elles sont l'annonce d'un printemps précoce.

Elles sont faites de CREPE CANTON et de TAFFETAS suisse de riche et pesante qualité, de toutes les nuances favorites du printemps: BRUN, NOIR, HENNA, et MARINE. Grandeurs pour dames et jeunes filles. Samedi, chacune... **39.50**

(AU QUATRIEME)

Nouveaux Souliers pour Dames

De la marque "Countess".

Styles: lacés ou à courroies **6.00**

La paire

C'est le plus vaste assortiment de chaussures que nous ayons exhibé depuis longtemps. Il renferme tous les derniers styles du printemps, faits des plus beaux cuirs et sur les formes les plus fashionables.

VOICI QUELQUES-UNS DES STYLES

Souliers lacés en cuir verni, à trépointe "Goodyear" et talons cubains.
Souliers lacés pour la rue, en veau brun ou noir, à talons cubains.
Escarpins à une courroie, avec deux boutons, en veau noir ou brun.
Escarpins nouveau genre, à une courroie, en chevreau noir ou brun, garnis en suède.
Souliers lacés de fantaisie, en veau brun ou noir, à talons cubains.
Escarpins à deux courroies, en veau brun ou noir, à talons cubains.
Escarpins à deux courroies, en chevreau brun ou noir, à talons Louis.
Escarpins nouveau genre, à deux courroies, en chevreau noir ou brun, garnis en suède.

Satisfaction garantie. Toutes les grandeurs. Samedi, la paire **6.00**

(Au troisième)

THE JOHN MURPHY CO. LIMITED

DELEGUES OUVRIERS A OTTAWA

Projets de réforme et de législation qu'ils soumettront au premier ministre.

CONFERENCE DEMANDEE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24.—Une délégation ouvrière ayant à sa tête M. Tom Moore, président du congrès des métiers et du travail du Canada, s'est rendue ce matin auprès du premier ministre et de quelques-uns de ses collègues pour leur soumettre plusieurs projets de réforme de législation ouvrière.

On y demande: Que le gouvernement prenne des mesures pour que les conventions adoptées par l'organisation du travail international soient reconnues par le gouvernement fédéral; qu'on puisse légiférer sur toutes ou quelques-unes des questions tombant sous la juridiction du gouvernement du Dominion.

Qu'au cas où le présent gouvernement serait du même avis que l'ancien et prétendrait que plusieurs de ces questions tombent sous la juridiction des autorités provinciales, une conférence immédiate des représentants des provinces soit convoquée afin d'amener une entente entre les diverses provinces et que le gouvernement fédéral puisse remplir l'obligation morale qu'il a contracté en signant le traité de paix de Versailles.

POUR VOTER

D'accorder la représentation proportionnelle dans les groupes de comtés et le vote transférable dans les comtés simples; de décréter que le jour des élections générales sera jour de fêts légale par tout le Dominion; d'abolir la confiscation des dépôts des candidats battus aux élections; de rendre aux employés de chemin de fer le droit de se présenter comme candidats aux charges publiques, sans perdre leur position ou leur droit d'ancienneté sur les chemins de fer nationaux et de corriger ainsi l'injustice créée par l'ordre dit "Hanna"; de rappeler la clause 10 de la loi électorale 1920 qui défend aux unions ouvrières et autres organisations similaires de contribuer aux fonds électoraux.

De rappeler la loi de manière à rendre leur droit aux citoyens britanniques sujets à des déportations arbitraires; d'exclure les asiatiques; de favoriser la création d'un bureau d'immigration, sur lequel les ouvriers seront représentés et qui aura le pouvoir de surveiller la publicité et autres activités relatives à l'immigration; d'empêcher le recrutement des ouvriers en dehors du Canada par des compagnies privées ou des individus; de prohiber toute immigration des pays européens pendant une période de pas moins de deux ans à l'exception des classes agricoles; de passer une loi comme suit sur l'assurance contre le chômage.

CONTRE LE CHOMAGE

La création d'un fonds fédéral à même lequel des paiements seront faits aux chômeurs; ce fonds sera prélevé sur la liste de paie des compagnies dont les ouvriers sont protégés par cette assurance et grossi par l'aide fédéral et provincial; les paiements seront faits aux ouvriers pendant le chômage ou lorsqu'ils sont employés, pour moins de 75 pour cent de leurs heures régulières de travail; aucun employeur n'aura le droit de congédier un groupe d'ouvriers sans en donner avis au bureau des emplois du Canada, afin de leur permettre de voir à la redistribution des sans-travail; le gouvernemetn aura le pouvoir d'enquêter sur la nécessité de congédier les employés et la diminution de production; aucun patron ne pourra congédier un ouvrier sous prétexte que l'ouvrage manque avant que les heures de travail de son industrie aient été réduites au moins de moitié; cette loi s'appliquera aux ouvriers travaillant pour des corps publics aussi bien que pour ceux travaillant pour les compagnies privées. Les conseils des bureaux de placement aideront à faire respecter cette loi et empêcher le chômage.

AMENDER LE CODE

On demande aussi d'amender le code criminel de façon à légaliser le piquetage paisible en temps de grève; d'éliminer du code criminel les clauses relatives aux conspirations séditieuses", d'amender la loi de façon à définir les grèves de sympathie; que le contrat collectif du travail soit reconnu dans les services publics, l'établissement d'une coopération plus étroite dans le service civil; une loi accordant des pensions aux citoyens vieux et nécessiteux du Canada; création d'une commission indépendante du tarif où les ouvriers seront représentés.

Une loi pour définir les résolutions de 1900 à 1907 sur les salaires équitables.

ENCOURAGEMENT

Que le gouvernement reconnaisse l'importance du travail entrepris par le conseil honoraire chargé des recherches scientifiques et industrielles, et que des mesures soient prises pour procurer au Conseil les moyens de continuer et de développer son travail; des lois pour donner suite aux réformes indiquées dans le rapport du comité consultatif sur les réformes dans les prisons. Que le gouvernement protège les étiquettes des unions ouvrières en autorisant leur enrégistrement au Canada.

Que la loi des différends ouvriers soit revisée.

LA CONSTRUCTION

D'autres demandes formuiées par la délégation comportent:

Qu'une enquête soit instituée sur le coût de construction, des navires construits au cours du différend aux chantiers maritimes, l'an dernier.

Interdiction aux fanfares militaires de faire une concurrence indue aux fanfares civiles; que tous les services d'utilité publique, chemin de fer, marine marchande, etc., actuellement la propriété du gouvernement fédéral soient retenus, et qu'une politique d'étatisation et de contrôle des ressources naturelles et de services d'utilité publique soit continuée; que toute la restriction possible soit appliquée aux dépenses navales et militaires et que le principe du désarmement soit endossé; que des mesures soient prises pour aider au développement du mouvement coopératif au Canada.

LA CAPITALISATION

Qu'une enquête complète soit faite sur la capitalisation de l'industrie; que des démarches soient faites immédiatement pour remédier à la situation aigüe du chômage en entreprenant des travaux publics nécessaires; que des mesures soient prises en vue de coordonner davantage les activités du département du travail et du département de l'immigration; que l'adhésion à la Ligue des Nations et l'organisation du travail international créée en vertu du traité de Versailles, soient continuée. La délégation se composait de MM. Tom. Moore, président; Arthur Martel, Alex. McAndrew, Bert. Merson, vice-présidents et P.-M. Draper, secrétaire-trésorier du Congrès des Mâtiers et du Travail du Canada.

LE COIN DE COLETTE

NOTRE COURRIER

D.—Je vous serais obligé de me dire le nom du premier pionnier du nom de Imbault qui s'établit au pays?—UN INTERESSE.

R.—Jacques Imbault, de Saint-Jacques, évêché de Troyes en Champagne fut le premier colon de ce nom qui vint dans la Nouvelle-France; marié à Perrette Pagé; leur fille Marie, épouse à Québec, le 5 août 1724 Louis Fabas.

D.—Le 6 décembre dernier, j'aurais pu laisser mes enfants et mes servantes à la maison et, par pur caprice, aller visiter les magasins, déjeûner à l'hôtel, aller au cinéma ou au théâtre, souper au restaurant, ou j'aurais pu partir pour un long voyage ou entreprendre une affaire, que sais-je? Au lieu de cela, j'ai accompli ma besogne ordinaire de ménagère et j'ai pris vingt minutes pour aller voter, pensez-vous que mon foyer a plus souffert et qu'il a été plus démoralisant d'agir ainsi?—MERE DE SEPT ENFANTS.

R.—La question du suffrage féminin n'est pas aussi simple que vous paraissez le croire et je ne pense pas que l'on ait jamais fait un grief au suffrage des vingt minutes que demande à la femme le fait d'enregistrer son vote. La question a une portée plus générale que je ne puis vous développer ici, mais que vous comprendrez, si vous avez suffisamment de culture, en relisant les articles pour ou contre le vote qui ont été publiés dans notre journal même et dans quelques autres publications.

La dernière mode. — Une robe ayant l'air d'un manteau est pratique pour la rue. Ce modèle fait l'effet d'une longue jaquette portée sur une jupe étroite. La broderie en relève la simplicité.

LE PLAT DU JOUR

Massepains en soufflé.—Prendre 6 onces de macarons aux amandes, les piler. Dans une pinte de lait, délayer quatre cuillerées à soupe de farine de riz, ajouter le zeste d'un citron râpé (ou d'une orange), deux tablettes de chocolat en poudre et les macarons pilés, bien remuer pendant cinq minutes, puis mettre à cuire en remuant encore afin d'obtenir une purée coulante et lisse; ôter du feu, laisser refroidir un peu, ajouter cinq jaunes d'oeufs, remuer, laisser refroidir encore plus, ajouter alors les cinq blancs d'oeufs fouettés en mousse ferme, beurrer un plat creux; y verser le tout et cuire à four très doux pendant vingt minutes pour faire dorer.

LA SUCCESSION MASSUE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24.—Le comité de législation de l'Assemblée législative a adopté, ce matin, le bill de la succession de feu Joseph-Aimé Massue. On a porté de $2,000 à $3,000 la pension des grevés. Les appelés ne recevront rien. On leur distribuera le surplus des revenus jusqu'à concurrence de $3,000, par année.

M. Jos. Archambault, M.P., représentait les appelés. Le même comité a aussi adopté, ce matin, avec quelques amendements, le bill de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

FEU M. E. DUBUC

(Du correspondant de la PRESSE)

Nicolet, 24.—M. Eugène Dubuc est décédé à l'âge de 63 ans. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé L. Morin, et le service fut chanté par M. le curé, assisté des abbés J. B. Dubuc comme diacre et Hector Joyal, comme sous-diacre.

Etaient présents au choeur, Mgr J. A. Bourret, les abbés M. A. Camirand, Calixte Arsenault, J. Bourgeois, Henri Bernier, Arthur Gérard, Charles Edouard Brassard, Antonio Bettez, Ludger Morin, MM. Armand Foucault, Robert Chartrand, L. Fontaine, E. Houde, G. Morvan, W. Houle, Gérard Rousseau, Rolland Mercure, E. Lafond, W. Lefebvre, Lorenzo Cinq-Mars, et Lorenzo Dubuc, séminaristes, ce dernier, fils du défunt.

Suivaient dans le cortège, les fils du défunt, Odilon, Charles-Edouard, Emery, Lorenzo et Robert; sa fille Mlle Ernestine, son frère, M. Joseph Louis Dubuc, MM. Honoré Doucet, de S.-Léonard, Orphir Pellerin, de S.-Grégoire, Eugène Raiche, Roméo Dubuc, Luc Doucet, Hector Doucet, de S.-Léonard, Onésime Dubuc, Louis Lupien, Damase Dubuc, S. E. Dubuc, Louis Caron, maire de la ville, François Manseau, maire de la paroisse, Antonio Dubuc, Hermann Coté, Albert Dolan, Wilbrod Lacharité, E. Nourry, Bruno Nourry, Emmanuel Désilets, Zéphirin Beauchemin, Ernest Duval, Lorenzo Houle, Wilbrod Lafond, David Pinard, Wellie David, Paul et Arthur Rousseau, Roch Provencher, Johnny Therien, Philippe Noël, Anthime Pinard, Louis Hamel, E. Desrochers, Olivier Bellerose, Jos. Lemay, J. B. Lemay, Didier Geoffroy, Arthur Beauchemin, Dr Brunet, Labaye, Dr Harry Smith, H. N. Biron, J. D. Richard, Noël Coté, etc.

Les porteurs étaient MM. C. Dubuc, Evariste Dubuc, Napoléon Trudel, Napoléon Thérien, J. B. Provencher et Johnny Lacharité. Le défunt laisse six enfants, plusieurs petits-enfants, un frère, une soeur et grand nombre de neveux et nièces.

La famille a reçu un très grand nombre de témoignages de sympathies.

LA LIGUE DES LOCATAIRES

Tous les membres de la ligue des locataires et autres locataires sont priés d'assister à une grande assemblée qui aura lieu dimanche, le 26 courant à 2.30 p.m. dans l'Académie Saint-Paul, coin des rues Saint-Denis et Beaubien, pour recevoir un rapport du président général et aussi pour se mettre en règle avec la ligue afin de lui permettre de s'enregistrer et de s'incorporer en vue de servir d'intermédiaire pour réunir tous les capitaux dont pourront disposer les locataires aux fins de construire des maisons d'habitations.

LES NOCES D'OR DE M. ET Mme F. LAUZON

S.-André d'Argenteuil, 24. — M. et Mme Félix Lauzon ont célébré, ces jours derniers, le cinquantième anniversaire de leur mariage. A dix heures, une grand'messe fut chantée en l'église paroissiale par l'abbé H. Longpré, qui après la cérémonie fit une jolie allocution.

De nombreux parents et amis y assistaient. L'orgue était touché par M. Raymond.

Le dîner fut servi chez les jubilaires. Une adresse fut lue par Mlle Germaine Longpré, qui était accompagnée par M. Omer Lapointe. M. l'abbé Longpré, à la demande de M. et Mme Lauzon répondit à l'adresse.

Etaient présents: MM. et Mmes Isaie Masson, Ferdinand Lauzon, Célestin Lauzon, MM. Philibert et Josephat Lauzon, Mlle Lauzon, soeur du jubilaire, MM. et Mmes Alexis Lapointe, Martial Labelle, M. Longpré, de Sainte-Adèle, A. Cyr, A. Demers, de Montréal et leurs deux filles, M. Josephat Saint-Jacques, MM. et Mmes Sam. Crevier, Joseph Durocher, M. Jas. Kingsbury, Mlle Laurette Charlebois, MM. Henri Charlebois, A.-E. Ladouceur, de S.-André, Rob. McVigor et autres.

Le souper fut servi chez M. Alexis Lapointe, gendre des jubilaires. Une seconde adresse fut lue par M. Omer Lapointe qui était accompagné de Mlle Longpré. Une bourse fut aussi présentée aux jubilaires. Des discours furent prononcés par MM. A.-E. Ladouceur, A. Demers et autres. Il y eut chant et musique.

Les jubilaires jouissent tous les deux d'une bonne santé; ils sont âgés respectivement de 74 et 75 ans.

SAINT-GREGOIRE

Lundi matin, M. l'abbé Charest, ordonné prêtre à Nicolet, a célébré sa première messe en cette paroisse. Il était assisté de M. le curé Courval. Etaient présents au choeur, les abbés Rheault et Brassard, du Séminaire de Nicolet. Ce dernier a fait un beau sermon.

Des cantiques furent chantés par MM. Jos. Bélliveau, Phil. Rheault, Arthur Forest et le Dr G. Landry, des Trois-Rivières; Mlle Marthe Bergeron touchait l'orgue.

Après la messe, un banquet auquel prirent part une quarantaine d'invités, fut servi chez M. Johnny Thibaudeau, parent du nouveau prêtre.

—Cette semaine ont eu lieu les funérailles de Paul-Emile Héon, enfant de M. Henry Héon. Le service fut chanté par l'abbé Arthur Baril, oncle du défunt. Les porteurs étaient MM. Oscar, Lucien et Henri Héon, cousins du défunt; Welly Richard, Côme Leblanc et Armand Rheault.

—Mme D.-H. Trudel est partie pour Montréal où elle passera quelques semaines.

—M. et Mme H. Leduc sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours chez M. Ludger Turcotte.

Toujours Bon

Chaque fois que vous achetez du savon "SURPRISE" on vous remet un gros morceau compact de savon de ménage de qualité supérieure.

Nous échangeons les Enveloppes pour des Primes, au No. 450, Est rue Ste Catherine.

12SP

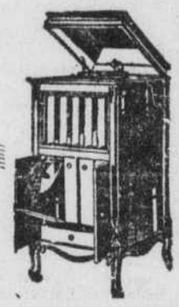

CHANSONS CANADIENNES

— ET LE —

GRAFONOLA COLUMBIA

LE COLUMBIA a popularisé plusieurs de nos bonnes vieilles chansons.

Quelques-unes, chantées par Conrad Gauthier et Arthur Lapierre, peuvent être entendues à notre magasin et seront expédiées par express ou par la poste à toute adresse du Canada, sur réception de **85c** *par disque double.*

Par CONRAD GAUTHIER:
E. 4296—Ah! c'est à St-Pascal—Vieille chanson canadienne
E. 4334—J'suis c'qu'on appelle un habitant
E. 4334—Chez le médecin—Scène du terroir
E. 4342—La St-Jean-Baptiste—Monologue comique
E. 4583—La noce à Marie-Louise—Scène comique
E. 4342—Soirée chez le père Titoine—Scène comique

Par ARTHUR LAPIERRE:
E. 3979—O Canada—Le Curé de notre village
E. 4015—Les soirées de Québec
E. 4055—Chants canadiens
E. 4460—Allouette—Marie Calumet

Ces deux artistes donnent une VEILLEE DU BON VIEUX TEMPS intitulée: "LE MARDI GRAS", Lundi, le 27 Février, au Monument National.

M. Conrad Gauthier dira les deux scènes suivantes reproduites sur DISQUES COLUMBIA:

No 4938—LA STE-CATHERINE
No 7200—LE MARDI GRAS

Tous les Disques Columbia

SONT EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS ET EXPEDIES DANS TOUTES LES PARTIES DU PAYS

Cosmopolitan Graphophone
& PIANO CO., LIMITED
748 ST-LAURENT, MONTREAL

LES REINS

L'homme de bureau et l'homme qui travaille à l'extérieur souffrent tous deux du mal de reins.

Les douleurs dans le dos et les maux de tête sont quelques-uns des symptômes. Dans quelques cas, le mal de Bright se fait bientôt sentir; dans d'autres, la pression du sang augmente jusqu'à ce que le durcissement des artères se déclare.

Afin d'éviter ces douloureuses et mortelles maladies on devrait s'en occuper immédiatement dès que les symptômes se font sentir.

M. A.-D. McKinnon, Kirkwood, comté Inverness, N.-E., écrit:—"Je puis hautement recommander les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie à tous ceux qui souffrent de la faiblesse des reins. J'ai souffert pendant longtemps du mal de reins. Je puis aussi déclarer que pendant trois ans j'ai presque continuellement souffert de maux de tête et qu'aucun remède n'a fait plus que de m'apporter un soulagement temporaire. Finalement, on me conseilla d'essayer les Pilules du Dr Chase pour le foie et les reins et après en avoir employé quelques boîtes j'étais complètement soulagé. J'ai aussi employé, avec les meilleurs résultats, l'onguent du Dr Chase et je ne perds jamais l'occasion de recommander ces deux merveilleux remèdes."

Les Pilules du Dr Chase, une pilule par dose, se vendent 25c la boîte chez tous les marchands ou d'Edmanson Bates & Co., Limited, Toronto. 11

COUR SUPERIEURE

Division de pratique, 24 février 1922. Séance de l'avant-midi. Président, l'hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

A. Lavallée vs Armstrong Cork et Insulation Co., limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents: jugement pour $135.

Joseph Lagarde vs Hector Limoge et Dame B. Saint-Pierre, opposant, motion du demandeur pour interroger l'opposant; accordée, quant à interroger l'opposant fixé le 2 mars 1922 à 10.30 a. m. au greffe, dépens réservés et autres conclusions réservées.

A. Beaubien vs E. Lagarde et Antoinette Cyr, opposant. Motion du demandeur pour interroger l'opposant; accordée, quant à interroger l'opposante, fixé le 2 mars 1922 à 10.30 a. m. au greffe, dépens réservés et autres conclusions réservées.

Dame E. Lalumière vs Henri Allard. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de biens; accordée, dépens à suivre.

Dame E. Brunelle vs Joseph Chartrand. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps in forma pauperis et domicile; accordée, dépens à suivre.

Joseph Lazerovitch, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Victor Trudeau vs La Commission des liqueurs de Québec.

Requête pour bref de certiorari; que bref émane rapportable le 2 mars prochain; dépens réservés.

Fabien Blanchard vs Cie du Pacifique Canadien. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $264.96.

Dame Esther Murenberg et al. esqual vs Aaron Makarowoky. Motion du défendeur pour production de document, accordée quant aux frais à suivre.

L.-O. Trivett limitée vs la Banque des Marchands du Canada et al. Motion de la défenderesse Banque des Marchands pour amender plaidoyer; accordée; dépens à suivre.

P. Hébert et al. vs A.-C. O'Donoghue et al. La Société d'Administration Générale de Montréal, mise-en-cause et P. Hébert et al. requérants. Requête par P. Hébert pour inscription en faux: requête reçue et dépôt de $100.00 accepté du consentement des parties.

William Rosembloom vs Samuel Kernberg vs Dame Yetta Thorn, opposante. Motion du demandeur pour interroger l'opposante; accordée fixé au 28 courant à 10.30 a.m. au greffe; dépens réservés. Autres conclusions réservées.

23 février 1922.

Président: Honorable juge Coderre.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

Dame Annie Savins vs John-Emery Aseltine. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et domicile: accordée; dépens à suivre.

Les Conciergeries Modernes, limitée, vs Claude Lyndon et J.-B. Baillargeon express limitée et al. mis-en-cause. Motion du demandeur pour permission d'appeler le défendeur par les journaux dans les 8 jours: accordée.

A. Prud'homme et fils, limitée vs The Canadian Siegwart Beau, limited, et al. Jugement mettant les parties hors de cour.

La Provinciale vs Joseph-W. Chenelle et The St-Maurice limitée, T. S. Jugement suivant la déclaration du T. S.

Frontenac Breweries, limitée vs Napoléon Menotti et J.-A. Martin et al., opposants afin de conserver: jugement maintenant opposition, afin de conserver, avec dépens. Bruneau, j.

Hon. J.-L. Perron et al vs T. Marot et La Sauvegarde Compagnie d'Assurance, T. S. Jugement suivant la déclaration du T. S. Bruneau, j.

E. Saint-Jacques vs G. Hébert et Leather Products Co., limitée, T. S. Jugement par défaut vs T. S. Bruneau, j.

Dame E. Michel vs V. Bonfond et E. Vanasse, T. S. Jugement suivant la déclaration du T. S. Bruneau, j.

W. Wilson vs M. Lefkovitz et al. Jugment mettant les parties hors de Cour. Bruneau, j.

Mlle M.-E. Castonguay vs W. Gold et al. Jugement pour $80.30. Bruneau, j.

R. Desmarais vs Dame L.-J. Leboutillier. Motion de la défenderesse pour détails; accordée, 8 jours de délai; dépens à suivre.

Dame Claudia Major vs Joseph Venne et al. Motion des défendeurs pour péremption d'instance; accordée, avec dépens.

L. Tellier vs L.-B. Holliday Co., limited. Exception déclatoire; accordée, $100 de coutionnement, 15 jours de délai, dépens à suivre.

Dame Veuve L.-M. O'Dell vs Robert Landry. Motion de la demanderesse pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

LES CAPRICES DE LA TEMPERATURE

Les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas toujours.

François Denis et Leo Doyon vs La Commission des Liqueurs de Québec. Motion des intimés pour casser bref de certiorari; motion accordée et bref de certiorari cassé, avec dépens. Bruneau, j.

Joys. Surprenant et J. DePass vs La Commission des Liqueurs de Québec et al. Motion des intimés pour casser bref de certiorari; motion accordée et bref de certiorari cassé, avec dépens. Bruneau, j.

Dame Marie-Louise Karch vs Léonide Lalonde. Requête pour autorisation à signer acte; accordée.

J.-A.-E. Dion vs F. Gargoline. Motion du demandeur pour ordonnance suivant l'article 591 C. P. C.; accordée.

Joseph Chartrand vs Dame A. Brunette et J.-W. Pilon, distrayant et Patrice Saint-Denis, opposant. Motion du demandeur pour interroger l'opposant; accordée quant à interroger l'opposant fixé le 2 mars 1922 à 10.30 a.m., au greffe; dépens réservés et autres conclusions réservées.

Aetna Leather Works limitée, en liquidation et Ernest Saint-Amour, requérant. Motion du liquidateur pour fixer délai pour produire réclamations; accordée.

Philippe Lamarre vs Ernest Lafontaine. Jugement pour $100.

Pierre Bédard vs Barthélemi Lefebvre et J.-N. Raoul Cousineau et al., mis-en-cause. Jugement pour $4,000.

International Business Machines Co., limited vs Abe Stern et Moses Abraham, mis en cause. Jugement pour $100.

G. de Palma vs J. Loceto. Jugement pour $147.55.

Genereux Motor Co., limitée vs Armand Laurier et Park Garage Auto Repairs Reg., mis-en-cause. Jugement pour $675. Juge Bruneau.

E. Allard vs A. Desparois et al. Jugement pour $1,256.

C.-A. Archambault vs Michel Villani. Jugement pour $156.20.

E. Latreille vs J.-E. Marcil et J. Cohen. T. S. Jugement par défaut vs T. S.

Beaudoin limitée vs A. Chevalier, et Montreal Hotel et Taverne T.S. Jugement par défaut vs T.S.

Albert Moquin vs W.-W. Reid et Myer-C. Gensberg et al. T. S. Jugement déclarant la saisie tenante.

J. Martel vs J.-A. Gauthier. Jugement mettant les parties hors de cour. Juge Bruneau.

A. Laberge vs E. Robillard. Jugement pour $222.42. Juge Bruneau.

A.-P. Pigeon vs Assad Mady. Jugement pour $251. Juge Bruneau.

Dame Léa Rappaport vs Israël Barard. Jugement ordonnant séparation de biens. Juge Bruneau.

ARITSTE QUI NOUS REVIENT

Suite de la première page

jeunes, nous dit M. Morin, sont obscurs et indéchiffrables. Ils reviennent au contraire à la ligne droite, à l'unité, la simplicité et ne visent qu'à la clarté. Ils sont accueillis avec sympathie dans certains groupes, avec indifférence dans d'autres et avec méfiance dans les cercles pédagogiques. Ils n'en ont pas moins produit des oeuvres dont l'importance et la beauté s'affirment tous les jours. Les grands maîtres du jour sont Maurice Ravel, Albert Roussel et Paul Dukas, qui satisfont toutes les sensibilités bien que certains soient déroutés à leur audition. Chez les jeunes, Milhaud, Honegger et Manuel occupent incontestablement le sommet".

Pour s'être appliqué à l'étude et la compréhension des modernes, M. Morin dit qu'il n'en a cependant jamais négligé les classiques et les romantiques. "Pour connaître parfaitement une école, il faut connaître aussi parfaitement les autres", dit-il. C'est ainsi que dans son prochain concert à la salle Windsor, le 3 mars prochain, il fera une part égale à toutes les écoles. Il jouera entre autres le "Carnaval" de Schuman, peu connu et rarement joué ici.

On sait que M. Léo-Paul Morin est l'un des musiciens qui nous ont le plus fait honneur à l'étranger. Ses concerts en France ont été fort applaudis et favorablement commentés, surtout à Paris.

Sans mentionner les fréquentes auditions données en province, il a obtenu de grands succès à l'Odéon, à la Société d'Art Tanit, à "L'affranchi" (première audition des oeuvres complètes de Carol Bérard), chez Gaveau, chez Pleyel (concert et récital), au théâtre du Vieux Colombier, au Salon des Indépendants (Grand Palais), chez Touche (2 auditions d'oeuvres inédites), à l'Université des Annales, aux concerts de la S. M. I. et autres endroits de Paris.

On lui doit d'avoir fait connaître un grand nombre de compositions canadiennes qu'il inséra plusieurs fois dans ses programmes. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de manifester notre appréciation à ce véritable artiste dont nous ne devons qu'être fiers, le 3 mars prochain.

Comme tous les Canadiens qui nous reviennent d'Europe, M. Morin déclare que la vie y est terriblement chère. Le prix des aliments et du logement est presque inaborbable à l'étudiant dont la bourse est modeste: le beurre coûte 8 francs la livre, la viande de 8 à 10 francs et le nouvel arrivant ne peut se procurer un appartement meublé à moins de 500 francs par mois. Les habitués qui ont fait un séjour assez long dans la Ville-Lumière peuvent parfois trouver une chambre à 300 francs. Il faut généralement une somme de 1000 francs par mois à l'étudiant pour vivre convenablement. Cette somme ne comporte pas le prix des cours, des livres et des concerts auxquels il faut nécessairement assister de temps à autre.

Les cours du Conservatoire de Paris sont donnés gratuitement, nous dit M. Morin. Il est assez difficile à un étranger de les suivre en raison du concours d'admission et de l'âge. Le Français, qui commence dès le jeune âge ses études de musique, peut y entrer assez jeune, mais le Canadien possède assez rarement la formation élémentaire exigée aux examens d'admission. Il y parvient cependant à un âge assez avancé (20 à 25 ans), ce qui est un assez grand retard dans la carrière musicale.

EN COUR D'APPEL

Les hon. juges Tellier, Guerin et Allard ont commencé à entendre les causes du district de Montréal inscrites devant la division d'appel de trois juges de la Cour du banc du roi, cet avant-midi. Les causes inscrites pour audition sont les suivantes: Rosenfeld et la Cour du recorder; Langlois et Perrier; Bisaillon et Union Grain & Hay Co.; Spiliotopoulos et la Cour des juges de paix de la cité de Montréal; Canada Car & Foundry Co. Ltd. et Borden; Chave et Gaudet; Houle et Jutras; Goyer et ville Saint-Laurent; Roy et la Cie des Tramways de Montréal; la Cie du Grand-Tronc et Greenwood; Howes et Chaput; Paquette et Sévigny.

BREF D'INJONCTION

Une requête pour un bref d'injonction a été présentée, cet avant-midi, en Cour de pratique, par M. Arthur Prud'homme, maître-boulanger de Verdun, faisant affaires sous le nom de "Prud'homme Frère", contre Herménégilde Dufort, entrepreneur. Par cette injonction, le requérant veut empêcher l'intimé de recommencer pour la sixième fois la construction d'un four. A cinq reprises, l'intimé a tenté de construire ce four, mais il n'a pu y réussir.

LE CHEQUE SERA HONORE

L'hon. juge Maclennan a maintenu l'action de Noé Cloutier qui réclamait de Henry-A. Meilleur le paiement d'un chèque au montant de $1,800 remis par le défendeur au demandeur. Le défendeur prétendait que la signature sur le chèque était contrefaite. Le juge a renvoyé ce plaidoyer. Meilleur devra honorer son chèque.

AUX SANS-TRAVAIL

"Cherchez et vous trouverez" exactement l'emploi que vous désirez si ardemment. Répondez aux annonces classées de la "Presse", tous les jours. Ne vous découragez pas. Ne vous laissez pas dissuader, abattre ou effrayer. Les annonces classées de la "Presse" seront comme un ami pour vous.

Si vous ne tenez pas à faire la navette en quête d'ouvrage, lisez régulièrement, fidèlement les petites annonces de la "Presse" et les places viendront à vous. Vous n'aurez qu'à choisir parmi celles qui vous conviennent. Et le coût est insignifiant.

Les annonces classées de la "Presse"—éditions quotidienne et hebdomadaire — font des merveilles pour les sans-travail.

Une succursale pour la réception de nos annonces classées ainsi que les annonces de naissances, mariages, décès, etc., est à votre portée, soit à Montréal, soit dans la banlieue, ou dans n'importe quelle ville et village de la Province de Québec, et l'on vous y fait payer les mêmes prix qu'au bureau principal.

UN NOUVEAU SYSTEME QUI SERA INAUGURE A LA COUR SUPERIEURE

Dès le mois d'avril, il y aura un nouveau système de distribution des causes à la Cour supérieure. Nous avons déjà signalé la congestion qui régnait à ce tribunal. Nous disions le grand nombre de causes qui étaient en retard pour audition. Ce nombre est de 2,800. C'est dire le nombre de justiciables qui attendent dans certains cas depuis plusieurs années, un jugement.

Le système actuel est en vigueur depuis cinq ans. Il a tout d'abord donné satisfaction, mais la maladie de certains juges a bientôt mis tout à désarroi.

Devant la situation, le juge en chef suppléant, l'hon. M. Archibald, le conseil du barreau et le protonotaire, l'hon. M. Allard, ont cru devoir agir. Ils se sont consultés. Finalement un plan général a été dressé par le protonotaire qui le soumit au conseil du barreau. Celui-ci approuva ce plan et le recommanda au juge en chef suppléant qui l'a à son tour approuvé et a résolu, après consultation avec les juges, de le mettre en vigueur dès le mois d'avril.

D'après ce plan, les juges qui siègent exclusivement à Montréal, siègeront quatorze jours par mois. Chacun de ces jours, il sera soumis à chaque juge quatre causes qui auront été distribuées par le juge en chef d'après un rôle général préparé par le protonotaire. Chaque juge consacrera le reste du mois à ses délibérés.

Les juges qui siègent en dehors de Montréal, dans les districts de Sorel, Beauharnois, Saint-Jean-Iberville, Joliette, Saint-Hyacinthe, Pontiac et Sainte-Scholastique, siègeront sept jours par mois à Montréal. Quatre causes leur seront soumises chacun de ces sept jours.

Quand une cause prendra plus de temps et qu'il restera des causes devant un juge qu'il ne pourra entendre le jour fixé, ces causes pourront être redistribués devant un autre juge dont la besogne aura été plus vite abattue, le même jour. Avec ce plan on espère pouvoir décongestionner complètement le rôle de la Cour supérieure et ainsi rendre justice à tous les justiciables ayant des causes actuellement pendante et dans certains cas depuis plusieurs années.

UN TROISIEME ENFANT SUCCOMBE A L'HOPITAL

L'incendie qui a détruit hier matin la maison de M. Armand Rolland, 110 rue Sainte-Marie, a fait trois victimes. En outre, en effet, des deux enfants, Armand Rolland et Flora Labelle, que les pompiers ont trouvés asphyxiés, le plus jeune enfant, Pauline, âgée de trois semaines, a succombé à ses brûlures hier soir à l'hôpital Western. Quant à la petite Simone, âgée de deux ans, elle est encore à l'hôpital Western, et les autorités de cette institution nous déclarent à midi que les médecins espèrent la sauver, s'il ne survient aucune complication. Son état est présentement très satisfaisant.

ARMAND ROLLAND, victime du fatal incendie de la rue Sainte-Marie.

Le coroner adjoint Prince a tenu, ce matin, une courte enquête sur la mort des trois enfants. MM. Armand Rolland et Joseph-Alfred Labelle ont d'abord rendu témoignage, puis Mme Rolland, qui a déclaré qu'elle ne s'était absentée qu'à peine dix minutes pour courir à l'épicerie. Elle ne sait à quoi attribuer l'incendie. Les enfants ne pouvaient jouer avec des allumettes, parce qu'elles n'étaient pas à leur portée.

Le chef de district Christopher Carson et le capitaine Frédéric Lapointe, de la caserne No 24, ont déclaré qu'il ne pouvait y avoir eu aucune négligence criminelle. Ils supposent que les enfants ont joué avec du papier, ou autre chose, et ont mis le feu en l'embrasant sur les charbons ardents du poêle.

Le coroner adjoint a alors rendu un verdict de mort accidentelle.

UNE GRAVE ACCUSATION

(Spécial à la PRESSE)

Trois-Rivières, 24. — Trois hommes, nommés Bouchard, Goulet et Gingras, ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir drogué un nommé Comiré à l'hôtel Talbot à Victoriaville et de lui avoir enlevé une somme de $1,300. Ils ont été remis en liberté provisoire après avoir fourni chacun un cautionnement de $1,500. L'enquête aura lieu le 2 mars.

VICTIME DU FROID

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 24. — Une dépêche d'Edmonton annonce que des indiens ont découvert dans les solitudes de l'Alberta, à 200 milles au nord-est d'Edmonton, le corps de M. Georges Edwards, frère de feu le sénateur Edwards. Le défunt demeurait à Ponoka, où le corps a été ramené et inhumé. M. Edwards a été victime du froid pendant qu'il faisait une tournée d'exploration. On croit qu'il s'est égaré et qu'il a été gelé à mort vers le 21 janvier. Il laisse plusieurs parents à Ottawa.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Rue Bélanger, quartier Rosemont, une maison formant 2 logements, 20 x 44, à 2 étages; coût $3500. Propriétaire J. Maiden, No 1503 rue Garnier.

Blv. Monk, quartier Emard, une maison formant un logement, 25 x 43, à un étage; coût $1500. Propriétaire, L. Charbonneau, No 231 rue DeCourcelles.

Rue Dumas, quartier Emard, une maison formant un logement, 25 x 25, à 2 étages; coût $2500. Propriétaire S. Cartier, No 200 rue Denonville.

Rue Dumas, quartier Emard, une maison formant un logement, 25 x 40, à un étage coût $1200. Propriétaire, S. Cartier, No 200 rue Denonville.

Rue DeLanaudière, No 308, quartier St-Denis, addition de 2 logements à une maison, 28 x 40; coût $1500, Propriétaire, A. Chartrand, No 308 rue DeLanaudière.

Rue Sherbrooke Ouest, No 739 quartier St-André, addition de 2 logements à une maison, 30 x 40; coût $9,000. Propriétaire, R. P. C. Bagg, No 739 rue Sherbrooke Ouest.

UN GRAND MALAISE DU AUX SINN-FEINERS

Suite de la première page

à ce sujet après l'assemblée. Les partisans du traité craignent que les républicains accusent les signataires du traité d'aller chercher la sanction britannique des décisions de l'Ard Fheis. Si l'Angleterre s'oppose au retard de l'élection en Irlande on dit que la lecture du bill ne viendra pas en conflit avec le consentement de Griffith et de Collins à la proposition de de Valera pour un délai. Michael Collins a refusé de se rendre à Londres à cause de la grande somme d'ouvrage qu'il a à terminer; l'assemblée du Dail, mardi prochain, discutera principalement la teneur de l'entrevue des délégués avec Winston Churchill.

CONTENTS DU DELAI

Dublin, 24.—Des enquêtes faites parmi les partisans des deux partis irlandais montrent que tous sont également satisfaits du retard des élections. On donne comme raisons de cette satisfaction les motifs qui ont provoqué le délai: diminution de l'amertume croissante de la campagne électorale déjà commencée, effort pour consolider l'armée républicaine. Un grand avantage est que, si le traité est défait au Dail, la sécurité de l'Irlande est mieux garantie. Une différence de quatre votes peut renverser le cabinet actuel. Le grand effet moral du compromis a été de faire disparaître cette appréhension que les partisans du traité hâtaient les élections de crainte que le peuple ne l'aurait pas accepté s'il avait eu le temps de l'étudier. De Valera travaille fiévreusement à la composition de sa machine électorale.

DELICATES QUESTIONS A DISCUTER

Suite de la première page

le premier ministre français va soumettre à Lloyd George, signalons: 1o Il ne faut pas que la conférence économique affecte la validité des traités européens, particulièrement celui de Versailles; 2o La conférence ne discutera pas la question des réparations allemandes dans le sens de la revision; 3o La conférence n'enlèvera pas à la Ligue des Nations les droits que lui ont donnés les alliances; 4o Le gouvernement soviet russe ne doit pas être reconnu avant d'avoir assumé les dettes de la Russie et pris les moyens de garantir la sécurité de la propriété des étrangers. On croit que Lloyd George consentira à tout cela.

DES EXPLICATIONS

Une dépêche de Londres dit que M. A.-J. Balfour, expliquant les articles de "Cartex" sur la guerre par le sous-marin, a déclaré que ces articles n'impliquaient pas le gouvernement, l'amirauté ou le peuple, mais ses vues ne pouvaient pas être ignorées, car le premier article comportait une expression d'opinion allemande sur l'usage rationnel du sous-marin pendant la guerre, et c'est ainsi que survint le passage le plus discuté, expliquant l'unique valeur de l'arme sous-marine, qui pouvait accomplir la destruction finale du pouvoir maritime anglais.

UNE TEMPETE DESASTREUSE

Suite de la première page

et ont attaqué les animaux domestiques. En un seul district, les loups ont tué soixante-dix animaux de pâture. Dans le Wisconsin, le service des trains a été mis en désarroi par la neige, mais le froid a rendu moins grave le danger des inondations. A Greenbay, depuis deux jours, il n'y a pas eu de funérailles, parce que les bancs de neige rendent impossible la circulation.

Dans le Nébraska, le service du téléphone a été interrompu presque complètement dans quelques zônes. Le vent et le verglas ont causé de grands dégâts dans le Dakota-Sud.

La vague de froid se dirige vers l'est.

Une dépêche de Minneapolis annonce qu'une enquête sur l'accident de chemin de fer qui s'est produit près de cette ville sera ouverte aujourd'hui. C'est entre Delano et Montrose qu'un train a heurté un chasse-neige.

CIRCULAIRE EPISCOPALE

Suite de la première page

medis, sauf le samedi des Quatre-Temps, il est permis de faire gras au repas principal; ces jours-là, les personnes non soumises à la loi du jeûne ou légitimement empêchées de jeûner peuvent faire gras aux trois repas;

"4. Aux jours de jeûne où l'abstinence n'est pas imposée et où, par conséquent, on peut faire gras, il n'est pas défendu de manger de la viande et du poisson au même repas;

"5. Le principal repas se prend indifféremment le midi ou le soir;

"6. La loi de l'abstinence et du jeûne cesse le samedi saint, à midi. Il est donc permis, ce jour-là, de faire gras à midi et de faire un repas en gras et complet le soir;

"7. Le matin, ceux qui jeûnent, peuvent prendre deux onces environ de la nourriture en usage les jours maigres en notre pays;

"8. La loi de l'abstinence oblige tous les fidèles qui ont 7 ans révolus, et la loi du jeûne tous ceux qui ont 21 ans révolus et qui n'ont pas encore commencé leur 60e année.

"Comme les années passées, les fidèles pourront remplir le devoir de la communion pascale à partir du mercredi des cendres jusqu'au dimanche de la quasimodo inclusivement.

"Vous voudrez bien faire placer, comme d'habitude, dans vos églises un tronc destiné à recevoir les aumônes du carême. Ces offrandes des fidèles recueillies pendant le carême sont consacrées aux multiples oeuvres de charité du diocèse. On est prié de les envoyer à M. le procureur de l'archevêché aussitôt après Pâques.

"Vous ne manquerez pas surtout de rappeler aux fidèles que si l'Eglise adoucit la rigueur des lois du carême, personne n'est dispensé de faire pénitence. Vous aimerez à commenter la parole de Notre-Seigneur: "Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous." La course au plaisir, la recherche du confort, l'horreur de tout ce qui gêne nous envahissent à ce point que bien peu de chrétiens semblent se soucier d'accomplir le divin précepte. Il est clair cependant et il est formel.

"Donnons, les premiers, l'exemple: nous n'en aurons que plus d'autorité pour faire accepter de nos fidèles l'enseignement de Notre-Seigneur. Faisons, pendant le prochain carême, une sainte croisade de prières et de mortifications. Ne sentons-nous pas que la gloire de Dieu, le prestige de l'Eglise, le bien des âmes, dans les circonstances où nous sommes, l'exigent d'une façon impérieuse?

"Je profite de cette occasion pour vous demander de rappeler également aux propriétaires leurs devoirs. J'ai entendu des plaintes nombreuses sur la hausse des loyers. Personne ne conteste que le propriétaire doit retirer du capital qu'il investit dans une construction un intérêt raisonnable. Mais il semble trop certain que cette limite est largement dépassée et que la rareté relative des logis crée, cette année encore, une fièvre de spéculation. N'est-il pas cruel que l'on se livre à pareil jeu dans un temps où le chômage forcé met nombre de familles d'honnêtes ouvriers dans une situation voisine de la misère? L'on citait ces jours derniers le chiffre de 17,000 familles qui, dans la seule ville de Montréal, sont atteintes par le chômage. Ces conditions déjà navrantes en elles-mêmes seront-elles rendues plus douloureuses encore par la cupidité?

"Ce qui, à mon avis est plus grave, c'est que trop de propriétaires refusent de louer leurs logis aux familles nombreuses. Tout le monde se rend compte de la répercussion qu'un pareil acte peut avoir sur nos moeurs.

"Il nous appartient de ramener ceux qui possèdent au respect de la morale et à un sens plus exact de la justice. Revenez, je vous prie, sur ces sujets avec prudence. Nous faillirions à notre devoir si nous ne protégions pas les intérêts sacrés de notre peuple et si nous ne l'aidions à rester fidèle à ses meilleures traditions.

"Recevez, mon cher confrère, l'assurance de mon bien religieux dévouement.

"† GEORGES, év. de Philip.,
"Administrateur apostolique."

LA MUNICIPALITE NOMME UN NOUVEAU SECRETAIRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 24. — M. Louis-Edouard Morrier, notaire, a été nommé, hier soir, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, en remplacement de M. Armand Boisseau.

MORT D'UN ANCIEN DEPUTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — M. Aaron-Abel Wright, ancien député de Renfrew-Sud à la Chambre des communes, vient de mourir à Renfrew, à l'âge de 82 ans. Il fut élu député en 1900 et siégea au parlement pendant plusieurs années.

CEUX QUE L'ON DESIGNE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — On n'a pas encore fait le choix du vice-président des communes, mais il se fera probablement entre MM. Wm. Germain, député de Welland, G.-N. Gordon, député de Peterboro, et H.-B. McGiverin, député d'Ottawa.

SANS DOULEUR

Grâce à notre merveilleuse Novo-Codine, employée exclusivement dans nos différents bureaux, nous pouvons garantir Extraction et Traitement des Dents sans Douleur.

CIE DENTAIRE MASSON LTEE

860 RUE ST-DENIS 152 RUE PEEL

Coin Mont-Royal et Marquette
Coin Ste-Catherine et Cuvillier

OUVERT LE SOIR

NAISSANCES

BROUILLET.—A Montréal, le 16 février 1922, au No 1820 Esplanade à M. et Mme J.-Wilfrid Brouillet, un fils baptisé Joseph-Camille-Roger-Wilfrid.

Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Brouillet, de Montréal, grand-père et grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mme Matte.

D'AOUST—A St-Polycarpe, le 22 février 1922 à M. et Mme L.-H. D'Aoust, née Victorine Bray, une fille baptisée, Marie-Rose-Mercedes.

Parrain et marraine, M. J.-Bte Bray, grand-père de l'enfant et Mlle Marie-Rose D'Aoust, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Vve Séraphin D'Aoust.

GERMAIN—A Montréal, le 19 février 1922, au No 216 rue Des Carrières, à M. et Mme Gaston Germain, née Lucienne Martin, un fils, baptisé Joseph-Jacques-Robert.

Parrain et marraine, M. et Mme Isaie Germain, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme A. Germain, tante de l'enfant.

LAVOIE — Au Saut-au-Récollet, le 20 février 1922, à M. et Madame Alphonse Lavoie, née Eliana Cadotte, un fils baptisé Joseph-Henri-Guy.

Parrain et marraine, M. et Mme Guindon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Dame A. Labrosse, grand'mère de l'enfant.

LEMAY—A Montréal, le 28 fév. 1922, au No 181 rue Duvernay, à M. et Mme Louis Lemay, née Amanda Favre, un fils, baptisé Louis-France.

Parrain et marraine, M. et Mme Louis Lemay, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Antoine Favre, grand'mère de l'enfant.

ROCH — A Montréal, le 19 fév. 1922, au No 115B rue Rose-de-Lima, à M. et Mme Camille Roch, née Dora Gravel, une fille baptisée Marie-Yvonne-Lucie-Thérèse.

Parrain et marraine, M. le docteur Sylvio Roch et Mme Roch, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse, Mme Hervé Gravel, tante de l'enfant.

SEGUIN—A l'Hôpital du Sacré-Coeur de Hull, Qué., le 19 février 1922, à M. et Mme Wilfrid Séguin, née Dorilla Foisy, un fils, baptisé Joseph-Pierre-Marcel-Fernand.

Parrain et marraine, M. et Mme R. Lanthier. Porteuse, Mlle Alida Séguin, de Rigaud, tante de l'enfant.

TREMBLAY — A Montréal, le 23 février 1922, au No 293 rue Prud'homme, à M. et Mme J.-P. Tremblay, née Blanche Théorêt, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Germaine.

Parrain et marraine, M. Pierre et Mlle Jeanne Tremblay, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Albert Tremblay.

PROCHAINS MARIAGES

LAFLEUR-LEBLANC—Le 27 février prochain sera célébré en la chapelle de l'Immaculée Conception, le mariage de Mlle Maria Leblanc, fille de M. et Mme F.-X. Leblanc, 21 rue Fabre, à M. Horace Lafleur, fils de M. Jos. Lafleur, de Lachute. La bénédiction nuptiale sera donnée à 6½ hrs. Pas de faire part.

DECES

BOURSIER — A Ste-Philomène, Cté Chateauguay, le 24 février 1922, à l'âge de 80 ans, est décédé Etienne Boursier, époux de Julie Tisseur.

Avis des funérailles plus tard.

BRUNET — A Montréal, le 22 février 1922, à l'âge de 77 ans et 18 jours, est décédée M. Alexis Brunet, épouse d'Amelina Fournier.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 476, rue Sherbrooke est, à 8 hrs, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 8.15 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASSIDY — A Montréal, le 22 février 1922, est décédé à l'hôpital Général, James Irwin, fils aîné de feu Irwing Cassidy, de Pointe-aux-Trembles.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 150A rue Aylwin, à 2 hrs p.m. pour se rendre au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sons priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPDELAINE — A Montréal, le 23 février 1922, est décédée Victoria Larue veuve d'Ulric Chapdelaine, autrefois marchand de Saint-Ours-de-Richelieu.

Les funérailles auront lieu lundi, le 27 février. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa fille Mme Arthur Denis, No 475, rue Saint-Hubert, à 8 heures 15, pour se rendre à l'église Saint-Jacques. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 96-2

CUSSON — A Saint-Constant, le 23 février 1922, à l'âge de 59 ans et 2 mois, est décédée Marie Gagné, épouse de Philias Cusson.

Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire à 9 hrs pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9½ hrs, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 96-2

DANIEL—A Montréal, le 23 février 1922, à l'âge de 56 ans, 8 mois et 13 jours, est décédée Dame William Daniel, née Jeanne Chantal Demers.

Les funérailles auront lieu samedi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 2321 rue Saint-Hubert, à 8¼ hrs pour se rendre à l'église Saint-Edouard où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 95-2

DESJARDINS.—A Montréal, le 23 février 1922, est décédé Raoul Desjardins, époux d'Alice Forest.

Son service aura lieu samedi le 25 courant; le convoi funèbre partira de sa demeure, 183 Parc Cartier, à 8.15 hrs. pour se rendre à l'église Saint-Zotique, et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER — A Montréal, le 23 février 1922, à l'âge de 12 ans et 4 mois, est décédé Roméo Fortier, enfant bien-aimé de M. et Mme Arthur Fortier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 650, rue Aylwin, à 7 heures 45 pour se rendre à l'église Hochelaga où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYER—A la Côte des Neiges, à l'âge de 2 mois, est décédée, Marie-Anna-Noëlla-Aline Goyer, enfant bien-aimée de Zéraphin Goyer et Anna Décarie.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 26 courant, à 2 hrs p.m. Le convoi funèbre partira de la demeure de ses parents, et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINDON—A Toronto, le 15 février 1922, à l'âge de 22 ans et 8 mois, est décédée Marie-Anna De Chatigny, épouse de Paul Guindon.

Les funérailles ont eu lieu privément le 15 courant.

JOLY — A Montréal, le 23 février 1922, à l'âge de 72 ans, 7 mois, est décédée Mme veuve François Joly, née Rose de Lima Labelle.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de Mme F.-X. Lapointe, No 2110 rue Notre-Dame ouest, à 5 hrs 55 pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré, et de là à la gare Viger pour Ste-Scholastique, où un libera sera chanté après l'arrivée du train. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KAY—A Montréal, le 22 février 1922, à l'âge de 46 ans, est décédée Alma Lemieux, épouse de Thomas Kay.

Les funérailles auront lieu samedi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 817 rue Iberville, à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 95-2

LABELLE—A Montréal, le 22 février 1922, à l'âge de 4 ans et 4 mois, est décédée accidentellement Clara Labelle, enfant bien-aimée d'Alfred Labelle et de feu Ethel Monette.

Les funérailles ont eu lieu cet après-midi.

LANDRY—A L'Assomption, le 23 février courant, à l'âge de 36 ans, est décédée Yvonne Forest, épouse de Joseph-Edouard Landry, de Joliette.

Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale de l'Assomption, samedi, le 25 courant à 9.00. Parents et amis sont prier d'y assister sans autre invitation.

LASANTE—A Montréal, le 22 février 1922, est décédé Moïse Lasanté, fils de Moïse Lasanté, garde-moteur, et de Philomène Therrien, à l'âge de 33 ans et 1 mois.

Le service eut lieu ce matin à 8 hrs 45, à l'église Immaculée Conception.

NEVEU—A St-Gabriel de Brandon, le 24 février 1922, est décédé M. Paul Neveau, à l'âge de 56 ans, époux bien-aimé de Sarah Renaud.

Avis des funérailles plus tard. 96-2

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAX. 4 en haut
AUJOURD'HUI MIN. 4 en bas

Baromètre: 8 h. a.m., 30.42; 11 h. a.m., 30.47; 1 h. p.m., 30.49.

Chiffres fournis par R. de Meslé, gérant de Hearn et Harrison, 418 rue Notre-Dame Ouest.

Lacs et Baie Georgienne — Beau et froid.

Ottawa et Haut Saint-Laurent—Beau et froid.

Bas Saint-Laurent et Rive Nord—Vents, froid.

Provinces Maritimes—Plus froid.

Lac Supérieur—Beau et froid.

Provinces de l'ouest—Beau, moins froid.

SAINT DU JOUR

Saint-Mathias fut choisi par les apôtres, après l'Ascension du Sauveur, pour remplacer le perfide Judas. Les fidèles rassemblés prièrent le Saint-Esprit de leur faire connaître celui qu'il avait destiné à cet emploi; ils tirèrent ensuite au sort, et le sort tomba sur Mathias. Le nouvel apôtre prêcha l'Evangile aux peuples de la Judée et de l'Ethiopie; son zèle lui attira la haine des Juifs qui le lapidèrent et lui tranchèrent la tête.

EPHEMERIDE

Décès de M. Thomas-P. Owens, éditeur des Débats de la Chambre des Communes.

DECES

LEMAY — A Montréal, le 22 février 1922, à l'âge de 39 ans, est décédé Joseph-Eloi Lemay, époux d'Angélina Ferron.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1278 rue St-Denis, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJEAU-MEUNIER—A Montréal, le 24 février 1922, à l'âge de 64 ans, est décédé Louis Majeau-Meunier, époux d'Ernestine Contant.

Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant à St-Henri de Mascouche. Le convoi partira de sa demeure à St-Henri de Mascouche, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Epiphanie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN — A Montréal, le 22 février courant, à l'âge de 18 ans et 6 mois, est décédé Roch-Howie Martin. Les funérailles auront lieu à Saint-Urbain de Châteauguay samedi. La dépouille mortelle partira de la maison mortuaire, No 927, avenue Outremont, samedi, à 6 hrs 30 a.m., pour se rendre à la gare Bonaventure, et de là à Saint-Urbain. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON—A Montréal, le 23 février 1922, à l'âge de 22 ans, 6 mois et 28 jours, est décédé Joseph-Jean-Baptiste Masson, fils bien-aimé de Cyrille Masson, et Joséphine Roy, au No 430 rue Delorimier.

Avis des funérailles plus tard.

OUELLETTE — A Montréal, le 23 février 1922, à l'âge de 20 ans et 11 mois, est décédé Antoine Ouellette, fils bien-aimé de J.-E. Ouellette.

Les funérailles auront lieu samedi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 712A, rue Casgrain, à 7 heures 45 pour se rendre à l'église Saint-Jean de la Croix, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE — A Lachine, le 23 février 1922, à l'âge de 58 ans, est décédée Louise Gauthier, épouse bien-aimée d'Antoine Paquette, contremaître.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 72, 61ème Avenue, à 7 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Lachine, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE—A Montréal, le 23 février 1922, à l'âge de 15 ans et 2 mois, est décédé Théobale, enfant bien-aimé de M. Louis Paré et Nathalie Marcotte.

Les funérailles auront lieu samedi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 374 rue Brebœuf, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Stanislas de Kostka où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT—A Quartier Mercier le 22 février, à l'âge de 3 mois et demi, est décédée Andrée Robert, enfant bien-aimée de Rudolph Robert et d'Alice Cadieux, No 61 rue Bruneau.

ROCH — A Montréal, le 23 février 1922, à l'âge de 15 ans, 11 mois, est décédé Paul-Emile, enfant bien-aimé de Joseph Roch et de Lucie Gilbert.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, No 1623 De Laroche, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROLLAND—A Montréal, le 23 février 1922, à l'âge de 4 ans et 3 semaines, sont décédés accidentellement Armand et Pauline, enfants bien-aimés d'Armand Rolland et de Lydia Boisjoli, au No 83 rue Sainte-Marie.

Les funérailles auront lieu samedi, le 25 courant, à 9 heures.

SANDERS — A Montréal, le 22 fév. 1922, à l'âge de 58 ans, est décédée Mlle Slavie Sanders.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira du No 136 rue Cherrier à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré à 8½ hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TAILLEFER—A Montréal, le 23 février 1922, à l'âge de 87 ans et 7 mois, est décédé Mme Lucie Parent, épouse de feu François Taillefer.

Les funérailles auront lieu samedi, la 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa fille, No 91B rue Ste-Elisabeth, à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église Sault au Récollet, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du Sault au Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

BOUCHARD—La famille Alfred Bouchard remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son fils, René, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

SERVICES ANNIVERSAIRES

GAGNE—Le 27 courant, à 3.30 hrs, à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Chéri Gagné. Parents et amis sont priés d'y assister. 95-2

LAFORTUNE — Le 25 courant, à 8 heures, à l'église Immaculée Conception, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme d'Arthur Lafortune, époux d'Eglantine Caron.

Parents et amis sont priés d'y assister. 18-24

LEMIEUX—Le 27 courant, à 7 heures, à l'église du Sacré-Coeur, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Victoria Lemieux, épouse de Rosario St-Georges. Parents et amis sont prié d'y assister. 96-2

LESAGE.—Le 28 courant à 9 heures, à l'église de Saint-Jacques, comté de Montcalm, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Dame Evelina Cloutier, épouse de Alfred Lesage. Parents et amis sont priés d'y assister. 95-2

MESSES ANNIVERSAIRES

NARBONNE — Le 25 courant, à 7¼ heures, à l'église Ste-Brigide, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Vve C. Narbonne, née Rose-Délima Riendeau.

Parents et amis sont priés d'y assister.

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS

Service Courtois et Rapide

McKenna

MONTREAL

COIN STE-CATHERINE ET GUY

Succursale: 9 rue Saint-Jean, Québec 24-n

IL Y AURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse" du 25 février 1892

L'hon. M. Mercier vient d'intenter une poursuite de $20,000 de dommages contre l'hon. M. Pelletier, secrétaire provincial, pour diffamation.

* * *

Trois-Rivières, 25. — Cette ville est en liesse depuis hier, à l'occasion du 25ème anniversaire du sacre de Mgr Laflèche et le cinquantième anniversaire de l'ordination de Mgr Caron, protonotaire apostolique.

* * *

Le révd. P. Fourmond, qui pendant l'insurrextion du Nord-Ouest en 1885, s'est distingué en sauvant la vie à plusieurs colons au lac aux Grenouilles, est décédé hier après-midi à l'hôpital de St-Boniface.

* * *

Ottawa, 25.—A trois heures cette après-midi Son Excellence le Gouverneur Général, accompagné de son Etat Major s'est rendu aux bâtisses du parlement et les membres de la Chambre des communes ayant été convoqués à la Chambre du Sénat, il a plu à Son Excellence d'ouvrir la seconde session du septième parlement du Canada.

* * *

Le 24 courant, à la chapelle du Sacré-Coeur, église Notre-Dame, M. Francis Boucher, musicien, conduisait à l'autel Mlle Célanie Charbonneau.

* * *

Les constables Suthergill et Richard, munis d'un mandat de la cour du Recorder, ont fait hier soir une descente dans un bouge de la ruelle Perreault.

ECHOS DE NICOLET

(De correspondant de la PRESSE)

Nicolet, 24—Ces jours derniers, Soeur Marie-Adelbert, des Soeurs Sainte-Anne de Lachine, était de passage à Nicolet et a profité de cette circonstance pour faire une visite à son frère, M. J.-W. Denis, protonotaire et régistrateur de Nicolet.

—Mlle Bertha-René est revenue d'un voyage d'un mois à Montréal chez sa soeur, Mme Tancrède Trudeau.

—Mlle Olivine Petit, de Montréal, était en visite, ces jours derniers, chez M. Philippe René.

—Mme Joseph Trudeau est de passage à Montréal pour une quinzaine de jours.

—M. et Mme Walter Moisan, de Drummondville, étaient à Nicolet, dimanche, en visite chez M. et Mme M. Houston, rue Notre-Dame.

—Dimanche soir, une grande mascarade a eu lieu, sur la patinoire des Chevaliers de Colomb. La fête a été couronnée de succès. Six magnifiques prix ont été accordés aux meilleurs patineurs. Les costumes étaient des plus variés et des mieux choisis.

—Au nombre des parents qui ont assisté à l'ordination de M. l'abbé Foucault, nous avons remarqué ses six frères : MM. Alfred, Alvarès, Albert, Lucien, Arthur et Gédéon Foucault : M. et Mme Walter Marier, la Soeur Sainte-Adèle, sa soeur, accompagnée de Soeur St-Félix, des soeurs de l'Assomption, M. Wilfrid Marier, de Lowell, E.U., M. et Mme H. Parent, de Drummondville ; Mme Gédéon Gaudet, M. et Mme Albert Beauchemin, de Sainte-Monique; MM. Saint-Cyr, de Montréal ; M. Thomas Prince et sa jeune fille, Lucille, de St-Wenceslas ; M. et Mme Ernest-René, Mme Alvarès Foucault, de St-Léonard et Mme Gédéon Foucault, de Victoriaville, Mme Adelbert René et Mlles Kate et Rose René, de Nicolet.

Le nouveau prêtre est fils de M. Adelmor Foucault, décédé depuis plusieurs années ; sa mère, née René, est décédée il y a 3 mois.

Lundi, M. Alfred Foucault, frère aîné du nouveau prêtre, a donné un dîner de famille. Toutes les personnes ci-dessus nommées assistaient, ainsi que M. l'abbé Roméo Brassard, curé de la paroisse, M. l'abbé Lemaire, vicaire de la Baie du Febvre, MM. les abbés Antoni Morin, Jos. Bourgeois et J. Lauzières.

Après le banquet, il y eut plusieurs discours, présentation d'adresses et de nombreux cadeaux, etc., etc.

—Le nouveau conseil de la ville de Nicolet a tenu sa première réunion, lundi soir. MM. les échevins ont procédé de suite à la formation des divers comités. M. l'échevin J.-Philippe René a été unanimement nommé pro-maire.

PARTIE DE CARTES

Le lundi, 27 courant, à 3 heures p. m. aura lieu à l'Asile de la Providence, 369 est, Sainte-Catherine, un euchre sous la présidence de Mme la maîtresse, organisé par Mme A.-G. Beauvais, assistée de Mmes A. Campeau, O. Simard, T. Raymond, Mlle M. Hottote. Le thé sera servi à 5 heures. Une séance récréative et musicale sera donnée par des amateurs.

MONTREAL-TORONTO-DETROIT ET CHICAGO

La voie double du Grand Tronc entre Montréal, Toronto et Chicago offre aux voyageurs le maximum de confort pendant le trajet. L'"International Limited" part de Montréal tous les jours à 10.00 a. m., arrive à Toronto à 5.40 p.m., à London à 9.00 p.m., à Détroit à 11.30 p.m. et à Chicago à 8.10 le lendemain matin. Il existe un service également attrayant pour ceux qui désirent commencer leur voyage le soir, fourni par le Montreal, Toronto Hamilton, Detroit and Chicago Limited qui part de Montréal à 11 p.m. L'aménagement de ces trains est sans égal et comprend sur l'"International Limited" un wagon-lits-observatoire-bibliothèque, un wagon-lits-salon à compartiments, un wagon-salon et un wagon-restaurant (le déjeuner se sert avant l'arrivée à Chicago) et le train de nuit partant de Montréal se compose d'un wagon-salon club à compartiments, d'un wagon-lits et de wagons-lits ordinaires. Le service du wagon-restaurant est absolument remarquable. Pour renseignements complets, pour réserver des places, etc. on peut s'adresser au bureau des billets de la ville des chemins de fer Canadien-National-Grand Tronc, 230 rue St-Jacques, Montréal, Main 3629. (r)

17 jours Seulement avant notre 54ième VENTE ANNIVERSAIRE

Une Page de Splendides Occasions

Montres-Bracelets
pour Dames et Fillettes à un Prix très Spécial
Valeurs de 13.50 à 16.00

MONTRES-BRACELETS avec boîtier rond "Empress" en or roulé uni et poli, calibre 10½ lignes, mouvement à ancre suisse de 15 pierres, garanti, cadran blanc ou doré, avec ruban de soie ou bracelet extensible; il y en a que vous pouvez porter soit comme bracelet, pendantif ou épinglette. Votre choix **10.95**

Occasions Spéciales en Montres pour Hommes et Garçons

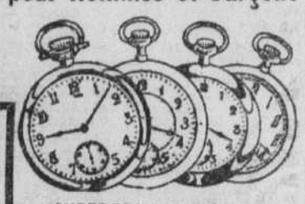

SUPERBES MONTRES à boîtier découvert "Empress" en or roulé, poli ou gravé, calibres 17 et 19 lignes, chacune avec mouvement à ancre suisse de 7 pierres, absolument garanti, mise à l'heure et remontoir par la couronne, cadran blanc ou doré avec aiguilles et chiffres noirs ou cadran argenté avec chiffres dorés en relief et aiguilles en acier bleu. Qualité de 10.50 et 11.50, pour . . **7.55**

MONTRES "ENIGMA" en nickel à **1.95**

MONTRES "MYSTERIA", en nickel, mouvement garanti, à **5.00**

—Au rez-de-chaussée.

Ne manquez pas de visiter notre
Comptoir des Occasions
Vous y trouverez tous les jours les aubaines les plus avantageuses.

Ce comptoir est près de l'ascenseur du côté de la rue St-Christophe.

—Au rez-de-chaussée.

SPECIAUX DU MATIN
En vente à 9 heures, tant que les Lots Dureront

COMPLETS pour garçons de 8, 9 et 10 ans ; modèle Norfolk en serge bleu marin ou noire tout laine ou en tweed rayé bleu. Valeur de 9.00 pour **4.95**
—Au premier.

FOURCHETTES plaquées argent, marque Wm. Rogers Co., qualité A.A. (fourchettes à table et à dessert seulement). Rég. 7.95 et 8.95 la douzaine, samedi, la série de 6 pour . . . **1.98**
—Au premier.

RUBAN

DUCHESSE de soie; choix de couleurs foncées; 3 pouces de largeur; rég. .19 et .25 la verge, au choix, la verge . . **.07½**

RUBAN de fantaisie tout soie; beau choix de dessins sur fond pâle ou foncé; 6 pouces de largeur. Valeur de .98 la verge pour . . . . . **.59**
—Au rez-de-chaussée.

Grande Vente de Bas
pour Enfants
Valeurs jusqu'à 1.00 pour .39

Nous venons de conclure un important achat de bas dans des conditions exceptionnellement avantageuses et qui nous permet de vous offrir une splendide aubaine. Jugez-en: samedi nous ferons une grande vente de bas en cachemire, marque Bo-Peep, pour enfants. Ces bas sont en tricot à côtes fines; trois couleurs: noir, brun et crème; pointures : 6 à 8½. Ces bas, absolument parfaits sous tous rapports, ont été manufacturés pour être détaillés à 1.00 la paire. Venez vous les procurer samedi au bas prix exceptionnel de . . . . . . **.39**

BAS NOIRS pour dames; jambe en tricot de fil uni et semelle en cachemire; pointures: 8½ à 10. Très belles valeurs. paire . . . . . **.59**

BAS SPORT en pure laine brossée, pour dames et fillettes; tricot à côtes larges; choix de plusieurs nuances, genre écossais; pointures: 8½ à 10. Valeur de 3.00 la paire pour **.98**
—Au rez-de-chaussée.

3.95—Bottines pour Hommes—4.95

Echantillons de manufactures et solde de notre stock régulier de BOTTINES noires ou brunes, à trépointe Goodyear; rég. 5.00 et 6.00 la paire pour . . **3.95**

600 paires de BOTTINES de qualité supérieure noires ou brunes; aussi bottines Brogue ou Oriental. Toutes pointures. Valeurs de 7.00 à 9.00 pour **4.95**
—Au rez-de-chaussée.

Cigares
Economisez en achetant vos cigares à la boîte.

TRES SPECIAL POUR SAMEDI

50 cigares Recruits, la boîte . . . **1.49**
50 cigares Peg-Top, la boîte . . . **2.69**
50 cigares Havana Panetelas, la boîte . **2.25**
—Au rez-de-chaussée.

Chocolats
Crescent de Moirs; vingt essences différentes par boîtes; noix, crème, nougatine, etc. Rég. 3.00 la boîte de 5 livres pour **2.25**

Souliers pour Dames

Valeurs jusqu'à 6.00 pour
2.98

SOULIERS lacés et escarpins unis ou à courroies; choix de modèles; bonne variété de cuirs et de talons.

Nous les offrons à un prix des plus avantageux vu leur qualité. Toutes les pointures 2½ à 7 dans le lot, mais pas dans chaque série.

— Au premier

Au Rayon de la Mode

1.98

CHAPEAUX PRETS A ETRE PORTES

1200 chapeaux prêts à être portés, à moitié prix et moins; variété de nouveaux modèles pour le printemps; satin et paille, soie et paille ou tout paille; bord étroit ou relevé; toutes couleurs et noir. Rég. 3.98 à 6.98 pour **1.98**

FLEURS DE FANTAISIE
140 douzaines de jolies fleurs de fantaisie pour garniture de chapeaux; toutes couleurs et tous modèles; rég. .75, .98 et 1.49 le paquet ou la guirlande pour . . . . . **.49**
—Au premier.

CHAPEAUX GARNIS
Des douzaines de CHAPEAUX de toilette ou de rue; paille et satin ciré ou galon mohair et paille. Nouvelles nuances pour le printemps. Choix de turbans, canotiers, modèle à bord relevé et autres; garnitures de fleurs et d'ornements. Rég. 6.98 à 9.95 pour . . **4.98**
—Au premier.

Grande Vente de Gants Echantillons pour Hommes

1200 paire de gants en suède gris, cape brun, chamois, etc, doublés en soie ou non doublés. Ces gants, parfaits sous tous rapports, sont des échantillons des voyageurs de l'une des plus grandes manufactures canadiennes. Toutes les pointures.

Ces gants ont été détaillés jusqu'à 3.50 la paire. Samedi, votre choix à. . **1.59**

300 Chemises en Zéphire Anglais pour Hommes

BELLES CHEMISES de négligé, genre veston en zéphire tissé, dessins à rayures de couleur garanties bon teint' poignets souples doubles; encolure: 14 à 17. Chacune vaut 3.00, samedi, tant que le lot durera **1.95**
—Au rez-de-chaussée

La Voici!
Elle Commence Lundi

La fameuse vente d'étoffes à manteaux, à robes et à costumes que vous attendiez — ne manquez pas d'en lire les détails dans les journaux de samedi pour constater les bas prix exceptionnels de nos étoffes: serge, drap velours, drap vénitien, etc.

En voici quelques exemples:

ETOFFES tout laine, pour robes et costumes; grande largeur; valeurs jusqu'à 4.95 pour . . . **1.69**

SERGE tout laine, 54 pouces de largeur; toutes couleurs, entre autres bleu marin et noir. Valeur de 1.89 la verge pour . . . . . **.98**

DRAP VELOURS tout laine; 54 pouces de largeur; nouvelles nuances pour le printemps. Valeur de 4.95 pour **2.69**
—Au rez-de-chaussée.

Serviettes

HUCKABACK non blanchies; dimensions: 21 x 36 pcs. Rég. .25 chacune pour **.15**

Grosse Toile

à rouleaux; bordure rouge; qualité pesante. Rég. .39 la verge pour . . . . . **.18½**
—Entresol.

Complets pour Hommes

Le prix ne détermine pas la valeur d'une marchandise. Si vous êtes habitué à payer un prix élevé pour vos complets, examinez les nôtres avant de faire aucune nouvelle acquisition; comparez le style, la qualité et surtout les prix.

COMPLETS en serge bleu marin de haute qualité, garantie peser 16 onces à la verge; importation anglaise; tout ce qu'il y a de mieux en fait de confection et de fini; doublure en serge; modèle ajusté à devant simple ou croisé. Rég. 35.00, samedi **24.85**

COMPLETS de haute qualité; modèle ajusté ou ordinaire; différentes nuances de gris et de brun; confection irréprochable samedi. **13.95**

PANTALONS en serge bleue tout laine; bord uni ou relevé, 5 poches. Samedi **3.69**

Colliers
de pierres de couleurs; variété de modèles ; valeurs de .98 et plus, au choix, **.49**
—Au rez-de-chaussée.

Vêtements pour Fillettes

ROBES EN SERGE et plaids de fantaisie; jolis modèles garnis de piqûres de fantaisie; choix de couleurs; col, ceinture et poches. Rég. 5.98 pour **2.98**

ROBES en plaids et serge; jupe genre middy jolis modèles garnis de nervures de fantaisie; col et ceinture. Ages: 4 à 12 ans. Rég. 3.98 à 4.98 pour **1.98**

Longs KIMONOS en édredon de fantaisie pour fillettes de 2 à 12 ans; nuances pâles ou foncées; col et poignets bordés de satin; cordelière. Valeurs jusqu'à 4.98 pour **1.98**
—Au premier.

Sacoches et Porte-Monnaie
en véritable cuir d'excellente qualité; choix de couleurs et noir; bonne monture de métal. Valeurs de 1.98 et plus. Prix spécial . **1.29**
—Au rez-de-chaussée.

Gantelets
en pure soie, pour dames; choix de plusieurs nuances, pointures: 5½ à 7½. Valeur de 3.00 la paire pour **1.79**

Gants
en chamoisette, marque Hudson Bay, pour dames; nuances: bleu marin, chamois, naturel, blanc et noir. La paire . **.50**
— Au rez-de-chaussée

Confection pour Garçons

COMPLETS POUR GARÇONS de 5 à 8 ans; modèle Buster en tweed mélangé gris foncé; col fermé, ceinture. Spécial à . . **3.95**

COMPLETS POUR GARÇONS de 9 à 17 ans; derniers modèles pour le printemps:

Tweed mélangé brun; spécial à . **12.95**

Serge bleu marin tout laine; val. de 20.00 pour . . . **15.95**
—Au premier.

Chapeaux pour Garçons

CHAPEAUX en tweed gris, brun, bleu ou champagne; pour garçons; forme haute ou basse; bord relevé. Pointures: 6 à 7. Valeurs jusqu'à 2.25 chacun, samedi **1.60**

Solde de nos CHAPEAUX de velours pour garçons; nuances: champagne, mauve, brun, blanc, noir bleu marin. Toutes pointures. Prix **1.39**
—Au premier.

Sacs Club
en fabrikoid noir ou stmill-cuir; ont l'apparence et la durée du véritable cuir; cadre couvert, fermoirs cuivrés; doublure en cuir; poignées doubles.

16 pouces, rég .8.95 pour **6.35**
18 pouces, rég. 9.95 pour **6.95**
—Au deuxième.

Printemps 1922

Achetez votre nouveau costume ou manteau de printemps à cette vente et économisez 20%.

Faites votre choix dès maintenant; notre assortiment est des plus complets. Prix modérés.

COSTUMES en serge; prix . . . **18.98 à 29.98**
COSTUMES en tricotine; prix . . . **39.50, 45.00** jusqu'à **69.50**
COSTUMES de qualité supérieure . . **75.00 à 125.00**
MANTEAUX
MANTEAUX de velours . . . **14.98, 22.50, 35.00** et **39.50**
MANTES ET MANTEAUX de fantaisie . . . . . **45.00 à 85.00**

Nous vous invitons cordialement à visiter ce rayon.

Spéciaux du Matin
EN VENTE A 9 HEURES, TANT QUE LES LOTS DURERONT

Solde de tous nos manteaux valant jusqu'à 39.50 pour . . **9.98**
Solde de nos costumes épais en tricotine ; valeurs jusqu'à 49.50 pour **12.98**
25 robes en serge et popeline; valeurs jusqu'à 10.00 pour . . . **2.98**
— Au premier

Lingerie pour Dames

CORSETS pour dames ; coutil rose, modèle bas de buste et légèrement baleiné ; jupe longue à 4 jarretelles; taille: 19 à 27. Rég. 1.49 pour **.79**
—Au premier.

CALEÇONS BOUFFANTS en tricot de coton; élastique à la taille et aux genoux; coupe très ample. Rég. .98 pour . . **.79**

BRASSIERES, genre bandeau en coutil blanc ou rose; agrafes au dos; buste: 32 à 44. Rég. .75 pour . . . . . **.49**

CAMISOLES en tricot de coton; manches courtes ou pas de manche; bordure au crochet. Rég. .49 pour . . **.39**

Dupuis Frères
LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Notre 54ième VENTE ANNIVERSAIRE aura lieu Lundi 13 Mars